

The background of the book cover is a large, abstract painting. It features several large, stylized figures in the upper half, each within a different colored area: red on the left, yellow in the center, and green on the right. These figures are rendered in a way that suggests they are part of a larger, unified composition. In the lower half, there is a dark silhouette of a group of people standing on a grassy field, looking towards the viewer. The overall color palette is dominated by these primary colors, creating a strong visual impact.

Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba
et Olivier Waeber (dir.)

Penser et planifier la ville des différences

CHÔRA

Sous la direction de
Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber

Penser et planifier la ville des différences

Collection « Chôra »

Les analyses comparatives et interdisciplinaires et les contributions de recherche sur la ville à la fois comme site symbolique pour l'interprétation et la compréhension des dynamiques contemporaines et sur la ville comme site empirique de la production de pratiques sont au centre de la collection « Chôra ».

Sous la direction de Eveline Althaus, Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Marie Glaser.

Sous la direction de
Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber

Penser et planifier la ville des différences

CHÔRA

Seismo
cuisio

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique.

La maison d'édition Seismo bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral
de la culture pour les années 2021-2025.

Publié par Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA, Zurich et Genève

info@editions-seismo.ch
www.editions-seismo.ch

Texte © les auteur-es 2025

Image de couverture : Sandro Cattacin, Septembre 2020, Action painting performance
au Mur des réformateurs à Genève.

Portfolio : Sandro Cattacin, Janvier-Novembre 2023. Turin, quartier de Barriere di Milano.

ISBN 978-2-88351-122-4 (Imprimé)

ISBN 978-2-88351-768-4 (PDF)

<https://doi.org/10.33058/seismo.20768>

ISSN 2813-1614 (Imprimé)

ISSN 2813-1622 (En ligne)



Cet ouvrage est couvert par une licence Creative Commons Attribution –
Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International
(CC BY-NC-ND 4.0)

Table des matières

Liste des dessins, figures, photos et tableaux	7
En mémoire de Franco Zagari	9
Avant-Propos	11
Préface : Apprendre à construire la ville des différences	13
<i>Franz Oswald</i>	
Introduction	23
<i>Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Olivier Waeber</i>	
Penser et planifier la ville des différences	29
<i>Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber</i>	
Première partie : Découvrir la ville des différences	47
Pour une sémiotique des différences urbaines	49
<i>Isabella Pezzini</i>	
Pour une sémiotique des noms de la ville	61
<i>Frédéric Giraut</i>	
Deuxième partie : Planifier la ville des différences	71
Le paysage de la ville des différences. Quelques réflexions sur un concept et une idée pour Vernier	73
<i>Franco Zagari</i>	
Concevoir un lieu pour toutes et tous : la gare de Genève-Cornavin et ses abords	91
<i>Francesco Della Casa</i>	

La ville des différences : les apports d'une perspective intersectionnelle sur les usages des espaces publics	111
<i>Marylène Lieber</i>	
 Troisième partie : Vivre la ville des différences	127
 Habiter les différences.	129
Les espaces partagés dans les grands ensembles résidentiels	
<i>Eveline Althaus</i>	
 La fabrique de lieux : un moyen de maîtriser les différences dans les interactions entre personnes et lieux	145
<i>Michal Switalski et Adrienne Grêt-Regamey</i>	
 Mobilités attentives aux différences	157
<i>Vincent Kaufmann</i>	
 Quatrième partie : Revendiquer la ville des différences	175
 De la difficulté d'un urbanisme ouvert à la différence	177
<i>Laurent Matthey</i>	
 La puissance démocratique des différences	199
<i>Luca Pattaroni</i>	
 Conclusions	217
 Dédifférencier pour différencier	219
<i>Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Olivier Waeber</i>	
 Liste des auteur-es	223

Liste des dessins, figures, photos et tableaux

Dessin 1 :	« Genève et ses environs à vol d'oiseau », par Alfred Guesdon, vers 1859	97
Dessin 2 :	Notes personnelles du mandataire, séance du comité de pilotage du 27.02.2004	192
Figure 1 :	Outils et méthodes utilisés pour comprendre le lieu et la création de lieux	146
Figure 2 :	Les trois composantes de la création d'un lieu dans un quartier	147
Figure 3 :	Représentation des évaluations conscientes de l'éveil et de la valence des participant-es	151
Figure 4 :	Les relations entre les individus et les lieux en tant que moyen de conceptualiser la connexion entre la création de lieux et l'attachement aux lieux dans le contexte de l'urbanisation et des transformations du paysage	153
Figure 5 :	Indice de mesure des journées rythmiques de la vie quotidienne	158
Figure 6 :	Typologie des journées rythmiques de la vie quotidienne	159
Figure 7 :	Graphe logique du mandataire, version 3 du 22.03.1999	186
Photo 1 :	Reproduction pour maquettes au 1/35eme de panneaux ukrainiens hostiles aux envahisseurs russes 2022	63
Photo 2 :	La reine de Metropolis devant l'entrée du garage du centre commercial de Balexert	83
Photo 3 :	Les citernes de Vernier	85
Photo 4 :	Première gare de Cornavin, avec le remblai, vers 1858	96
Photo 5 :	Première gare de Cornavin, avec le remblai, vers 1900	97
Photo 6 :	La place de Cornavin en 1931, après la construction du second bâtiment de la gare	98
Photo 7 :	La place de Cornavin en 1931, après la construction du second bâtiment de la gare	98
Photo 8 :	Vues de la signalisation au sol sur la place Cornavin	102
Photo 9 :	Signalisation au sol sur la place Cornavin	103
Photo 10 :	Les immeubles condamnés par une extension en surface	104
Photo 11 :	« Le quartier qui ne laisse pas les enfants jouer dehors »	192
Plan 1 :	Un itinéraire des hauts lieux ou espaces d'intérêt de Vernier	80
Plan 2 :	Superposition du cadastre napoléonien avec le plan actuel	94
Plan 3 :	Superposition du cadastre napoléonien avec le développement XIX ^e -XX ^e siècles	95

Plan 4 :	Relevé des accidents dans le secteur de la gare de Cornavin, entre 2010 et 2021	103
Plan 5 :	La réorganisation du transport individuel motorisé (TIM) autour de la gare	105
Plan 6 :	Plan du niveau zéro du projet de réaménagement proposé par l'équipe lauréate	106
Plan 7 :	Comparaison entre la situation actuelle et la situation projetée, au niveau zéro	107
Plan 8 :	Plan localisé de quartier initial (en haut) et une des variantes proposées, dès 1999	183
Plan 9 :	Une des variantes proposées au plan localisé de quartier initial, dès 1999, pour le secteur A	184
Tableau 1 :	Analyse des liens entre position sociale et typologie des journées rythmiques de la vie quotidienne	161

En mémoire de Franco Zagari

Franco Zagari nous a quittés. L'annonce de son décès nous était arrivée de manière totalement inattendue au cours des dernières étapes de la rédaction de ce livre, en nous privant non seulement d'un collègue très estimé, architecte paysagiste à la renommée internationale, mais surtout d'un ami, d'une personne à laquelle nous étions liés par une affection sincère et profonde. Nous avons rencontré Franco en 2022, alors qu'il avait accompagné son épouse, la sémiologue Isabella Pezzini, invitée à l'Université de Genève, au sein de l'IRS, notre institut de recherche. Dès le début, nous avons été très impressionnés par sa personnalité et un lien d'estime et de sympathie s'était immédiatement créé entre nous. De ces mois passés ensemble, nous nous souvenons des discussions, des échanges, des promenades urbaines à Genève et à Vernier. Ici, c'était l'imposant ensemble de citernes, là-bas, la nouvelle gare des Eaux-Vives, tout était l'occasion de réflexion pour Franco, mais surtout de curiosité. Bien que sa maladie rendît ses déplacements difficiles et fatigants, Franco, lui, était infatigable, sa passion, son envie de voir, de faire, mais aussi de donner étaient inépuisables. Il avait une intelligence aigüe, mais également délicate ; son regard impertinent et son humour parfois caustique se mêlaient à l'émerveillement enfantin de ses yeux et à la douceur de son sourire et de son élocution. C'est ainsi que nous voulons nous souvenir de Franco, une personne qui profitait de la vie à tout instant et à n'importe quelle condition. Son immense héritage intellectuel, ses livres, ses projets, ses écrits et ses idées vont nous accompagner à jamais, de même que son rire, dans lequel résonnait son amour de la vie.

Ainsi, nous aimerions partager avec nos lectrices et lecteurs le cadeau, le dernier, que Franco Zagari nous a fait, l'essai sur Vernier contenu dans ce livre : une analyse ponctuelle, en architecte paysagiste, des lieux, souvent en contraste entre eux, de la ville de Vernier, mais aussi une vision de ce que pourrait être l'avenir urbain de celle-ci. Franco a utilisé les traces du présent pour imaginer la Vernier du futur et il l'a fait dans son style très personnel, avec la beauté d'un texte qui dépasse largement le langage technique et déborde dans celui poétique. Le lire sera une manière de profiter encore une fois de son enseignement et de garder son souvenir vivant.

Genève, mai 2024

Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber

Avant-Propos

Ce livre naît du défi de penser une ville faite moins *pour* les différences que *par* les différences. C'est ainsi que nous¹ avons voulu démarrer au printemps 2022, à travers le cycle des conférences du Forum *La ville des différences*, un débat scientifique qui reste toutefois ouvert au grand public. Le Forum a accueilli une pluralité de perspectives que les intervenant·es et les discutant·es ont bien voulu nous offrir en enrichissant notre recherche, encore en cours, d'une ville ouverte pour tous et toutes. Ce fut une expérience intense, amusante et itinérante, chaque conférence s'étant déroulée dans un lieu différent de la ville de Genève, parfois lié aux thématiques abordées, comme au Café des Saules ou à la KZERN des Vernets. Si le Forum a atteint son but, à savoir solliciter un débat sur les différences dans la ville, cela n'est pas seulement le résultat de notre engagement. En effet, ce livre n'aurait pas vu le jour sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes et, si nous les remercions ici, ce n'est pour nous nullement un simple accomplissement formel, mais le signe d'une authentique gratitude.

Nous remercions tout d'abord les intervenant·es et les discutant·es, dont les contributions ont été recueillies dans cet ouvrage, mais aussi Armelle Choplin et Eric Widmer, dont les commentaires, même s'ils ne figurent pas dans le livre, ont été importants pour stimuler les discussions lors des conférences. Nous adressons également nos remerciements à l'Institut de recherches sociologiques et la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève pour leur soutien financier. Le Forum a de même été promu par le Fonds National Suisse dans le cadre du projet Sinergia DiffUrb (no 198565) portant sur la planification de la ville sensible aux différences. Nous voulons aussi mettre en avant nos partenaires, l'UrbanHub de l'Université de Genève, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'espace 3DD et les Transports publics genevois. À Nerea Viana Alzola vont nos remerciements pour son aide dans l'organisation du Forum, à Erik Verkooyen pour la relecture précise des textes, aux Éditions Seismo pour le suivi de qualité.

¹ Trois éditeur·es réunis en tant qu'équipe genevoise du projet *Difference-oriented Urban planning: a comparative analysis (DiffUrb)*, inscrit dans le programme Sinergia du Fonds national suisse (FNS Grant Number 198565).

Nous tenons enfin à exprimer toute notre reconnaissance à Franz Oswald qui a accepté d'écrire la préface de ce livre. L'inépuisable enthousiasme de ce passionné de la ville éclaire notre chemin de chercheur-es urbain-es.

Genève, mai 2024

Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber

Préface

Apprendre à construire la ville des différences

Franz Oswald

La ville des différences, le thème de ce livre, est à la fois une réalité et une provocation¹. La réalité, indiscutable, est *d'abord* que la ville est un corps en continuelle transformation, par définition la rencontre des personnes qui ont décidé de migrer vers un lieu en cours de densification à cause de cette migration, devenant une localité et, si les offres de travail se multipliaient, une ville. Et la migration est une facette de la différence, la différence des origines et des modes de vie importés dans ce lieu se densifiant, appelé ville. Cette réalité est *aussi* marquée par le fait que les différences qui créent la ville apprennent, en se côtoyant, à se relativiser, à se voir comme une unicité dans la différence qui est normalité. La ville apprend à ses habitant-es l'empathie envers l'autre. Ainsi, elle devient aussi le lieu qui attire toutes les personnes à la recherche de la liberté d'être ce qu'elles sont : fragiles, discriminées, non aimées. La ville promet la liberté d'être soi-même. *Enfin*, la ville est aussi le champ principal de la créativité, donc un lieu d'innovation, qu'elle soit artistique, de civilité ou économique. Elle attire donc les créatif-ves et leurs serveur-ses, les riches et les pauvres qui sont dépendant-es les un-es des autres.

La ville des différences est aussi une provocation, un défi politique. La ville des différences devient un projet de *planification respectueuse des différences* au moment où la confrontation entre les riches et les pauvres ne peut plus être résolue par l'imposition de la position des « haves » aux « have-nots ». Ce n'était pas un choix, mais une nécessité dictée par les problèmes que l'oppression du prolétariat par la bourgeoisie créait : problèmes d'hygiène, de santé, de logement, difficulté de maintenir le modèle économique capitaliste. La ville des différences naît par le pragmatisme. D'abord par la réponse hygiéniste s'attaquant au salubre, puis par la réalisation, dictée par le réformisme socialiste, de quartiers d'habitation pour les ouvrier-ères.

¹ Ce texte est né d'une rencontre avec Fiorenza Gamba et Sandro Cattacin. Notre rencontre m'a permis de me confronter avec une lecture de la ville que je partageais dans la pratique, mais sans la conceptualiser ; également, cette rencontre m'a permis de relire autrement mon histoire d'urbaniste. C'est ce que j'aime, me relire.

Pragmatiquement, la ville se met à penser les différences, socio-économiques dans un premier temps et, beaucoup plus tard, des identités, des styles de vie, des fragilités. Mon histoire de vie, mon histoire professionnelle reflète ce pragmatisme que je pensais être un trait personnel, mais que je commence à voir comme un trait de la ville : la ville se gouverne, se pense et se planifie par le pragmatisme. C'est sa force, c'est sa résilience, et c'est la réponse à sa dynamique.

Je suis une personne qui a vécu la deuxième guerre mondiale. Un de mes parents était de Milan et je me souviens de la première fois que nous y sommes allés en famille, en 1947, deux ans après la guerre. La première expérience liée à cette visite – j'avais neuf ans –, c'était le voyage en train : douze heures de Berne à Milan – alors qu'aujourd'hui trois heures et demie suffisent. La deuxième expérience, en arrivant à Milan, c'était la vision d'un quartier qui avait été détruit, des débris au sol, une ville à reconstruire. Ces débris sont restés longtemps au sol. Quand j'avais dix-neuf ans, je suis allé, avec ma femme Monika, en Allemagne pour la première fois. Elle est allemande et m'a fait connaître ses villes, toutes en reconstruction. Et la question que nous nous posions, architectes en herbe, une question que d'ailleurs tout le monde se posait, c'était : comment refaire les villes ? Comme avant ? Ou voulons-nous être modernes ? Des villes avec de petits passages et des ruelles ou des villes ouvertes, avec beaucoup d'espaces, de verdure, des jardins ? De toute manière, il fallait détruire pour reconstruire, mais comment ? En jetant tout ce qui était vieux ? Ce sont exactement ces images et ces émotions-là qui ont marqué ma formation d'architecte, mais aussi ma relation au passé et les logiques qui m'ont guidées dans les transformations d'un territoire. Je ne pouvais qu'être respectueux du passé, sans le stériliser, mais on le laissant vivre et se transformer. Mais l'heure était au changement, au fonctionnalisme, à la croissance.

Des débris à recomposer

Quand j'ai achevé ma formation en architecture au début des années 1960 – une formation en sept semestres – la planification urbaine n'existait pas comme discipline ou enseignement. Ce n'était que dans l'histoire de l'architecture qu'on parlait de planification urbaine. Il y avait néanmoins deux professeurs dans les semestres supérieurs qui m'ont fait pencher vers la planification urbaine. L'un venait de Genève, Paul Walthenspühl, un excellent

architecte et bâtisseur de villes. Il avait un bureau à Genève avec Georges Brera et il avait notamment conçu entre 1953 et 1969 le Parc Geisendorf, un parc de quartier de Genève, composé initialement d'un ensemble de pavillons dispersés entre les arbres. Inspiré par Le Corbusier, Walthenspühl sera associé au projet futuriste des Tours de Carouge (Marchand 2002). Genève était pour moi un lieu lié à lui, un lieu de la modernité du bâtiment fortement inspiré de Le Corbusier. C'était en 1959. Le Lignon n'était pas encore construit, mais les précurseurs s'étaient déjà manifestés. Ensuite, avec Le Lignon de Georges Ador, Genève est devenu une référence et nous étions fiers, en Suisse, de cette réalisation. Ce n'était pas seulement le plus long bâtiment en Europe, mais aussi un ensemble conçu pour vivre dans un environnement de qualité à proximité de la ville. Il y avait tous les services nécessaires, des bus qui y arrivaient à leur terminus, des appartements abordables de qualité et un environnement naturel à couper le souffle (Graf et Marino 2012).

L'autre professeur – qui m'a suivi pour le diplôme – était Werner Max Moser, fils de Karl Moser, le premier président du Congrès International d'Architecture Moderne (CIAM). Moser était un architecte de la deuxième génération des modernistes des années 1920-1930, avec un penchant pour le design. C'était d'ailleurs un jeune adepte du Bauhaus qui faisait partie, avec Alfred Roth et d'autres Allemands, du groupe *Neues Bauen*, un groupe qui théorisait tout en construisant des lotissements modernes. L'une des plus importantes réalisations à laquelle Moser a participé, c'est la Werkbundssiedlung Neubühl de 1932, caractérisé par une densité d'habitations, mais sans compromis sur la qualité, la verdure ou les possibilités de rencontre – un *village dans la ville* dira-t-on plus tard (Marbach et Rüegg 1990).

Ces influences ont été fondamentales pour ma carrière et ma vision de la ville. Il fallait construire pour tous et toutes, sans oublier la qualité et le droit à vivre dans la ville. Sans l'étudier, mais en construisant mon propre chemin par de merveilleux sédiments de connaissance, j'ai développé mon idée de la planification de la ville : son développement pouvait sans doute être accompagné par la planification, mais on ne pouvait pas la planifier. La ville ne pouvait que renaître de ses débris et de son histoire. La ville était, à mon sens, un projet incrémental de construction et de déconstruction, toujours transformé en concomitance avec son époque et ses habitant-es changeant-es, miroir d'ailleurs aussi des disputes entre des écoles de planification et d'architecture qui prônaient la ville idéale (Oswald et Lucek 1992). Je suis passé par beaucoup d'étiquettes données à la planification et j'ai participé à

ces disputes. Ainsi, par exemple, dans les années 1960, la ville idéale était pensée pour la voiture et la mobilité en général. Depuis lors, les ingrédients de cette ville idéale se sont multipliés pour en faire un porridge, un minestrone, qu'il soit réussi ou non.

Après mes études, équipé de ces sensibilités qui étaient un mélange entre modernisme, *Neues Bauen* et penser avec les sédiments, j'ai séjourné et étudié aux Etats-Unis² avant de retourner vivre à Berne : une ville intacte que la planification voulait transformer. Imaginez, il y avait le plan, en 1970, de mettre une autoroute de quatre pistes entre le Palais fédéral, le Bärenplatz et le Waisenhausplatz (Thönen 2020). On a donc commencé à manifester dans les rues et une initiative contre ce plan a vu le jour. Dans cette mobilisation (réussie), il y avait, symboliquement, un passage historique vers la planification urbaine qui se préparait : avec ou contre la voiture dans la ville. Pour moi, ce n'était pas seulement une vision de planification et d'urbanité que je défendais, mais aussi la naissance de l'idée de transformer la ville avec ses habitant-es, de sortir des diktats technocratiques pour favoriser la participation.

Enseigner la planification urbaine

Je suis le premier de ma génération à avoir eu un poste de professeur en planification urbaine en Suisse. Mon parcours entrainait dans mes enseignements. Les expériences de la guerre et de la voiture qui détruisent la ville m'ont marqué dans la vision de la planification que je défendais. Ma ville avait besoin d'un nucléus et de liens. Elle était une forme de vie. Une rue n'était pas une rue, mais un lien dans une ville vivante. Étudier la complexité de la vie était ainsi mon point de départ central pour enseigner, mais aussi pour penser et planifier la ville. Il fallait comprendre comment vit un mélange de plantes, un mélange de poissons, un mélange de microbes. Penser la ville, c'était fantasmer sur la façon de définir la vie, pas comment définir la ville (Oswald et Baccini 1999). La nature dans la ville était d'ailleurs aussi importante que la ville elle-même, peut-être encore plus importante, car la nature

² J'étais professeur assistant à Cornell (1966-1968), à la Cooper Union de New York (1967), à l'EPF de Lausanne (1971) et à l'ETH de Zurich (1972-1977), avant de devenir professeur ordinaire d'architecture et de conception en 1978.

apportait une certaine précaution de la vie sans laquelle une ville ne pouvait pas exister – la ville était un *habitat*.

Pour moi, ce mot désignait la vie qui donne aux villes les conditions pour exister. L'eau par exemple était fondamentale pour habiter la ville. Si l'on construisait Berne sur une péninsule, il fallait penser à comment faire arriver l'eau dans cet endroit avant de la construire. On devait acheminer de l'eau sur vingt kilomètres pour rendre la ville habitable. C'était donc une décision de construire une ville, de planifier le ruisseau en le liant à une source qui devenait un ruisseau de ville qui se transformait en aqueduc. Et puis, c'était au tour des forêts d'être rodées, pour que des ouvertures puissent naître et produire une ville vivante et riche, reliée à son entourage et à d'autres villes (Oswald *et al.* 2003).

Ce qu'on apprenait par ce type de lecture de la ville, c'est que les images et les éléments du modernisme ne suffisent pas pour créer de la vie, que les transports, une forme d'habitation ou des matériaux ne sauraient créer un environnement vivable. Il fallait lire la ville dans sa complexité, ses échelles, ses relations spatiales, économiques et culturelles entre les personnes, les quartiers, les communes, les autres villes, les régions – et il fallait mobiliser les ressources qu'elle contenait par l'attention envers ses habitant·es, acteur·trices de sa transformation. J'enseignais donc à vivre dans une ville avec ces liens, l'habitat et la nature comme fondement de la planification d'une ville pour tous et toutes. Ce n'était pas anodin de penser ainsi, parce que derrière ce modèle de participation se cachait un projet de continuelle démocratisation de la ville de demain, en quête de libération de « ses ennemis » (Popper 1945), à la recherche d'une construction et d'une transformations par le bas, sensible à ces différences qui sont les plus fragiles.

Urbaniser par le bas

Mes activités actuelles en Éthiopie me permettraient sans doute de planifier une ville sans penser à sa complexité, mais cet effort ne servirait à rien pour ses habitant·es. Je dois d'abord leur donner des conditions de vie. Je suis en train de documenter cette expérience éthiopienne que j'appelle, avec mes collègues, une urbanisation par le bas – une *Grassroots Urbanization*. L'hypothèse est la suivante : si l'habitat est construit avec les habitant·es et s'il y a les conditions qui le rendent vivable, cet habitat est investi par l'intelligence collective de qui le vit et le transforme. L'appropriation ou le senti-

ment de copropriété d'un bien commun est du coup la clé de la survie de la vie. La ville ne peut pas être pensée comme un lieu de propriétaires privés et investisseur-es immobilier-ères qui la rendent exclusive et banale. Elle doit être un lieu qui appartient à qui l'investit et lui donne du sens – et ce n'est pas le rentier immobilier qui en est capable, mais les personnes à la base des dynamiques de transformation, avec les positions différentes qui les caractérisent, les conflits qui en naissent et qui sont la base de la créativité issue de confrontations. La ville doit se construire à travers ces conflits générateurs d'innovation. Elle doit donc être pensée et planifiée par une approche radicalement démocratique et participative, favorisant la délibération par l'argumentation plutôt que la décision majoritaire où le plus fort a des bonnes chances de s'imposer.

J'ai expérimenté dans les années 1970 cette idée de la participation dans la création d'un habitat. J'étais l'un des premiers à tenter des formes de collaboration dans la réalisation d'un habitat. Je pense à la *Wohnsiedlung* « *Bleiche* » à Berne (Guggenheim et Oswald 1984), construite entre 1978-1981, à la *Mustersiedlung Scheuering* à Deggendorf (1988-1990), aux *Wohnhöfe Drosselweg* à Wohlen (1992-1994) ou encore à la Siedlung « Prosper III », réalisée dans le cadre de l'IBA Emscher Park à Bottrop (1993-1995). Toutes ces réalisations sont basées sur l'idée que quiconque vive la ville en est aussi l'auteur-e. Mais comment gérer les différences et les conflits dans ce processus, ces facteurs de créativité ? Dans mes projets, les habitant-es qui vivent ou vivront dans une collectivité, sur un territoire défini, ont une *responsabilité* ; ils et elles en sont aussi les constructeur-trices. Cette responsabilité fait de la participation une réalité et non un leurre (Oswald 1982). L'écoute crée de la confiance entre qui intervient et guide la planification et qui investira le territoire. Mais c'est la responsabilisation et la participation qui permettront à cette collectivité vivant sur un territoire précis de se l'approprier et de le transformer. Ce n'est pas une mission, je suis trop pragmatique pour m'en attribuer une, mais une expérience. Une expérience qui, d'ailleurs, démontre l'incroyable suprématie du modèle des coopératives ou de la gestion par des acteur-trices étatiques ou paraétatiques du territoire sur la vision restreinte et souvent méprisante de la ville des différences que préconisent les investisseur-es privé-es.

Les différences et la transformation créative de la ville

Ces collectivités sont faites de différences. La différence, c'est la critique, la révolution, mais aussi l'innovation. La participation permet de réaliser l'innovation si l'on partage la responsabilité. C'est aussi l'histoire de mon intervention à Berne qui le montre bien. Dans l'après-guerre, jusqu'aux années 1970, il y avait deux approches de la construction de la ville. Le *Tscharnergut*, un grand lotissement construit entre 1958 et 1965, composé de maisons mitoyennes, d'immeubles collectifs, de tours ponctuelles et de barres d'immeuble, était emblématique de l'une d'entre elles. C'était le plus grand projet de construction de logements en Suisse à la fin des années 1950. Ce sont, dans l'ensemble, des préfabriqués à grande échelle. L'autre type d'approche, c'était la *Siedlung Halen* réalisé par l'Atelier 5 – des jeunes architectes inspirés par Le Corbusier. Ce sont autour de quatre-vingts unités unifamiliales construit sur un modèle de Le Corbusier. On peut aimer ou non ces deux approches, mais ce qui m'a personnellement perturbé était le fait qu'on voulait y voir le modèle des Zaehringen, certes modernisé. Moi, je ne voyais que le modèle *Roq et Rob* de Le Corbusier. Cependant, je voulais développer une troisième voie.

Je me suis donc mis à effectuer des recherches sur le modèle des Zaehringen qui embrasse une certaine idée de la ville des différences. Jeune architecte, je voulais innover et faire autrement. Ainsi, le paradigme que j'ai créé partait d'une situation précise, un terrain construit avec une architecture qui est à l'extérieur plus ou moins uniforme, mais qui à l'intérieur laisse toute la liberté aux habitant-es. J'ai eu la chance de pouvoir m'exprimer sans contraintes, grâce aussi au fait que l'un de mes meilleurs amis était devenu, à ce moment-là, le directeur de l'Office du Logement ici à Berne. La référence historique – le sédiment – que j'avais étudiée avec l'historien de l'architecture Paul Hofer (Hofer 1951 ; Hofer 1964) se présentait d'abord comme un ensemble de mesures, de règles, une construction en ligne. La référence de base était les deux mètres vingt de distance, de hauteur, d'espace – comme à Amsterdam ou encore à Manilla. À partir de ces deux mètres vingt, il était possible de faire évoluer une façade allant vers la route et une façade allant à l'intérieur. C'est la même idée que j'ai aussi pour mon projet en Éthiopie, commençant par une maison de villageois.

À Berne, ces maisons pouvaient contenir tous les animaux, les oiseaux, les chiens, les poissons et même les vaches. Quand on sortait de la maison

vers la rue, on était déjà en ville. Plus tard, les corporations ont repris dans la même logique ces maisons et c'est ainsi que sont nés les quartiers organisés selon les associations et les corporations. C'est une belle idée, je trouve, de pouvoir utiliser la division du travail pour faire de la ville en s'orientant vers une spécialisation sociale. Il n'y avait pas d'électricité, ni de tourisme, mais ces quartiers sont issus d'un héritage, non pas sur la base de la machine, non pas sur la base du taylorisme, mais sur la base des relations entre des personnes et ils ont bénéficié d'une incroyable stabilité jusqu'à nos jours. Encore aujourd'hui, on voit les fontaines qui sont à la croisée des rues pour fournir de l'eau. C'est le passé, bien sûr. Avec l'avènement de l'électricité autour de 1880, ces logiques ont été détruites. Pourtant, les rues sont toujours les mêmes, aussi pour faire passer les câbles permettant la digitalisation. Ce que montre la ville de Zaehringen – si différente de la ville grecque ou romaine basées sur le quadrillage –, c'est la créativité. Cette créativité s'exprime à travers l'appropriation, de génération en génération, d'un espace formaté dans les grandes lignes, mais largement ouverte à la transformation et à la créativité des personnes – porteuses des différences – qui se succèdent dans l'histoire d'un territoire donné.

Références bibliographiques

- Graf, Franz et Giulia Marino (2012). *La cité du Lignon, 1963-1971. Etude architecturale et stratégies d'intervention*. Gollion : Infolio.
- Guggenheim, Thomas C. et Franz Oswald (1984). *Die Wohnsiedlung « Bleiche » in Worb : Beispiel einer Mitwirkung der Bewohner bei der Gestaltung ihrer Siedlung und ihrer Wohnungen*. Bern : Bundesamt für Wohnungswesen.
- Hofer, Paul (1951). *Bern : Die Stadt als Monument*. Bern : Benteli.
- Hofer, Paul (1964). *Die Zähringerstädte. Dokumente zum Städtebau des Hochmittelalters aus 15 Städten Süddeutschlands und der Schweiz*. Thun.
- Marbach, Ueli et Arthur Rüegg (1990). *Werkbundsiedlung Neubühl in Zürich-Wollishofen, 1928-1932. Ihre Entstehung und Erneuerung*. Zürich ETH-Hönggerberg : gta-Verlag, Institut für Geschichte und Theorie der Architektur.
- Marchand, Bruno (2002). Les lignes du territoire : autoroutes et aménagement du territoire : projets de Paul Waltenspühl de la fin des années cinquante. *Matières* 5(102).
- Oswald, Franz (1982). Vielfältig und veränderbar : Wohnquartier Bleiche, Worb (Bern). *Werk, Bauen + Wohnen* 69(4) : 24-31.
- Oswald, Franz et Peter Baccini (1999). Stadtgestaltung : Architektur und Metabolismus. *disP – The Planning Review* 35(139) : 30-38.

- Oswald, Franz, Peter Baccini et Mark Michaeli (2003). *Netzstadt. Einführung in das Stadtentwerfen*. Basel ; Boston ; Berlin : Birkhäuser.
- Oswald, Franz et Stephan Lucek (1992). *Stadt- und Wohnquartier – Utopien und Realitäten. Dokumentation*. Zürich : Architekturabteilung ETH Zürich.
- Popper, Karl R. (1945). *The open society and its enemies*. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Thönen, Simon (2020). Wendepunkt in der Verkehrspolitik: Vierspurige Autostrasse vor dem Bundeshaus? Nein! *Tages-Anzeiger* 16.09.2020.

Introduction

Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Olivier Waeber

Penser et planifier la ville des différences est une tâche qui s'appuie nécessairement sur de multiples expertises et disciplines, mais qui en même temps se doit d'analyser les logiques symboliques qui structurent la perception de la ville. Donc, bien avant toute intervention sur la ville qui se veuille efficace, il faudrait suivre les traces, même symboliques, qui dénotent les pratiques, les rapports de pouvoir, les transformations et les équilibres urbains. Il s'agit d'un exercice incontournable pour appréhender la ville.

C'est exactement le parcours proposé par Isabella Pezzini qui, par le biais de la sémiotique, nous introduit aux différences dans la ville. Dans le cadre linguistique, par exemple, la différence est un paradoxe qui est aussi un point de force, car d'un côté les différences séparent, marquant des marges, provoquant des discriminations ou du moins des désaccords, mais, d'un autre côté, cela active un mécanisme de neutralisation, pour le dire avec Roland Barthes, qui va en direction d'un dépassement des conflits et qui assure la richesse linguistique. L'on retrouve cette même dynamique dans la ville, là où surgissent les tensions entre les formes opprimées et différentes, des formes qui pourtant produisent une hybridation, générant ainsi la vie, la production et la reproduction de la ville. À travers une relecture des propositions de Youri Lotman, dans leur référence spécifique à la réalité urbaine, Isabella Pezzini questionne leur possibilité de contribuer à la clarification des termes en discussion, d'engendrer des idées pour la recherche actuelle et future, ceci en se concentrant en particulier sur l'idée de « traduction » et de ses déclinaisons possibles. Son témoignage de cette floraison de différences et des choix faits à leur sujet parvient souvent à laisser des traces qui fixent sur des supports visibles et lisibles les vécus et les affirmations, émotionnelles ou idéologiques, de la ville à travers une exposition signalétique et cartographique.

C'est cette pratique qui marque des appropriations multiples délimitant tant l'intérieur que l'extérieur d'une territorialité par un ensemble d'interventions dans le champ de la sémiosphère spatialisée, comme l'analyse Frédéric Giraut dans un cas récent, en Ukraine, où la signalétique des villes est modifiée pour piéger l'ennemi russe. À l'opposé de cette exacerbation des différences par la signalisation, la ville peut montrer aussi une homogénéisation qui sous-entend un effacement des différences et, par conséquent, la

favorisation de l'exclusion de certaines catégories d'habitant·es fragilisés. La perspective de genre, élargie par celle plus inclusive de l'intersectionnalité, est choisie par Marylène Lieber comme élément paradigmatique pour enquêter sur la place qu'occupent les différences, à savoir non seulement les femmes, mais toute personne minorisée et fragilisée, dans une ville qui se veut égalitaire. Elle se penche également sur les mesures et les actions possibles, en prenant la ville de Genève comme cas d'étude, tant en termes d'accès et d'appropriation des espaces publics, que des formes de normalisation des pratiques.

L'idée explicitée du « droit à la ville » se décline aussi par la forme pragmatique « est-il possible de concevoir un lieu urbain pour tous et toutes ? ». Les tentatives en ce sens sont multiples et peuvent parvenir à des solutions contre-intuitives. Comme Francesco Della Casa le montre dans sa contribution, reconstruction historique des interventions à l'appui, les abords de la gare Cornavin à Genève sont un exemple de la manière dont une idée de planification ouverte à tout genre d'usager·ères a mis en place un aménagement inédit, mais simple et efficace, créant un effet de surprise, qui alerte les usager·ères en les privant de tout sentiment de sécurité et en obligeant tout un chacun à porter attention à autrui.

Certes, le succès de toute initiative de planification repose sur un ensemble de variables qui prenne en compte aussi bien l'ampleur que la complexité du projet. En se situant dans la perspective du paysage, qui du point de vue théorique est déjà le résultat de nombre des différences consécutives et, en l'exerçant dans un territoire stimulant et complexe tel que la ville de Vernier, que l'on peut sans hésitation considérer comme partie de la conurbation de Genève, Franco Zagari déploie les différences de ce paysage non seulement par une image synchronique, qu'on pourrait soupçonner statique, mais il s'ingénie aussi à nous remettre un dessin diachronique moins orienté sur le passé que sur les possibilités dynamiques imaginables pour le futur, combinant à la fois l'habitat, la nature et l'humain.

Un point focal d'observation de cette dynamique est le quartier. La contribution d'Eveline Althaus s'inscrit dans une approche récente de ce concept par le prisme des différences, qui dépasse l'idée classique d'une entité socio-spatiale locale associée aux idées normatives de solidarité, de communauté et d'aide mutuelle, pour adopter une vision plus lestée dans laquelle coexistent des configurations sociales et des réalités individuelles qui se superposent en un lieu. Cette prise en compte des différences dépasse l'idée d'un quartier à l'identité unique et homogène pour reconnaître le caractère

changeant, hybride et fluide des identités et des appartenances de groupe. Cela aboutit à la valorisation d'une approche légère des différences perçues (*light-hearted*), soulignant le caractère ambivalent de la reconnaissance des différences qui, pour éviter de les renforcer ou de les essentialiser, doit également reconnaître le partage de similarités ou d'intérêts communs pour rapprocher les différences.

Décliner la planification d'une ville sur les différences impose de prendre en charge différentes catégories d'espace : celui public, celui semi-privé et, dans une certaine mesure, aussi privé. Cela implique, à côté de l'aménagement des lieux, la prise en charge des mouvements qui unissent ces lieux, à savoir les déplacements des personnes. Vincent Kaufmann se penche sur la mobilité. Pendant longtemps, celle-ci n'a pas été envisagée dans la perspective des différences, privilégiant d'autres aspects, comme les budgets-temps de transport de la vie quotidienne ou l'évolution du nombre de kilomètres parcourus. Selon lui, il est pourtant souhaitable de sortir de cette vision et de penser la mobilité dans sa diversité. Cela permettrait de favoriser la capacité d'intervention, consentant des mobilités inclusives et durables dans la vie quotidienne par rapport à la croissance exponentielle de consommation énergétique.

Il faut néanmoins considérer que toute intervention dans le cadre du planning ne peut plus s'appliquer, encore moins réussir, sans tenir compte des vécus de ses destinataires, de leurs motivations et de leur sentiment d'appartenance. C'est justement sur la manière dont les gens ressentent les lieux, interagissent avec eux ou souhaitent qu'ils soient façonnés que Michal Switalski et Adrienne Gret-Regamey ont mené une recherche. Il et elle ont voulu savoir comment une meilleure compréhension des interactions entre les personnes et les lieux peut constituer un fondement pour aborder les différences dans la relation entre ces personnes et ces lieux, afin de façonner des environnements urbains justes et équitables, à l'instar de trois dimensions des lieux : leur emplacement physique et les objets qu'ils contiennent (forme), les activités qui peuvent y être exercées (fonction) et l'interprétation, associée aux sentiments (image), que les sujets concernés ont de ces lieux.

La prise en compte des indications des usager·ères de la ville est sans doute importante, toutefois elle ne suffit pas à elle seule à assurer une planification orientée par les différences. Si, comme l'explicite Laurent Matthey, on se pose la question non seulement de la planification, mais surtout celle de la réalisation d'une ville attentive aux différences, cela relève aussi de la posture professionnelle des urbanistes. Leur aspiration se doit – et se veut –

de réaliser une ville appropriée aux besoins de toutes et de tous, tout en les encadrant dans les modèles et les paradigmes de la discipline. C'est en raison de la tension entre ces instances que des biais cognitifs apparaissent, des biais nuisibles à la perception des différences. Or, cette limitation du champ peut être dépassée par l'extension du pouvoir représentatif à donner aux porte-paroles requis par le projet.

Pour pousser encore plus loin la question du pouvoir des différences lors de la planification de la ville, on peut bien s'interroger sur la revendication de ces différences et sur sa portée politique. À cet égard, Luca Pattaroni interroge la dimension fondamentalement politique des différences qui consistent tout d'abord dans leur compréhension, non pas comme des états statiques, mais bien plus comme des processus de différenciation des formes de présence au monde. De la possibilité de différer découle ainsi une double question politique : d'un côté celle de la possibilité pratique de déployer dans le temps et l'espace diverses formes de vie (tant individuelle que collective) ; d'un autre côté, celle de la possibilité de la reconnaissance publique de ces formes.

Pour autant, il n'est pas inapproprié de s'interroger, comme nous le faisons dans ce livre, sur les caractéristiques du concept de différence, sur les multiples approches que les théories de planification privilégient, leur légitimité politique et les ouvertures futures. La planification urbaine orientée par les différences n'est alors que le cadre général du débat, dont le point de départ est une réflexion théorique sur la différence. À partir de ce point se décline l'exercice d'une méta-compréhension des différences qui rebondit sur la planification et interroge les formes d'une prétendue légitimité politique.



Penser et planifier la ville des différences

Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Olivier Waeber

Les villes concentrent les différences quant aux caractéristiques des personnes, aux dynamiques sociales, mais aussi quant aux lieux et aux rythmes des jours. Il n'est pas surprenant de voir ces différences concentrées dans les villes, car ce sont des éléments distinctifs des lieux innovants (Weber 1921). La tendance lourde est à la différenciation et à la complexité croissante (von Beyme 1992), aux identités complexes singulières plutôt qu'aux identités de groupes homogènes plus vastes, et à l'accent mis sur l'hétérogénéité des personnes vivant sur les mêmes territoires, en particulier les territoires urbains (Tasan-Kok *et al.* 2014). Or, l'individualisation, la construction de communautés anarchiques, la mobilité et la mondialisation sont autant de dynamiques liées aux villes qui remettent en question le mode traditionnel de gestion des espaces collectifs (Sassen 2002).

Il existe plusieurs *loci* où l'on peut examiner la manière dont cette complexité peut être gérée. L'un d'entre eux est l'organisation des espaces urbains et de la mobilité urbaine. Il existe également différentes manières d'étudier la façon dont les villes font face aux défis contemporains. L'une d'entre elles consiste à prendre en considération la manière dont les différences incarnées dans les sociétés contemporaines sont façonnées et encadrées dans les contextes urbains contemporains. La différenciation croissante dans les sociétés modernes est plus prononcée dans les villes, en particulier dans les zones urbaines où la population est particulièrement mobile (Viry et Kaufmann 2015), car les villes attirent des personnes avec des origines, des pratiques religieuses, des statuts socio-économiques et des pratiques quotidiennes diversifiées (Cattacin 2009). Par conséquent, les villes contemporaines et leur gouvernance sont mises au défi de répondre à cette hétérogénéité et à ces changements démographiques. Bien que les politiques concernant, par exemple, la sécurité sociale ou les besoins en matière de santé soient généralement élaborées au niveau national, les villes offrent un contexte spécifique pour l'étude des pratiques territorialisées, car elles sont confrontées à des modes de vie très diversifiés et sont donc particulièrement concernées par la question de l'inclusion des différences. C'est également dans les zones urbaines que l'on trouve une mobilisation concentrée de ressources distinc-

tives et d'infrastructures innovantes et spécialisées mises en œuvre au niveau local et soutenues par la participation de toutes sortes d'acteur·trices afin de mieux répondre aux besoins d'une population différenciée (Cattacin et Zimmer 2016).

L'idée de la différence nous sert de concept directeur pour analyser la manière selon laquelle l'espace urbain est bâti et continue à se transformer. Dans cette perspective, si les fondements de la différence représentent un socle épistémologique transversal qui n'est donc d'aucune manière une prérogative exclusive de l'étude de l'urbain, ce dernier est pourtant un espace – physique et conceptuel – où l'existence des différences doit absolument être prise en compte. La manière dont le concept entre en jeu dans la gestion de l'espace urbain peut se configurer dans des perspectives différentes, qui toutes sollicitent des questions que nous souhaitons éclairer dans cette introduction du livre.

Les différences créent des différences

La différence en tant que concept comprend deux champs d'investigation : les *différences de conditions de vie*, concernant les niveaux et les statuts individuels, les moyens de subsistance et les modes de vie, ainsi que les différences dans l'utilisation spatio-temporelle d'un lieu ou de la ville (Lefebvre 1992) et les *différences structurelles* qui ciblent des dynamiques politiques. L'association de ces deux approches, descriptive et structurelle, permet de comprendre les différences sur le plan empirique et conceptuel.

Une phénoménologie des différences

La compréhension des différences, telles qu'elles sont observables dans les modes de vie et l'utilisation spatio-temporelle, découle directement de l'épistémologie de la différence. Sur ce point, l'analyse de Gregory Bateson combine ces champs indissociables et peut être considérée comme un point de départ dans la définition du concept de différences. Bateson soutient que tout élément, en prenant comme exemple le morceau de craie (un exemple déjà utilisé par Kant), présente un nombre infini de différences, à la fois par rapport à l'extérieur : la craie et l'univers, la craie et la lune, la craie et le soleil et ainsi de suite. De même par rapport à son propre intérieur : toute descrip-

tion de la craie est toujours une sélection de ses différences et cette différence produit de l'information (Bateson 1972). De manière réciproque, nous ne pouvons avoir d'information, de représentation d'un phénomène qu'à travers ses différences, internes et externes. La chose-en-soi, la *Ding an sich* kantienne, reste inconnue, nous pouvons la représenter comme un ensemble de différences qui sont autant d'informations sur lesquelles nous produisons de la connaissance (Kant 1956 [1787]).

De quoi dépend ce choix, cette sélection ? Non pas de caractéristiques objectives, mais de réactions perceptives, de constructions cognitives, sociales et culturelles au sens large. Ce sont des sélections que nous faisons tout-es, parce que nous sommes inséré-es dans des contextes où il existe des schémas de référence, des hiérarchies de valeurs qui sont collectifs et publiquement ratifiés. En d'autres termes, la différence n'est pas seulement une nécessité et une caractéristique perceptive, mais aussi une pratique sociale et culturelle, en aucun cas une qualité des objets, des éléments.

Georg Simmel décrit cette logique du concept de différence dans sa *Philosophie der Landschaft* (philosophie du paysage) où le paysage est décrit comme une forme qui émerge de l'indistinction de la nature par la différence d'un avant et d'un après différents situés dans l'espace (Simmel 1913). Cette différence n'est pas intrinsèque, n'appartient pas à l'objet nature, mais elle est créée par l'intervention humaine. D'une part, il s'agit d'une activité objective liée à la visualisation, d'autre part, il s'agit d'une activité subjective qui dépend des états d'âme de l'observateur, de la *Stimmung*. En réfléchissant, en termes contemporains, à ce que Simmel décrit, nous nous situons d'une certaine manière dans une perspective phénoménologique des différences – très puissante pour comprendre les manifestations concrètes de la différence et leurs implications perceptives et émotionnelles. Pourtant, cette posture néglige un autre aspect, plus structurel, du concept qu'il se doit d'intégrer.

La structuration de la différence

En effet, de manière paradigmatique, nous pouvons introduire cet élément politique – ou structurant – par le travail de Frantz Fanon. Dans un contexte tout autre, différent par rapport au point précédent, mais avec la même efficacité, Fanon décrit la construction de cette différence comme un stigmaté. Dans *Peau noire, masques blancs*, la conscience de sa propre différence – le fait que Franz Fanon lui-même soit un homme noir – ne se constitue que

lorsqu'elle est formalisée par le langage de l'homme blanc qui le stigmatise (« Tiens, un nègre ! »), ce qu'il appelle l'épidermisation (Fanon 1952). C'est la même expérience de la différence qui est vécue par l'artiste Kara Walker, « devenue noire » lorsqu'elle a quitté sa Californie natale pour s'installer dans l'État de Géorgie (Raymond et Hooper 2007).

L'agentivité

La complémentarité de la dimension phénoménologique avec celle structurante montre jusqu'à quel point la différence est un concept complexe. Il s'agit d'un processus de sélection et de construction perceptive pour faire l'expérience du monde, qui n'est pas seulement physique, mais aussi émotionnelle ; également, il s'agit d'une pratique sociale et culturelle qui est produite à différents niveaux et avec des effets divers : valorisation, reconnaissance de la singularité, de l'individualité ou stigmatisation. Elle peut être appréciée et valorisée, se montrer élitiste ou faire l'objet d'un processus entropique radical, comme la suppression, la négation, la normalisation, voire la colonisation. Dans le cadre plus précis des études de genre, le concept d'intersectionnalité (Crenshaw 1991) est apparu il y a plus de trente ans pour placer ce problème structurel au centre de l'analyse. Ce concept relie analytiquement le genre à d'autres catégories de division sociale qui se chevauchent (Lazaridis 2000) et qui donnent naissance à de nouvelles formes d'oppression fondées sur l'identité dans une matrice de domination (Hill Collins 1986). Ainsi conçue, l'intersectionnalité comme concept permet d'identifier d'autres formes d'oppression et d'injustice (Ehrenreich 2002 : 272). À cet égard, Nira Yuval-Davis (2007) parle de citoyenneté à plusieurs niveaux, afin de situer la citoyenneté dans un contexte plus large d'appartenance qui « englobe les citoyennetés, les identités et les émotions qui y sont attachées ». Selon cette conception, la citoyenneté devient une

catégorie incarnée, impliquant des personnes concrètes qui se situent différemment en termes de genre, de classe, d'ethnicité, de sexualité, de capacité, d'état dans le cycle de vie, etc. (Yuval-Davis 2007 : 561)

Cette argumentation a le mérite de focaliser sur l'agentivité, de souligner que les différences produisent des différences dans notre façon de lire et de voir le monde, mais aussi dans notre façon de le structurer. Si les différences sont effacées par des processus d'homogénéisation ou par l'oppression, les sys-

tèmes s'effondreraient, car ils n'ont survécu que par l'existence des différences et la créativité qu'elles produisent. Pour reprendre les arguments de Henri Bergson dans *L'évolution créatrice* sur la deuxième loi de la thermodynamique, nous devons à l'instabilité la richesse et la variété des changements qui s'opèrent dans le système solaire, une richesse que l'entropie, la perte d'énergie, de mouvement dégrade (Bergson 1941 [1907] : 244). La planification et la conception de réalités urbaines confrontées à des différences tentent de prendre en compte ces dimensions phénoménologiques, subjectives et sociales, mais aussi les dimensions structurelles, liées au pouvoir et à la culture.

Planifier et concevoir des villes de la différence

Dans les études urbaines et notamment dans la planification, les dynamiques d'inclusion et d'exclusion sont devenues un sujet central au cours du XX^e siècle. Ces questions sociales adressées dans la sphère de l'urbanisme mènent à observer la ville et la société à travers le prisme de la différence, laquelle comme nouveau cadre conceptuel a été proposée par Ruth Fincher et Jane M. Jacobs dans leur ouvrage classique *Cities of Difference* (1998) qui traite de l'enchevêtrement complexe entre l'identité, le pouvoir et le lieu. Leur vision de la différence urbaine montre un changement paradigmatique à l'égard des recherches de politiques souvent établies sur une compréhension restrictive de l'identité en tant que catégorisation fixe et préétablie, en direction d'une notion d'identité socialement construite, discursivement constituée, positionnée de manière multiple et variable (Fincher et Jacobs 1998 : 4). En particulier, la recherche de l'individualité et de la différence personnelle explicite qui ont caractérisé nos sociétés depuis la Renaissance (Martuccelli 2010), combinées à une mobilité plus facile et donc plus étendue, ont conduit à des histoires et à des modes de vie et d'appartenance complexes. Cette complexité croissante s'est traduite par une multiplication de liens qui se chevauchent (Amselle 2000 ; Walzer 1995) et des différences entre les individus qui ne peuvent être prises en compte par une perspective égalitaire.

Si l'on considère simplement que la ville des différences se caractérise par le fait qu'aucune caractéristique individuelle ne prévaut sur les autres (Bridge 2005), comment les villes peuvent-elles faire face à la pluralité croissante des conditions sociales et des modes de vie, à leurs expressions spa-

tio-temporelles dans la grande variété des rythmes urbains? En d'autres termes, comment planifier des villes de la différence?

La question de l'inclusion des différences dans la théorie et la pratique de l'urbanisme a été abordée depuis la fin des années 1990, développant des principes pour créer une ville pour tous·tes, comme dans l'ouvrage de référence de Jo Beall (1997) ou, plus spécifiquement, vers la coexistence des différences, comme dans l'ouvrage de Leonie Sandercock (1998). Ces recherches en études urbaines portent néanmoins sur diverses conceptions des différences dans la planification urbaine que nous essayons de présenter ici, tout en gardant à l'esprit que la gestion des villes est un processus politique qui doit être analysé en tenant compte des relations de pouvoir et des idéologies que sous-tendent les pratiques de planification (Parker 2010). Dans l'exigence de montrer non seulement l'ampleur des conceptions de la planification urbaine des différences et leurs modèles urbains connexes, mais aussi pour documenter leur évolution politique vers des formes de gouvernance plus horizontales et ascendantes, nous nous sommes focalisés sur quatre orientations. Tout d'abord, le projet urbain inclusif visant à éviter l'exclusion sera brièvement discuté, ce qui conduit à une deuxième approche, plus culturelle, de la planification à l'avantage de la différence. Troisièmement, un point de vue plus radical transforme cette valorisation de la différence en une planification collaborative visant une coexistence pacifique dans un espace partagé, conduisant enfin à la conceptualisation d'une planification insurgée pour la pleine reconnaissance de la différence par la société politique.

Toutes ces approches ont comme point commun la nécessité de la reconnaissance des différences en les mettant au centre de la planification, toutes montrent également des faiblesses analytiques. Le panorama proposé ici – loin de vouloir aboutir à un jugement, voire une évaluation – entend au contraire démontrer la richesse, encore une fois, des perspectives différentes dans le but d'élargir le débat pour avancer dans la constitution d'une ville pour tous·tes.

Planifier la ville inclusive pour éviter l'exclusion

L'urbanisme est, par une partie importante des études, envisagé sous l'angle des différences, en focalisant sur l'exclusion, la marginalisation et la discrimination des personnes vivant leur différence en tant que facteur de discrimi-

nation dans la vie quotidienne, comme les handicaps, l'origine et le genre – celles-ci étant toutes des catégories socialement construites. Cette approche s'est développée en relation avec diverses critiques, depuis les études antiracistes et postcoloniales jusqu'aux féministes qui ont pointé les discriminations fondées sur le genre, en passant par les études sur le handicap. Au sens large, les pratiques de planification axées sur l'inclusion se soucient de relever les défis d'un accès égal à la vie économique, sociale, politique, culturelle et développer ainsi une approche de planification urbaine inclusive sur le chemin vers une ville pour tout-es (Beall 1997). Cependant, ces approches tendent à comprendre la différence comme une vulnérabilité ou une déficience (Sutterlüty *et al.* 2002) et à la considérer comme un problème à résoudre, confinant la force innovatrice de ce regard sur l'autre dans une planification sans imagination (Wood et Landry 2008). Le cadre de cette forme inclusive de ville, connue aussi comme ville inclusive, a été développé dans le contexte du programme Habitat II des Nations Unies et diffusé simultanément dans les sphères professionnelles et scientifiques (Beall 1997 ; van der Wusten 2016).

Cette approche de l'inclusivité dans le milieu de la planification se montre par contre faible du point de vue de la conceptualisation, étant plus proche d'un outil de gestion de projet, dans le contexte du New Public Management, que d'un véritable projet social (Clément et Valegeas 2017 : 16). Proche de cette approche centrée sur l'inclusion, mais en même temps équipée d'une réflexion conceptuelle plus solide, la notion de design inclusif s'affirme dans le champ des *disability studies*, remettant en cause le modèle « *one size fits all* » et la normalisation de l'espace. Conçu comme une critique, le design inclusif est :

[...] un mouvement social fondé sur la compréhension du fait que la conception de la vie quotidienne, comprenant tous les produits et services que les gens consomment, est inattentive à la complexité corporelle et rarement sensibilisée aux différentes formes de déficience physique et cognitive. (Imrie et Luck 2014 : 1315)

Ancrée sur l'expérience vécue, cette approche valorise explicitement la différence et adopte une position anti-capacitiste, en contrastant par exemple la dévalorisation des personnes handicapées dans leur force de travail dans le contexte de l'économie capitaliste (Gleeson 2002). Il en va de même pour une critique radicale adressée à toute approche de planification qui se concentre strictement sur les dynamiques d'exclusion et d'inclusion, telles que la conception inclusive ou la ville inclusive, en raison de leur caractère

consensuel évitant l'entrée dans le processus politique et, par conséquent, cachant les logiques de domination dans la ville (Clément et Valegeas 2017), ainsi que d'autres formes d'oppression¹.

Planifier la ville multiculturelle pour tirer parti de la différence

Une position contrastante est manifestée par la planification qui valorise la différence comme un atout et une opportunité pour le dynamisme et l'économie des villes. Dans ce cas-là, la différence considérée dans sa dimension culturelle, exprimée par un pluralisme de modes de vie, devient l'élément idéal d'une planification orientée vers l'innovation et la créativité. Comme Charles Landry et Phil Wood – les représentants majeurs de la ville créative – l'ont mis en avant par leur vision de l'aménagement dans leur ouvrage *The Intercultural City* (2008), cette approche vise à encourager l'interaction et le dialogue à travers les différences, les cultures et les conflits (Gamba *et al.* 2023). Ainsi, la créativité et l'innovation peuvent émerger comme ressources déclenchées par le pouvoir créatif de l'hétérogénéité et de la dissonance et, de la même manière, l'impulsion positive vers l'échange interculturel se révèle un élément puissant en mesure de produire une fertilisation croisée qui constitue un *humus* favorable pour faire proliférer l'innovation. Mais pour que cette prolifération se réalise, il est nécessaire que le récit acquis et diffusé de la différence change radicalement. Sinon, cette vision de la différence risque de demeurer une déclaration de principe, à défaut de se traduire dans les pratiques professionnelles, notamment des urbanistes. Landry et Wood proposent en ce sens de développer une alphabétisation et une compétence culturelle. Il s'agit là d'indications sans doute importantes, toutefois un peu floues. Leur position n'est par ailleurs pas isolée, proche par exemple de celle de Richard Florida (2002) qui considère les différences comme une ressource économique, puisque leur rôle est fondamental dans la promotion de l'innovation et de la compétitivité des villes – une opinion qui s'est largement répandue dans les sphères scientifiques et politiques dans un contexte marqué par la crise économique de 2009.

¹ Le terme d'oppression, tel qu'il a été théorisé par Iris Marion Young, englobe une famille de conditions et de concepts divisés en « cinq catégories : exploitation, marginalisation, impuissance, impérialisme culturel et violence » (Young 1990 : 40).

Néanmoins, au-delà du fait que ces auteur-es se concentrent principalement sur l'ethnicité et la culture en tant que catégories de différenciation, les doutes majeurs par rapport à cette approche se situent au niveau de la forte concurrence qu'elle soulèverait au sein des villes quant à l'attraction de ces « élites créatives » et de la conception réduite et superficielle de la diversité (Zukin 2016). Pour certains critiques plus radicaux, cette position portant sur la différence culturelle s'inscrit dans un cosmopolitisme néolibéral assorti d'une marchandisation spectaculaire de la différence (Goonewardena et Kipfer 2005).

Planification collaborative pour coexister dans un espace partagé

Une version élargie d'analyse de l'inclusion des différences dans la planification prend en compte la dynamique intersectionnelle en s'ouvrant à la complexité générée par les différences portées par une pluralité de cultures et de modes de vie. C'est la considération de ces axes multiples de différence qui permet de reconnaître l'oppression et l'exclusion au sein de plusieurs combinaisons et superpositions. Ce constat sollicite une planification inclusive établie sur une approche collaborative en mesure de gérer la coexistence d'identités différentes dans un espace partagé (Healey 1997). Il s'agit du même constat qui reconnaît la nécessité d'un droit aux différences se combinant avec l'idée d'une planification interculturelle et inclusive fondée sur une éthique du dialogue et du respect des différences, conçues dans leurs intersections et leur multiplicité (Sandercock 2000a). Dans un contexte de différences profondes (*deep difference*), il revient alors aux planificateur-trices d'orienter leur pratique en reconnaissant que :

Toute action représente une imposition d'un groupe à un autre, car les groupes (y compris l'État) opèrent dans le cadre de rationalités différentes et souvent contradictoires. (Watson 2006 : 42)

Il s'agit également de considérer que les conflits basés sur des différences peuvent être profondément enracinés, comme dans des contextes postcoloniaux où des populations autochtones ont été opprimées pendant des siècles. Dans ces cas, il devient essentiel de reconnaître les conflits, créer un espace de médiation sécurisé permettant d'écouter les histoires de ces personnes opprimées et les mettre en récit. Il en découle alors que le travail de médiation des planificateur-trices se base sur les émotions, configuré au préalable

comme technique thérapeutique, voire psychanalytique, pour viser des pratiques de planification transformatives (Sandercock 2000b).

Une des questions centrales thématiques par cette approche orientée sur l'intersectionnalité porte sur le dépassement du cadre universaliste de la planification, un cadre qui incarne les valeurs et les normes des cultures dominantes :

Ce cadre prétendument neutre [...] est en fait régi par un processus de planification axé sur les normes qui émet toutes sortes d'hypothèses implicites – sur les relations entre les hommes et les femmes et leur expression spatiale ; sur la « forme urbaine » (étalement urbain à faible densité par rapport à la vie en appartement, par exemple) ; sur le « ménage normal » en tant que famille nucléaire ; sur les modes de loisirs préférés, et ainsi de suite. (Sandercock 2000a : 14)

Relever le défi de briser les configurations de la culture dominante convoitait donc une vision de la ville en tant que « ville de la différence, de la diversité et de la rencontre » (Fincher 2003 : 58), réclamant la reconnaissance des besoins des divers groupes, de réduire les différences enracinées (inégalités localisées) et de favoriser les interactions conviviales.

L'une des limites de cette approche de la planification repose, là encore, sur une tendance à se concentrer sur les différences ethniques ou culturelles supposées. S'il existe un risque d'erreurs liées à une conceptualisation limitée de la différence, comme se référer exclusivement à la diversité culturelle, célébrer un multiculturalisme superficiel (« faible » par opposition au « multiculturalisme fort ») et oublier la dimension dynamique, évolutive et hybride de la culture (Sandercock 2000a : 12), les planificateur-trices doivent mettre en place les outils nécessaires pour les éviter.

Il n'en reste pas moins que ces positions culturalistes peuvent participer à la réification de la différence et à la réduction de l'identité d'une personne en termes ethno-raciaux, avec la blancheur comme norme (Goonewardena et Kipfer 2005 : 672). C'est ainsi que Kanishka Goonewardena et Stefan Kipfer, dans le contexte canadien qu'ils analysent, remettent en question toute forme de culturalisme, ancré dans un libéralisme cosmopolite qui intègre et cache en même temps la dimension politique de l'oppression. Leur hypothèse se voit confirmée par l'observation de positions politiques généralement divergentes qui convergent sur ce point et qui :

[...] tendent [...] à opérer avec des conceptions fondamentalement culturalistes de l'identité, tout en gardant un silence symptomatique sur les divisions

socio-économiques qui sont particulièrement influentes dans la vie quotidienne des grandes villes. (Goonewardena et Kipfer 2005 : 674)

Planification radicale et insurgée avec la différence

Dans la lignée des pratiques de planification transformative de Sandercock et Fincher, et avec une conception assez similaire de la différence, se développe une approche qui s'appuie plus explicitement sur les mouvements sociaux en tant qu'agents de planification urbaine (de Souza 2007). Comme l'indique une abondante littérature (Holston 2009 ; Huq 2020 ; Miraftab 2009 ; Pattaroni 2006 ; Pattaroni 2015 ; Soja 2013), cette orientation se fonde sur l'observation d'histoires concrètes de mobilisation sociale, de rébellion et d'insurrection. Une orientation qui prend souvent pour cadre conceptuel de référence la planification radicale (*Radical Planning*) visant la libération politique collective, plus largement l'émancipation humaine, à travers une collaboration profonde entre les planificateur·trices radicaux·ales et les communautés mobilisées (Friedmann 1987).

Cette approche qui présuppose une planification ascendante (*bottom-up*) – indépendamment du fait de savoir si elle comprend ou non des planificateur·trices dans ses membres – pose une question capitale : comment parvient-on à des résultats partagés par des interactions entre les pratiques radicales informelles telles que l'urbanisme tactique ou le *street art* (LaFrombois 2018 ; Lydon *et al.* 2015) – et la planification institutionnelle formelle, inscrite dans un cadre strictement légal ? La reconnaissance des identités des groupes, les revendications des mouvements sociaux, de quelle manière, jusqu'à quel point et avec quels résultats sont-elles reçues et écoutées par l'État ? Deux perspectives sont envisageables : d'un côté ces reconnaissances conduisent à des changements structurels institutionnalisant ainsi leurs luttes (Pattaroni, dans ce livre), d'un autre côté elles peuvent conduire à la cooptation (Huq 2020).

Certaines de ces instances démocratiques, menées par la voie d'un engagement social ou politique militant – qui dirigent certaines pratiques de planification – sont issues du contexte postcolonial des pays du Sud et des pratiques de rébellion contre l'hégémonie du capital dans les pays du Nord. Elles relèvent alors de la notion de « citoyenneté insurgée » (Holston 2009), à partir de laquelle fut élaboré le cadre conceptuel de la « planification insurgée » (*Insurgent Planning*) (Huq 2020), qui pose les principes guidant des

pratiques « contre-hégémoniques, transgressives et imaginatives » (Miraftab 2009 : 33). Étroitement liées à la planification radicale, les pratiques insurrectionnelles sont plus spécifiquement ancrées dans ce qu'Efadul Huq (2020) nomme la société politique, distincte de la société civile qui reste dans des cadres de mobilisation formels et strictement légaux.

L'une des caractéristiques émergentes de cette approche de planification porte sur le privilège épistémique des groupes marginalisés qui a l'effet d'encadrer leurs pratiques. Il s'agit d'un privilège résultant « [...] de l'expansion de la conscience politique située [...] (qui) peut être séparé de l'extrémisme identitaire et de l'essentialisme » (Huq 2020 : 381), à savoir que ces groupes développent une connaissance privilégiée liée à leur position et à leur expérience quotidienne dans la société. Ce privilège épistémique soulève par ailleurs un questionnement inhérent à toute sphère de la participation : est-ce que ce privilège épistémique est encore un privilège démocratique ? Ne produit-il pas, de manière paradoxale, de l'exclusion ?

Quelques repères tirés de contextes contigus peuvent nous aider à mieux comprendre cette contradiction. Si l'on prend en exemple le champ très vaste de la science participative (Callon *et al.* 2001) des communautés épistémiques (Meyer et Molyneux-Hodgson 2011), on voit que cet effet de composition, à savoir une forme d'exclusion produite par le « privilège démocratique », est fonctionnel et parfois nécessaire à la dynamique même de cette prise de parole par le bas. L'aspect essentiel ne réside pas dans la quantification de la participation, mais dans la dynamique d'élargissement de ce privilège épistémique, en d'autres termes dans sa capacité de transformer le privilège en bien commun.

La société urbaine et les différences

Notre introduction à ce livre sur la société urbaine, les différences et leurs implications pour la planification nous incite à continuer la réflexion sur la place des différences opprimées dans la ville. Sans l'avoir pensé lors de l'organisation de cet effort de réflexion commune, nous nous sommes trouvés, en parlant de différences, au milieu d'un conflit politique autour de la question de savoir qui a le droit de vivre en milieu urbain. Ce cadre nous invite à réfléchir sur le fait que les personnes opprimées ne doivent pas se contraster, mais se mettre en coalition pour penser ensemble la ville ouverte, contre la ville des puissant-es, du capital, du marketing de la diversité. Ce n'est que

par cette coalition qu'un contre-concept pourrait voir le jour (Butler 2011), un concept qui pense la ville des différences en partant des marges.

Ainsi, la planification se trouve devant le défi, non résolu, de permettre l'altérité radicale, consciente de son caractère créatif, mais également subversif. Nous vous invitons à lire ce livre qui ne vous donnera certes que des éléments de réponse, mais laissera une trace dans votre pensée en démontrant la nécessité d'innover, penser et planifier la ville par le prisme du concept des différences, pour qu'elle puisse rester un lieu de vie et de créativité, un haut lieu de la civilisation.

Références bibliographiques

- Amselle, Jean-Loup (2000). *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris : Flammarion.
- Bateson, Gregory (1972). *Steps to an Ecology of Mind*. Chicago : University Of Chicago Press.
- Beall, Jo (eds.) (1997). *A city for all: valuing difference and working with diversity*. London ; New Jersey : Zed Books.
- Bridge, Gary (2005). *Reason in the city of difference : pragmatism, communicative action and contemporary urbanism*. London ; New York : Routledge.
- Butler, Judith (2011). *Bodies that matter : on the discursive limits of « sex »*. Abingdon, Oxon ; New York : Routledge.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (2001). *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
- Cattacin, Sandro (2009). Differences in the City: Parallel Worlds, Migration, and Inclusion of Differences in the Urban Space. In Hochschild, Jennifer L. et John H. Mollenkopf (eds.), *Bringing outsiders in : transatlantic perspectives on immigrant political incorporation* (pp. 250-259). Ithaca : Cornell University Press.
- Cattacin, Sandro et Annette Zimmer (2016). Urban Governance and Social Innovations. In Brandsen, Taco et al. (eds.), *Social Innovations in the Urban Context* (pp. 21-44). NewYork : Springer.
- Clément, Garance et François Valegeas (2017). De quoi la « ville inclusive » est-elle le nom ? Exploration d'un concept émergent à partir de discours scientifiques et opérationnels. *Métropoles*(20).
- Crenshaw, Kimberlé (1991). Mapping the Margins : Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review* 43(6) : 1241-1299.
- de Souza, Marcelo Lopes (2007). Social movements as 'critical urban planning' agents. *City* 10(3) : 327-342.
- Ehrenreich, Nancy (2002). Subordination and symbiosis : Mechanisms of mutual support between subordinating systems. *UMKC Law Review* 71(2) : 251-324.
- Fanon, Frantz (1952). *Peau noire, masques blancs*. Paris : Editions du Seuil.

- Fincher, Ruth (2003). Planning for cities of diversity, difference and encounter. *Australian Planner* 40(1) : 55-58.
- Fincher, Ruth et Jane M. Jacobs (eds.) (1998). *Cities of difference*. New York : Guilford Press.
- Florida, Richard L. (2002). *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York : Basic Books.
- Friedmann, John (1987). *Planning in the public domain : From knowledge to action*. Princeton NJ : Princeton University Press.
- Gamba, Fiorenza, Sandro Cattacin et Nerea Viana Alzola (2023). Introduction : Ville et créativité. In Gamba, Fiorenza, Sandro Cattacin et Nerea Viana Alzola (dir.). *Ville et créativité* (pp. 17-25). Zurich et Genève : Seismo.
- Gleeson, Brendan (2002). *Geographies of disability*. London : Routledge.
- Goonewardena, Kanishka et Stefan Kipfer (2005). Spaces of difference : Reflections from Toronto on multiculturalism, bourgeois urbanism and the possibility of radical urban politics. *International Journal of Urban and Regional Research* 29(3) : 670-678.
- Healey, Patsy (1997). *Collaborative Planning – Shaping places in fragmented societies*. Houndmills and London : Macmillan.
- Hill Collins, Patricia (1986). Learning from the Outsider Within : The Sociological Significance of Black Feminist Thought. *Social Problems* 33(6) : 14-32.
- Holston, James (2009). Insurgent Citizenship in an Era of Global Urban Peripheries. *City & Society* 21(2) : 245-267.
- Huq, Efadul (2020). Seeing the insurgent in transformative planning practices. *Planning Theory* 19(4) : 371-391.
- Imrie, Rob et Rachael Luck (2014). Designing inclusive environments : rehabilitating the body and the relevance of universal design. *Disability and Rehabilitation* 36(16) : 1315-1319.
- Kant, Immanuel (1956 [1787]). *Kritik der reinen Vernunft*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- LaFrombois, Megan Heim (2018). *Reframing the reclaiming of urban space : a feminist exploration into do-it-yourself urbanism in Chicago*. Lanham : Lexington Books.
- Lazaridis, Gabriella (2000). Filipino and Albanian Women Migrant Workers in Greece : Multiple Layers of Oppression. In Anthias, Floya et Gabriella Lazaridis (eds). *Gender and Migration in Southern Europe : Women on the Move* (pp. 49-80). Oxford : Berg.
- Lydon, Mike, Anthony Garcia et Andres Duany (2015). *Tactical urbanism : short-term action for long-term change*. Washington, DC : Island Press.
- Martuccelli, Danilo (2010). *La société singulariste*. Paris : A. Colin.
- Meyer, Morgan et Susan Molyneux-Hodgson (2011). 'Communautés épistémiques' : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? *Terrains & travaux* 18(1) : 141-154.
- Miraftab, Faranak (2009). Insurgent Planning : Situating Radical Planning in the Global South. *Planning Theory* 8(1) : 32-50.
- Parker, Simon (2010). *Cities, politics and power*. London and New York : Routledge.

- Pattaroni, Luca (2006). La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain. In Bassand, Michel, Vincent Kaufmann et Dominique Joye (éd.). *Enjeux de la sociologie urbaine* (pp. 283-314). Lausanne : PPUR.
- Pattaroni, Luca (2015). Difference and the Common of the City : the Metamorphosis of the Political from the Urban Struggles of the 1970's to the Contemporary Urban Order. In José Rosende and Alexander Martins (eds.). *The making of the common in social relations* (pp. 141-72). Cambridge : Cambridge Scholars Publishing.
- Raymond, Yasmil et Rachel Hooper (2007). *Kara Walker : My complement, my enemy, my oppressor, my love. Gallery Guide*. New York : Whitney Museum of American Art.
- Sandercock, Leonie (1998). *Towards cosmopolis : planning for multicultural cities*. Chichester, England ; New York : J. Wiley.
- Sandercock, Leonie (2000a). Cities of (In)Difference and the Challenge for Planning. *disP – The Planning Review* 36(140) : 7-15.
- Sandercock, Leonie (2000b). When Strangers Become Neighbours : Managing Cities of Difference. *Planning Theory & Practice* 1(1) : 13-30.
- Sassen, Saskia (ed.) (2002). *Global networks, linked cities*. New York : Routledge.
- Simmel, Georg (1913). Philosophie der Landschaft. *Die Guldenkammer. Eine bremische Monatsschrift* 3(2) : 635-644.
- Soja, Edward W. (2013). BeyondPostmetropolis. *Urban Geography* 32(4) : 451-469.
- Sutterlüty, Beate, Sebastian Conrad et Shalini Randeria (Hrsg.) (2002). *Jenseits des Eurozentrismus : postkoloniale Perspektiven in den Geschichts-und Kulturwissenschaften*. Frankfurt M. : Campus Verlag.
- Tasan-Kok, Tuna, Ronald Van Kempen, Raco Mike et Gideon Bolt (2014). *Towards hyper-diversified European cities : A critical literature review*. Zutphen (NL) : CPI Woermann.
- van der Wusten, Herman (2016). La ville fonctionnelle et les modèles urbains qui lui ont succédé. *EchoGéo [En ligne]* 30 juin 2016(36).
- Viry, Gil et Vincent Kaufmann (2015). *High mobility, work and personal life*. London : Palgrave Macmillan.
- von Beyme, Klaus (1992). *Theorie der Politik im 20. Jahrhundert. Von der Moderne zur Postmoderne*. Frankfurt M. : Suhrkamp.
- Walzer, Michael (1995). *Toward a Global Civil Society*. Providence/Oxford : Berghahn Books.
- Watson, Vanessa (2006). Deep difference : Diversity, planning and ethics. *Planning Theory* 5(1) : 31-50.
- Weber, Max (1921). Die Stadt. *Archiv fur Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* 47 : 621-772.
- Wood, Phil et Charles Landry (2008). *The intercultural city : Planning for diversity advantage*. London – Sterling VA : Earthscan.
- Young, Iris Marion (1990). *Justice and the politics of difference*. Princeton N.J. : Princeton Univ. Press.

- Yuval-Davis, Nira (2007). Intersectionality, citizenship and contemporary politics of belonging. *Critical review of international social and political philosophy* 10(4) : 561-574.
- Zukin, Sharon (2016). *Global cities, local streets : everyday diversity from New York to Shanghai*. New York, NY : Routledge.

CAF - AGENZIA VIAGGI

INVIO DENARO # VENDITA SCHEDA SIM # FOTOCOPIE # STAMPA
E-MAIL # SCANSIONI # BIGLIETTI AEREO E PULLMAN



Première partie

Découvrir la ville des différences

Pour une sémiotique des différences urbaines

Isabella Pezzini

Dans ce texte, je reviendrai brièvement sur le concept relationnel de différence, tel qu'il a été traité dans mon domaine d'étude, la sémiotique. Cette notion est fondamentale à partir du travail pionnier de Ferdinand de Saussure (1916), puisque c'est précisément à partir de la différence, c'est-à-dire de l'écart entre des grandeurs comparables, que le sens, à tout niveau et sous quelque forme que ce soit, peut être saisi. Dans son sillage, c'est Algirdas Julien Greimas (1970) qui est parmi les sémioticiens celui qui a tenté de proposer une articulation des différences à la fois statique, capable d'en offrir une typologie, mais aussi dynamique, capable de montrer leur possible dépassement.

Dans le langage également, le système des pronoms joue sur l'axe de l'*identité/altérité* et influence l'empreinte qu'ils donnent aux rapports entre les différences. Nous observons différentes positions et stratégies par rapport à ce thème. Pour le sémioticien russe Youri¹ Lotman (1985 ; 2022 [1998]), qui a une vision topologique de la culture, identifiée à la sémiosphère, les différences sont nécessaires, mais doivent être comprises de manière dynamique, produisant de nouvelles significations par le biais de la traduction. Une position largement partagée par Umberto Eco (2016). Roland Barthes (2002 [1977] ; 2002 [1978]), quant à lui, aspire aussi au dépassement des différences, vécues comme la racine d'impositions classificatoires, mais il assume comme valeur plutôt le *neutre* et la *neutralisation* des oppositions, identifiant l'utopie du vivre-ensemble dans la recherche de « l'idiorythmie », c'est-à-dire d'une conciliation de la vie collective et la vie individuelle, entre l'indépendance du sujet et la sociabilité du groupe.

Considérant le débat transdisciplinaire contemporain sur la « ville des différences », nous proposons de relire les propositions de ces auteurs, en nous demandant si et comment elles peuvent contribuer à clarifier les termes de la discussion dans la réalité urbaine, ainsi que de lui apporter des idées intéressantes pour la recherche actuelle et future.

¹ Le prénom Юрий se prononce Youri et se transcrit en général ainsi en français. Dans les références bibliographiques figure l'écriture du prénom selon la référence choisie.

Articuler les différences

C'est à partir de la différence, c'est-à-dire de l'écart entre des grandeurs comparables, que le sens, sous quelque forme que ce soit, peut être saisi. Comme Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Olivier Waeber le soulignent dans l'essai introductif de cet ouvrage, l'appréhension de la différence est intuitive et constitue la base de notre structure cognitive à partir de la perception. Dans le champ du langage, nous communiquons, nous nous comprenons dans les langues que nous connaissons, parce que nous sommes capables de distinguer les sons et les significations qui leur sont associées. Ce type de différence est identifiée comme *opposition*, elle varie d'une langue à l'autre, même au sein d'une même langue, et s'étale de la dimension micro à celle macro : au niveau phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique, culturel. Ainsi, par exemple, au niveau phonétique, l'opposition sonore l/r, pertinente en français (« je lis » et « je ris » signifiant des choses très différentes) n'est pas présente en japonais, où les deux phonèmes peuvent être utilisés indifféremment sans produire de différence de sens. De même, en italien, nous distinguons deux types de *e* (ouvert – pèsca – ou fermé – pèsca) mais, à mesure que l'on descend dans la péninsule, la différence se perd progressivement.

En effet, la différence ne peut être reconnue que sur la base d'un fond de similitude qui lui sert de support. Si la différence et la similitude sont des relations (perçues et/ou produites par le sujet connaissant), nous pouvons également les formuler dans la catégorie d'*altérité/identité*. Sur le plan sémantique, la différence, conçue comme le terme aboutissant d'une relation, peut-être de différents types : nous pouvons avoir des termes *contraires*, Terme 1 (T1) vs Terme 2 (T2), lorsque nous disons, par exemple, que le blanc est le contraire du noir – et nous sommes ici en présence de *différences qualitatives* – ou des termes *contradictaires*, la relation entre T1 ou T2 et leur négation (- T1 ; - T2) – et nous avons alors des *différences privatives* – ou des termes *complémentaires*, tels que - T1 et T2 et - T2 et T1, différences dites *participatives*.

Ces différences et leur dynamique avaient été thématisées dans le fameux « carré logique » d'Aristote, repris ensuite par Algirdas Julien Greimas (1970) dans sa sémiotique, dont il est un peu l'image de marque. Nous pouvons l'utiliser comme un moyen de représenter une typologie des différences, ou l'utiliser de manière dynamique, comme base d'une articulation « narrative » de la différence.

Ces positions « logiques » peuvent en effet recevoir un investissement de valeur qui ne se limite pas à être descriptif, « technique », mais peut évi-

demment être – et il l’est généralement – *axiologique* : c’est-à-dire que l’un des deux termes de la catégorie est considéré positivement par rapport à l’autre et assumé comme valeur. Par exemple, dans l’usage des langues, la prééminence grammaticale du masculin comme terme non marqué, générique et inclusif, finit par être en réalité un signe clair de la construction culturelle du genre et de ses hiérarchies et elle suscite encore des discussions animées sur la manière de les traiter et de les dépasser (Lorusso 2022).

Comment passe-t-on donc d’une valeur à l’autre ? Par la négation préalable de la première, en vue de l’affirmation de la seconde, ce qui arrive normalement dans les récits. Le cœur de la narrativité, en fait, est conçu comme la transformation d’une situation initiale en une situation finale, par exemple d’un manque et de sa résolution. Il peut s’articuler davantage avec des termes complexes ($T1+T2$) et des structures participatives ($-T2+-T1$). Le schéma du carré enrichit la typologie des différences, on peut l’appliquer dans différents domaines et il nous aide à clarifier ce que nous entendons par là : différences d’origine, d’âge, économiques ou encore de culture. Peuvent-elles s’articuler entre elles ? Le carré peut nous aider dans la construction de hiérarchies, pour privilégier certains chemins logiques plutôt que d’autres, des « récits » alternatifs, d’exclusion ou d’inclusion : pour effacer certaines différences ou bien les intégrer dans un modèle de valeur hiérarchiquement supérieure. Et c’est probablement ce qu’on fait, plus au moins explicitement, au moment de prendre des décisions, par exemple quand on planifie des espaces publics ou des lieux communs. Les différences remontent à notre façon de catégoriser le monde, mais il est clair que ce qui compte, ce sont les assertions positives ou négatives que nous faisons à partir d’elles et dans quelles circonstances (Pezzini 2004).

Différences, identités, cultures

Analysons les répercussions de cette perspective sur le plan culturel. Youri Lotman pense par exemple que toute sémiosphère – ou culture spécifique – se définit d’abord par ses frontières qui lui permettent de distinguer entre ce qui lui appartient et ce qui appartient aux autres. La frontière divise, mais en même temps unit, comme une interface. Toute sémiosphère ou système culturel, aussi irrégulier soit-il en son sein, tend à se circonscrire par rapport à l’espace qui l’entoure, considéré comme extrasystémique : c’est-à-dire qu’il essaie de manifester une forme d’homogénéité et d’indivi-

dualité ou de personnalité sémiotique, les traits caractéristiques d'un ensemble, d'un terme collectif.

La frontière unit les différentes sphères sémiotiques du point de vue de leur fonctionnement immanent, mais les divise du point de vue de leur auto-description réciproque : être conscient de soi dans la relation sémiotique culturelle signifie en effet être conscient de sa propre spécificité, exprimée par sa différence aux autres sphères. En tant que limite nécessaire de la sémiosphère, elle a besoin d'un environnement extérieur non organisé et, lorsque celui-ci fait défaut, elle le crée au niveau imaginaire, comme en témoigne l'opposition ancienne entre *barbares* et *civilisation* (Pezzini et Sedda 2004).

La réflexion sur le système pronominal inscrit dans les langues – dans toutes les langues – fournit également des éléments de réflexion intéressants. Selon Émile Benveniste (1966 ; 1974), seule la langue permet à l'homme de reconnaître et d'exprimer sa subjectivité à travers le système des pronoms, un système qui l'invite à dire « je » et à établir l'intersubjectivité à travers l'allocution « tu ». « Je/nous » et « tu/vous » sont des positions réversibles entre elles et induisent la possibilité du dialogue. En même temps, elles projettent aussi la place de l'altérité, à travers la « troisième personne », le pronom « il/ils » désignant l'impersonnel et qui peut facilement prendre le caractère menaçant du *non familier* e de *l'alien*. Principe illustré ici par Paolo Fabbri :

Essayons de conjuguer le verbe */croire/* : « Nous croyons » est l'affirmation d'une certitude ; « Vous croyez », fait apparaître le doute ; « Ils croient » assume qu'ils ont tort. (Fabbri 2019 : 287)

La diversité, l'altérité semblent indispensables : non pas qu'elles soient nécessairement génératrices de conflits, mais elles doivent toujours être gérées attentivement. L'autre n'est pas forcément l'ennemi, mais peut facilement le devenir et, dans l'histoire, l'est souvent devenu. Umberto Eco, dans un de ses articles, raconte sa conversation avec un chauffeur de taxi à l'étranger qui ne savait pas où placer l'Italie dans son imaginaire géographique restreint. Pour essayer de la localiser finalement, celui-ci lui demande qui étaient ses ennemis. Il en conclut que, encore aujourd'hui, les ennemi-es définissent mieux qui sont les ami-es (Eco 2016).

Pour donner un exemple plaisant de la perception de la différence dans un espace commun comme la ville, nous pouvons prendre comme exemple la carte « émotionnelle » de Rome, dessinée par Zerocalcare, un créateur de bande dessinée romain, poster réalisé à l'occasion de l'exposition

de son travail au Musée MAXXI². Les subjectivités qui coexistent en se différenciant dans l'espace symbolique de Rome sont distribuées à partir du tracé du métro de la ville et à travers des taches de couleur et de brèves légendes ironiques. Tout ceci du point de vue du quartier où vit l'énonciateur-narrateur lui-même, c'est-à-dire Rebibbia, dans le nord-est de la ville.

La carte qu'on trouve facilement dans le web offre une représentation apparemment statique de la répartition de chaque « zone », marquée dans le discours à partir des pronoms /nous/vous/eux (notre/votre/leur), et de la distance sociale entre groupes d'habitant-es impliqués-es. Mais il ne faut pas oublier que le fond est constitué de la carte du métro et des transports de la ville, donc d'un système qui par son statut est la condition de possibilité d'une transition continue entre un domaine et un autre. Il est évident que, dans ces passages répétés, il est possible de réaliser des interactions et des traductions continuelles, dans l'imagination, comme dans la réalité (Terracciano 2022).

Ce qui est intéressant avec la frontière, en effet, c'est qu'elle sépare, mais qu'elle peut représenter aussi une limite poreuse qui, comme la gaine d'une cellule, est perméable et, d'un point de vue culturel, devrait être pensée et perçue comme un lieu de processus de traduction continu, ce qui garantit le dynamisme des systèmes et témoigne de la richesse potentielle des différences, soumises aux filtres sémiotiques de la traduction.

Traversant les frontières, les textes appartenant à une culture sont traduits dans d'autres langues qui se trouvent en dehors de leur sémiosphère : les textes – au sens large, toute manifestation culturelle non nécessairement verbale : une nourriture, un habit, une histoire – qui sont transmis d'une culture à l'autre se transforment, portant en eux les traces des chemins et des voyages qu'ils ont empruntés : c'est leur ductilité qui permet l'échange et l'enrichissement. Quant à la confrontation et au contact entre les différentes cultures, ils produisent en même temps non seulement un échange, provoqué par le désir d'appropriation qui surgit par rapport à ce qui est étranger, mais aussi une spécialisation mutuelle, résultant de la découverte, à travers le regard de l'autre, de sa propre singularité.

Revenons brièvement aux questions linguistiques. On considère généralement que chaque langue est particulièrement représentative d'une culture spécifique, son « système de modélisation primaire », comme on dit. En ce

² L'exposition portait le titre *Zerocalcare. Scavare fossati. Nutrire cocodrilli* et elle a eu lieu du 10 novembre 2018 au 31 mars 2019.

sens, on a pu affirmer que leur diversité dans un même milieu constitue un obstacle à la construction d'une identité commune ou du moins à un sentiment de coappartenance à une situation donnée. C'est un argument complexe, souvent repris dans les débats sur les identités nationales et supranationales, locales et mondiales. Umberto Eco, notant dans l'histoire les échecs de la recherche d'une langue parfaite, souligne la richesse que la diversité des langues peut apporter avec la segmentation différenciée de la réalité qu'elles entraînent, ce qui met en évidence, une fois de plus, les similitudes et les différences des façons de penser et d'être entre les différent-es locuteur-trices.

De l'autre côté, Eco souligne la nécessité d'un effort de traduction continue qui, on le sait, n'est pas une recherche de correspondance sans lacunes, mais la recherche de plans d'équivalence comportant aussi des marges d'intraduisibilité porteuses de réflexion : un exemple de plurilinguisme reconnu et dans l'ensemble fonctionnel est précisément en vigueur en Suisse (Eco 1991).

Neutralisation ou spécification ?

Considérant les aspects négatifs du paradigme de la différence et ses extensions injonctives et discriminatoires, Roland Barthes y a travaillé à plusieurs reprises, en en proposant un dépassement au sens de la *neutralisation*, sur lequel il a tenu l'un de ses derniers cours au Collège de France au début de 1978 (Barthes 2002 [1978]). À partir du fonctionnement du langage, d'une part, il admet qu'il faut reconnaître l'existence du paradigme, d'un système d'oppositions, d'un désaccord, sans lequel il n'y a pas de sens, donc pas de langage. D'autre part, c'est le langage lui-même qui offre, grâce au mécanisme de neutralisation, le dépassement du conflit et donc une sorte de troisième possibilité.

Le paradigme, c'est le ressort du sens ; là où il y a sens, il y a paradigme, et là où il y a paradigme (opposition), il y a sens -> elliptiquement : le sens repose sur le conflit (le choix d'un terme contre l'autre) et tout conflit est générateur de sens : choisir *un* et repousser *autre*, c'est toujours sacrifier au sens, produire du sens, le donner à consommer. (Barthes 2002 [1977] : 31)

Mais, rappelle Barthes, ce binarisme, cette sorte d'imposition à choisir entre seulement deux termes (A ou B) est parfois mise de côté dans les systèmes linguistiques par le recours à un troisième terme très ambigu – ou plutôt ambivalent, puisqu'il tend à se présenter tantôt sous la forme d'un terme

complexe (A + B), tantôt sous la forme d'un terme neutre (ni A ni B). Si je dis « hermaphrodite », je fais l'hypothèse d'une entité complexe qui synthétise « mâle » et « femelle » ; si je dis « ange », je parle d'une personne qui n'est ni « mâle » ni « femelle ». Sans règle, pas de transgression. Mais aussi : sans liberté, aucun ordre n'est possible. Un avertissement que les langues, par définition arbitraires, mais non moins chargées d'impératifs et de conseils, d'indications méthodologiques et de suggestions existentielles, fournissent en général à la société, aux formes du monde commun et à leur gestion complexe (Drevon 2023 ; Marrone 2022). Ce n'est pas un hasard si le cours donné par Barthes, l'année précédente, était consacré au « comment vivre ensemble ». Ici, le mot-clé était « l'idiorythmie », un art de vivre fondé sur une topique de la bonne distance :

Composé d'*idios* (propre) et de *rhuthmos* (rythme), le mot, qui appartient au vocabulaire religieux, renvoie à toute communauté où le rythme personnel de chacun trouverait sa place. L'« idiorythmie » désigne le mode de vie de certains moines du mont Athos, qui vivent seuls tout en dépendant d'un monastère, à la fois autonomes et membres de la communauté, solitaires et intégrés. (Coste 2002 : 24)

Dans la ville

Revenons à Youri Lotman, dont les réflexions sur l'architecture et l'espace urbain sont tout à fait cohérentes avec sa vision plus générale :

L'espace réel est une image iconique de la sémiosphère, un langage dans lequel diverses significations non-spatiales peuvent être exprimées, tandis que la sémiosphère à son tour transforme le monde réel de l'espace dans lequel nous vivons en une représentation à son image. (Lotman 1990 : 191)

Et encore :

le monde créé par l'homme reproduit l'idée que l'homme se fait de la structure générale du monde. (Lotman 2022 [1998] : 38)

La ville historique, en particulier, est vue par Lotman comme l'expression de la manière dont une communauté donnée s'est représentée dans l'univers au fil du temps, toujours dans la tension entre différentes formes d'oppositions et de différences. Dans la durée, l'espace humain habité manifeste toujours hétérogénéité structurelle et polyglottisme, malgré la vision du rationalisme efficace typique de la seconde moitié du XX^e siècle (mais déjà évidente dans les cités idéales de la Renaissance), avec l'hypothèse de l'ordre géométrique

comme idéal de synthèse, de beauté et de rationalité, typique des utopies, qui font apparaître des villes entières comme des « textes hors contexte ».

En rassemblant différents codes et textes nationaux, sociaux et stylistiques, la ville crée divers hybrides, recodages, traductions sémiotiques, qui la transforment en un puissant générateur d'informations nouvelles. (Lotman 2022 [1998] : 232)

Étant donné que la ville est un organisme vivant, une ville – ou un quartier – créé subitement de la main du démiurge, quel qu'il soit, sans histoire et répondant à un projet unique, il est donc en principe non seulement indésirable, mais aussi, depuis longtemps, irréalisable.

C'est une vision très proche de celle d'un architecte comme Giancarlo De Carlo, théoricien et précurseur de la participation, c'est-à-dire de la prise de conscience du concepteur de la nécessité d'inclure les destinataires finaux dans la conception de leur habitat, à toutes les échelles, à travers des pratiques spécifiques d'implication active. Une perspective qui s'est imposée dans le cadre des administrations municipales les plus éclairées, même si elle montre souvent les limites d'une application démagogique ou simplement bureaucratique. Comme Lotman, De Carlo était influencé par la théorie de l'information et par l'idée d'une dialectique novatrice entre ordre et désordre. Si l'architecture par sa nature est une activité « qui apporte de l'ordre », il observa que probablement aussi Vitruve,

[...] lorsqu'il allait visiter une ville, il se lassait vite d'admirer les grandes avenues de l'ordre et donc il plongeait dans les ruelles du désordre, là où les activités fourmillent, les systèmes organisationnels s'entremêlent et les formes fleurissent. La vérité – a-t-il conclu – est que dans l'ordre il y a l'ennui frustrant de l'imposition, alors que dans le désordre il y a le fantasme exaltant de la participation. (De Carlo 2013 : 73)

Parfois sincèrement déconcerté par la manière dont ses projets avaient été habités et modifiés, il a en tout cas adhéré à une vision auctoriale, mais s'inspirant autant que possible de l'idéal de « l'œuvre ouverte » (Eco 1979 : 5), une œuvre dont une partie intégrante de la structure était confiée à l'intervention de l'utilisateur.

Selon ces auteurs, l'inscription des différences dans l'espace vécu – dans la ville en particulier –, est donc un phénomène plutôt spontané, inévitable, lié aux dynamiques culturelles, tel qu'il ressort de l'observation historique, et d'un grand intérêt. Mais comment traduire ces réflexions dans la pratique du design urbain ?

Évidemment, la relation entre des sémiosphères différentes n'est pas si simple, met en jeu des rapports de force et prévoit aussi des cas bien connus de domination d'une culture sur l'autre, les cas des cultures « en sommeil » à cause de leur répression, des tensions et des conflits entre centre et périphérie, entre modèles de vie et citoyenneté imposés « d'en haut » et au contraire provenant d'en bas, de l'intérieur des communautés. Cette pensée présente des assonances significatives avec les réflexions anthropologiques d'Arjun Appadurai (Appadurai 1996) qui parle de son côté de la tension conflictuelle entre les modèles de vie et de citoyenneté proposés par les États (et leurs institutions) et ceux qui mûrissent de manière autonome au sein des communautés locales. L'État, dans sa tentative de s'enraciner dans les localités, essaie de standardiser et d'homogénéiser (rendre isomorphe) les modes de vie des communautés qui le composent à ses structures de sens : une opération qui peut être réussie, mais qui se heurte souvent aux modèles culturels que les localités elles-mêmes apportent avec elles (Briata 2019).

Pour (ne pas) conclure

Quelles conclusions peut-on tirer, en termes d'urbanisme, de ces bagages issus pour la plupart de disciplines sémiotiques ? D'une part, les différences apparaissent constitutives – à différents niveaux de langue et de culture – de la production du sens, de son dynamisme et des processus d'innovation. En revanche, elles peuvent apparaître problématiques et encombrantes quand, sans utiliser de métaphore, elles caractérisent par exemple des habitant-es qui insistent à vivre sur le même espace de vie limité et l'on se demande comment créer les meilleures conditions pour qu'ils et elles se sentent « chez eux », conciliant au mieux la complexité des différentes fonctions qui caractérisent leur vie. Pour y répondre, la meilleure voie est certainement celle de l'observation et de l'analyse de cas concrets dans lesquels des solutions à ces dilemmes ont été recherchées – et peut-être trouvées – en vue de contribuer à concevoir (et réaliser) une ville accueillante et ouverte au changement suggéré par les formes de vie de ses habitant-es, plutôt qu'une ville apparemment disciplinée et substantiellement « disciplinaire », comme elle semble souvent plus facile à réaliser (Granata 2023).

Quelques suggestions supplémentaires sur la pertinence et l'applicabilité de ces réflexions sur la façon de concevoir « la ville des différences » nous viennent peut-être d'un ouvrage du sémiologue français Jacques Fontanille,

intitulé *Ensemble. Pour une anthropologie sémiotique du politique* (Fontanille 2021). La question qui l'intéresse en premier est de développer une réflexion et des outils sémiotiques pour aborder les problématiques liées aux mouvements collectifs et, par conséquent, aux subjectivités qu'ils expriment, *collectives* dans ce cas par opposition à celles *individuelles*. D'où une vaste exploration des relations conceptuelles que l'on peut trouver entre ces deux subjectivités. En particulier, Fontanille s'attarde sur l'articulation, dont témoigne la morphologie de certaines langues, entre *singulier/pluriel/collectif*, et observe une application intéressante dans le domaine de l'urbanisme et de l'architecture. Au XX^e siècle, l'opposition et la séparation urbaine entre l'habitat individuel et l'habitat collectif dominaient, même de manière caricaturale : dans les quartiers destinés à l'habitat individuel, il y avait la maison artisanale, le jardin et la voiture, dans l'habitat collectif les bâtiments industriels, les espaces verts, plus ou moins désertés, et les transports en commun.

Aujourd'hui, on tente de dépasser ce modèle, par exemple dans la tentative de restructuration des HLM françaises, avec la proposition d'un habitat dit *intermédiaire*, proposant d'associer sur les mêmes sites des expériences *singulières* et des expériences *plurielles* : c'est le glissement vers la catégorie /singulier/pluriel/ qui permet de dépasser l'opposition individu/collectif (Allen *et al.* 2020). Concrètement, l'idée directrice est de densifier le bâti et les services – dimension de pluralité, et donc du *commun* – en diversifiant les solutions architecturales et d'aménagement, pour pouvoir singulariser les usages et vécus quotidiens – dimension d'une individualité non repliée sur elle-même, privatiste et excluante, mais particularisante :

En résumé, densifier permet de diversifier, et diversifier permet de singulariser.
(Fontanille 2021 : 37)

Références bibliographiques

- Allen, Barbara, Michel Bonetti et Jean Werlen (2020). *Habitat intermédiaire. Singulier et Pluriel, entre individuel et collectif*. Paris : L'union social pour l'habitat.
- Appadurai, Arjun (1996). *Modernity at large cultural dimensions of globalization*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Barthes, Roland (2002 [1977]). *Comment vivre ensemble. Simulations romanesques de quelques espaces quotidiens. Notes de cours et de séminaires au Collège de France de Claude Coste 1976-1977*. Paris : Seuil.
- Barthes, Roland (2002 [1978]). *Le neutre notes de cours au Collège de France, 1977-1978. Annoté par Thomas Clerc*. [Paris] : Seuil IMEC.

- Benveniste, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale. Vol. I*. Paris : Gallimard.
- Benveniste, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale. Vol. II*. Paris : Gallimard.
- Briata, Paola (2019). *Multiculturalismo senza panico: parole, territori, politiche nella città delle differenze*. Milano : FrancoAngeli.
- Coste, Claude (2002). Préface. In Barthes, Roland (éd.). *Comment vivre ensemble. Simulations romanesques de quelques espaces quotidiens. Notes de cours et de séminaires au Collège de France de Claude Coste* (pp. 19-28). Paris : Seuil.
- De Carlo, Giancarlo (2013). *L'architettura della partecipazione. A cura di Sara Marini*. Venezia : IUAV.
- de Saussure, Ferdinand (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Drevon, Guillaume (2023). Plaidoyer pour une rythmologie des sociétés contemporaines. In Gamba, Fiorenza, Sandro Cattacin et Nerea Viana Alzola (dir.). *Ville et créativité* (pp. 69-78). Zurich et Genève : Seismo.
- Eco, Umberto (1979). *Lector in fabula*. Milano : Bompiani.
- Eco, Umberto (1991). Sulla lingua svizzera. In Presidenza del Consiglio dei Ministri (éd.). *Svizzera e Italia, per sette secoli* (pp. 68-73). Roma : IED.
- Eco, Umberto (2016). *Costruire il nemico*. Milano : La Nave di Teseo.
- Fabbri, Paolo (2019). Identidades colectivas. *DeSignis* 31(julio-diciembre) : 285-289.
- Fontanille, Jacques (2021). *Ensemble : pour une anthropologie sémiotique du politique*. Liège : Presses universitaires de Liège.
- Granata, Elena (2023). Spazi di negazione. *Doppiozero* 13(1) : [en ligne].
- Greimas, Algirdas Julien (1970). *Du Sens*. Paris : Seuil.
- Lorusso, Anna Maria (2022). *L'utilità del senso comune*. Bologna : Il Mulino.
- Lotman, Jurij M. (1985). *La semiosfera*. Venezia : Marsilio.
- Lotman, Yuri M. (1990). *Universe of the Mind: A Semiotic Theory of Culture*. Bloomington, IN : Indiana University Press.
- Lotman, Jurij M. (2022 [1998]). *Il girotondo delle muse*. Milano : Bompiani.
- Marrone, Gianfranco (2022). Roland Barthes e il Neutro. *Doppiozero* 12(2) : [en ligne].
- Pezzini, Isabella (2004). Un approccio semiotico allo studio dello spazio nella città. In Martinelli, Franco (éd.). *Città e Scienze umane* (pp. 257-264). Napoli : Liguori.
- Pezzini, Isabella et Franciscu Sedda (2004). Semiosfera. In Cometa, Michele (éd.). *Dizionario degli studi culturali*, (pp. 368-379). Roma : Meltemi.
- Terracciano, Bianca (2022). « Mappe con annotazioni emotive: appassionarsi a una città con una serie tv. Focus sulla Roma di Zerocalcare ». *Primo Convegno della Facoltà di Scienze Politiche, Sociologia, Comunicazione Voci e sguardi sulla città. Interpretazioni a confronto, Sapienza Università di Roma*. Rome 27 janvier 2022 : Sapienza.

Pour une sémiotique des noms de la ville

Frédéric Giraut

Contribuer à la réflexion sur la ville des différences par une approche sémio-politique, tel est l'ambitieux projet de ce bref texte. Bien que la toponymie par son exposition signalétique et cartographique n'aient que très peu intéressé la sémiotique en tant que champ constitué (Cairolì et Mettan 2022 ; Houghton et Scott 2019 ; Krase et DeSena 2016 ; Krase et Shortell 2011), il apparaît qu'elle est un élément fondamental et efficace de la production de la sémiosphère urbaine (Giraut et Houssay-Holzschuch 2022b ; Rose-Redwood *et al.* 2010). L'approche de Youri Lotman – l'inventeur de la notion de sémiosphère ayant mis en avant les tensions entre centralité et périphéricité en utilisant les concepts très géographiques de frontière, d'asymétrie et d'altérité – permet de le démontrer (Andrews 2003 ; Dongo *et al.* 2021). Son approche rencontre celle du grand géographe du politique, Claude Raffestin, qui définit la territorialité par la production d'une sémiosphère :

Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère (sémiosphère = ensemble des signes) ; tous les mécanismes de traduction, qui sont employés dans les rapports avec l'extérieur, appartiennent à la structure de la sémiosphère. (Raffestin 1986 : 177)

Dès lors, la focale peut aussi être mise en géographie politique et culturelle sur les signes spatiaux et liés à l'espace constitutifs de la sémiosphère urbaine, ceux qui définissent centralité, périphérie, identité, altérité et frontière. Les noms de lieux, qu'ils soient issus de processus vernaculaires et/ou autoritaires de désignation, sont des outils puissants de définition territoriale et d'appropriation spatiale à usage interne et externe.

Toponomascape ukrainien

L'actualité tragique de la guerre d'invasion en Ukraine en 2022 se traduit notamment par un ensemble d'interventions dans le champ de la sémiosphère spatialisée. Plus particulièrement dans celui du *toponomascape*, défini comme l'ensemble des noms de lieux, de leur usage langagier et de leur figu-

ration dans la signalétique, l'adressage, la cartographie, les nomenclatures, les bases de données, les discours ou encore les pratiques.

Lors de cette invasion, trois types d'initiatives sont intervenus de façon spectaculaire. Sur le champ de bataille ukrainien, des panneaux de signalisation ont été déposés, voire intervertis pour dérouter l'ennemi. Certains ont également été modifiés pour afficher des slogans hostiles à l'envahisseur (voir Photo 1).

Au niveau international, le pouvoir ukrainien a immédiatement demandé que la communication officielle des États et celle des médias utilisent une translittération ukrainienne et non russe pour sa capitale Kyiv (Kiev en russe translittéré), alors menacée. Un certain nombre de médias et d'États ont utilisé cette translittération en soutien à l'Ukraine, tandis que d'autres refusaient au nom des règles de stabilité dans la standardisation des exonymes, en France notamment.

Enfin, et toujours simultanément, un certain nombre de gouvernements locaux en Europe (par exemple Tirana, Vilnius, Oslo, Poznan, Gdansk ou encore Reykjavík) et plus largement en Occident (Washington), ont changé les noms de rues dans lesquelles se situent les ambassades ou consulats russes pour célébrer la résistance ukrainienne, humilier et confondre les agresseurs. Une plateforme ukrainienne *Ukraine Street* recense l'ensemble des pétitions en cours pour obtenir de tels changements¹. Un récent article analyse ce phénomène de « solidarité toponymique performative » et effectue un inventaire exhaustif des vingt changements opérés en Europe et Amérique au tout début de 2023 (Gnatiuk et Basik 2023).

Sur la plus longue durée, les processus toponymiques impliqués dans le conflit relèvent également du terrain ou de la sphère internationale. Ainsi, la dérussification de la toponymie ukrainienne, amorcée lors des phases d'invasion et d'annexion de l'est du pays par la Russie, est également approfondie et, surtout, on note son extension à d'autres pays (baltes notamment) qui abandonnent l'héritage historique russe et soviétique et également l'héritage linguistique dans des régions partiellement russophones.

Dans un autre registre plus matériel, sur le terrain militaire proprement dit, on note une spectacularisation des conquêtes ou reconquêtes territoriales par la mise en scène des assemblages toponymiques d'entrée de villes conquises avec lettres en béton et métal. Des soldats ukrainiens sont

¹ Le site *uastreet.world* donne d'ailleurs aussi des indications sur comment procéder pour arriver à un changement de nom.



Photo 1 : Reproduction pour maquettes au 1/35eme de panneaux ukrainiens hostiles aux envahisseurs russes 2022

Photo : Frédéric Giraut. Collection personnelle.

alors photographiés hissés sur le dispositif matériel du nom pour attester de la conquête. À noter que les mêmes types de dispositifs d'entrées de villes, basés sur la matérialisation du nom, avaient pu être préalablement russifiés toponymiquement avec rectification des lettres lors de l'invasion.

Grande variété de registres toponymiques donc : matériel, idéal, local, international ; une variété qui illustre les dimensions de la sémiosphère, ramenée pourtant ici au seul toponomascap. On note également – avec ce cas hors norme, car multiforme – un jeu sur la périphéricité et l'hégémonie sémiotiques et bien sûr les frontières avec des démarches qui rappellent les dimensions et les espaces de la souveraineté dans le champ de la toponymie. Il y a là un combat contre l'impérialisme qui passe par une réappropriation toponymique nationale et qui ne tolère plus de concessions envers la langue de l'envahisseur, y compris pour sa présence périphérique de langue régionale ou minoritaire dans la sémiosphère ukrainienne et alliée.

Le toponomascape des espaces urbains périphériques du quotidien

Le toponomascape ne se réduit pas à la dénomination des hauts-lieux et des lieux disputés, il est aussi partie prenante de la sémiosphère des espaces banals du quotidien. Il est alors un domaine du visuel et de l'idéal qui travaille en profondeur le champ social par les référentiels qui sont associés au milieu de vie et à son paysage via la signalétique et à l'adresse individuelle. La métropolisation contemporaine s'est accompagnée de la création d'un espace périurbain principalement dédié à la résidence individuelle en lien avec l'usage de la voiture. Investissant ou envahissant des campagnes, se greffant à des petites villes, des bourgs et des villages, les lotissements plus ou moins organisés et plus ou moins denses constituent quantité de milieux de vie à priori banal pratiqués de leurs seuls habitants. Ils ressemblent en cela au tissu continu des banlieues qui bénéficient cependant de centralités civiques ou ferroviaires dans une densité plus élevée. Un signe du sous-investissement sémiotique de ces lieux est l'usage de séries et de termes génériques, noms de fleurs, d'arbres, d'oiseaux, d'éléments de la vie agricole et rurale.

Cependant ces espaces sont ainsi investis par des référents pastoraux et bucoliques constituant le spectacle d'une vie désirable en partie retirée de l'urbanité, reproduisant des éléments génériques de nature et de tradition sensés justifier et valoriser la périphéricité. Ces marqueurs toponymiques faibles et génériques, formés dans une démarche rarement explicite de type fonctionnaliste et/ou de marketing sont destinés à des lieux banals, ils participent cependant de la production d'un toponomascape massif. Ils se prêtent à des appropriations du quotidien (de Certeau 1980) et forgent des cultures toponymiques à la fois modestes et spectaculaires, au sens situationniste de spectacle de la vie censée être désirable.

L'adressage de rues (autrement dit le passage d'un système d'adresses reliant les habitant·es aux lieux-dits, à un nouveau système reliant les mêmes habitant·es à des bâtiments numérotés sur une voie nommée) progresse massivement aujourd'hui avec la rationalisation des périphéries métropolisées et numérisées, qu'il s'agisse des campagnes européennes ou des quartiers informels des villes du Sud. Ces opérations d'adressage participent également de la production d'un toponomascape périphérique nouveau. Dans les campagnes, celui-ci réemploie souvent les toponymes des lieux-dits et y ajoute des micro-toponymes sélectionnés qui peuvent valoriser ou au contraire minimiser certaines références et traditions : religieuses, linguis-

tiques et notamment dialectales, environnementales, agricoles, liées au système de propriété hérité. C'est bien une certaine patrimonialisation des campagnes métropolisées qui est en jeu, introduisant des différences – ou plutôt de la distinction au sens bourdieusien – et en effaçant certaines.

Les opérations d'adressage en campagnes métropolisées ou en périphéries urbaines, sont aussi des occasions de promouvoir des figures locales, nationale ou globales dont le genre ou la nature ne sont pas neutres du point de vue du champ mémoriel institué dans le paysage du quotidien, les adresses, la signalétique et la cartographie. Pour les quartiers informels des villes du sud ce sont des références vernaculaires qui renvoient au vécu des habitants, à leur perception de l'environnement et de l'espace et à leurs origines qui sont souvent ignorées ou visées par l'imposition d'un référentiel d'État fonctionnaliste.

Nous allons maintenant voir comment un phénomène de diffusion de noms à l'échelle mondiale – les toponymes se référant à Nelson Mandela – rend compte de la plupart des enjeux sémiotiques et urbains évoqués, qu'ils soient géopolitiques ou liés au formatage et à la perception des espaces du quotidien².

Nelson Mandela comme nom de lieu instrumental

Nelson Mandela est aujourd'hui probablement le nom de lieu le plus diffusé à travers le monde (près de 3000 occurrences recensées comme noms de lieux d'accès public si l'on y ajoute Madiba). Dans tout le monde ? Non, principalement dans le Black Atlantic, selon l'expression de Paul Gilroy (1993), illustrant les liens forts, politiques et culturels, qui s'y nouent entre communautés et lieux marqués par l'histoire de la colonisation, de la traite négrière atlantique et des cultures noires.

Le toponyme connaît une première diffusion dans les années 1980, en pleine Guerre froide, et pour un leader alors emprisonné, héros du combat contre l'avatar tardif, spectaculaire et terrible de la colonisation qu'était l'apartheid. Première diffusion très engagée et qui concernait des lieux européens ou étasuniens de la contestation et de la contre-culture sur les campus,

² Nous reprenons ici la présentation du cas qui a été faite dans Giraut et Houssay-Holzschuch (2022a : 9-11).

dans les banlieues rouges ou les ghettos noirs, créant déjà des liens d'engagements entre lieux hétérogènes et lointains.

La diffusion exponentielle s'est ensuite effectuée dans deux directions. L'une revendicative pour les marginalisés ou relégués, afro-descendants, principalement mais pas exclusivement, qui nomment après lui (spontanément ou par revendication) leurs camps, quartiers informels, cités ou lieux et équipements communautaires. L'autre, composite et très large, qui relève d'une certaine marchandisation politique ou économique. Une fois prix Nobel de la paix et icône du dialogue entre les peuples et de la bonne gouvernance, la figure très largement œcuménique devient une sorte de marque qui permet de célébrer conjointement les valeurs universelles des droits humains et celles d'une mondialisation heureuse où l'Afrique a sa place. Une telle charge symbolique en fait une ressource et un puissant vecteur de marketing territorial, politique et commercial.

Dès lors, les villes globales, mais aussi les cités secondaires cherchant à se situer dans le monde, se couvrent de références, aussi bien dans la nomenclature publique et politique des voies et des équipements que dans le paysage des marques privées. Nelson Mandela est partout dans le toponomascap incarnant simultanément et au sein des mêmes aires métropolitaines, du centre aux périphéries, les aspirations des élites, aussi bien progressistes que conservatrices, et celles des réprouvés de la marge. L'origine de la nomination peut être ascendante, ici un collectif sollicité au titre de la participation pour nommer une nouvelle école, là un mouvement de sans-terre qui se place sous son patronage pour occuper un terrain vacant, ailleurs un entrepreneur de l'économie informelle qui ouvre une station de mototaxis ou de l'économie très formelle qui ouvre une école de management privé. Mais elle est aussi souvent descendante, issue d'une décision politique, ce qui ne lui assure pas d'emblée le succès dans son implantation : à Douala, les usager-ères du rond-point « J'ai raté ma vie » n'entendent pas lâcher, pour un Nelson Mandela parachuté, une appellation vernaculaire criant ironiquement à la face du monde le tragique des vies pauvres et marginales du quartier. En revanche, les initiateurs de bals funks clandestins des favelas brésiliennes produisent dans tous les quartiers populaires des grandes villes brésiliennes des événements et lieux éphémères (les baile do Mandela) qui se réfèrent à l'origine du mouvement survenu dans la favela éponyme de Rio.

Fantastique diffusion d'un même référent, à la fois exonyme et endonyme, qui génère un faisceau de liens et d'oppositions, d'usages simultanés

et contradictoires, d'initiatives et de performances croisées et contribue à la géométrie variable des imaginaires métropolitains globalisés.

Une sémiosphère spatialisée

Cas particulier que cette diffusion globale du nom de Nelson Mandela comme toponyme, mais cas à forte valeur heuristique notamment pour montrer la dimension relationnelle des sémiosphères entre elles. Dans le cas de la référence à Nelson Mandela, la circulation toponymique s'effectue selon des contextes historiques qui en modifient le sens et parmi des collectifs nationaux ou sociaux qui vont se l'approprier de manière contextuelle et stratégique. Ainsi, on voit là la plasticité de quelques rares toponymes capables d'incarner simultanément centralité et périphéricité au sein d'une sémiosphère spatialisée, ceci selon les sens attribués lors des appropriations vernaculaires ou par les élites nationales ou transnationales. Si l'on ajoute ces éléments processuels à ceux révélés par la guerre toponymique qui se joue sur le terrain ukrainien et au-delà, on a alors des preuves tangibles de nature très différentes de la place pleine et entière que le toponomascap joue dans la sémiosphère. Cette place soulignant d'ailleurs les enjeux géopolitiques et, par là même, la puissance explicative et performative de la sémiotique dans ses dimensions spatiales et urbaines.

L'analyse du toponomascap ouvre ainsi un regard sur les dynamiques politiques et sociales de marquage d'un territoire inhérentes à la ville des différences. Le cas de l'Ukraine montre que la toponomie peut exclure une différence et un héritage, vus comme problématiques. Le cas rappelle les discussions sur les changements de noms de rue et de places qui célèbrent des conquêtes et des conquérant-es violent-es – le débat sur le post-colonialisme – ou des penseur-ses ou scientifiques fameux et fameuses durant une période, contesté-es aujourd'hui comme figures d'identification dans l'espace public (à cause d'approches proto-scientifiques et idéologiques justifiant une suprématie). La diffusion du nom de Mandela, au contraire, signale la volonté d'ouverture aux différences, aux corps vulnérables et à qui résiste contre l'oppression. Sa force inclusive réside dans la multiplicité d'imaginaires que le nom mobilise. Cependant – et c'est le cas pour certaines références toponymiques à Mandela – ce geste d'inclusion ou de marketing politique peut être ignoré par qui fréquente le lieu et continue à utiliser son ancien nom vernaculaire porteur de davantage de sens. Ce cas de figure

montre la nécessité de faire évoluer, en respectant et rappelant les traces du passé, notamment vernaculaires, la toponymie de la ville des différences. Un exercice d'équilibre qui touche le cœur de la réflexion entamée dans ce livre : la ville des différences ne se crée pas d'un jour à l'autre et ne peut pas être imposée, mais se produit, lentement, en négociations, par la prise en compte des sensibilités des usager·ères de la ville, notamment les plus fragiles.

Références bibliographiques

- Andrews, Edna (2003). *Conversations with Lotman : Cultural semiotics in language, literature, and cognition*. Toronto : University of Toronto Press.
- Cairolì, Lavinia et Pauline Mettan (2022). Le toponyme, entre poétique et politique. *A contrario* 33(1) : 3-9.
- Dongo, Eduardo Yalán, José Miguel Guerra et Robinson Campos (2021). De la frontera al umbral : transformaciones de la semiosfera cultural en Lotman y Zilberberg. *Estudos Semióticos* 17(2) : 104-120.
- Gilroy, Paul (1993). *The black Atlantic : Modernity and double consciousness*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.
- Giraut, Frédéric et Myriam Houssay-Holzschuch (2022a). Naming the World : Place-Naming Practices and Issues in Neotoponymy. In Giraut, Frédéric et Myriam Houssay-Holzschuch (eds.). *The Politics of Place Naming : Naming the World* (pp. 1-27). London ; Hoboken : ISTE/Wiley.
- Giraut, Frédéric et Myriam Houssay-Holzschuch (eds.) (2022b). *The Politics of Place Naming : Naming the World*. London ; Hoboken : ISTE-Wiley.
- Gnatiuk, Oleksiy et Sergei Basik (2023). Performing geopolitics of toponymic solidarity : The case of Ukraine. *Norsk Geografisk Tidsskrift-Norwegian Journal of Geography* : 1-15.
- Houghton, Frank et Lisa O'Rourke Scott (2019). Linguistic Imperialism, Toponymy, Semiotics & Taxonomies : The Anglicisation of Irish place names in hegemonic library cataloguing systems. *Journal of Radical Librarianship* 5(2019) : 1-15.
- Krase, Jerome et Judith N. DeSena (2016). *Race, class, and gentrification in Brooklyn : a view from the street*. Lanham ; Boulder ; NY ; London : Lexington Books.
- Krase, Jerome et Timothy Shortell (2011). On the spatial semiotics of vernacular landscapes in global cities. *Visual Communication* 10(3) : 367-400.
- Raffestin, Claude (1986). Ecogenèse territoriale et territorialité. In dans Auriac, Franck et Roger Brunet (éd.). *Espaces, jeux et enjeux* (pp. 173-185). Paris : Fayard.
- Rose-Redwood, Reuben, Derek Alderman et Maoz Azaryahu (2010). Geographies of toponymic inscription : new directions in critical place-name studies. *Progress in Human Geography* 34(4) : 453-470.



118

118
C

STC

MALOT

VITE

Deuxième partie

Planifier la ville des différences

Le paysage de la ville des différences. Quelques réflexions sur un concept et une idée pour Vernier

Franco Zagari

La ville est dite *des différences* lorsque – et dans la mesure où –, dans une sphère définie, la modification de ses vocations tend à établir une influence plus ou moins grande sur la mise en valeur de ses caractéristiques. *Différence* est alors un terme qui décrit bien certaines propriétés de la ville contemporaine du troisième millénaire, comme celle d'être un phénomène d'évolution du territoire avec une ampleur et une vitesse de transformation jusqu'alors inconnues (Dioguardi 2014). Déjà au milieu des années 1950, Giancarlo De Carlo, Aldo Van Eyck ou encore Alison et Peter Smithson avaient ouvert une crise sur le front du *Mouvement moderne* qui ne se refermerait plus jamais (Mumford 2000). Contre la planification fonctionnaliste, ces anticonformistes développent un nouveau lexique de la ville, composé de sincérité – le brutalisme (Chasin 2002) – et de respect des habitant-es contre la technocratie des savant-es – le mouvement du structuralisme dans l'architecture (van Eyck 1962).

Personne ne sait vraiment dans quelle mesure cette critique du fonctionnalisme peut nous conduire à une vision cohérente, ainsi qu'à une stratégie partagée de gouvernance judicieuse de la ville qui – après les gâchis de l'invasion de l'espace urbaine par le transport motorisé individuel et la digitalisation de l'existence qui nous isole de l'espace – soit en mesure d'aller au-delà de la tendance, initiée dans les années 1970, à une délocalisation de la production et la sortie des villes de la consommation. Ce qui est certain, c'est que, face à un changement radical de l'organisation de l'information et de la science dans l'anthropocène, le concept de la ville comme organisme unitaire ne tend pas à diminuer, mais à croître (Mantziaras 2023). Le cœur du problème me semble cependant être ailleurs : je pense que des mutations aussi profondes n'inquiètent guère les auteur-es, les médias ou l'opinion publique.

Il y a eu un temps où nous ne parlions que de l'indépendance des jeunes États, d'actes héroïques qui nous ramenaient invariablement à Genève, ce lieu sacré qui a été le siège naturel du règlement de tant de conflits, qui a

transmis ses contenus constitutifs de la Déclaration des droits de l'homme à la Convention européenne du paysage (Klopmann 2008). Aujourd'hui, on ne parle que de climat, de catastrophes, de crises matérielles de toutes sortes, agro-alimentaire, économique, financière, sanitaire, de guerre, mais on sait que ce ne sont là que des paroles en l'air. L'humanité peut-elle avoir une vision aussi limitée ? Aujourd'hui la science est accusée de distractions impardonnables, demain l'art le sera aussi.

Combien vaut-elle, combien coûte la beauté d'une fleur, d'un jardin, d'une vallée, d'une côte, d'un lac, d'une crête, de n'importe quel ensemble d'envergure quand nous essayons d'estimer sa valeur au-delà de ses limites physiques ? Que signifie, à l'échelle planétaire, l'affirmation du principe de notre droit de circuler, l'affirmation du droit d'échanger librement, ce don particulier que nous appelons travail et, avec lui, notre statut de citoyen-ne ? Et en particulier, que signifie-t-il de défendre la dignité du travail ? Dans quelle mesure les voix des contextes que nous transformons, ainsi que notre capacité d'écoute, comptent-elles ?

Tout semble avoir trait à la ville, non seulement parce que le nombre d'habitant·es des villes a largement dépassé la moitié de la population mondiale (Angel *et al.* 2012), mais aussi parce que la dialectique entre l'individu et la communauté ne trouve plus que dans le paysage le mot clé pour débloquer une situation, comme dirait Robert Venturi, *ambiguë et complexe* (Venturi 1977), qui ne peut plus être seulement urbaine, rurale, naturaliste, mais tous ces éléments à la fois (Zagari 2021).

En effet, le mot clé, répété de manière obsessionnelle pour tenter d'établir au moins un point d'accostage stratégique, est celui de *paysage*, entendu comme cette instance que l'urbanisme a projetée sur tous les aspects de notre vie et de notre culture, comme une *Summa* de valeurs éthiques, esthétiques, cognitives.

Je pense en particulier à Gilles Deleuze lorsqu'il écrit *Différence et répétition* dans l'année fatidique de 1968 (Deleuze 1968), mais je pense aussi à mes propres recherches sur la participation – en discutant les propositions de Lucien Kroll¹ – quand la confrontation avec le thème n'avait pas encore

¹ Lucien Kroll est considéré l'architecte qui a introduit, dans les années 1960 et contre le modernisme, la participation dans le développement et l'accompagnement de projets de construction. Il utilise le concept de différence pour indiquer que l'architecture doit trouver un dénominateur commun permettant la variété sans exacerber la différence (Kroll 2008 ; Milgrom 2008).

l'allure nécessaire pour penser la gouvernance de la ville des différences, mais juste pour penser une planification plus démocratique (Zagari 1983).

Parler de la ville contemporaine en lui attribuant la différence comme caractère saillant, c'est donc choisir une logique qui n'est plus seulement déductive, mais plutôt une attitude intuitive. Et il convient, à mon avis, d'étendre les significations de ce concept, aussi au terme *dystonie* (Zagari 2009) qui apparaît lorsqu'on adopte des mouvements qui tendent à se définir comme *aberrants*. Ces mouvements peuvent se distribuer dans un espace ouvert, illimité, sans hiérarchie de principe ni découpage territorial (Lapoujade 2020), se plaçant en opposition spéculaire avec la répétition, qui est au contraire le courant de la détermination causale.

C'est un choix qui a des répercussions importantes sur la dynamique du régime des sols, sur les normes des aires de service, sur l'adaptation des plans et des projets en vue d'une nouvelle conception de la faisabilité. C'est aussi pouvoir choisir entre un courant qui est marâtre de rigueur et un courant qui déplace nos souvenirs vers les marges du comportement et des connaissances. Mais c'est surtout mettre les différences et les frottements qu'elle génère au centre de la pensée urbaine.

Ces systèmes, très différents les uns des autres, mettent en œuvre un programme assez similaire, un raisonnement de réécriture des lieux, à travers une révision des activités, des flux et des comportements d'une ville comme Genève par exemple, connue dans le monde entier, essentiellement parce qu'elle est une promenade d'histoire, de culture, d'intelligence, un centre historique, celui du Léman, de la force expressive des glaciers, de la compression de l'énergie des reliefs ou du dessin gravé, fort aussi des remparts naturels des vallées environnantes, jusqu'au pied du Mont Blanc.

Le débat à Genève, le sort de Vernier

Il n'est pas surprenant, ni que Calvin et la Réforme soient nés ici, ni que Rousseau y ait laissé une si forte empreinte. C'est peut-être dû à une loi des contraires, à la reconnaissance d'un statut international particulier, précisément parce qu'elle est devenue une prestigieuse petite capitale spirituelle. En montant avec un drone volant à basse altitude, en regardant cette scène d'en haut, on comprend tout, cette ville est vraiment un *pli* au sens philosophique de Deleuze et elle est labyrinthique de par le goût baroque de son histoire, un lieu avec une force politique impressionnante, avec le monde entier der-

rière elle, une archive de documents qu'on ne peut même pas imaginer, s'offrant à tout moment comme un miroir d'une double nature, un miroir, à la fois, de l'emprise et du départ.

Ici, nous trouvons également la célébration de la science, représentée au plus haut niveau. Le Synchrotron est un anneau désormais légendaire, dont la perfection du cercle euclidien déclare, invisible sous nos pieds, la continuation d'une ancienne puissance souterraine, la vitesse d'accélération des particules intelligentes qui nous révèlent leurs secrets.

Ici, la Société des Nations a construit son siège dans un style stupéfiant, des bureaux pour 8500 fonctionnaires dans un ensemble absolument dépourvu de tout respect pour l'architecture du Mouvement moderne et, en particulier, pour Le Corbusier qui a subi ici l'un de ses plus graves échecs, se voyant évincé du projet de construction du Palais des Nations Unies (Rovira Gimeno 1993), suite à un concours discutable et suivi de polémique.

La Genève du troisième millénaire nous apparaît souvent comme un marché aride dont la vocation est le théâtre d'une compétition politique et commerciale qui ignore son histoire, ses habitant-es, ses frontières et qui s'exprime plus par des différences que par des affinités, sans reconnaître de nouvelles vocations dynamiques (Matthey 2014).

Rien de nouveau, si l'on veut, si ce n'est que le jeu de l'organisation du territoire sur des lignes thématiques sophistiquées tend à exaspérer les différents secteurs de production et donc à modifier profondément le génome des lieux en question, au point de le rendre instrumental et artéfactuel et donc de perdre peu à peu précisément ces séquences identitaires qui permettaient d'initier des politiques de mise en œuvre de logiques thématiques, de bâtiments, de quartiers, de monuments ou de points de repère. Cette exaspération des secteurs peut également être étendu aux cas de villes entières, comme Genève, avec une capacité organisationnelle consolidée pour fournir des solutions efficaces en temps réel, dont la faisabilité technique et économique semble raisonnablement fiable sur toute programmation qui a absorbé, ne serait-ce qu'en termes de risque, l'esprit de ce défi. Une réinvention de l'espace public urbain en est le support, à la fois sobre et spectaculaire, avec un caractère qui appartient spontanément aux plus jeunes comme aux plus anciens, un lieu de dialogue, de coexistence et d'intimité.

Rien n'a changé, tout a changé. Surtout depuis la Seconde Guerre mondiale. Le long des rues, d'un caractère suburbain désinvolte, s'est progressivement dessiné un tracé de plus en plus ordonné. Vernier a toujours su tirer parti des relations difficiles avec Genève pour un enrichissement mutuel,

en agissant sur des activités complémentaires. L'espace public urbain – dont l'eau dans ses formes les plus spectaculaires est un plus petit dénominateur commun dominant – témoigne d'un effort de réalisation titanesque, accompli en quelques années en transformant complètement la stratégie des activités, des flux, des comportements. Et la première étape de l'émancipation de Vernier se produit, comme par hasard, précisément en affirmant une centralité sur le contrôle et la mesure de la qualité de l'eau sur le site d'Aire².

C'est ainsi que se développe une spécialisation qui atteint rapidement le sommet de ce secteur de production, établissant une suprématie que nous connaissions curieusement par des épisodes similaires, dans des régions dont la chance est due à l'alternance cyclique de saisons productives d'excellence dans le domaine manufacturier et agricole (Bagnasco 1977).

Vernier, ville des différences

Vernier fait penser à cette génération de villes qui a su restituer le capital humain et scientifique qu'elle avait reçu, avec un minutage parfait (Pittard 2015). Bien sûr, c'est avant tout l'aéroport qui est rapidement devenu une entreprise internationale complexe, qui offre une grande opportunité de développement induit, mais des résultats significatifs sont également à trouver dans les nouvelles technologies, la formation et en général dans de nombreuses branches de ce que l'on appelle *l'économie verte*. Mais là où il y a une réponse potentiellement créative qui sera déterminante par rapport aux attentes, c'est peut-être dans le secteur très délicat de la recherche de zones constructibles avec des standards de service conformes, le tout sans affecter la qualité d'un patrimoine paysager dont Vernier a toujours été très jalouse, une végétation très riche et différenciée et des monuments peu nombreux mais significatifs de son passé.

Cette dynamique de croissance, à la fois quantitative et qualitative, a été très rapide dans le développement de toute la zone métropolitaine de Genève, mais la commune de Vernier en particulier, avec ses 37'000 habitants, se distingue par sa promptitude et son équilibre dans la transformation

² Dans ce quartier de Vernier se trouve une station d'épuration qui « est l'une des plus grandes stations d'épuration des eaux usées de Suisse. Elle traite les eaux usées de la ville de Genève, de 24 communes du canton et de communes de France voisine, préservant ainsi la qualité des eaux du Rhône » (AFRY [s.d]).

de son territoire au niveau des institutions, des infrastructures et de l'économie, raison pour laquelle elle a été reconnue à toutes fins administratives comme une ville, la deuxième du canton de Genève (Ville de Vernier *et al.* 2016). Vernier s'est d'abord consolidée sous la forme de hameaux situés en bordure de route, avec une disposition traditionnelle qui n'admet pas d'hybridation ou d'interférence, puis elle a progressivement adopté un modèle de réseau, dont les nœuds sont les éléments physiques et psychologiques les plus représentatifs en termes de forme et d'image, disposés entre eux dans une relation d'équilibre, voire d'émotion, comme s'il s'agissait des *folies* d'un parc romantique : monuments, quartiers, marchés, infrastructures, éléments du patrimoine bâti et naturel placés dans une tension dynamique, comme les étoiles d'une constellation (Ville de Vernier *et al.* 2016).

Une promenade bien pensée

Vernier occupe désormais fermement la *terre au milieu* et le canton de Genève déplace ainsi son barycentre. Depuis le 1er janvier 2020, l'administration est restructurée en trois pôles fonctionnels et douze services connexes, avec un modèle institutionnel défini et irrévocable sur la durée d'un mandat. Cette base de certitude a permis de lancer un programme de construction complexe par compartiments autonomes, avec certaines données de distribution récurrentes qui sont généralement des variations du type en ligne, ainsi qu'une recherche stylistique cherchant plutôt à accentuer les différences. L'administration a suivi ces processus tout au long de leur mise en œuvre. La densité d'habitant-es au kilomètre carré a été poussée aussi loin que possible (environ deux fois celle de Rome, malgré les vastes espaces verts). C'est d'ailleurs la limite du pari : la municipalité a presque épuisé la disponibilité de zones constructibles, désormais dédiées de préférence à la préservation de terrain public de valeur et aux services spéciaux, de sorte qu'il ne reste au logement pour dernière marge de flexibilité que le nombre d'étages en hauteur, elle aussi proche de la saturation pour une longue période, contraint d'attendre que le parc immobilier de moindre valeur devienne obsolète.

Découvrons Vernier à l'aide d'une carte qui nous a été remise (voir Plan 1)³. Notre visite suit le même ordre que les quatorze thèmes proposés

³ Cette carte a été produite à notre demande par Florian Kettenacker, chef du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier, avec l'intelligence et la lucidité qui le caractérisent. Elle nous

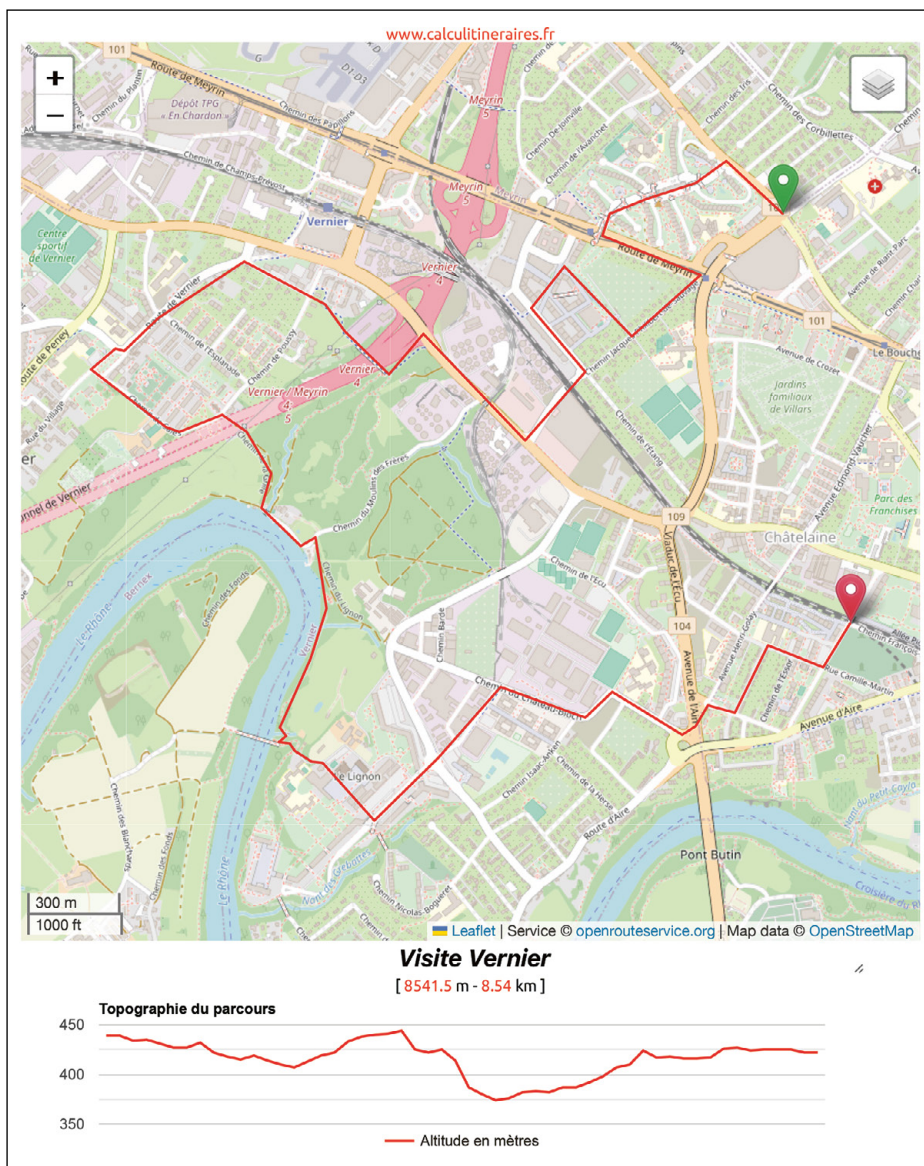
par la carte, d'une destination à l'autre un itinéraire est juste suggéré par des canaux optiques rectilignes, nous ne savons pas s'il y a déjà une intention de le réaliser. Si c'est le cas, une promenade piétonne en arc de cercle existe déjà depuis 2015. Elle relie des lieux naturels remarquables avec un parcours similaire à celui des *Mirabilia Urbi*⁴.

Cette carte est constituée de quatorze thèmes, établissant un équilibre issu d'un processus de planification et de hasards complexes, réussissant à défendre le caractère existant des parcs, jardins, promenades et vastes zones naturelles représentant environ un tiers de la surface totale du territoire communal de Vernier. Les quartiers ont été planifiés et construits en donnant le plus d'espace possible à la participation, tandis qu'une densité considérable est obligatoire, se déployant en hauteur. Éléments rencontrés lors de notre visite découverte comme une séquence progressive dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, chacun étant barycentrique à un quartier unitaire, qu'il soit résidentiel ou productif. Entre destinations différentes, segments rectilignes aussi brefs que possible, une ligne directrice potentielle d'environ neuf kilomètres est tracée. Si elle était transformée en une voie de mobilité douce, même très humble, cette arche pourrait devenir un axe de cardan (déséquilibré) qui établirait une relation de nouvelle centralité d'une ampleur incomparable : quatorze canaux assurent une dominance visuelle, mais en fin de compte ce phénomène se produira de toute façon, même sans la construction d'une voie physique, car même une simple attente constituera un fait très important dans la concrétisation d'une vision de chemin commun.

La carte qui nous a été remise était vraiment minimale, un profil altimétrique très schématique et filaire indiquant la limite administrative de la commune et les quatorze « points remarquables », les coordonnées géographiques d'épisodes considérés parmi les plus caractéristiques du lieu, également très différents entre eux, des destinations en succession numérique disposées le long d'un arc ouvert, unies sur la carte uniquement par des segments linéaires virtuels. Ce plan schématique hors échelle qui représente sur fond d'orthophoto les principes d'orientation et de qualité de la centralité nouvelle, ces fondamentaux qui peuvent nous permettre de fixer des orientations préliminaires sur la base des valeurs.

a servi à découvrir, à enquêter, à fantasmer. La visite s'est faite avec Sandro Cattacin, Fiorenza Gamba et Isabelle Pezzini, une compagnie idéale pour discuter d'une ville.

⁴ Au Moyen Âge, le guide des pèlerin-es qui venaient à Rome pour visiter ses monuments et ses lieux saints s'appelait *Mirabilia Urbi* ; voir Cederna (1965).



Plan 1 : Un itinéraire des hauts lieux ou espaces d'intérêt de Vernier.

Source : Site Calcul d'itinéraires pour randonneur-ses. Parcours pensé et proposé par Florian Kettenacker en 2022.

Ce schéma est, au fond, l'histoire d'une constellation d'objectifs de visite qui représentent ce que la ville peut exprimer de mieux pour vivre, produire, rêver même, avec des projections sur son avenir. Les destinations sont reliées entre elles par de simples canaux visuels, des segments qui établissent la distance théoriquement la plus courte, mais il est important de comprendre que ce ne sont pas tant les objets que les espaces qui donnent corps à ces distances (et différences) qui constituent une précieuse carte intangible qui, à son tour et si nous ne nous sommes pas trompés, peut aussi être vue comme une tentative de définir un récit choral de la ville dans son ensemble (que nous ne pourrions pas trouver autrement), à travers des sommes infinies de détails, d'indices. Ces *feuilles*, marquant le territoire comme un ensemble de monuments émotionnels, se succèdent, à l'image d'un parc romantique, le long d'un parcours qui, même s'il n'était que mental et symbolique, ne pourrait pas être plus réel et constructif, parce qu'enraciné dans les mythes des lieux, tout comme l'inépuisable capacité narrative que représente l'idée du labyrinthe dans l'histoire de l'art des jardins : posséder la scène toujours à travers le contrôle de solutions alternatives, latérales et indirectes (Cortesi et Cappiello 2017).

Le début de la visite était surprenant, car nous sommes partis de Balexert, un immense ellipsoïde commercial introverti de plus de 50'000 mètres carrés, que je ne pourrais mieux décrire que par l'épithète *écomontre*⁵, à cause de son manque de scrupules et la violence de ses formes.

J'ignorais que ce n'était pas une coïncidence si ce complexe était marqué sur la carte par le numéro 1, le pari d'un investissement qui, au début des années 1970, a dû être très courageux, sinon téméraire, et qui, pour cette raison et à cause de son succès, a eu la capacité de susciter un consensus populaire, ainsi que pour sa forme, précisément parce qu'il est immédiatement reconnaissable comme un grand signe de nouveauté, de génération et de genre, et que c'est principalement lui – on n'a aucune difficulté à le croire – qui a sauvé Vernier d'un destin de périphérie opaque et l'a inséré au bon moment dans un air de découverte et de pari.

Inauguré en 1971 avec une suprématie dans toutes les offres de marchandises à l'échelle de la Suisse romande (von der Mühl et Ruzicka-Rossier 2012), mais aussi et surtout un centre sportif et culturel moderne, un temple

⁵ Ce terme est né en Italie pour designer des bâtiments construit illégalement et jamais mis en fonction. Ils se caractérisent par l'absence de tout respect de leur environnement et par la qualité totalement absente des matériaux utilisés.

du cinéma – le plus grand multiplex de Suisse –, depuis cinquante ans Balexert assure toujours sa mission de suprématie en tout. Face à sa masse irréductible, que mon instinct aveugle de bien-pensant aurait étiqueté de monstruosité, il a été, au contraire, absous dans le jugement de la communauté, reconnaissant même son leadership.

Un tel centre fait monter la fièvre immobilière. Elle lance et accompagne de nombreux nouveaux quartiers dans leur développement a de quoi laisser perplexe ; une réserve aurifère de terrains constructibles est sacrifiée en un temps très limité, peut-être les derniers disponibles à terme, et qui plus est avec une qualité d'architecture discutable. La maison de ligne de hauteur indéfinie évite la monotonie par tous les moyens possibles, mais la qualité esthétique des bâtiments laisse souvent à désirer, même lorsqu'elle a engagé de grands noms ou qu'elle affiche fièrement des solutions douteuses comme des réussites. La couleur, par exemple, est un jeu qui aurait pu être beaucoup mieux joué. Un grand nombre de travaux analytiques ont été réalisés, mais sans le confort d'une politique qui va au cœur de ce que l'on appelle habituellement le thème identitaire. Ici passe une aiguille subtile d'une confrontation qui en Europe devra tôt ou tard être faite, entre les phases créatives de l'urbanisme, du design et de l'architecture et les pratiques contemporaines de la construction et de l'organisation sociale des nouveaux quartiers où la créativité n'est plus qu'un placebo terne de ce que devrait être la ville de demain.

Et le paysage ? Certes, il faut le reconnaître, elle vit de la détresse, de l'omerta et de son état perpétuellement mineur. Et les choix importants qui affectent de manière centrale la culture du paysage sont toujours développés ailleurs. Un écomonstre est le bienvenu, si nécessaire, mais les règles du jeu doivent alors s'adresser à une dimension appropriée, celle-là même qui, lorsque Vernier a fait ses premiers pas, avait la dimension d'un jeu, celle-là même qui sera plus tard celle du Grand Genève, qui à l'époque, avec timidité mais avec clairvoyance, était à peine annoncé (Baranzini et Schaerer 2016). Ce n'est pas un hasard si, à l'entrée de Balexert, se trouve une statue monumentale dédiée au personnage de la reine de Metropolis, avec une inversion totale de sens, insoucieuse des intentions de Fritz Lang, du monde de l'esclavage au monde de la fantaisie (voir Photo 2).

Il n'est jamais trop tard pour apprendre et, en l'occurrence, le paysagiste imprudent s'est miraculeusement sauvé d'une piètre figure. Ce qui se passe ensuite, c'est la transformation d'une banlieue informelle en ville, en commençant par le patrimoine naturel qui est défendu comme un tissu interstitiel et le patrimoine historique et artistique réorganisant l'aire de l'an-



Photo 2 : La reine de Metropolis devant l'entrée du garage du centre commercial de Balexert.
Photo : Sandro Cattacin (2022).

cien hôtel de ville, un beau jardin panoramique et la gare ferroviaire comme une agora moderne.

D'autres grands signes caractérisent Vernier par leur imprévisibilité, par exemple en passant devant l'espace abstrait d'un quartier entièrement constitué de monumentaux réservoirs d'essence en plein centre de la ville, à l'encontre de tout principe élémentaire de sécurité. À ce propos j'ai recueilli sur internet des témoignages dignes de foi selon lesquels une attaque terroriste d'Isis a été miraculeusement déjouée en 2019 (Mabillard 2020), mais je ne sais pas à quel point ces rapports sont fiables, alors que l'influence que les réservoirs exercent sur l'imagination des gens l'est certainement.

Je ne suis pas au courant s'il existe déjà un projet, après tout, on le sait bien, partout où il y a du pétrole, tout devient effroyablement compliqué⁶. Un complexe d'archéologie industrielle – avec des surfaces susceptibles de faire l'objet d'interventions d'art public – pourrait assumer une mission écologique et devenir un immense réservoir d'eau, les toits pourraient devenir des jardins suspendus, l'ensemble du lieu un laboratoire scientifique et récréatif attrayant. On pourrait aussi y avoir une collection de salles cylindriques monumentales, de tailles et de fonctions différentes, et créer un quartier de musées.

Presque dans la continuité de ces citernes (Photo 3), le visiteur se voit offrir deux descentes naturelles vers la rive droite du Rhône qui, ensemble, pourraient former un parc panoramique attractif à l'échelle régionale : la première est une promenade monumentale qui pourrait être un site de restauration du système de transport fluvial de l'époque des écluses, des canaux, des chevaux et des cavaliers et du passage de la *péniche*, reconstituant un monde si bien décrit dans les histoires de Simenon⁷, ce génie hydraulique des ponts et chaussées qui a donné à la France une longue primauté dans le transport continental ; la seconde est la descente vers la rivière à travers une séquence de salles vertes et d'espaces équipés d'un quartier d'habitation, le Lignon, l'une des plus grandes unités d'habitation du monde, où une hauteur inédite des bâtiments et, d'autre part, une élégante légèreté de l'écriture des façades ont permis de sauver et de protéger un paysage agraire qui a une saveur d'utopie (Crivelli 1981 ; Graf et Marino 2012).

⁶ La discussion quant au réaménagement de ce site est en cours au Grand Conseil du Canton de Genève (Grand Conseil et Magnin 2022).

⁷ Par exemple dans *Le Charretier de la Providence* (Simenon 1931).



Photo 3 : Les citernes de Vernier.

Photo : Sandro Cattacin (2022).

La mixité de la population est une autre question très sensible. Des résultats remarquables sont en vue. L'administration a dû gérer les différences d'un matériel humain avec toutes sortes d'expériences, souvent traumatisantes, des origines parfois radicalement différentes en termes de classe sociale, d'acclimatation plus ou moins récente à la Suisse, d'habitudes, de coutumes. D'après mon impression, peut-être superficielle mais clairement perceptible, je dirais qu'il n'y a rien de plus réel ici que la légèreté et la pureté de l'air ; on dirait qu'un grand travail a été fait, et tout porte à croire qu'il va se poursuivre (Mayault 2019). L'unité d'habitation du Lignon, construite dans les années 1960, se situe entre une logique de quartier et de village, un établissement au caractère fort, très perceptible, mais aussi dans un sens positif, où il m'est arrivé plus d'une fois de penser que j'y vivrais volontiers, ce qui est plus facile à dire qu'à faire, surtout lorsque les bâtiments sont de construction récente. De toute manière, la prise en charge des transports publics a toujours été un cheval gagnant. Aux arrêts, vous trouverez toutes les informations, le confort, la sécurité.

Face à ces épisodes et à bien d'autres, se pose le problème de savoir comment concilier la conscience d'appartenir à une communauté présentant de grandes différences avec la capacité d'expérimenter de nouveaux outils, méthodes et processus participatifs. C'est une route que nous connaissons bien et nous nous excusons auprès de la lectrice et du lecteur si notre plaisir à préfigurer les développements du projet est parfois irrépressible.

Un dénominateur commun

La Ville de Vernier ressent le besoin de mieux définir son appartenance à un territoire urbain et de participer à une réflexion commune sur son destin. Ainsi, si nous regardons une ligne directrice qui réunit les quatorze points remarquables avec des trajets, même minimes, elle nous apparaît comme un *fil d'Ariane*, un parcours potentiel, clairement de mobilité douce, qui sur environ neuf kilomètres fait figure de dénominateur commun, croisant des routes, des rivières, des vallées et des crêtes, des événements avec la même reconnaissabilité qu'un nouveau système géographique, dans une relation d'équilibre avec l'existant qui instaure un principe d'unité. Aussi simple soit-elle, une œuvre aura toujours le pouvoir émotionnel d'évoquer chez celles et ceux qui la parcourent l'esprit d'une appartenance commune, surtout si elle est proposée comme base idéale pour visiter un vaste contexte métropolitain – comme le montre par exemple une des plus simples œuvres de mobilité qu'est l'ascension de l'Acropole d'Athènes par Dimitri Pikionis. Construit entre 1954 et 1957, ce chemin de l'ascension vers l'Acropole est rythmé par des pièces archéologiques⁸.

Aucune ambition n'est trop grande si Genève, entre le centre-ville et l'aéroport international, doit accueillir l'histoire de Vernier, une ville qui n'attend qu'une déclaration morale pour être plus visible.

La référence à un parcours reliant des points remarquables en ne donnant que leurs coordonnées de géolocalisation nous rappellent d'ailleurs une œuvre d'Ai Weiwei à Jinhua, en Chine, qui pourrait servir de référence. Il s'agit d'un parc public composé de points de référence abritant des œuvres, réalisées avec un financement égal, chacune d'un-e artiste différent-e, reliées

⁸ Le nouveau chemin, construit dans cette période, remplaçait une rue asphaltée et été composé de pierres récupérées, de carreaux d'argile et de formes gestuelles en béton (Malawski 2017).

par un parcours de découvertes. Cette idée brillante d’Ai Weiwei et des architectes Jacques Herzog et Pierre de Meuron pour un parc public en l’honneur du père d’Ai Weiwei (Weiwei et Pins 2014) est un message en même temps artistique de décentralisation de la beauté (sortir l’art des musées), mais aussi un document politique qui peut servir d’inspiration à un territoire des différences, avec un résultat surprenant en termes de création d’identité et d’appartenance.

La lectrice ou le lecteur pourra peut-être objecter que l’architecte paysagiste viole l’équilibre qui devrait être trouvé entre l’action d’établir un diagnostic et l’action d’interpréter un contexte, qu’il bouscule souvent le circuit de la création à sa convenance, allant jusqu’à faire passer les indices et les intuitions avant la détermination déductive qui est plutôt le privilège des architectes, des urbanistes, des sociologues, des agronomes et de bien d’autres spécialistes. Mais il n’en est rien, la dialectique entre diagnostic et interprétation peut en effet aller jusqu’à faire coïncider ces deux termes et même jusqu’à l’inversion de leurs sens. Un personnage comme Sherlock Holmes n’aurait pas pu exister sans pouvoir faire usage d’un biais circonstanciel dans ses enquêtes, sans quoi le cadre cognitif risquerait d’être trop coûteux, trop large et trop indéfini. C’est la main invisible et libre du grand marché de l’analyse, un apriori constant comme un bagage passif souvent très coûteux pour les actions interprétatives du projet, exigé sans risque pour ceux qui le cultivent avec alacrité. À Vernier, le simple fait d’avoir choisi quatorze lieux comme remarquables pour l’identité ne peut qu’être considéré comme arbitraire ; mais la démarche de les relier, d’en faire identité, n’appartient entièrement qu’à la logique d’un projet qui ne peut être que de paysage.

La forme de la ville est enfermée dans cet arc ouvert de un à quatorze, dont l’existence en tant qu’entité visible est inconnue de toutes et tous, dont l’énergie est au contraire puissante, confrontant directement les quatre éléments cosmogoniques, leur orientation dans l’espace, leur capacité à *tenir*, à monter et démonter, pièce par pièce la ville (Piano 2000), à mettre en tension la scène de notre espace quotidien.

Cette carte côtoiera les thèmes qu’elle évoque dans une logique totalement différente de celle de la création d’espaces dédiés ou festifs, il s’agira *d’une carte de la totalité de la ville*, capable de parler de différences du construit, de l’habitat et des utilisateur·trices – qui sont en même temps acteur·trices de la transformation du territoire. Cette œuvre qui s’est ouverte à nos yeux ressemble à une apparition qui fait trembler les poignets. Mais

elle ne l'est pas. À Vernier, l'œuvre est en fait déjà là, pratiquement achevée, il ne reste plus qu'à l'accueillir, à la rendre accessible⁹.

Références bibliographiques

- AFRY ([s.d]). *STEP Aire2+ Vernier GE*. Vernier : Site Internet AFRY : <https://afry.com/fr-ch/projet/step-aire2-vernier-ge>.
- Angel, Shlomo, Alejandro M. Blei, Daniel L. Civco et Jason Parent (2012). *Atlas of urban expansion*. Cambridge, MA : Lincoln Institute of Land Policy
- Bagnasco, Arnaldo (1977). *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*. Bologna : il Mulino.
- Baranzini, Andrea et Caroline Schaerer (2016). *Grand Genève : sa population et son désir de vivre ensemble*. Genève : Cahier : N° HES-SO/HEG-GE/C--16/1/1—CH.
- Cederna, Antonio (1965). *Mirabilia urbis : cronache romane, 1957-1965*. Torino : Einaudi.
- Chasin, Noah Bernard (2002). *Ethics and aesthetics : New brutalism, team 10, and architectural change in the 1950s*. New York : City University of New York.
- Cortesi, Isotta et Vito Cappiello (ed.) (2017). *Il paesaggio al centro. Integrazione tra discipline*. Siracusa : Lettera Ventidue Edizioni.
- Crivelli, Ruggero (1981). Le Lignon, étude d'un espace urbain. *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 121(1) : 193-214.
- Deleuze, Gilles (1968). *Différence et répétition*. Paris : PUF.
- Dioguardi, Gianfranco (2014). *Nuove alleanze per il terzo millennio. Città metropolitane e periferie recuperate : Città metropolitane e periferie recuperate*. Milano : Franco-Angeli.
- Graf, Franz et Giulia Marino (2012). *La cité du Lignon, 1963-1971. Etude architecturale et stratégies d'intervention*. Gollion : Infolio.
- Grand Conseil, République et canton de Genève et Danièle Magnin (2022). *Rapport de la commission d'aménagement du canton chargée d'étudier la proposition de motion de Thierry Cerutti, Ana Roch, Francisco Valentin, André Python, Patrick Dimier : Mettons fin au scandale des citernes de Vernier!* Genève : République et canton de Genève.
- Kloppmann, André (2008). *L'esprit des Genevois : le pendule des inquiétudes*. Genève : Slatkine.
- Kroll, Lucien (2008). Architectures d'incertitudes. *Ri-Vista. Research for landscape architecture* 9(1) : 5-11.
- Lapoujade, David (2020). *Deleuze, i movimenti aberranti*. Milano : Mimesis.
- Mabillard, Boris (2020). Comment le pire attentat prévu en Suisse a été déjoué à Genève. *Le Temps* (en ligne).

⁹ Notons que le coût de réalisation d'un tel projet serait vraiment négligeable.

- Malawski, Kevin (2017). Pikionis' pathway : Paving the Acropolis. *The Architectural League of New York* (en ligne) : 1-20.
- Mantzias, Panos (2023). De l'Athénée genevois à la transition écologique : Les villes comme berceau de l'imagination transformatrice. In Gamba, Fiorenza, Sandro Cattacin et Nerea Viana Alzola (dir). *Ville et créativité* (pp. 247-265). Zurich et Genève : Seismo.
- Matthey, Laurent (2014). L'urbanisme qui vient. *Cybergeo : European Journal of Geography* Décembre (en ligne).
- Mayault, Isabelle (2019). A la cité du Lignon, en Suisse, le pari gagné de la mixité sociale. *Le Monde* 15.11.2019 (en ligne).
- Milgrom, Richard (2008). Lucien Kroll : Design, difference, everyday life. In Goonewardena, Kanishka et al. (eds.). *Space, Difference, Everyday Life* (pp. 278-296). London : Routledge.
- Mumford, Eric (2000). *The ciam discourse on urbanism, 1928-60*. Cambridge, Massachusetts ; London : MIT Press.
- Piano, Renzo (2000). *La responsabilità dell'architetto. Conversazione con Renzo Cassigoli*. Firenze : Passigli.
- Pittard, Pierre (2015). *Vernier*. Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) : en ligne.
- Rovira Gimeno, José María (1993). Le Corbusier en el concurso del palacio de la SDN. *3ZU: revista d'arquitectura* Octobre(1) : 18-35.
- Simenon, Georges (1931). *Le charretier de La providence*. Paris : Fayard.
- van Eyck, Aldo (1962). *The Child, the City, and the Artist*. Amsterdam : Sun Publishers.
- Venturi, Robert (1977). *Complexity and contradiction in architecture*. New York : The Museum of Modern Art.
- Ville de Vernier, Prohistoire et Gérard Duc (2016). *Vernier 1816-2016. 200 ans au fil du temps*. Vernier : Ville de Vernier.
- von der Mühl, Dominique et Monique Ruzicka-Rossier (2012). *Publikumsintensive Einrichtungen von morgen – urban und multimodal erreichbar*. Bern : Bundesamt für Strassen ASTRA, Bern, Bundesamt für Raumentwicklung ARE, Bern.
- Weiwei, Ai et Anthony Pins (eds.) (2014). *Ai Weiwei : Spatial matters : Art architecture and activism*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- Zagari, Franco (1983). Lucien Kroll. La ricerca della differenza. *Spazio e Società* Settembre(23) : 36-49.
- Zagari, Franco (2009). La piega del tempo nel paesaggio. Apertura. In Nesi, Attilio (ed.). *Kronos & l'Architettura* (pp. 14-17). Reggio Calabria : Centro Stampa d'Ateneo.
- Zagari, Franco (2021). Robert Venturi : Plurality of Sense for Our Everyday Space. In Bianconi, Fabio et Marco Filippucci (eds.). *Digital Draw Connections : Representing Complexity and Contradiction in Landscape* (pp. 133-144). Cham : Springer.

Concevoir un lieu pour toutes et tous : la gare de Genève-Cornavin et ses abords

Francesco Della Casa

Pour envisager la conception d'un lieu urbain pour toutes et tous, il paraît utile et nécessaire de se pencher au préalable sur la généalogie des phénomènes qui ont contribué à lui donner la forme et les usages qui caractérisent ce lieu urbain aujourd'hui. Une étude de cas, comme celle du pôle de la gare Cornavin à Genève, offre l'avantage de présenter un faisceau de complexités techniques, spatiales et sociales que l'on peut retrouver dans d'autres villes européennes, même si elles sont ici particulièrement intriquées. Par ailleurs, on se trouve d'une part à un moment où sont planifiés de grands travaux impliquant l'extension de la capacité ferroviaire de la gare et, d'autre part, le remodelage profond de tous les interfaces de transport qui lui sont liés. Une occasion propice de faire le point sur la capacité des acteurs – et, peut-être, sur les moyens qu'ils se donnent – de concevoir le projet d'un morceau de ville inclusif.

L'analyse des abords de la gare Genève-Cornavin offre une opportunité particulièrement féconde de révéler plusieurs aspects, parfois contre-intuitifs, de la question théorique du dispositif spatial. Selon la définition qu'en donne Giorgio Agamben, dans le sillage de Michel Foucault, un tel dispositif est défini comme

tout ce qui a, d'une manière ou une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants (Agamben 2014 [2007] : 31).

Pour le géographe Michel Lussault, le dispositif spatial est

le résultat d'une mise en place de façon contingente, sans intentionnalité préalable claire de le produire tel quel, par une série d'ajustements entre les différents acteurs qui, chacun, contrôlent préférentiellement certaines fractions de ce dispositif qu'ils évaluent assez intuitivement. (Lussault 1998 : 197)

C'est à dessein que l'on utilise les termes de « dispositif spatial » et d'« abords » plutôt que celui d'*espace public*, terme pourtant fort prisé par la plupart des urbanistes, communicant-es ou élu-es. Pour l'anthropologue espagnol Manuel Delgado, l'*espace public* est un nouvel artefact taxinomique. Il note qu'il est le plus souvent consolidé, dans le discours des communicant-es, par le complé-

ment *de qualité*. Qu'il est convoqué comme médication préventive indispensable à toute opération urbanistique. Tant pour en assurer la promotion, la commercialisation que pour garantir la bonne fluidité des circulations, la sécurité et la quiétude de tous ces vides qui se trouvent entre les bâtiments. Il dénonce cette idéalisation planifiée, qui « s'effondre dès qu'apparaissent les signes extérieurs d'une société dont la matière première est l'inégalité et l'échec » (Delgado 2011).

Par ailleurs, l'analyse des abords de la gare Genève-Cornavin apparaît particulièrement opportune au moment où ont été engagées de nombreuses études en vue de permettre un accroissement important des capacités du trafic ferroviaire, impliquant le réaménagement de la gare et de ses interfaces de mobilité.

Ce remaniement mobilise de très nombreux acteurs sociaux qui défendent des intérêts divergents, mais dont on peut néanmoins faire l'hypothèse qu'ils s'accordent pour considérer que la situation actuelle est insatisfaisante, voire désastreuse. Laideur, saturation, chaos, conflits d'usages, désorientation et obstacles figurent parmi les termes fréquemment utilisés. Pourtant, de manière paradoxale, la gare et ses abords exercent une forte attraction auprès de nombreux groupes d'acteurs qui vont bien au-delà des voyageurs : voisins et riverains des quartiers des Grottes ou des Pâquis, fidèles ou visiteurs de la Basilique Notre-Dame, clientèle des commerces, personnes usagères de drogues fréquentant l'espace d'accueil Quai 9¹, requérantes et requérants d'asile, personnes à mobilité réduite, mais, surtout, pour le plus grand nombre, des personnes utilisant tous types de mobilités pour transiter à travers cet espace urbain.

On peut donc avancer, sans grand risque de se tromper, que la gare et ses abords représentent l'un des lieux à la fois les plus fréquentés, les plus identifiables, les plus attractifs, mais aussi les plus décriés de Genève.

Cette analyse sommaire de ce lieu urbain remarquable se déclinera selon une logique diachronique, puis présentera les réflexions et les négociations en cours pour son aménagement futur, avant d'examiner quelques hypothèses à propos de la manière de concevoir un lieu pour toutes et tous.

¹ Espace d'accueil et de consommation à moindres risques dont la gestion est confiée à l'association Première Ligne.

Une genèse contraignante

La démolition des fortifications, à partir de 1849, va non seulement permettre le développement urbain d'une ville jusqu'ici corsetée, mais également de la relier par chemin de fer à Lyon, puis au reste de la Suisse (Winiger-Labuda *et al.* 2001 : 68). Les premières réflexions dataient de 1843, une implantation de la gare à la Coulouvrenière ayant alors les faveurs de la cote face aux variantes concurrentes à Rive, à proximité de la porte de Cornavin ou à la Servette.

La *Compagnie du chemin de fer de Lyon à Genève*, représentée par trois personnalités genevoises (le banquier et financier François Bartholoni, le banquier François Kohler et le général Guillaume-Henri Dufour) et bénéficiant du soutien de l'empereur Napoléon III, va jouer un rôle décisif dans les choix du tracé, puis de l'implantation de la future gare. Ceux-ci devaient tenir compte du raccordement prévu avec la ligne Yverdon-Morges, développée par la Compagnie de l'Ouest Suisse.

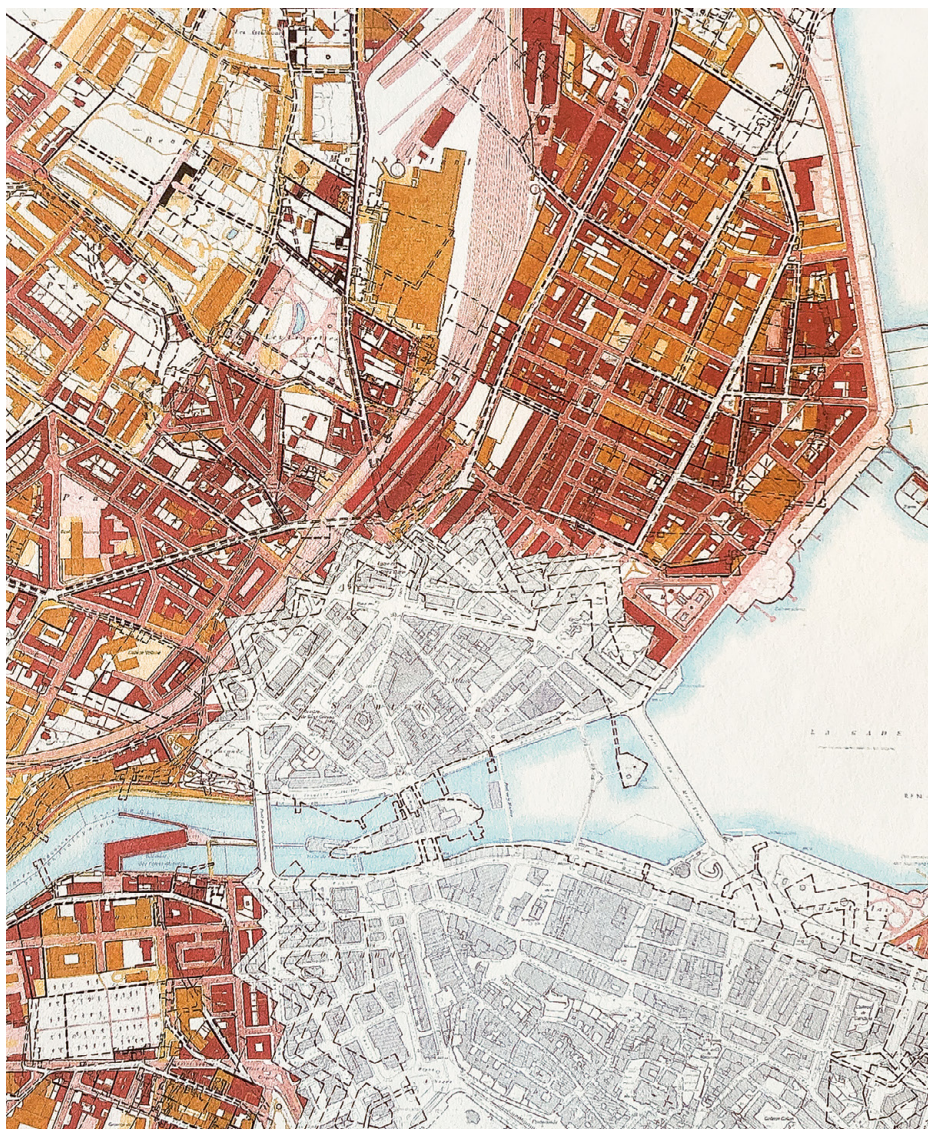
Ces circonstances déterminent l'emplacement définitif de la gare, qui se trouve ainsi implantée à proximité immédiate de la porte de Cornavin et des habitations. Ce qui n'est pas le cas ailleurs en Suisse où l'on préférerait se préserver de la fumée des locomotives. Or, toutes les voies de communication internationales de la rive droite (routes vers Lausanne, Paris ou Lyon) convergeaient déjà vers cette même entrée de la ville, ce qui préfigure l'engorgement futur des mobilités à cet endroit (Plan 2 et 3).

Dès l'origine, cette localisation de la gare fut critiquée, car elle rendait problématique tout raccordement avec la Savoie, et la présence de voies surélevées constituait un obstacle pour le développement des quartiers situés au-delà du remblai (Winiger-Labuda, *et al.* 2001 : 79) (Dessin 1, Photo 5 à 7).

Cette polémique accompagna le transfert des bâtiments de la gare de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée aux Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) en 1913. Plusieurs variantes furent examinées, avec un déplacement à Beaulieu envisagé, respectivement aux Cropettes. Décision fut prise de reconstruire le bâtiment des voyageurs à Cornavin, sous-dimensionné par rapport à l'accroissement du trafic. Un concours pour le nouveau bâtiment de la gare fut lancé en 1923 sur la base d'un avant-projet de Frantz Fulpius, délimité par les passages en prolongement de la rue du Mont-Blanc et de la rue des Alpes, qui supprimait le terre-plein conduisant au niveau des voies. Mais les CFF ne s'intéressant qu'à l'architecture du bâtiment, au détriment



Plan 2 : Superposition du cadastre napoléonien avec le plan actuel.
Source : Système d'information du territoire à Genève (SITG) ©.



Plan 3 : Superposition du cadastre napoléonien avec le développement XIX^e-XX^e siècles.
Source : SITG ©.

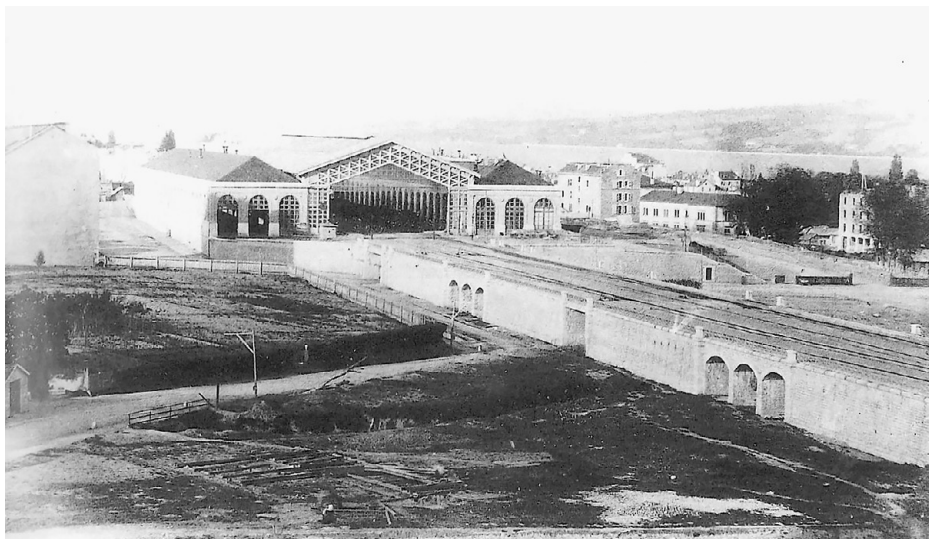
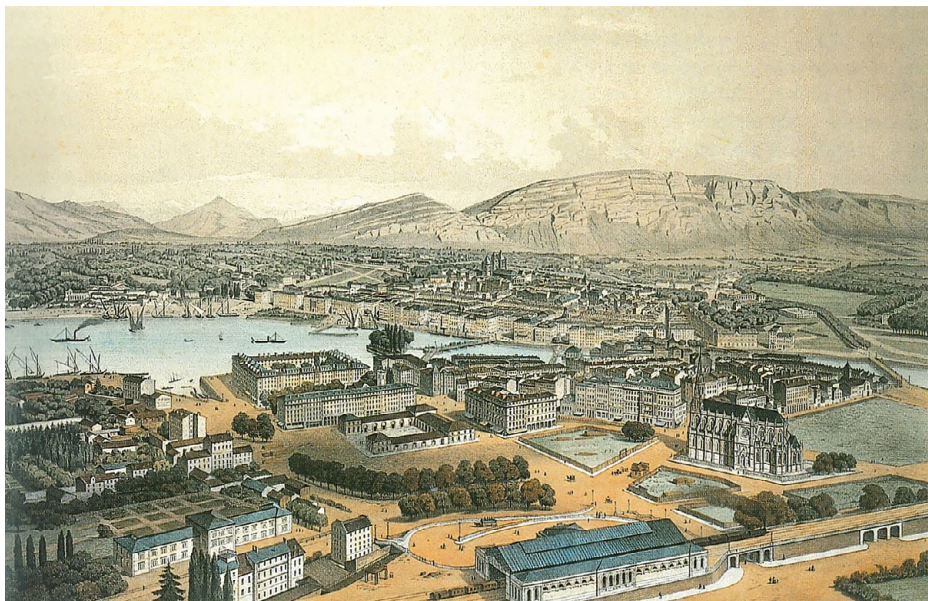


Photo 4 : Première gare de Cornavin, avec le remblai, vers 1858.
Source : Centre d'iconographie de la ville de Genève (CIG) ©.



Dessin 1 : « Genève et ses environs à vol d'oiseau », par Alfred Guesdon, vers 1859.
Source : CIG ©.



Photo 5 : Première gare de Cornavin, avec le remblai, vers 1900.
Source : CIG ©.



Photo 6 et 7 : La place de Cornavin en 1931, après la construction du second bâtiment de la gare.
Source : CIG ©.

d'une réflexion portant sur l'aménagement de la place, les résultats du premier concours furent contestés, donnant lieu à une deuxième compétition, restreinte, remportée par Julien Pflegenheimer en 1927. Avec le front de bâtiments lui faisant face, le projet permet de définir l'espace libre, encore actuel, de la place (Photo 8 et 9).

La planification par les flux

Après avoir analysé le processus historique de développement du contexte urbain, il importe d'examiner l'archéologie de la constitution des savoirs techniques qui ont fortement déterminé les décisions d'aménagement des mobilités aux alentours de la gare.

Auteur d'un ouvrage nommé « L'architecture de la voie, Histoire et théories », Eric Alonzo a éclairé l'évolution de la conception des voies de l'Antiquité jusqu'à nos jours (Alonzo 2018).

Il fait remarquer que la fin du Siècle des Lumières a vu se développer les sciences de l'ingénieur, dont l'un des champs d'application privilégié fut celui des voies de circulation et des transports. De nombreux auteurs, parmi lesquels des encyclopédistes, considèrent que la salubrité, la vitalité, voire la qualité esthétique d'une ville dépendent de l'augmentation des mouvements qui la traversent (Picon 1988). À la même époque, la découverte du système de la circulation sanguine va renforcer la prospérité de cette analogie.

En 1769, l'architecte français Pierre Patte publie ce qui est retenu comme la première représentation en plan et en coupe d'une rue, considérée comme une machine de régulation des flux : circulation des voitures, mouvements de l'air, propagation de la lumière naturelle, évacuation de l'eau (Patte 1769). Les grands travaux de transformation urbaine à Paris, sous l'égide du préfet Claude-Philibert Barthelot de Rambuteau tout d'abord, puis du Baron Haussmann ensuite, viendront confirmer cette influence. Adolphe Alphand et Eugène Hénard intégreront le nouveau réseau des égouts dans leurs projets.

La même évolution, que l'on pourrait nommer celle de l'ergonomie circulatoire, inspire la rédaction du plan d'extension de Barcelone. Celui-ci va devenir le manifeste de l'émergence d'une compétence nouvelle, l'urbanisme (Cerdà 1867). Ce n'est sans doute pas un hasard si son auteur, Ildefonso Cerdà i Sunyer, était diplômé de l'École supérieure des ingénieurs de voies, canaux et ports de l'Université polytechnique de Madrid.

Cette discipline nouvelle, l'urbanisme, a donc adopté dès l'origine la théorie des flux comme modèle dominant, voire unique, de la conception du projet urbain. Pour en gérer les développements – qui iront sans cesse en se complexifiant avec le développement des mobilités mécaniques –, un nouveau corps spécialisé apparaît, celui des ingénieurs de circulation.

Selon un témoignage de Franco Tufo² – ingénieur spécialiste de la mobilité –, leur formation les a incités à ne penser la problématique des flux de circulation qu'en termes de tuyaux, dont il faudrait augmenter la section en fonction de l'augmentation des débits. Dès lors, la multiplication des modes de circulation, nécessitant chacun leur couloir réservé – tram, transports publics, transports individuels motorisés, pistes cyclables, trottoirs, etc. –, l'augmentation de leurs débits respectifs et l'impératif de fluidité revendiqué par chacun d'entre eux, a nécessité un espace réservé sans cesse croissant, en particulier dans les villes.

Il faudra attendre le début du XXI^e siècle pour que l'hégémonie de cette conception de la planification par les flux soit remise en question. Le principal théoricien de cette révolution conceptuelle est l'architecte danois Jan Gehl (2010), qui s'est appuyé sur les travaux analytiques précurseurs d'auteurs comme Jane Jacobs (1961) ou Christopher Alexander (1977), pour qui les villes sont la combinaison de l'espace et de la vie.

Jan Gehl développe une méthode basée sur l'observation des comportements des usager·ères, sur les places, les rues, les parcs, qu'il relève scrupuleusement (Gehl et Svarre 2013). Il constate que les itinéraires, les vitesses de déplacement diffèrent. Il note que les traces de cheminements dans la neige, ou à travers les parcs, ne correspondent pas aux tracés fixés par les ingénieurs.

La congestion des mobilités

Le dernier réaménagement de la place de Cornavin, à la fin des années 1990, correspond sans doute au climax de la conception par tuyaux des flux de mobilités. L'insertion d'une ligne de tram en surface, l'aménagement d'un parking et d'une galerie marchande en sous-sol, loin de désengorger l'espace de la place, y ajoutent toute une série de constructions techniques qui contribuent à fragmenter l'espace et à l'encombrer d'obstacles : trémies d'accès au

² Propos tenus durant une conférence-débat, organisé par Horizons-Léman lors du MIPIM de Cannes, le 16 mars 2022.

parking, marchepieds des quais du tram, cages d'escalators, cabines électriques, murets de protection, poteaux pour caténaires, marquises de couverture des quais du tram, bordures de trottoirs ou encore garde-corps.

L'intention de concentrer la plupart des transferts modaux – taxi, bus, tram, parking deux roues – au droit du hall central de la gare va encore aggraver la situation.

Le moyen d'inciter à porter attention à autrui

Face à cette congestion et aux dangers prévisibles qu'elle faisait courir aux piétons sortant de la gare, Philippe Gfeller, directeur du Service d'aménagement et de la mobilité à la Ville de Genève, prendra l'initiative en 2003 d'une intervention inédite qui va s'avérer à la fois simple et efficace.

Elle a consisté à remplacer les bandes jaunes réglementaires signalant un passage pour piétons par trois zones de bandes de couleur bleue, placées perpendiculairement au sens de circulation des véhicules (Photo 10 et Plan 5). L'effet visuel de ce renversement de codes familiers crée un effet de surprise qui alerte l'ensemble des usager·ères, quels que soient leurs modes de déplacement. En les privant d'un faux sentiment de sécurité, il a pour conséquence d'obliger chacun·e des usager·ères à porter attention à autrui.

Notons que cet aménagement contrevenait aux normes VSS³, ce qui instaurait une forme d'insécurité juridique quant à la responsabilité des autorités en cas d'accident. Toutefois, depuis vingt ans, le dispositif a démontré une efficacité remarquable, la fréquence des accidents s'étant révélée relativement basse, malgré l'intersection de tous les modes de transport et la très forte fréquentation du site, comme l'indique le relevé des accidents sur le système d'information du territoire genevois (Plan 4). L'examen détaillé de chacune des occurrences relevées montre de surcroît qu'il ne s'agit que d'accidents n'ayant occasionné aucune blessure grave. Le succès de cette expérimentation a d'ailleurs conduit d'autres communes en Suisse à reconduire ce procédé pour des aires de rencontre, comme pour la place de la gare à Renens.

³ La VSS est l'Association suisse des professionnels de la route. Elle édicte un corpus de normes et de standards techniques pour la circulation routière auquel se réfèrent les autorités pour la construction des réseaux de circulation.



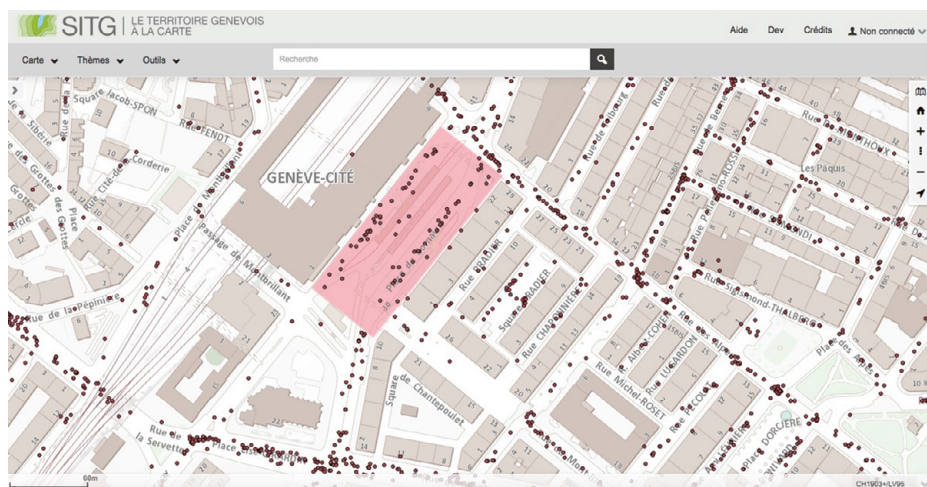
Photo 8 : Vues de la signalisation au sol sur la place Cornavin.

Source : Francesco Della Casa (FDC) ©.



Photo 9 : Signalisation au sol sur la place Cornavin.

Source : Francesco Della Casa (FDC) ©.



Plan 4 : Relevé des accidents dans le secteur de la gare de Cornavin, entre 2010 et 2021.

Source : SITG ©.

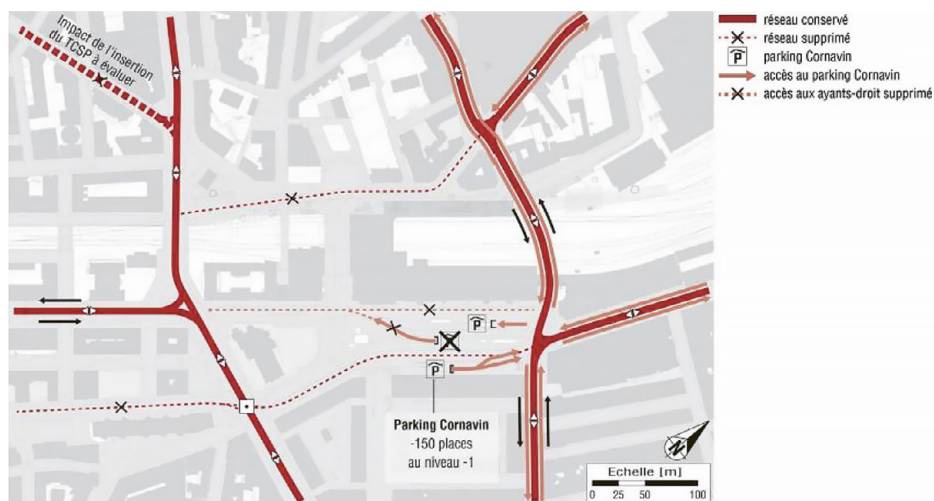
Les effets positifs d'un conflit

À partir de 2010, le fort accroissement prévisible du trafic ferroviaire incite les CFF à lancer une étude pour l'ajout de deux voies supplémentaires au nord de la gare, ce qui impliquerait la destruction de plusieurs immeubles et de 350 logements (Photo 10 et Plan 5). Cette étude suscite une très forte opposition de la part d'un collectif animé par des habitant-es du quartier des Grottes, le collectif 500, qui interpelle les autorités pour qu'elles financent l'étude d'une variante en sous-sol. La Ville et l'État s'associent aux griefs du



Photo 10 : Les immeubles condamnés par une extension en surface.

Source : collectif 500 ©.



Plan 5 : La réorganisation du transport individuel motorisé (TIM) autour de la gare.
Source : Office cantonal des transports (OCT) ©.

collectif 500 et interpellent les CFF. À la grande surprise de ceux-ci, il s'avère qu'une variante d'extension en sous-sol serait nettement moins coûteuse que l'extension en surface. L'ensemble des acteurs institutionnels (CFF, État et Ville de Genève) s'accorde alors pour conclure que la reconsidération de la stratégie d'extension de la capacité ferroviaire de la gare offre l'occasion de repenser la totalité de l'aménagement des abords de celle-ci. Il décide dès lors d'organiser un mandat d'études parallèle par un collège d'experts chargé d'évaluer les propositions et auquel un représentant du collectif 500 fut invité à faire partie.

Le cahier des charges du mandat d'études parallèle se caractérise par une décision ambitieuse en matière de transport individuel motorisé (TIM). Fort d'une étude préalable menée par le bureau *Transitec*, l'Office cantonal des transports propose la suppression du trafic de transit longitudinal, au nord comme au sud de la gare, entre la rue de Chantepoulet et la rue des Alpes. Cette mesure radicale représente la première tentative, depuis 1855, de modifier le dispositif spatial autour de la gare Cornavin par le moyen d'un arbitrage entre mobilités. Elle ouvre le champ des possibilités pour concevoir un aménagement plus inclusif du pôle gare.

Le projet du niveau zéro. La référence au Plan Nolli

Après plusieurs phases de dialogue entre les équipes candidates et le collège d'expert-es, le projet de l'équipe *Guillermo Vazquez Consuegra architecto, Frei Rezakhanlou architectes et Emch+Berger Verkehrsplanung AG* est retenu pour réaliser l'image directrice du futur aménagement (Collège d'experts 2018).

Le projet fait référence au Plan de Rome gravé par Giambattista Nolli en 1748 (De Sanctis 2014), dont la particularité est de représenter, au niveau zéro, l'ensemble des espaces à accès public : rues, places, jardins, édifices publics. Parmi les mesures qu'il propose, le concept du projet reprend les prescriptions du cahier des charges pour la réorganisation de l'interface de transports et la rend plus opérante en proposant de créer un réseau de passages entre le nord et le sud de la gare, ce qui met le piéton au centre de la restructuration en lui offrant des espaces pour le mouvement (flux) et pour l'arrêt (attente, repos), tout en respectant les principales lignes de désirs.



Plan 6 : Plan du niveau zéro du projet de réaménagement proposé par l'équipe lauréate.
Source : Vazquez-Consuegra/ Frei Rezakhanlou architectes /Emch+Berger ©.



Plan 7 : Comparaison entre la situation actuelle et la situation projetée, au niveau zéro.
Source : Vazquez-Consuegra/ Frei Rezakhanlou architectes /Emch+Berger ©.

La comparaison entre la situation actuelle et la situation projetée permet de mesurer l'ampleur des possibilités proposées à la déambulation piétonne (Plan 7).

Conclusion

La mise en œuvre de ce concept, à la fois simple et prometteur, s'avère néanmoins délicate. Il s'agit en effet de coordonner les projets en sous-sol et en surface, avec des domanialités distinctes entre CFF et ville, et, partant, différentes maîtrises d'œuvre. La mise en place d'une gouvernance partagée semble difficile. Déjà, certains acteurs cèdent à la tentation d'établir des rapports de force.

Il existe également des divergences importantes, souvent contradictoires, dans les attentes respectives de chaque groupe d'usagers et d'usagers – personnes âgées, personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes, collectif du quartier voisin, chauffeur-ses de taxis ou encore les commerçant-es –, chacun exigeant le maximum selon les intérêts qu'il représente. Une gestion du projet par rapports de force aura sans doute pour conséquence la mise en place de hiérarchies formelles, comparable au système de priorisation entre mobiles sur la voie publique – tram, trolleybus, camions, taxis, automobiles, motos, vélos électriques, vélos, piétons, personnes à mobilité réduite. D'un point de vue architectural, un morcellement et une fragmentation de l'espace ne pourront être évités qu'à la condition d'avoir la capacité d'inventer, pour chaque élément, des solutions formelles

capables de satisfaire simultanément des requêtes contradictoires. Quitte à bousculer les normes usuelles, comme l'a fait l'artiste Pipilotti Rist pour le Roter Platz à Saint-Gall ?

D'autre part, il s'agit de respecter l'ensemble du corpus de normes, parfois des objectifs contradictoires les uns avec les autres et qui, en matière de mobilités, n'offrent guère de souplesse d'interprétation ou de possibilités de dérogation. Ainsi – et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres – la hauteur des trottoirs représente une protection pour les uns, les éloignant des roues des mobiles, et un obstacle pour les autres, celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se repérer ou à se déplacer. Là encore, il s'agira pour les concepteurs d'être aussi inventifs et efficaces que le fut Philippe Gfeller naguère.

Quelles que soient les solutions formelles envisagées, deux objectifs devraient sans doute rester présents à l'esprit des parties prenantes : le premier est celui de la continuité et de la fluidité du sol au niveau du rez-urbain, en réduisant autant que possible les obstacles, fussent-ils de quelques centimètres de hauteur ; le second est celui de limiter la vitesse pour tous les types de véhicules. Ceux-ci seraient invités à se déplacer « au pas »⁴, soit à la vitesse des usagers les plus vulnérables.

De la sorte, les abords de la gare Cornavin pourraient, peut-être, retrouver une unité spatiale susceptible de reconstituer une identité et une hospitalité adressée à toutes et à tous. Le diable se nichant dans le détail, il trouvera ici maintes occasions d'apparaître, dans un projet dont la complexité, comme nous l'avons vu, a des racines anciennes.

Références bibliographiques

- Agamben, Giorgio (2014 [2007]). *Qu'est-ce qu'un dispositif?* Paris : Editions Rivages poches.
- Alexander, Christopher (1977). *A pattern language: towns, buildings, construction*. Oxford : Oxford University Press.
- Alonzo, Éric (2018). *L'architecture de la voie: histoire et théories*. Marseille : Éditions Parenthèses.
- Cerdà, Ildefonso (1867). *Teoría general de la urbanización, y aplicación de sus principios y doctrinas a la reforma y ensanche de Barcelona*. Madrid : Imprenta Española.

⁴ À l'aube du XX^e siècle, à l'entrée des villages, des panneaux « au pas » furent parmi les premiers d'un système de signalisation routière naissant.

- Collège d'experts (2018). *Mandats d'étude parallèles à trois degrés avec procédure sélective « Gare Cornavin »*. Espace public autour de la future gare souterraine de Cornavin, élaboration d'une image directrice. Genève : Canton de Genève ; Ville de Genève.
- De Sanctis, Aldo (2014). Strumenti e dispositivi grafici per la conoscenza e l'interpretazione urbana La Pianta Grande di Roma di Giovanni Battista Nolli. *DISEGNARECON* 7(13) : VI/1-9.
- Delgado, Manuel (2011). *El espacio público como ideología*. Madrid : Los libros de la Catarata.
- Gehl, Jan (2010). *Cities for people*. Washington, DC : Island press.
- Gehl, Jan et Birgitte Svarre (2013). *How to study public life*. Washington DC : Island Press.
- Jacobs, Jane (1961). *The death and life of great American cities*. N.Y. : Vintage.
- Lussault, Michel (1998). L'instrument sanitaire. Rôles et valeurs de la santé publique dans les politiques territoriales tourangelles. In Fassin, Didier (éd.). *Les figures urbaines de la santé publique. Enquête sur des expériences locales* (pp. 174-202). Paris : La Découverte.
- Patte, Pierre (1769). *Mémoires sur les objets les plus importants de l'architecture*. Paris : Rozet.
- Picon, Antoine (1988). *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières*. Marseille : Éditions Parenthèses.
- Winiger-Labuda, Anastazja, Charles Bonnet, Matthieu Honegger, Béatrice Privati et Anne-Marie Viaccoz-de Noyers (2001). *Genève, Saint-Gervais : Du bourg au quartier. Tome II : Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève*. Berne : Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte.

La ville des différences : les apports d'une perspective intersectionnelle sur les usages des espaces publics

Marylène Lieber

Les perspectives féministes sur la ville ont questionné la dimension ouverte, incluyente et démocratique qu'on lui attribue usuellement (Isaac 1998), en insistant sur les contraintes qui pèsent sur certains corps, au premier rang desquels les femmes. Plus récemment, ces travaux se sont vus complexifiés par les perspectives intersectionnelles. Celles-ci s'intéressent davantage aux pratiques des personnes minoritaires et minorisées. Puisant dans le corpus du « tournant spatial » en études genre qui a fait dialoguer la géographie, l'urbanisme et la sociologie de l'espace (Direnberger et Schmoll 2014 ; Duplan 2012), les approches féministes et intersectionnelles de la ville posent la question de la place légitime des un·es et des autres. Autant de recherches qui soulignent la façon dont les frontières sociales et notamment les frontières de genre mettent à mal cet idéal d'accès et d'usages des espaces publics et, ce faisant, questionnent une *citoyenneté du quotidien* (Fenster 2005).

En effet, si la question de la citoyenneté, le fait d'appartenir à la cité, renvoie traditionnellement à la notion d'égalité et d'inclusion au niveau national (Marshall 1950), de nouvelles perspectives s'intéressent aux différentes échelles de la citoyenneté, comme les villes, et aux rapports de pouvoir qui participent de formes d'inclusion et d'exclusion (Lister 1997 ; Young 1990). De fait, de nombreuses villes, en Suisse comme en Europe, se sont aujourd'hui emparées de la question qu'on appelle celle du *droit à la ville* (Lefebvre 1968), en mettant l'accent sur la perspective de genre, une perspective qui a pour ambition d'interroger la place légitime des un·es et des autres, en tentant de savoir à quoi ressemblerait une ville égalitaire (Sánchez de Madariaga et Roberts 2013).

Cette contribution se propose de revenir sur les apports de ces travaux et les enjeux qu'ils soulèvent tant en termes d'accès et d'appropriation des espaces publics que des formes de normalisation des pratiques ; de présenter ensuite certaines pratiques de l'*urban planning*, avant de donner à voir les résultats d'une enquête effectuée à Genève en 2019 (Lieber *et al.* 2020).

Genre, intersectionnalité et espaces urbains : quels enjeux ?

C'est avant tout la géographie et notamment la géographie féministe qui a mis en évidence la dimension sexuée des espaces et de la mobilité (Massey 1994). D'abord, les rapports de genre produisent de la différenciation spatiale en définissant des territoires considérés comme masculins (les casernes, les clubs de foot, certains bars), féminins (les maternités, les instituts de beauté, les salons de thé) ou mixtes (les parcs, les jardins, les restaurants). Ce faisant, ils contribuent à l'association entre le féminin et les espaces domestiques ou leur proximité, entre le masculin et les espaces publics (Coutras 1996).

Dès les années 1970, les géographes et urbanistes féministes ont posé un regard critique sur l'aménagement du territoire et les espaces urbains, souligné la dimension éminemment genrée des représentations qui guident les usages et l'organisation du territoire, ainsi que l'aménagement urbain (Massey 1984). Naturalisées, la division sexuelle traditionnelle du travail n'était pas mise en cause par les architectes et les urbanistes, métiers éminemment masculins. Aux États-Unis en particulier, le zonage avait institué une division entre espaces de production et de reproduction, entre centres-villes, zones industrielles et banlieues résidentielles qui associaient les femmes avant tout à leurs rôles reproductifs (Huning 2013).

L'Étatsunienne Dolores Hayden (1980) a dénoncé les normes rétrogrades sur lesquelles se basent les urbanistes et leur conception des villes et insisté sur la nécessité de penser des espaces qui permettent une prise en charge collective, rendant visible le travail productif et reproductif des femmes. Elle insiste sur la nécessité de penser une organisation de la ville qui soutienne et reconnaisse le travail des femmes.

Le problème souligné par ces travaux n'est donc pas tant celui d'un manque de place pour les femmes que celui d'une assignation implicite des femmes à certains rôles ou certains espaces et la production de villes qui matérialisent des normes de genre dépassées.

De telles normes sont d'ailleurs également prégnantes dans les recherches qui s'intéressent aux usages de la ville. Ce sont les usages différenciés des espaces qui participent de la constitution de normes des identités masculines et féminines, des normes (cis-)hétérosexuelles et contribuent à définir des féminités et des masculinités acceptables. Ainsi, Gill Valentine (1989) et Rachel Pain (1997) ont analysé les formes de désagréments, voire de violences auxquelles les femmes doivent faire face dans les espaces publics et souligné le rôle que ces intrusions jouent dans l'assignation prioritaire des

femmes aux espaces privés. La gestion du danger à l'extérieur du foyer et l'apprentissage des moyens pour y faire face sont des éléments centraux de la construction de l'identité féminine, du fait d'être une femme. Et ceci car les femmes sont amenées à mettre en œuvre des stratégies et des tactiques pour pouvoir articuler leur désir de sortir, leur besoin d'être autonomes et leur perception du danger, notamment le soir.

Plus récemment, les recherches en géographie du genre ou féministes soulignent les multiples modalités de discrimination que peuvent subir les femmes, avec un spectre de nuances selon l'origine sociale, géographique, l'orientation affective et sexuelle, l'âge, etc. L'accès et l'usage de la ville et des espaces urbains, en tant qu'espaces publics, deviennent un enjeu de citoyenneté et d'égalité qu'il convient d'analyser en lien avec différents rapports de pouvoir (Sandberg et Rönnblom 2016), tels que l'hétérosexisme, le racisme, l'âgisme ou encore le validisme.

Au-delà d'une perspective qui met en avant les discriminations en termes de genre, ces travaux insistent sur la nécessité de rendre compte des différences entre les pratiques des femmes, de leurs accès et usages différenciés, bref, ils s'intéressent à une « citoyenneté du quotidien » tout en étant attentifs à la variété des expériences et des ressources (Fenster 2005). En tant qu'espace public, espaces aménagés où se déroulent des interactions sociales, les villes contribuent à produire et à reproduire les rapports de pouvoir et les inégalités sociales qui traversent l'ensemble de la société. Ainsi, la façon de penser et d'organiser les villes, tout comme ses usages, représentent autant de manière de naturaliser ces rapports sociaux et d'alimenter, sous couvert de neutralité, une vision masculine de la ville.

Au-delà d'une perspective qui insiste sur les discriminations ou les contraintes variées qui pèsent sur les corps minoritaires, de nombreuses études montrent les formes de négociation qui se jouent et mettent en lumière les espaces de résistance, les stratégies pour se maintenir et occuper certains espaces (Bonté 2021 ; Browne 2006 ; Cattani 2012). L'expérience minoritaire et la forme de contrôle social qui pèsent sur les corps considérés comme tels les engagent à se tourner vers certains espaces spécifiques. Les travaux sur les adolescentes dans les espaces publics montrent ainsi que, pour éviter les formes de harcèlement ou d'expériences d'intrusion, elles se retrouvent dans des espaces semi-publics, sorte d'extension du domestique, des espaces clos où il y a une forme de contrôle social désirable, comme des cours d'immeubles, des centres commerciaux, des self-services où elles peuvent rester tranquilles (Piecek 2014). De même, les travaux qui s'inté-

ressent aux espaces LGBT dans la ville et montrent comment l'orientation sexuelle et l'identité de genre participent certes de l'inégal accès à un espace public hétéronormé, mais conduisent également à affirmer le rôle moteur des quartiers gays dans la construction des identités homosexuelles et leur importance en ce qu'ils sont susceptibles de renforcer la visibilité – et, ce faisant, la légitimité – d'un groupe stigmatisé et marginalisé à cause de son orientation sexuelle ou de son identité de genre (Cattan et Clerval 2011 ; Prieur 2015).

Gender planning : dénaturiser et intégrer les différences

À travers les représentations de celles et de ceux qui le pensent, le produisent, l'organisent et l'utilisent, l'espace urbain reflète les normes de genre et de sexualité. Les réflexions sur le genre des villes incitent au contraire à renouveler les perspectives qui reproduisent une vision masculine et à intégrer les savoirs d'usagères et d'usagers dans la production, l'aménagement et la gestion des espaces publics et engagent à déplacer les points de vue et les priorités. Il ne s'agit pas de mettre en place des politiques spécifiques aux femmes, mais de passer toute l'action publique au crible de ses présupposés et de ses impacts genrés, y compris l'aménagement (Huning 2013). Les critiques portées par ces perspectives insistent alors sur la nécessité de mieux intégrer ces expériences dans la fabrication de la ville, afin d'assurer le droit à la ville pour toutes et pour tous.

La Ville de Vienne, citée généralement comme exemple d'une approche intégrée réussie, pose cinq principes de base pour une politique urbaine égalitaire : 1) utiliser des termes et des formulations qui reflètent une sensibilité au genre ; 2) recueillir et analyser des données sexuées ; 3) favoriser un égal accès aux services ; 4) favoriser la participation paritaire des femmes et des hommes dans la prise de décision ; 5) considérer le traitement égal comme la base du processus de gestion et d'évaluation des politiques publiques (Custodi 2017 ; Hancock *et al.* 2017 ; Irschik et Kail 2016).

Dans cette contribution, nous allons revenir sur trois aspects : la production de données sexuées et une analyse de la variété des usages de la ville ; le principe d'inclusion et un aménagement hospitalier ; le processus de production des espaces publics et notamment une revalorisation de l'action des habitant-es eux-mêmes.

La production des statistiques sexuées est un aspect essentiel du *gender planning*. Documenter la variété des usages, par-delà les pratiques du travailleur valide qui fait la navette entre son domicile et son lieu de travail, permet de mettre en évidence des formes plus complexes de mobilité en fonction de l'âge, du sexe, du parcours migratoire et, potentiellement, de mieux répondre aux attentes des unes et des autres (Huning 2013 ; Irschik et Kail 2016).

Dans les villes qui ont réuni des données sur le sujet, il apparaît en effet que la mobilité féminine présente des formes distinctes. Les femmes utilisent moins une voiture personnelle pour leurs déplacements, elles se déplacent plus à pied ou dans les transports en commun et elles font plus fréquemment des déplacements courts à l'échelle de leur quartier, en raison de leur implication plus forte dans les tâches domestiques (Gilow 2018).

Un exemple probant est l'étude faite à Liège sur les aide-ménagères et les infirmières à domicile qui, chaque jour, doivent se rendre, dans un délai le plus court possible et dans un ordre renouvelé quotidiennement, à de nombreux domiciles plus ou moins éloignés. S'intéresser à leurs pratiques a permis de mettre en évidence la non-adéquation des réseaux de transports publics, pensés de façon centripète, pour favoriser une logique de « maillage de l'espace urbain » et les déplacements de périphérie à périphérie (Collin et Schreuer 2018).

Afin d'éviter toute réessentialisation et de ne surtout pas considérer les femmes que dans leur assignation au domestique, la ville de Vienne a développé la notion de personnes dites « dépendantes du local », en raison de leur rôle dans la prise en charge d'autrui, que ce soient des enfants, des personnes âgées ou encore des personnes handicapées. Une telle perspective présente à la fois l'avantage de montrer l'importance de cette catégorie d'usagers et d'usagères de la ville (40 %) et d'intégrer le fait que ce sont le plus souvent des femmes, souvent migrantes, qui se voient assigner ce type de tâches, sans pour autant les réduire toutes à ces seuls rôles sociaux de mère ou de *care givers* ou de marginaliser celles qui ne correspondraient pas à ce modèle (Irschik et Kail 2016).

Au contraire, penser la variété des usages favorise l'inclusion de pratiques d'hommes et de femmes qui transgressent les normes de genre et de sexualité, contribuant ainsi à se défaire de la norme masculine hégémonique qui a longtemps prévalu (et prévaut souvent encore) dans l'aménagement urbain. Cela suppose la prise en compte et l'acceptation de différences présentées non pas comme naturelles, mais comme socialement et matériellement ancrées. Cela suppose aussi de mettre l'accent sur certains partis pris de

l'aménagement qui évincent certaines catégories de la population et leur dénie toute reconnaissance. Alors que l'espace public est usuellement saturé d'images stéréotypées en termes de genre, d'images qui favorisent une vision unifiée de la population, la ville de Genève – tout comme la ville de Berlin – a, au contraire, favorisé une politique d'affichage qui mette en évidence une variété de publics en termes d'âge, de sexualité, de religion et de parcours migratoire (Hancock *et al.* 2017). Ainsi, sur des panneaux de chantiers, peut-on voir des figures stylisées d'usagers et d'usagères qui vont volontairement à l'encontre des représentations usuelles en termes de genre, de classe ou de sexualité et favorisent la mise en valeur de figures telles que des couples homosexuels ou des femmes portant un foulard. Une telle perspective inclusive force à déconstruire la représentation majoritaire, voire hégémonique, de l'homme valide blanc de classe moyenne, ce modèle de référence qui n'a jamais besoin d'être présenté comme tel. Elle légitime au contraire la coprésence d'une pluralité d'identités complexes et d'usages parfois contradictoires en favorisant « un contrôle social désirable ».

Cet idéal d'espaces partagés tient également du processus et des conditions de conceptualisation, de production et d'organisation des espaces. Le *gender planning* favorise une perspective participative en impliquant des publics divers, davantage de femmes de tout horizon, mais également d'autres groupes sociaux. Inclure une diversité de points de vue et d'expériences dans le processus de constitution d'une ville ne résout évidemment pas tous les enjeux, le processus participatif n'étant lui-même pas exempt de rapports de pouvoir. Mais le *gender planning* rappelle que la production et l'aménagement des espaces relèvent d'un processus complexe qui nécessite de décentrer les points de vue et de repenser constamment les effets des actions publiques (Huning 2013).

Ces nouvelles expériences pour penser l'espace urbain ne sont pas exemptes de contradictions et de difficultés. Il est possible qu'elles diluent la question du genre à vouloir embrasser toutes les problématiques et la participation ne va pas de soi (Bacqué et Gauthier 2011). Elles présentent toutefois l'avantage de tenter de prendre en compte la diversité des usages et de ne pas favoriser les seules catégories sociales les plus privilégiées, ceci dans le but de proposer des espaces où les interactions négociées facilitent le sentiment de sécurité de tous et de toutes.

Les différentes pratiques de l'espace public en question – une enquête à Genève

La production d'études sur les pratiques sexuées favorise un décentrement des regards qui, en retour, permet d'intégrer des savoirs minoritaires dans la production, l'aménagement et la gestion des espaces publics. L'enquête menée à Genève en 2019 (Lieber *et al.* 2020) qui visait à produire des données qualitatives sur les pratiques qu'ont les femmes des espaces publics genevois a été commanditée dans le cadre de son plan d'action « Objectif zéro sexisme dans ma ville » (OZSV), une politique de *gender planning* innovante sur le plan suisse. Elle permet de rendre compte de la diversité des pratiques à Genève et d'opérer un premier décentrement des regards.

Basée sur douze groupes cibles, organisée entre octobre et décembre 2019, cette enquête sociologique donne la parole à 80 usagères de la ville et explore avec elles leurs représentations, leurs pratiques de la ville, diurnes et nocturnes, les lieux qu'elles fréquentent, ceux qu'elles évitent, les modalités de transport qu'elles favorisent et les contraintes auxquelles elles sont confrontées.

La méthodologie est résolument intersectionnelle et les modes de sélection des participantes des groupes cibles ont varié afin que ceux-ci représentent au mieux différents segments de la population, en termes d'habitat, d'origine sociale et géographique, d'orientation sexuelle, d'âge, de statut familial. Les groupes cibles ont permis de rendre compte d'expériences parfois contrastées de femmes de différentes catégories sociales et habitant divers quartiers genevois ou la région, leurs appréciations, tout comme leurs appréhensions. Ils ont mis en évidence la grande variété des contraintes et des ressources dont elles disposent pour occuper et s'approprier les espaces publics.

Un espace masculin et insécure

Au cours de chaque rencontre, l'espace public est immédiatement et systématiquement apparu comme un espace en tension. S'il devrait en principe être un espace ouvert et accessible à toutes et à tous, un espace de « *liberté* » et de « *partage* » qui « *relève du bien public* », de nombreuses pratiques et modalités d'occupation masculines viennent mettre à mal cet idéal. Pour les

femmes qui ont participé à l'enquête, l'espace public est souvent le lieu d'interactions non désirées, de commentaires sur leurs corps, d'insultes et d'injures, d'attouchements qui viennent malmenier cette vision d'ouverture, d'accessibilité et de partage.

Bien que les femmes disent vouloir profiter des opportunités de sortie, de partage, d'accès à la culture et aux divers avantages de la vie urbaine, elles témoignent d'un sentiment plus général d'être « *exposées* » lorsqu'elles sont dans l'espace public ; elles disent s'y sentir comme des « *proies* », notamment la nuit. Elles affirment ne pas pouvoir « *habiter l'espace public* » comme le font les hommes, du moins pas tout le temps et sous certaines conditions, et la question de leur insécurité semble chronique – les hommes occupent l'espace, alors qu'elles n'y font que passer. Le récit de leurs diverses expériences montre par ailleurs que l'espace public est avant tout un lieu de passage, un lieu de circulation, un lieu qu'elles ne peuvent s'approprier et dans lequel elles ne « *traînent* » pas ; elles sont avant tout en mouvement, comme si elles avaient une obligation de circulation. Comme le résume une enquêtée : « L'espace public je ne l'habite pas, j'y passe ».

L'espace public apparaît ainsi sous des contours masculins où les femmes sont bel et bien présentes, mais où elles doivent constamment négocier leur légitimité, faire face à des interactions non désirées, des remarques, des injures, des intrusions, des agressions, autant d'actes qui humilient, blessent et rappellent sans cesse la dimension genrée de l'espace public. La dimension masculine des espaces publics est par ailleurs renforcée par l'hétéronormativité qui sature l'espace public et qui est présente non seulement dans les commentaires que subissent notamment les femmes qui affichent ouvertement leur homosexualité, mais qu'on retrouve également dans les publicités.

Si le contexte d'énonciation que sont les groupes cibles fonctionne comme un « miroir grossissant » – les femmes y parlent d'expériences qui ont pu leur arriver tout au long de leur vie –, la place que prennent ces événements dans les groupes cibles montre combien ces expériences négatives marquent durablement la perception que les femmes ont des espaces publics.

Âge et capacité de réagir

Si la « jeunesse » est identifiée par de nombreuses femmes interviewées lors de cette enquête comme un moment spécifique en termes de vulnérabilité à ces intrusions récurrentes, aucune femme ne s'en dit épargnée. L'âge et l'expérience apparaissent toutefois comme des éléments qui favorisent une capacité d'agir et de réagir. Avec le temps, de nombreuses femmes soulignent qu'elles ont dû apprendre à (sur)vivre dans l'espace public et à « *faire avec* » ces contraintes. L'expérience devient dans le même temps source de créativité et de savoir-faire. L'espace public est en effet fortement marqué par l'idée de risque auquel il faut s'adapter et face auquel il faut contourner les conséquences des « *agressions physiques et verbales* » ou encore de la « *drague lourde* ». Les femmes rencontrées développent ainsi de multiples savoir-faire leur permettant de concilier leur volonté d'être « *libres* » et « *autonomes* », ainsi que de faire face aux risques, perçus ou réels, auxquels elles doivent faire face.

Une extension de l'espace domestique

Pour une grande majorité de femmes, l'espace public apparaît avant tout comme une extension de l'espace domestique et elles sont plus nombreuses que les hommes à avoir une mobilité de proximité – en raison de leur condition physique, de leurs ressources financières, de leur emploi ou encore de la division sexuée du travail.

La mobilité liée aux tâches domestiques concerne la grande majorité des femmes qui ont des familles ou celles qui s'occupent des enfants des autres (qu'elles soient travailleuses domestiques ou grand-mères). Ces femmes reconnaissent la complexité de leurs trajets qui comprennent tant les déplacements pour aller travailler que ceux en lien avec les enfants ou les courses. Le fait de s'occuper d'enfants les amène à occuper davantage l'espace de leur quartier, les magasins, les parcs, les aires de jeux et leur ouvre de nouveaux espaces de sociabilité.

Néanmoins, certaines des personnes interrogées sont davantage concernées du fait qu'elles cumulent des désavantages économiques et socio-culturels limitant passablement leur expérience des espaces publics. Pour les femmes parmi les moins dotées socialement, l'espace public apparaît donc comme une extension de l'espace privé et les déplacements qui sont favorisés restent ceux en lien avec la sphère familiale ou la consommation domes-

tique. Ce sont les espaces de consommation, tels les centres commerciaux, qui, pour elles comme pour les plus jeunes femmes, deviennent des espaces extérieurs où elles se sentent légitimes et se rendent lorsqu'elles sortent de leur domicile.

Cette extension du domestique, si elle prend diverses formes, apparaît comme le reflet d'un apprentissage précoce du danger associé à la *féminité* et aux espaces publics. Les groupes cibles ont permis de révéler que le rapport à l'espace public se construit très tôt, chez les petites filles, par un travail de conscientisation du danger que peuvent représenter l'espace public et l'éloignement du foyer. Progressivement, à travers ces mises en garde, c'est un ensemble de lieux, de territoires, de situations, de temporalités (nuit-jour) qui sont proscrits aux jeunes filles et aux femmes, ce qui amène ces dernières à favoriser des usages davantage légitimes de l'espace public, dans leur proximité domestique (Rivière 2019).

Des contraintes et des ressources distinctes

Si les contraintes d'accès et d'usage de l'espace public sont fortement ancrées dans des rapports de genre, notre enquête a également permis de révéler comment ces usages étaient également structurés par d'autres rapports de pouvoir. Toutes les femmes ne disposent évidemment pas des mêmes ressources pour vivre, occuper et s'approprier de l'espace public genevois, en fonction de la trajectoire de vie et de la position sociale, du revenu, de l'âge, de l'orientation affective et sexuelle, du statut légal, du parcours migratoire, de la maîtrise de la langue, tout comme d'une éventuelle situation de handicap.

Ainsi, si la grande majorité des femmes disent que Genève est une ville « *d'une richesse incroyable où il fait bon vivre* », ce sont avant tout les femmes des catégories moyennes supérieures qui disent « *beaucoup sortir* » et soulignent la quantité de l'offre culturelle à Genève. La question financière est en effet relevée comme étant problématique par de nombreuses femmes, en particulier par les plus jeunes et les femmes dont les ressources économiques sont plus limitées. Elles la présentent comme une limite et une contrainte qui pèsent lourdement sur leur liberté d'aller et venir – en lien notamment avec la privatisation des espaces publics, occupés par des terrasses de débits de boissons par exemple.

Si les personnes âgées mentionnent également les questions financières, l'espace public apparaît comme jonché d'obstacles physiques – hauteur des

trottoirs, peur de tomber, douleurs corporelles et longueur des déplacements –, tout en mentionnant qu'elles ont « *plus de temps* » et qu'elles sont « *plus flexibles* », ce qui leur permet en général de pouvoir davantage anticiper et partir suffisamment à l'avance pour leurs diverses activités respectives.

Imbrication des rapports de pouvoir et exclusions

L'accès et l'usage de la ville sont modelés par différentes ressources et ils sont dès lors socialement situés. Ainsi, la ville (re)produit et matérialise certaines contraintes structurelles qui prennent la forme de violences sexistes, racistes et lesbophobes.

Si le sexisme représente un obstacle majeur dans l'accès et les usages de l'espace public de toutes les femmes, notre enquête a permis de documenter également la façon dont les actes racistes et islamophobes pèsent d'une part sur l'expérience et le sentiment de légitimité dans l'espace public et, d'autre part, affectent la façon de se déplacer des femmes qui en sont la cible, en les limitant fortement. Dans la même veine, être perçue comme lesbienne dans l'espace public implique également de faire face à des violences sexistes et lesbophobes, voire des expressions de haine.

Il ressort ainsi que les pratiques de discrimination peuvent prendre de multiples formes et concerner différents marqueurs sociaux et symboliques. Face aux contraintes et aux barrières produites par l'hétéronormativité et le racisme, accéder et utiliser l'espace public implique une certaine résilience, mais également une série de stratégies afin de faire face aux différentes expressions de violence.

Des stratégies sous contrainte

Les expériences d'intrusion, voire de violence ont un impact sur les pratiques liées à l'espace public. Les femmes sont nombreuses à dire que cela les blesse, les humilie, les atteint dans leur confiance en elles et les rend moins sûres d'elles, qu'au fil des années elles ont même changé leurs postures et leurs apparences pour tenter d'éviter toute forme de désagrément.

Néanmoins, elles ne se laissent pas faire, elles ne renoncent pas pour autant à leur présence dans les lieux publics et développent des stratégies, des savoir-faire afin de pouvoir sortir, profiter des opportunités de ces derniers et

être les plus autonomes possible. Toutes les femmes, sans exception, mettent en place des stratégies de protection, de défense, conscientes ou inconscientes, qui sont autant de moyens de continuer à accéder à l'espace public. Elles passent leur temps à jauger des risques ; font semblant d'être au téléphone ou d'écouter de la musique pour éviter toute interaction indésirée ; pensent à la façon dont elles sont habillées ou coiffées si elles doivent rentrer tard ; trouvent des moyens pour ne pas être seules lorsqu'elles sortent en soirée ; réfléchissent à la façon dont elles devraient réagir en cas d'agression. Leurs comportements et leurs déplacements sont toujours soumis à cette nécessité « *d'anticiper* », de « *prévoir* », d'être en « *état d'alerte* » et de s'adapter en conséquence. Toutes ces stratégies sont décrites comme épuisantes.

Si l'espace public demeure façonné par différentes barrières sociales, cette enquête a néanmoins permis de mettre en lumière comment les femmes développent différentes stratégies afin de naviguer entre ces contraintes, mais également négocier les ambivalences inhérentes à cet espace et, finalement, s'approprier la ville progressivement, en tous les cas pour celles qui ont le plus de ressources.

De l'enquête aux recommandations

À Genève, les données récoltées ont permis de faire des recommandations, elles-mêmes issues des discussions qui se sont déroulées dans les focus groupes. La récolte des données a ainsi favorisé la participation de certaines usagères. Ces recommandations sont relativement classiques en termes de *gender planning* et concernent notamment la meilleure prise en compte du genre dans les plans d'aménagement du territoire (avec par exemple des mesures sur le développement des politiques d'affichage et de signalétique reflétant la diversité, une attention à la dimension économique du travail du *care* dans la conception des espaces, la prise en compte du point de vue des habitantes dans les projets d'aménagement) ou la politique des transports (avec des pistes cyclables sécurisées, des transports publics abordables et une politique d'arrêt sur demande).

L'enquête genevoise a toutefois permis de développer de nouvelles perspectives et montré l'importance de certains espaces spécifiques comme les maisons et les associations de quartiers. Par sa méthodologie et sa perspective résolument intersectionnelle, elle a permis de mettre en lumière le rôle prépondérant des espaces de quartiers qui constituent une véritable

« porte d'entrée » sur la ville pour beaucoup de femmes, notamment les moins dotées socialement. Ce sont également des lieux qui favorisent l'échange d'expériences entre paires et renforcent l'autonomie des unes et des autres. Une des recommandations consiste alors en des mesures qui préconisent par exemple d'intégrer des maisons de quartier dans la planification du territoire ; de soutenir les associations qui sont des lieux essentiels pour favoriser la participation et l'accès à la ville des populations les moins favorisées ; de développer des espaces inclusifs dans les maisons de quartier, en proposant davantage d'activités pour les femmes, jeunes et moins jeunes.

Pour conclure

Il n'existe pas d'espace qui serait en soi non sexiste, mais une perspective sensible au genre et intersectionnelle engage à réfléchir de façon critique et continue à nos présupposés, à nos pratiques et à questionner les représentations des catégories de la population qui sont usuellement la cible de la production, de l'aménagement et de la gestion des espaces publics. Que ce soit au niveau individuel ou collectif, à travers des actes de résistance ou des stratégies transformatives, il apparaît indéniable que l'on ne peut plus penser la ville sans ses usages féminins et par extension ceux des groupes minoritaires et minorisés. Chaque jour, malgré des ressources souvent limitées, ils et elles contribuent à fabriquer la ville, que ce soit dans sa dimension matérielle ou dans sa dimension normative. Décentrer le regard vers les usages minoritaires et minorisés de l'espace public, telle que la perspective intersectionnelle le propose, permet ainsi d'entrevoir une autre ville dans laquelle ces personnes – que certains qualifient encore parfois de « marges » – occuperaient une place centrale.

Références bibliographiques

- Bacqué, Marie-Hélène et Mario Gauthier (2011). Participation, urbanisme et études urbaines : quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S.R. Arnstein. *Participations* 1(1) : 36-66.
- Bonté, Milan (2021). *Enquêter les personnes trans en géographie. Des méthodes participatives pour répondre aux enjeux de la surétude?* Annales de géographie : Cairn/ Publilog. 6 : 47-70.
- Browne, Kath (2006). Challenging queer geographies. *Antipode* 38(5) : 885-893.

- Cattan, Nadine (2012). Trans-territoire : Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité. *L'Information géographique* 76(2) : 57-71.
- Cattan, Nadine et Anne Clerval (2011). Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris. *Justice spatiale-Spatial justice* 3([En ligne]).
- Collin, Mathilde et François Schreuer (2018). Chapitre 8 L'expertise urbaine des travailleuses précaires à Liège : Les rapports aux espaces publics et privés liégeois des femmes qui travaillent. In Sacco, Muriel et David Paternotte (éd.). *Partager la ville : Genre et espace public en Belgique francophone* (pp. 111-122). Bruxelles : Academia.
- Custodi, Giulia (2017). L'approche 'gender mainstreaming' dans l'exemple des espaces publics viennois. In Faure, Emmanuelle, Edna Hernandez-Gonzalez et Corinne Luxembourg (éd.). *La ville quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre* (pp. 169-190). Montreuil : Le temps des Cerises.
- Direnberger, Lucia et Camille Schmoll (2014). Ce que le genre fait à l'espace ... et inversement. *Les cahiers du CEDREF*(21) : [en ligne].
- Duplan, Karine (2012). Les géographies des sexualités et la géographie française peuvent-elles faire bon ménage ? Une revue critique des géographies des sexualités anglophones. *Géographie et cultures* (83) : 117-138.
- Fenster, Tovi (2005). The right to the gendered city : Different formations of belonging in everyday life. *Journal of gender studies* 14(3) : 217-231.
- Gilow, Marie (2018). Maman-Taxi : Repenser l'espace urbain depuis la mobilité parentale. In Sacco, Muriel et David Paternotte (éd.). *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone* (pp. 97-110). Bruxelles : Academia.
- Hancock, Claire, Lucile Biarrotte, Sophie Blanchard, Marianne Blidon, Juliana Castaño, Amandine Chapuis, Julie Chrétien, Iris Deniau, Anne Jarrigeon et Virginie Mobillion (2017). *Le (s) Pari (s) du genre : Connaissances, politiques et pratiques urbaines au prisme du genre*. Paris : UPEC ; UPEM ; Université Paris 1-Panthéon Sorbonne ; ENSAPLV.
- Hayden, Dolores (1980). What would a non-sexist city be like ? Speculations on housing, urban design, and human work. *Signs : Journal of Women in Culture and Society* 5(3) : 170-187.
- Huning, Sandra (2013). Intégrer le genre à la planification urbaine. *Métropolitiques* [en ligne].
- Irschik, Elisabeth et Eva Kail (2016). Vienna : Progress towards a fair shared city. In Sánchez de Madariaga, Inés et Marion Roberts (eds.). *Fair-Shared Cities. The impact of gender planning in Europe* (pp. 193-229). London ; N. Y. : Routledge.
- Isaac, Joseph (1998). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- Lefebvre, Henri (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.
- Lieber, Marylene, Rébecca Cardelli, Caroline Dayer et Julien Debonneville (2020). *Genève, une ville égalitaire ? Les pratiques des femmes dans les espaces publics*. Genève : Agenda 21 – Ville durable, Ville de Genève.
- Lister, Ruth (1997). *Citizenship : Feminist Perspectives*. N.Y. : New York University Press.

- Marshall, Thomas H. (1950). *Citizenship and social class and other essays*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Massey, Doreen (1984). *Spatial Divisions of Labour. Social Structures and the Geography of Production*. London : Macmillan.
- Massey, Doreen (1994). *Space, Place, and Gender*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Pain, Rachel H. (1997). Social geographies of women's fear of crime. *Transactions of the Institute of British geographers* 22(2) : 231-245.
- Piecek, Monika (2014). *Genre, "filles" et espaces publics : regard ethno-sociologique sur le travail social hors murs en ville de Genève*. Genève : Université de Genève.
- Prieur, Cha (2015). *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance. Étude à la lumière des milieux parisiens et montréalais*. Paris : Paris 4.
- Rivière, Clément (2019). Mieux comprendre les peurs féminines : la socialisation sexuée des enfants aux espaces publics urbains. *Sociétés contemporaines* 115(3) : 181-205.
- Sánchez de Madariaga, Inés et Marion Roberts (eds.) (2013). *Fair Shared Cities : The Impact of Gender Planning in Europe*. Farnham : Ashgate.
- Sandberg, Linda et Malin Rönnblom (2016). Imagining the ideal city, planning the gender-equal city in Umeå, Sweden. *Gender, Place & Culture* 23(12) : 1750-1762.
- Valentine, Gill (1989). The geography of women's fear. *Area* 21(4) : 385-390.
- Young, Iris Marion (1990). *Justice and the politics of difference*. Princeton N.J. : Princeton Univ. Press.



click

Troisième partie

Vivre la ville des différences

Habiter les différences. Les espaces partagés dans les grands ensembles résidentiels

Eveline Althaus

Les quartiers d'une ville sont liés à des sites et à des dispositions spatiales spécifiques et doivent être « activés » dans les relations sociales (Hengartner 1999 : 287 ; Laurier *et al.* 2002) – que ces relations soient éphémères ou appelées à durer. En général, le concept de quartier est étroitement lié aux idées normatives de communauté, de solidarité et de soutien (mutuel) des personnes dans les environnements résidentiels locaux. Cette conception a été façonnée dès les débuts de la production de connaissances sociologiques, notamment dans *Gemeinschaft und Gesellschaft* de Ferdinand Tönnies (1912[1903] : 18) qui concevait le voisinage (*Nachbarschaft*) – outre la parenté et l'amitié – comme une forme de communauté (*Gemeinschaft*), caractérisée par des termes tels que la proximité de résidence, la cohésion sociale et la familiarité des uns avec les autres. Dans le contexte des villes en forte croissance de l'époque et des problèmes perçus comme allant de pair avec cette dynamique, Tönnies a associé cet aspect de la communauté lié à l'espace à des images de la vie d'un village rural préindustriel.

Un autre auteur classique de la sociologie, Max Weber (1972 [1921-1922] : 215), définit les relations de voisinage comme « toute communauté d'intérêt fixe ou éphémère due à la proximité spatiale ». Il souligne que les gens sont solidaires les uns des autres, parce qu'ils sont également dépendants les uns des autres. Selon lui, les voisins sont les « aides d'urgence typiques » dans le sens économique-éthique du terme, car les personnes en position de pouvoir se retrouvent également dans des situations où elles doivent compter sur la bonne volonté de leur entourage (Weber 1972 : 216). Weber a également souligné le caractère ambivalent des relations de voisinage, oscillant entre proximité et distance, en notant que les personnes vivant à proximité les unes des autres dans des blocs résidentiels sont souvent désireuses de garder une certaine distance en raison de la proximité spatiale dans laquelle elles cohabitent ou vivent ensemble les unes à côté des autres. Même si les habitant-es des pays du Nord sont devenu-es moins dépendant-es de l'aide de leurs voisin-es en raison de l'existence de structures de

sécurité sociale et d'urgence, d'aide technique, ainsi que de porteurs de risques institutionnels (Althaus et Christensen 2022 : 45), ce constat reste valable aujourd'hui. Un comportement amical et distancié envers ses voisins est également un moyen de protéger son intimité et de prévenir les conflits (Bahrtdt 1969 : 104 ; Zizek 2012 : 48).

La prise en compte des différences en tant que partie intégrante de la vie urbaine conduit à une compréhension qui dépasse l'idée d'un quartier en tant qu'entité socio-spatiale singulière et communauté locale. Le sociologue Martin Albrow (1997), par exemple, souligne que, dans un lieu de résidence spécifique, il existe d'innombrables réalités individuelles et figurations sociales liées par leur coexistence – sans qu'il soit nécessaire pour autant de générer une culture ou une communauté locale singulière. Les quartiers peuvent plutôt être considérés comme un faisceau lâche de sociosphères individuelles de différentes portées spatiales qui se chevauchent en un seul endroit (Schnur 2018 : 77). Les quartiers émergent, se solidifient et changent grâce à l'action de différentes personnes, mais aussi grâce aux conditions matérielles et aux impacts des espaces bâtis dans lesquels ils se trouvent (Althaus 2018 : 69). Une telle compréhension prend également en considération le caractère fluide, changeant et hybride des identités et des appartenances de groupe (Delanty 2003 ; Glick Schiller 2012 ; Anthias 2008) à travers lequel les perceptions des différences dans les relations de voisinage ne sont pas gravées dans la pierre, mais sont également susceptibles de changer et de se transformer, que ce soit continuellement, progressivement ou d'une autre manière.

Contexte de la recherche : les quartiers des grands ensembles résidentiels

En termes de structure de population dans les zones (sub)urbaines, certains quartiers se caractérisent par une plus grande diversité que d'autres. Les grands ensembles de logements de l'après-guerre présentent souvent des structures de population très mixtes et constituent une part considérable des appartements abordables en Europe (Baldwin *et al.* 2018 ; Schilling et Scherrer 1991). Ils ont été au centre du projet de recherche PuSH (*Public Space in*

European Social Housing) mené par une équipe de chercheur·ses en Norvège, au Danemark, en Italie et en Suisse¹.

L'objectif de la recherche était de mieux comprendre comment et où les rencontres se produisent, mais aussi comment elles peuvent être maintenues en explorant les interactions dynamiques entre les gens et les espaces physiques qu'ils partagent. Utilisant une approche qualitative d'étude de cas aux multiples méthodes, la recherche a été menée dans cinq lotissements en Norvège (Fjell, Drammen), au Danemark (Farum Midtpunkt, Farum), en Italie (Lotto O, Napoli Ponticelli) et en Suisse (Tscharnegut, Berne et Telli, Aarau) et elle a examiné chaque quartier dans son contexte à la fois local et national. Le projet PuSH a travaillé sous la forme d'expositions, pour lesquelles les résultats (provisaires) de la recherche ont été élaborés au cours de cinq ateliers communs².

Approche et méthodes de recherche

Cette contribution donne un aperçu des deux études de cas réalisées dans le contexte de la Suisse. Pour les deux études de cas, nous avons utilisé l'analyse de documents, des observations de terrain, la cartographie et des entretiens qualitatifs semi-structurés avec divers acteurs locaux. La collecte de données a eu lieu entre octobre 2019 et septembre 2021. Au cours de cette période, 60 entretiens approfondis ont été menés avec un total de 69 participant·es issu·es des groupes d'acteurs suivants : 1) autorités locales, 2) propriétaires et gestionnaires immobiliers, 3) concierges, 4) représentant·es de centres de quartier, d'associations de quartier et d'écoles locales, et 5) résident·es. L'échantillon de résident·es a été sélectionné de manière à maximiser la diversité des répondant·es en termes d'âge, de sexe et de pays d'origine. Les entretiens étaient basés sur des guides d'entretien (Althaus et Christensen 2022 : 19). En outre, afin d'inclure les perspectives des enfants sur leurs quartiers et les espaces collectifs dans les cités, un projet de film et un projet d'échange de lettres ont été initiés et réalisés avec les écoles locales. Les études

¹ Le projet a été mené par l'Université de Copenhague (DK/PI), NMBU (NO), l'Université de Naples Federico II (IT) et ETH Zurich (CH) et a été financé par le programme de recherche HERA (*Humanities in the European Research Area*) de la Commission européenne. Le projet a débuté à l'automne 2019 et s'est étendu jusqu'à l'automne 2022.

² Le catalogue de l'exposition finale de la recherche, avec le contenu des cinq ateliers, est publié sur le site web des projets de recherche : www.pushhousing.eu/exhibition.

de cas pourraient s'inspirer des travaux préliminaires de la recherche du FNS sur « *The Career of the Construction Boom* », à partir desquels ma thèse sur les quartiers et la vie quotidienne dans les tours d'habitation suisses a été élaborée (Althaus 2018).

Études de cas

Dans le contexte de l'essor économique de la Suisse d'après-guerre, de grands complexes d'habitation ont été construits pour répondre à la croissance démographique et à l'augmentation de la migration, tant des zones rurales vers les villes que d'autres pays – principalement du sud et du sud-est de l'Europe – vers la Suisse. En réponse à une grave pénurie de logements au cours de ces années, les grands ensembles immobiliers ont été construits dans le but de fournir des logements abordables *et* un confort de vie moderne aux familles de travailleurs et à la nouvelle classe moyenne (inférieure). Soumis à des processus de dévaluation au fil des ans, les lotissements souffrent d'une image négative dans la société en général. Cependant, les perspectives des résident-es sont souvent fondamentalement différentes. Dans les entretiens, elles et ils soulignent les différentes qualités résidentielles et récréatives de leurs lotissements. Cette divergence frappante entre la perspective extérieure (négative) et la perspective intérieure (positive) peut être observée dans les deux études de cas suisses, Tscharnergut et Telli.

Tscharnergut, construit entre 1958 et 1966, a été le premier grand ensemble de logements à Berne et l'un des premiers en Suisse. Le lotissement, composé de cinq tours, de huit immeubles de huit étages et de deux rangées de maisons individuelles, a été planifié et construit par un collectif d'architectes dirigé par Hans et Gret Reinhard (Bäschlin 2004 : 32). Les architectes attachaient une grande importance à l'habitabilité de l'environnement résidentiel pour faire accepter par la population ce développement de quartier, d'une densité inhabituelle pour la ville de Berne à l'époque (Steiger 1963 : 7-9). Aujourd'hui, le domaine de 125'000 m² comprend 1182 appartements. Les entités propriétaires sont tous à but non lucratif et liées par une société publique, la Tscharnergut Immobilien AG (TIAG), qui est responsable de la construction, de l'entretien et du renouvellement de tous les bâtiments et équipements communs du quartier – comme les espaces verts extérieurs et les terrains de jeux entre autres. Au départ, environ 4700 personnes ont emménagé dans le lotissement, dont de nombreuses familles

avec enfants. En raison du vieillissement de la population et de la baisse du taux d'occupation des appartements, le nombre de résidents a diminué au fil des ans. En 2022, environ 2600 personnes vivent à Tscharnergut (Althaus et Christensen 2022 : 20).

Telli comprend quatre complexes étendus de grande hauteur dans une zone verte à la périphérie d'Aarau. Il a été construit en quatre étapes entre 1971 et 1991, sur la base des plans des architectes Marti + Kast. La société de construction, Horta AG, qui était également l'un des quatre propriétaires initiaux, a fait faillite en 1976. Par la suite, les propriétaires des quatre terrains d'origine se sont diversifiés. Désormais, les deux blocs du milieu sont la propriété d'une compagnie d'assurance. Le premier et le dernier bloc sont en possession de plusieurs investisseurs institutionnels, mais aussi en partie de la municipalité d'Aarau (Ortsbürgergemeinde) et d'une coopérative de logements pour personnes âgées. Plus d'un cinquième des appartements appartiennent à des propriétaires privés. Afin de coordonner et de négocier l'entretien et le renouvellement de l'infrastructure commune et de discuter des tâches et des intérêts généraux du domaine, un forum des propriétaires, présidé par le maire d'Aarau, a été créé en 2006 à la suite de tensions entre les différents propriétaires dans le cadre d'un projet de développement du quartier. Actuellement (de 2020 à 2022), un réaménagement des deux immeubles de moyenne hauteur et de leurs espaces extérieurs appartenant à une compagnie d'assurance est en cours. En 2021, pendant la rénovation, environ 2000 personnes vivaient dans les 1258 appartements du domaine, ce qui représente environ 10 % de la population totale de la ville (Althaus et Christensen 2022 : 23). On peut s'attendre à ce que ce nombre augmente de quelques centaines de personnes, lorsque tous les appartements seront de nouveau occupés.

Dans les deux lotissements, la composition sociodémographique est vieillissante. À Tscharnergut, près de 38 % des résident·es ont 65 ans ou plus, ce qui est frappant par rapport à la moyenne de 22 % de la ville de Berne (Stadt Bern 2018). À Telli, la quantité de seniors est de près de 29 %, contre une moyenne de 17 % à Aarau (Stadt Aarau 2021). En outre, la population des deux domaines est très internationale. À Tscharnergut, 42 % des habitant·es n'ont pas de passeport suisse, ce qui est nettement supérieur à la moyenne de la ville qui est de 24 % (Stadt Bern 2021). À Telli, on compte cinquante-cinq nationalités différentes, soit 32 % des habitant·es (contre 21 % en moyenne pour la ville d'Aarau) (Stadt Aarau 2021). Les couples et les familles binationales prédominent, ce qui illustre le fait que

les populations migrantes ne vivent pas exclusivement dans des groupes séparés en fonction de leurs nationalités respectives (Althaus 2018 : 378). Les politiques migratoires et d'occupation ont également empêché qu'un groupe national, régional ou ethnique ne soit surreprésenté dans la cité (PuSHHousing 2022 : 220).

Une variété d'espaces partagés pour favoriser les rencontres sur le site

Les politiques de planification et de développement des deux lotissements ont mis l'accent sur les structures publiques et collectives, en partie aussi pour compenser la petite taille des appartements dans la construction de logements de masse. Du point de vue des planificateur-trices et des architectes, ces espaces partagés étaient indispensables pour garantir la qualité de vie, contrecarrer l'anonymat des logements de masse et faciliter l'installation, la rencontre et la cohabitation des habitant-es dans cette forme d'habitat encore peu familière à l'époque (Bäschlin 2004 : 41 ; Besmer et Bischofberger 2012 : 12). Les deux lotissements ont donc été planifiés et construits comme des développements de quartier globaux en périphérie des villes, avec les équipements nécessaires à la vie quotidienne, des magasins, des bureaux de poste, des restaurants et des cafés, des crèches et des écoles. La totalité de la zone des deux lotissements est exempte de circulation et n'est traversée que par des voies piétonnes et des pistes cyclables (Althaus et Christensen 2022 : 25).

Dans les deux cas, les structures bâties denses sont implantées dans de vastes espaces verts extérieurs, dans lesquels ont été intégrés divers équipements collectifs et éléments d'architecture paysagère, dans le but d'inviter les gens à se rencontrer. Parmi ceux-ci, on trouve des espaces publics accessibles à toutes et à tous, comme des aires de jeux, des terrains de sport et de football, des aires de pique-nique et de barbecue, des bancs et des tables le long des chemins, mais aussi de petits zoos pour enfants, des bibliothèques ouvertes, des pataugeoires (en été) ou des pistes de luge (en hiver). D'autres lieux ne sont accessibles au public que pendant les heures d'ouverture, comme les cafés et les installations sportives couvertes, l'une des bibliothèques et des ateliers de loisirs (à Tscharnegut) ou un parcours de minigolf géré par des bénévoles (à Telli). En outre, certaines salles communes intérieures situées au rez-de-chaussée des immeubles s'adressent à des groupes cibles particuliers

parmi les résidents. À Telli, il y a par exemple un club pour enfants et une salle de réunion pour les personnes âgées, tandis qu'à Tscharnergut, il y a un espace commun où les migrant-es sans statut légal peuvent se rencontrer en toute sécurité.

Au cœur de cette structure de promotion de la communauté, un centre de quartier a été intégré aux deux lotissements dès le début. Le centre de Tscharnergut – l'un des premiers de son genre en Suisse – a joué un rôle pionnier dans la formation du travail communautaire et d'autres centres communautaires en Suisse, comme Telli à Aarau (Althaus et Christensen 2022). Les deux centres de quartier sont ouverts au quartier et à un public plus large, offrent des espaces à usage commun et disposent de salles polyvalentes, de loisirs et de réunion, ainsi que d'un café. Depuis les premiers jours et jusqu'à aujourd'hui, les centres de quartier sont dirigés par des travailleur-es communautaires qui sont chargé-es de gérer les centres, mais aussi de construire et de renforcer les rencontres sociales et culturelles et les réseaux de voisinage (Althaus et Christensen 2022 : 30).

La création de lieux sur place où les voisin-es peuvent se rencontrer dans la structure (présumée) anonyme des logements de masse a été un élément clé de la réalisation, mais aussi de la gestion de ces lotissements jusqu'à aujourd'hui. Un gestionnaire de logement à Telli, par exemple, déclare dans une interview :

Le centre de quartier mais aussi d'autres espaces communautaires et extérieurs pour différents groupes sont très importants ici. Ils permettent aux gens de se rencontrer de manière informelle, ce qui les rapproche. Mais ces espaces doivent aussi être très bien gérés pour fonctionner correctement au fil des ans. Nous avons beaucoup investi dans ces espaces, mais nous sommes convaincus que cela en vaut la peine, car cela favorise la qualité et la satisfaction des personnes qui vivent ici. Je veux dire que si vous avez un problème, il est bon de connaître ses voisins.

La promotion des rencontres par l'aménagement et l'entretien d'espaces partagés est une pratique que la plupart des autres fournisseurs de logements interrogés dans le cadre de l'étude considèrent également comme importante. Comme le révèlent les données des entretiens, il s'agit d'une pratique étroitement liée à la conception normative susmentionnée d'un quartier comme lieu de communauté, de solidarité et d'aide quotidienne entre résident-es.

Un large éventail de liens de voisinage

L'étude a montré que les diverses opportunités de rencontres qui ont été créées sont également utilisées dans la vie quotidienne sur place. À cet égard, un large éventail de liens de voisinage a pu être observé ou a été rapporté lors des entretiens. Bien sûr, tout le monde ne se connaît pas, mais les salutations, les conversations et les petites discussions lors des rencontres sont très répandues. Comme l'illustre un résident âgé d'une tour de vingt étages à Tscharnergut :

Chez nous, les gens se rencontrent généralement dans la cage d'escalier ou dans l'ascenseur, puis on se tutoie. Lorsque je me promène dans le quartier, je rencontre souvent des personnes que je connais, et nous discutons ensuite. Mais comme le chemin du quartier est une voie publique, les gens ne se saluent généralement pas s'ils ne se connaissent pas.

À Telli, en revanche, les chemins qui mènent aux entrées des maisons sont conçus comme des arcades où les salutations sont plus répandues. La reconnaissance d'une appartenance commune à un même lieu de résidence est donc importante pour la pratique du salut entre voisins dans les espaces extérieurs. D'autres formes de contact entre voisin-es consistent à se prêter/emprunter des objets, à s'entraider dans les situations quotidiennes ou à se rendre visite. S'occuper des enfants de l'autre, de ses animaux domestiques ou de ses plantes pendant les vacances sont également des pratiques de voisinage assez courantes. Une habitante espagnole souligne dans une interview que les nombreux contacts occasionnels dans la cour de récréation lui ont rapidement permis de faire connaissance avec de nouvelles personnes dans le quartier :

Le tout premier jour de notre emménagement, un voisin s'est occupé de notre petit enfant. J'ai été très surprise par cette générosité. Cela ne serait jamais arrivé dans le quartier de maisons individuelles d'où nous venions. Parce que chacun avait son propre « territoire » et les étrangers n'y avaient pas leur place. À Telli, c'était différent.

Les enfants jouent un rôle important pour les quartiers, car ils apprennent rapidement à se connaître et mettent ensuite également les adultes en relation les uns avec les autres – des liens qui sont parfois également maintenus après que les enfants ont quitté leurs foyers. Dans les deux études de cas, il y a de vieux et vieilles résident-es qui se connaissent et entretiennent des contacts pendant de nombreuses années. Et il y a aussi beaucoup de per-

sonnes qui sont « plus que des voisins » – et qui, au fil des ans, ont établi des amitiés ou des familles élargies dans le quartier (Althaus 2018 : 324).

Lors des entretiens, les résident-es des deux études de cas disent souvent qu'ils apprécient le caractère facultatif des contacts sociaux et que, pour eux, c'est aussi ce qui fait la qualité de la vie dans les tours. Une déclaration fréquemment répétée est la suivante :

Ici, on peut vivre des contacts de plusieurs façons, si on le souhaite, et il est facile de faire connaissance avec d'autres personnes, mais on n'y est pas obligé.

Ce dernier point est considérablement facilité par la disponibilité d'espaces partagés à usage commun et surtout aussi par les services des centres de quartier, des services qui créent diverses opportunités de rencontre et de participation pour les résident-es. La conclusion selon laquelle des intérêts et des situations de vie commune favorisent les contacts entre voisin-es est largement décrite dans les recherches sur le voisinage (Evans et Schahadat 2010 ; Hamm 1998 ; Kennedy 2010 ; Reutlinger *et al.* 2015) – et peut également être confirmée par notre étude où les données des entretiens ont clairement montré que les voisin-es ont des contacts plus étroits s'ils ont d'autres points communs, telles qu'une phase de vie commune, un passe-temps, un contexte culturel ou une langue.

Gérer les différences liées à la migration dans les quartiers

Les différences, cependant, sont la normalité dans les quartiers à structure de population mixte. Si l'on considère les données sociodémographiques mentionnées ci-dessus, on peut observer dans les deux études de cas une dynamique parallèle de vieillissement démographique et d'internationalisation croissante qui peut renforcer les différences perçues entre les groupes et au sein de ceux-ci. Dans les expériences quotidiennes de la vie en commun sur le site, ces dynamiques sont également partiellement liées. La section suivante se concentre sur la manière dont les résident-es gèrent les différences liées à la migration, mais il apparaît clairement que les différences liées à l'âge jouent également un rôle dans ce domaine.

Les résident-es ayant une biographie migratoire font partie intégrante de la socio-démographie des cités depuis leur première occupation. Au début, la plupart des migrant-es dans les deux domaines venaient des pays du sud et du sud-est de l'Europe. Au fil du temps, la population s'est de plus

en plus diversifiée – également en lien avec les flux migratoires vers la Suisse, les résidents venant aujourd’hui du monde entier, notamment aussi du « Sud global » (Althaus 2018 : 381). Dans les données d’entretien avec les résident·es, on peut observer différentes stratégies pour faire face à cette diversité spécifique à la migration. Certains soulignent que le fait de vivre dans une zone « multiculturelle » est un enrichissement et constitue le caractère particulier de leur quartier. D’autres se distancient consciemment de leurs voisins d’autres origines – et soulignent les différences. Et certains témoignent même d’expériences avec des formes directes ou cachées de xénophobie. Une jeune femme originaire de Turquie et vivant à Tscharnegut rapporte par exemple :

Dans notre maison, tous ne veulent pas entrer en contact avec nous. Par exemple, il y a une vieille femme qui ne me répond pas quand je la salue. Je ne sais pas pourquoi. Peut-être qu’elle a peur des étrangers. Mais il y a aussi d’autres voisins, des Balkans par exemple, que je rencontre parfois par hasard dans la buanderie et nous parlons toujours.

La raison pour laquelle les gens n’entrent pas en contact – ou ne suivent même pas la norme élémentaire de bon voisinage qui consiste à se saluer – n’est pas toujours claire. Cependant, elle est toujours vécue comme un rejet par les personnes concernées, que les migrant·es interprètent généralement comme le fait d’être « étranger·ère » – une attribution péjorative intériorisée provenant des discours publics de la société majoritaire.

Les stratégies susmentionnées de gestion de la diversité liée à la migration sont toutes axées sur les différences entre les personnes d’origines et de contextes culturels différents. Elles peuvent donc également produire ou renforcer les différences. Les déclarations essentialistes sur la nature des « autres cultures » – telles que « les Espagnols ont juste cette culture » ou « les Turcs sont comme ça » – sont assez courantes dans les entretiens. En cela, elles ne véhiculent pas seulement des stéréotypes, mais assimilent également la « culture » à la nationalité ou à l’ethnicité. Certain·es interlocuteur·trices, cependant, résistent à ces descriptions réductrices et soulignent la diversité au sein d’une « culture », par exemple en mettant en évidence les différences qu’ils perçoivent avec d’autres personnes de la même origine. À cet égard, elles et ils tiennent compte du caractère fluide, hybride et diversifié des appartenances au groupe (Glick Schiller et Caglar 2011 : 65). La jeune femme qui a fui en Suisse pour des raisons politiques il y a quelques années déclare par exemple :

J'aime les cultures différentes, nous sommes tellement de cultures en Turquie. Il y a aussi beaucoup de conservateurs de mon pays ici en Suisse – et c'est un problème pour moi. Je ne peux tout simplement pas entrer en contact avec ces personnes si facilement.

La connotation positive du pluralisme culturel dans cette citation est considérée de manière différenciée, mettant en évidence les différences politiques ou idéologiques qui peuvent diviser les gens plus que les pays d'origine ou les affiliations culturelles. Une autre stratégie discursive pour traiter de la diversité liée à la migration consiste à s'éloigner des différences et à mettre l'accent sur les similitudes universelles – ce que l'on peut reconnaître dans les déclarations de l'entretien qui sont exprimées de manière répétée, comme : « En fin de compte, tout dépend de comment est une personne et non d'où elle vient » ou « En tant que personnes, nous sommes finalement tous les mêmes ».

Dans l'attitude à l'égard des personnes ayant une biographie migratoire, il faut également tenir compte de la différence d'âge. Les Suisses âgés ont grandi dans une société beaucoup moins diversifiée. Les rapports des migrant·es selon lesquels ils sont accueillis avec méfiance ou rejet par certains voisin·es plus âgé·es sont relativement fréquents dans les données d'entretien (comme mentionné dans la première citation de cette section).

Les dynamiques de tension entre les ancien·nes et les nouveaux·elles arrivant·es (Elias et Scotson 1965) peuvent également être observées dans les lotissements étudiés, mais pas en tant que ligne de conflit, notamment parce que les résident·es « ancien·nes » ne forment pas un groupe uniforme (Althaus 2018 : 376). Une Suissesse de plus de 70 ans de Tscharnegut par exemple, qui vit depuis des décennies dans la cité et s'engage dans le bénévolat pour les migrants, rapporte dans un entretien :

Il y a un vieil homme ici qui dit souvent des choses comme « les étrangers sont les pires ». Pendant longtemps, j'ai toujours réagi vivement, parce que cela m'énervait vraiment. Maintenant, je me suis rendu compte qu'il ne change plus d'avis et qu'il a d'autres problèmes et je change donc de sujet quand il commence. Certaines autres personnes âgées ici sont aussi comme ça. Mais il y a aussi beaucoup de personnes âgées très ouvertes d'esprit et beaucoup qui s'énervent comme moi.

Par conséquent, il existe de fortes différences d'attitude entre les personnes âgées d'un même quartier. Les attitudes racistes sont généralement attribuées à des individus difficiles, gênants ou intolérants vis-à-vis desquels d'autres personnes du même groupe d'âge se positionnent par opposition comme étant ouvertes d'esprit et faciles.

Les enfants, en revanche, évaluent la diversité spécifique à la migration de manière tout à fait différente. Pour eux, elle est – au même titre que le multilinguisme – la norme également au sein de nombreuses structures familiales. Contrairement aux discours de nombreux adultes, les enfants thématisent, sans la problématiser, la diversité liée à la migration dans les entretiens³ et abordent les différences perçues avec légèreté. Certains évoquent l'origine de leurs parents ou grands-parents et la diversité spécifique à la migration dans le quartier de manière positive et fière, ce qui se traduit par des déclarations telles que « J'ai quelque chose de spécial, je viens de six pays » ou « Nous sommes multiculturels ici. Il y a beaucoup de gens de différents pays qui vivent ici et qui vont à l'école ici. Je trouve cela plutôt cool ».

Dans d'autres déclarations, les enfants mentionnent leur propre appartenance – au-delà de l'origine de leurs parents et soulignent leur appartenance au quartier ou au pays dans lequel ils grandissent – ce qui peut être observé dans des déclarations telles que : « Je viens de Suisse, ma mère vient d'Inde, mon père de Turquie » ou « C'est normal, j'ai grandi ici, je ne trouve rien d'étrange ici. »

En général, les enfants impliqués dans les projets scolaires au sein de PuSH se concentrent souvent sur les points communs avec les autres enfants – ou sur les caractéristiques personnelles, les intérêts et les passe-temps. Ce faisant, ils se distancient aussi implicitement des descriptions culturelles essentialistes des différences. À cet égard, les adultes pourraient apprendre beaucoup d'eux.

Conclusion

Il existe des idées spécifiques sur la vie en commun qui se matérialisent dans les espaces partagés construits dans les grands lotissements. Dans l'architecture et l'environnement bâti, une variété d'espaces partagés a été créée dans les deux lotissements pour que les gens puissent se rencontrer, jouer ou partager des activités de loisirs. Ces espaces partagés sont indispensables, pour que les gens puissent se rencontrer, jouer ou passer des activités de loisirs. Pour la planification urbaine dans la ville des différences, il est important

³ Les citations suivantes sont toutes extraites de la vidéo « Tscharni – moi et mon quartier », un projet scolaire réalisé au sein de PuSH en collaboration avec une classe de Tscharnnergut, le Schlachthaus theater Bern et Coupdoeil (<https://vimeo.com/534774760>).

que ces espaces soient conçus de la manière la plus accueillante possible, afin que les gens aiment les utiliser et y passer du temps seuls ou avec d'autres. Dans les grands ensembles, les utilisations ont été en grande partie prédéfinies. Il existe ainsi des lieux pour le jeu, le sport, l'exercice physique, la convivialité ou encore pour des séjours et des repas en commun à l'extérieur. Contrairement à de nombreux projets de planification actuels de grands lotissements, il n'existait pas dans les années 1950 et 1960 de processus participatifs permettant aux habitant-es de définir, d'aménager ou de s'approprier collectivement les espaces (semi-)publics. Si ces espaces fonctionnent encore bien aujourd'hui, c'est surtout parce qu'ils définissent certes un certain type d'utilisation, mais sont par ailleurs suffisamment ouverts pour s'adresser à des personnes et des groupes très différents.

Cette ouverture facilite également le fait que, lors de la rénovation des espaces partagés, les planifications auxquelles les habitant-es ont pu participer ont abouti à des résultats positifs et largement reconnus. Ainsi, l'actuelle place de jeux de Tscharnergut ou le parc de Telli qui sera créé en 2022 sont le fruit de processus de planification participatifs et témoignent du fait que les espaces partagés peuvent également être modifiés au fil du temps et adaptés aux nouveaux besoins de groupes de population différents et variés.

Les grands projets de construction des années 1960 et 1970 nous montrent combien il est important de penser à l'entretien et à l'exploitation des espaces partagés dès le processus de planification. Les concierges à plein temps qui travaillent sur place jouent un rôle particulièrement important, mais aussi les centres de quartiers qui existent dans les deux lotissements depuis le début. Dès la planification, les organismes responsables se sont engagés à ce que les centres de quartiers soient gérés par des travailleur-ses communautaires professionnel-le-s chargé-es de promouvoir les activités socioculturelles et les possibilités de rencontre dans les quartiers et les espaces partagés.

Derrière ces pratiques spatiales et sociales se cachent des concepts normatifs, tels que celui qui lie les relations de voisinage à la communauté, à la solidarité et à l'aide mutuelle, et l'hypothèse – reconnaissable dans les politiques de planification des deux lotissements – selon laquelle le logement de masse peut conduire à des situations sociales problématiques et que des mesures socio-spatiales doivent être prises dans l'aménagement structurel des lotissements, mais aussi dans les pratiques quotidiennes pour contrer l'anonymat et l'isolement, pour combler les différences entre les gens, en offrant aux résidents des options pour se rencontrer et apprendre à se connaître. Les

recherches menées à Telli et Tscharnergut ont montré que dans la vie quotidienne de voisinage sur le site, les contacts ont lieu de différentes manières – allant de la pratique de salutation (ou d'ignorance consciente de l'autre), de bavardage, jusqu'à l'organisation de réunions et le soutien mutuel avec peu d'aide. En général, on peut confirmer ce qui est largement reconnu dans la recherche sur le voisinage, à savoir que les différences conduisent généralement à des relations de voisinage plus distantes. Pour donner et recevoir de la solidarité et de l'aide, les gens s'adressent généralement à des voisins plus proches d'eux, comme des parents ou des amis qui vivent à proximité. Dans les relations de voisinage, les deux aspects sont importants : les rencontres quotidiennes et les réseaux de solidarité au niveau local, mais aussi les stratégies visant à garder une certaine distance avec ses voisin-es pour faire face à une proximité spatiale que les gens n'ont souvent pas choisie. En s'inspirant de Max Weber, ces moments sont directement imbriqués et se constituent mutuellement.

Face à ce caractère dual et ambivalent des relations de voisinage, l'aménagement du territoire et le travail communautaire se facilitent la tâche, si les acteur-trices impliqué-es le reconnaissent : les espaces où l'on peut se retirer et être seul sont aussi importants que les espaces de rencontre. Dans les grands ensembles, c'est généralement le cas et les habitants apprécient l'option qui leur est offerte, à savoir que l'on peut, mais que l'on n'est pas obligé d'avoir des contacts avec les voisin-es. En outre, il faut reconnaître que, dans la société d'aujourd'hui, les communautés locales sont loin de la vie homogène des villages préindustriels telle que la concevait Tönnies, mais plutôt façonnées par le caractère fluide, changeant et hybride des identités et des appartenances de groupe décrites par Nina Glick Schiller, Floya Anthyias ou Gerard Delanty. Lorsque l'on traite des différences dans les quartiers, la question est donc de savoir quel sens est attribué aux différences et comment les différences sont perçues, non seulement entre les groupes mais aussi au sein d'un groupe. Les enfants de Tscharnergut et de Telli nous apprennent qu'une approche légère des différences est nécessaire si nous ne voulons pas renforcer ou essentialiser les différences, alors qu'elles ne sont peut-être pas importantes pour la compréhension de l'autre. En se concentrant sur les points et les intérêts communs, en acceptant les différences sans trop les mettre en évidence, il est plus facile de vivre ensemble dans la *ville des différences*.

Remerciements. Je suis profondément reconnaissante à tous les partenaires de recherche et d'entretien pour leur ouverture et leur soutien, ainsi qu'aux (ancien-nes) membres de l'équipe de recherche qui ont consacré beaucoup d'efforts à la collecte et à l'analyse des données dans le cadre du projet PuSH, en particulier Marie Glaser, Liv Christensen, Leonie Pock et Angela Birrer.

Références bibliographiques

- Albrow, Martin (1997). Travelling beyond local cultures : Socioscapes in a global city. In John Eade (ed.). *Living the Global City: Globalization as a Local Process* (pp. 37-55). London : Routledge.
- Althaus, Eveline (2018). *Sozialraum Hochhaus. Nachbarschaft und Wohnalltag in Schweizer Großwohnbauten*. Bielefeld : Transcript Verlag.
- Althaus, Eveline et Liv Christensen (2022). Community centres in increasingly diverse neighbourhoods. *CIDADES* 22(I) : 18-37.
- Anthias, Floya (2008). Thinking through the lens of translocational positionality : an intersectionality frame for understanding identity and belonging. *Translocations* 4(1) : 5-20.
- Bahrdt, Hans Paul (1969). *Humaner Städtebau. Überlegungen zur Wohnungspolitik und Stadtplanung für eine nahe Zukunft*. Hamburg : Christian Wegner Verlag.
- Baldwin Hess, Daniel, Tiit Tammaru et Maarten van Ham (2018). *Housing Estates in Europe : Poverty, Ethnic Segregation and Policy Challenges*. Cham : Springer Open.
- Bäschlin, Elisabeth (2004). *Wohnort Grossüberbauung. Das Tscharnergut in Bern*. Bern : Benteli Verlag.
- Besmer, Fabienne et Hans Bischofberger (Hrsg.) (2012). *37 Jahre Gemeinschaftszentrum Telli. Vom Neubau zum Umbau 2011*. Aarau : GZ Telli.
- Delanty, Gerard (2018). *Community*. 3rd Edition. London : Routledge.
- Elias, Norbert et John L. Scotson (1994[1965]). *The established and the outsiders : a sociological enquiry into community problems*. London : Sage.
- Evans, Sandra et Schamma Schahadat (2012). Einleitung : Nachbarschaft in Theorie und Praxis. In Sandra Evans et Schamma Schahadat (Hrsg.). *Nachbarschaft, Räume, Emotionen. Interdisziplinäre Beiträge zu einer sozialen Lebensform* (pp. 7-27). Bielefeld : transcript.
- Glick Schiller, Nina (2012). Situating identities : towards and identities studies without binaries of difference. *Identities* (19)4 : 520-232.
- Glick Schiller, Nina et Ayse Caglar (2011). Locality and Globality : Building a Comparative Analytical Framework in Migration and Urban Studies. In Nina Glick Schiller et Ayse Caglar (eds.). *Locating Migration. Rescaling Cities and Migrants* (pp. 60-84). Ithaca and London : Cornell University Press.
- Hamm, Bernd (1998). Nachbarschaft. In Hartmut Häußermann (Hrsg.). *Großstadt : soziologische Stichworte* (pp. 172-181). Opladen : Leske und Budrich.

- Hengartner, Thomas (1999). *Forschungsfeld Stadt: zur Geschichte der volkskundlichen Erforschung städtischer Lebensformen*. Berlin, Hamburg: Dietrich Reimer.
- Kennedy, Paul (2010). *Local lives and global transformations: towards world society*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Laurier, Eric, Angus Whyte et Kathy Buckner (2002). Neighbouring as an Occasioned Activity. Finding a Lost Cat. *Space and Culture* 5(4): 346-367.
- PuSHHousing (2022). *Final Research Exhibition Public Space in European Social Housing*. CAFx Copenhagen, curated and edited by Anne Tietjen, 21 April-01 May 2022.
- Reutlinger, Christian, Steve Stiehler et Eva Lingg (Hrsg.) (2015). *Soziale Nachbarschaften: Geschichte, Grundlagen, Perspektiven*. Wiesbaden: Springer VS.
- Schilling, Rudolf et Otto Scherer (1991). *Die Erneuerung von Grosssiedlungen. Beispiele und Empfehlungen*. Bern: Schweizerische Bundeskanzlei.
- Schnur, Olaf (2018). (Neue) Nachbarschaft. Skizze eines Forschungsfelds. *Vhw WerkS-TADT* 23: 1-17.
- Stadt Aarau (2020). *Bevölkerungsbewegung per 31. Dezember 2020*.
- Stadt Aarau (2021). *Telli Statistics*.
- Stadt Bern (2018). *Monitoring sozialräumliche Stadtentwicklung 2012 – 2017*.
- Stadt Bern (2021). *Die Wohnbevölkerung der Stadt Bern 2020*.
- Steiger, Beatrice (1963). *Der Mensch in der Grosssiedlung. Eine Aufzeichnung der soziologischen Struktur in der neuen Siedlung Tscharnnergut Bern-Bümpliz*. Bern (Archiv Quartierzentrum Tscharnnergut).
- Tönnies, Ferdinand (1912[1903]). *Gemeinschaft und Gesellschaft. Grundbegriffe der reinen Soziologie*. Berlin: Karl Curtius.
- Weber, Max (1972[1921/22]). *Wirtschaft und Gesellschaft: Grundriss der verstehenden Soziologie*. Tübingen: J. C.B.Mohr.
- Zizek, Slavoj (2012). Allegro moderato – Adagio. Fürchte deinen Nächsten wie dich selbst!. In Sandra Evans et Schamma Schahadat (éd.). *Nachbarschaft, Räume, Emotionen. Interdisziplinäre Beiträge zu einer sozialen Lebensform* (pp. 31-61). Bielefeld: transcript.

La fabrique de lieux : un moyen de maîtriser les différences dans les interactions entre personnes et lieux

Michał Switalski et Adrienne Grêt-Regamey

Une urbanisation sans précédent façonne nos paysages pour en faire des zones d'activités standardisées, des zones résidentielles unifamiliales et des centres commerciaux (Ravetz *et al.* 2013 ; Seto *et al.* 2013). En plus de déplacer des terres agricoles hautement productives ou des zones naturelles culturellement importantes, les gens perdent leur sentiment d'appartenance et leur motivation à initier des changements dans ces zones périurbaines de plus en plus homogénéisées (Ives *et al.* 2020 ; Ives *et al.* 2017 ; La Rosa *et al.* 2018 ; Raymond *et al.* 2021 ; Wei and Ewing 2018).

La manière dont les gens ressentent ces lieux, interagissent avec eux ou souhaitent qu'ils soient façonnés, a fait l'objet d'une recherche systématique dans le cadre du projet ERC *Globescape* mené à la Chaire d'aménagement des paysages et des systèmes urbains PLUS. Ces questions sont abordées sous l'angle du lieu et de la fabrique de lieux (*place-making*), des concepts utiles pour combiner des phénomènes physiques dans une perspective humaine (Figure 1). Nous présentons ici comment une meilleure compréhension des interactions entre les personnes et les lieux à partir de diverses directions de recherche peut constituer les fondements pour aborder les différences dans la relation entre les personnes et les lieux, afin de façonner des environnements urbains justes et équitables.

Le lieu en tant que modèle de forme, de fonction, d'image

Le lieu en tant que concept peut être plutôt englobant et subjectif dans son interprétation, se prêtant donc bien à la saisie des différences entre environnements (Ewing *et al.* 2013) et la façon dont nous vivons ces différences (Canter 1997). Lorsqu'on opérationnalise le lieu du point de vue de la science des systèmes socio-écologiques, on ne le fait pas seulement du point de vue d'un observateur individuel, mais on a affaire à un phénomène émergent intégré à un système dynamique entre les humains et l'environnement (Switalski et Grêt-Regamey 2021). Il est essentiel d'appliquer un cadre qui



Figure 1 : Outils et méthodes utilisés pour comprendre le lieu et la création de lieux

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du haut à gauche : enquêtes en ligne, expériences sur le terrain mesurant les réactions émotionnelles à l'aide de l'activité électrodermale, jeux sérieux pour l'engagement de plusieurs parties prenantes, environnements hybrides point-cloud pour les jeux sérieux en ligne.

Source : PLUS, ETH Zürich ©.

permettrait de mesurer les différences dans nos relations avec les lieux de manière systématique, afin de fournir une base pour la comparaison des résultats de recherche et de permettre l'intégration d'autres systèmes de mesure existants pertinents pour les lieux (Porta et Renne 2005). En d'autres termes, le choix d'un cadre conceptuel approprié est essentiel pour les mesures empiriques et les connaissances qui peuvent être transférées au-delà de la recherche sur les lieux eux-mêmes.

Nous proposons trois composantes principales à utiliser lors de la catégorisation des lieux (Canter 1977 ; Montgomery 1998 ; Switalski et Grêt-Regamey 2021) : leur emplacement physique et les objets qu'ils contiennent

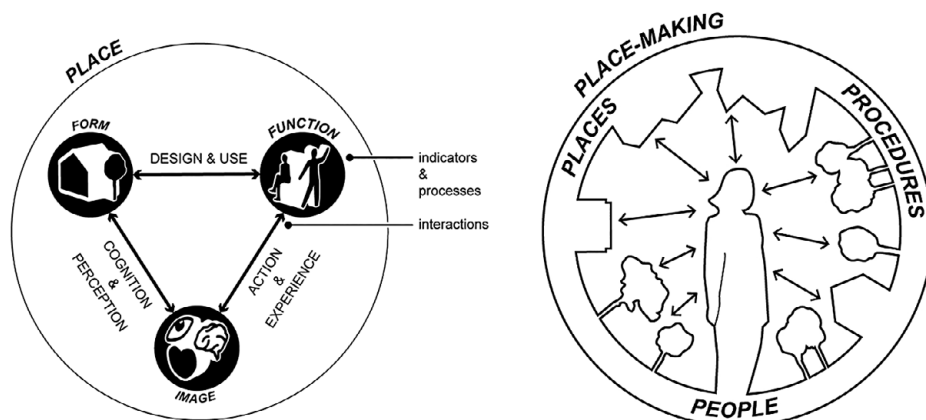


Figure 2 : Les trois composantes de la création d'un lieu dans un quartier
De gauche à droite : opérationnalisation du lieu en forme, fonction et image.
Source : PLUS, ETH Zürich ©.

(forme), les activités que nous pouvons y faire (fonction) et notre interprétation et nos sentiments (image) de ces lieux (Figure 2, gauche). Ainsi, les lieux peuvent être différenciés comme des emplacements spécifiques caractérisés par un certain nombre de composants qui interagissent les uns avec les autres : ces différentes interactions, à des degrés divers, nous permettent de comprendre les espaces génériques comme des lieux particuliers.

Les indicateurs formels et fonctionnels peuvent déjà être extraits d'ensembles de données à référencement spatial existants (par exemple, la hauteur des bâtiments, la distance aux services culturels ou commerciaux) et combinés avec la perception des lieux par les personnes (par exemple la beauté ou l'urbanité d'un lieu) pour mesurer et cartographier les lieux à l'échelle du paysage (Dubey *et al.* 2016 ; Quercia *et al.* 2014). Ceux-ci sont en mesure de montrer que les lieux ne sont pas une entité du type « soit l'un, soit l'autre » (par exemple, urbain vs. rural), mais une entité multidimensionnelle dont nous commençons à étudier la profondeur à l'aide de nouvelles hybridations méthodologiques (Jenkins *et al.* 2016 ; Naik *et al.* 2017 ; Pang and Zhang 2017).

La création de lieux en tant que systèmes de personnes, de procédures et de lieux

Au-delà de la compréhension des lieux et de leurs effets sur les personnes, nous pouvons considérer la création de lieux comme un moyen de comprendre les causes des différences que nous observons entre les lieux. Dans le prolongement du concept de lieu, nous pouvons considérer le *place-making* comme l'ensemble des processus qui génèrent et modifient les lieux, en reliant les personnes aux lieux et aux procédures existantes dans un processus dynamique (Del Aguila *et al.* 2019 ; Switalski et Grêt-Regamey 2021). Si le lieu peut être utile pour mesurer les différences, le *place-making* permet de comprendre pourquoi ces différences se produisent et offre une boussole lors de la navigation vers des objectifs spécifiques. Cependant, la création de lieux en soi est difficile à mesurer directement ; les recherches actuelles sur la création de lieux dans les espaces publics en particulier s'appuient sur des approximations telles que l'apparence ou le fonctionnement des lieux, par exemple en mesurant l'attrait esthétique d'un lieu et les activités réalisées par les gens (Carmona *et al.* 2010 [2003] ; Gehl 2013 ; Whyte 1980 ; Wyckoff *et al.* 2019).

Semblables aux méthodes déjà établies dans le domaine de l'attachement au lieu (Hernández *et al.* 2020 [2014] ; Talmage *et al.* 2018 ; Williams et Vaske 2003), les données d'une enquête représentative auprès de 10'040 personnes aux Pays-Bas ont été utilisées pour développer un premier modèle de mesure psychométrique du *place-making* (Switalski *et al.* 2023). L'application d'une telle méthode de recherche permet de systématiser la création de lieux d'un point de vue plus fondamental, là où les connaissances utilisées sont obtenues directement auprès des personnes, plutôt que d'utiliser des évaluations basées sur des experts. Cela permet de concentrer un vaste ensemble de facteurs d'influence possibles ou hypothétiques sur la création de lieux en un ensemble limité d'éléments les plus universels par lesquels les gens veulent que les lieux changent et comment ils se rapportent au changement qui se produit autour d'eux. Les réponses des personnes peuvent être utilisées pour découvrir des modèles sous-jacents dans les données, ainsi que pour organiser et réduire le nombre de questions en concepts plus détaillés sous la forme de facteurs spécifiques.

L'utilisation de la modélisation des variables latentes (Brown 2015) sous la forme d'une analyse factorielle exploratoire (AFE) et d'une analyse factorielle confirmatoire (AFC) a permis de découvrir une structure à trois

facteurs pour le *place-making*, qui peut être décrite à l'aide des attitudes personnelles d'une personne à l'égard de la création de lieux (facteur 1 : personne), de l'influence des procédures administratives ou collectivement organisées existantes sur la création de lieux (facteur 2 : procédures) et des résultats de la création de lieux (facteur 3 : place-lieu). Outre l'identification du concept d'une manière plus générale et la relation entre les éléments qui définissent le *place-making*, la procédure décrite ci-dessus permet d'obtenir une série finale de douze questions d'enquête (à partir d'une série initiale de 36), qui peuvent être utilisées pour mesurer la création de lieux dans le cadre de futures recherches.

L'analyse factorielle confirmatoire multigroupe peut être utilisée pour mesurer la stabilité des questions du point de vue des différents groupes de répondant-es, c'est-à-dire pour savoir s'ils interprètent le sens des questions de la même manière. Cela permet également de déterminer dans quelle mesure les facteurs qui définissent les origines des personnes influencent leurs valeurs en matière de création de lieux. Les réponses aux questions de l'enquête étaient pour la plupart stables dans les différents groupes sociodémographiques, mais des différences d'interprétation des questions entre les résident-es urbain-es et non urbain-es ont été constatées en ce qui concerne l'utilisation et la présence d'espaces verts. En utilisant des données d'enquête supplémentaires collectées en Suisse, il a été possible de montrer que le même modèle de *place-making* (structure factorielle de la personne, des procédures, des lieux) et les mêmes facteurs qui déterminent ce modèle sont mesurés dans ces deux pays. Cependant, le modèle scalaire de l'analyse multigroupe a donné de moins bons résultats, ce qui signifie que l'interprétation des questions individuelles varie d'un pays à l'autre. Cela signifie aussi que le *place-making* possède certains attributs universellement partagés, mais que la compréhension des différences culturelles particulières nécessite une étude plus approfondie, en particulier si elle est considérée du point de vue du développement de futures solutions basées sur les lieux. Enfin, en utilisant la régression linéaire ($R^2\text{-adjusted}=0.203$, $p < 0.01$), nous avons pu constater que la cohésion sociale ($\beta = 0.303$, $p < 0.01$) et l'attachement au lieu des répondant-es ($\beta = 0.158$, $p < 0.01$) influençaient positivement les scores du *place-making*.

Ces résultats confirment l'idée que la création d'un lieu est plus qu'un concept théorique et qu'elle peut être quantifiée à l'aide des personnes et de leurs expériences des lieux. Le *place-making* est un processus dynamique et, bien qu'il soit lié au lieu, il possède sa propre structure. Les trois facteurs

que sont les personnes, les procédures et les lieux (Figure 2, à droite) peuvent être utilisés pour cibler des différences spécifiques dans des contextes particuliers de création de lieux, plutôt que de devoir considérer toutes les différences possibles comme importantes pour les personnes et leur engagement envers les lieux. En outre, nos conclusions montrent qu'il est possible d'utiliser les points de levier profonds des sphères politique et personnelle pour opérer des transformations positives et durables (Chan *et al.* 2020 ; O'Brien 2018).

Sur la perte des différences urbaines et la diminution des liens affectifs

Le cadre théorique global de la création d'un lieu a été utilisé dans des expériences de terrain utilisant des mesures de l'activité électrodermale (AED) en combinaison avec des environnements de réalité virtuelle (Weibel *et al.* 2018) pour quantifier les différences de réactions émotionnelles à des lieux urbains, ruraux ou périurbains. Les résultats des mesures de l'AED montrent que les zones périurbaines déclenchent des sentiments désagréables de désactivation, contrairement aux mesures dans les quartiers urbains et ruraux, qui déclenchent des émotions positives (voir Figure 3).

Ces résultats sont basés sur des expériences menées à l'aide d'un laboratoire mobile visio-acoustique qui a recueilli des informations sur les émotions à l'aide de mesures physiques, telle que l'activité électrodermale, et de mesures cognitives à l'aide d'un questionnaire pour comparer trois types de scènes (urbaines, périurbaines et rurales, capturées à l'aide de photographies à 360°), sur un total de 400 participant-es.

Une analyse de régression a montré que les réactions émotionnelles au cadre physique jouent un rôle dans les intentions de création de lieux dans le cas des lieux ruraux ($R^2\text{-adjusted}=0.49$, $p < 0.01$) et urbains ($R^2\text{-adjusted}=0.22$, $p < 0.01$). Cela contraste avec les lieux périurbains ($R^2\text{-adjusted}=0.13$, $p < 0.01$), qui n'ont pas suscité d'émotions susceptibles de soutenir les processus de création de lieux dans les quartiers. Dans l'ensemble, les zones résidentielles périurbaines sont les moins préférées et suscitent moins d'émotions globales que les zones purement rurales ou les environnements urbains plus variés présentés aux personnes (Figure 3).

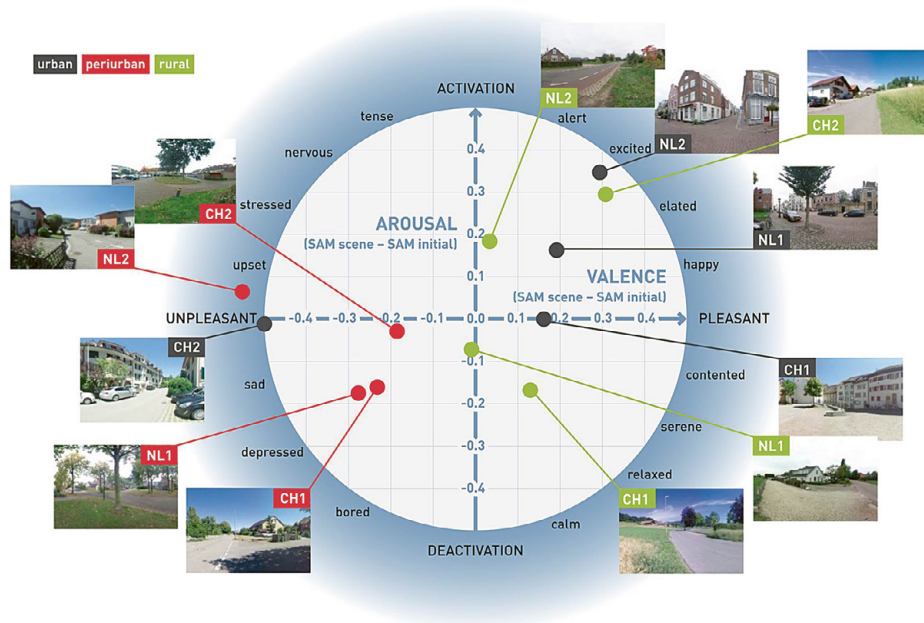


Figure 3 : Représentation des évaluations conscientes de l'éveil et de la valence des participant·es. Nous avons utilisé le modèle circumplex de Feldman Barrett et Russell des réactions affectives (Feldman Barrett and Russell 1998 : 64). Les mesures de l'éveil et de la valence sont des moyennes des réponses des participant·es et ont été ajustées en fonction de l'état initial de chaque participant·e. Les numéros 1 et 2 font référence aux deux scènes en Suisse (CH), respectivement aux Pays-Bas (NL).

Source : Grêt-Regamey et Galleguillos-Torres 2022.

Sur les différences urbaines et l'activation de la création de lieux

Le rôle du *place-making* et la manière dont il peut être activé dans les transformations urbaines réelles et les processus de planification ont été étudiés à l'aide d'interactions directes entre plusieurs parties prenantes par le biais de jeux sérieux (Salliou *et al.* 2021) (Voinov et Bousquet 2010 ; Voinov *et al.* 2018). Au total, quatre ateliers de *serious gaming* ont eu lieu dans deux quartiers (Hochdorf, Suisse et Sompasaari, Finlande) où les parties prenantes locales s'engageaient dans des processus de planification ludique et, grâce à leurs interactions entre elles et avec le plateau de jeu (une version idéalisée et simplifiée de leurs quartiers), offraient des perspectives sur les éléments qui sont soit des facteurs d'entrave, soit des facteurs favorables aux changements nécessaires.

Ces interactions directes entre les parties prenantes ont été suscitées par le jeu lui-même, ainsi que par une série d'enquêtes et de comptes rendus avant et après le jeu. Les informations offertes par les participant-es ont exprimé que les processus de planification sont trop rigides pour absorber 1) les besoins individuels actuels et 2) les conditions climatiques changeantes et les considérations relatives à la biodiversité. En outre, la forme urbaine rigide et les procédures de gouvernance ne permettent pas d'apprendre, de s'adapter et la réalisation de petits pas dans le développement devrait être rendue plus facile et rapide.

Les parties prenantes situées à des endroits stratégiques, notamment les propriétaires fonciers, ont le pouvoir de bloquer les transformations souhaitées par le public, tandis que les considérations fonctionnelles spécifiques (par exemple les places de stationnement en surface) sont difficiles à intégrer aux environnements bâtis existants d'une manière attrayante et sûre. Cependant, l'identité locale contribue à créer un sentiment de communauté et un attachement au lieu. Elle peut être obtenue en activant des événements culturels tels que des festivals et des activités spécifiques au lieu, un moyen d'inspirer d'autres pratiques positives de création de lieux.

Du point de vue du lieu lui-même, les acteurs apprécient, d'une part, les lieux non définis qui s'adaptent à leur propre vision du développement, tandis que, d'autre part, le caractère unique des lieux par leurs caractéristiques historiques ou naturelles est un élément important pour façonner cette vision. Enfin, les structures physiques elles-mêmes devraient pouvoir s'adapter aux besoins futurs et aux conditions climatiques changeantes, mais elles sont en réalité trop cliniques et prédéfinies, ce qui entraîne une diminution du désir d'interagir et de s'engager avec ces lieux ou avec d'autres personnes à travers ces lieux.

Les idées et le cadre général du jeu ont été traduits en une version numérique 3D en ligne à l'aide de scans de nuages de points laser terrestres, qui peuvent être déployés pour les participants sur leurs ordinateurs personnels (Schalbetter *et al.* 2023). Les premiers tests ont montré qu'il s'agit d'une approche viable pour étendre la méthodologie des jeux sérieux, en adaptant plus facilement le jeu à des lieux spécifiques avec un plus grand réalisme pour un public de parties prenantes plus large. En outre, les conceptions réelles fondées sur des connaissances scientifiques peuvent être testées directement par un prototypage rapide et un déploiement dans un environnement virtuel sur les utilisateurs finaux réels. Enfin, les environnements virtuels 3D per-

mettent de déclencher davantage de discussions sur l'image d'un lieu avec des visuels spécifiques pour systématiser ces discussions.

Conclusion

Le lieu est un concept important pour comprendre les différences telles qu'elles se manifestent à travers les interactions des gens avec leur environnement quotidien. L'extension de cette notion fondamentale permet d'engager le concept de création de lieux en tant que construction reliant les éléments du changement, son impact et notre réponse dans une interaction complexe (et parfois difficile à séparer). Se concentrer uniquement sur les résultats de l'interaction entre la forme, la fonction et les lieux ne suffira pas pour faire face à l'urbanisation rapide et au risque permanent de découpler nos environnements fragiles du sentiment d'appartenance – ce qui à son tour désaccouple les gens de leur engagement dans la création d'environnements meilleurs (Figure 4).

La variété des méthodes et les nouvelles connaissances qui résultent de ces études montrent que la perspective holistique offerte par les concepts de *place* et *place-making* permettent d'aller au-delà de la compréhension des résultats de la recherche en tant que différences qui séparent, ceci pour abor-

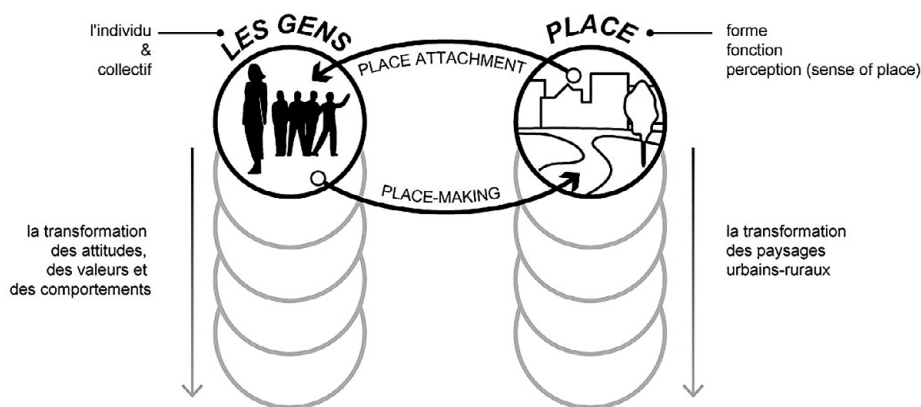


Figure 4 : Les relations entre les individus et les lieux en tant que moyen de conceptualiser la connexion entre la création de lieux et l'attachement aux lieux dans le contexte de l'urbanisation et des transformations du paysage.

Source : Switalski et al. 2023.

der plutôt les différences comme des facteurs d'intégration entre des lieux spécifiques et des pratiques de création de lieux. À mesure que les défis auxquels sont confrontés ces nouveaux paysages fragiles deviennent plus complexes à relever, notre compréhension des modèles et des processus qui sous-tendent le façonnement de ces lieux doit également s'améliorer. Nos résultats permettent de systématiser avec succès les lieux et la création de lieux afin de relever les défis auxquels sont confrontés les nouveaux lieux, tels que l'uniformisation des paysages périurbains et des personnes qui y vivent.

Financement : Ce projet de recherche a été financé par le Conseil européen de la recherche (CER) dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne (convention de subvention n° 757565).

Références bibliographiques

- Brown, Timothy A. (2015). *Confirmatory factor analysis for applied research*. N.Y. : Guilford publications.
- Canter, David (1977). *The psychology of place*. London : Architectural Press.
- Canter, David (1997). The Facets of Place. *Advances in Environment, Behavior, and Design* 4 : 109-147.
- Carmona, Matthew, Tim Heath, Taner Oc et Steve Tiesdell (2010 [2003]). *Public Places – Urban Spaces (Second Edition)*. Oxford : Architectural Press..
- Chan, Kai M. A. et al. (2020). Levers and leverage points for pathways to sustainability. *People and Nature* 2(3) : 693-717.
- Del Aguila, Mark, Ensiyeh Ghavampour et Brenda Vale (2019). Theory of place in public space. *Urban Planning* 4(2) : 249-259.
- Dubey, Abhimanyu, Nikhil Naik, Devi Parikh, Ramesh Raskar et César A. Hidalgo (2016). Deep Learning the City: Quantifying Urban Perception at a Global Scale. In Leibe, Bastian *et al.* (eds.). *Computer Vision – ECCV 2016. ECCV 2016. Lecture Notes in Computer Science* (pp. 196-212). Cham : Springer.
- Ewing, Reid, Otto Clemente, Kathryn M. Neckerman, Marnie Purciel-Hill, James W. Quinn et Andrew Rundle (2013). *Measuring urban design : Metrics for livable places*. Washington, DC : Island Press.
- Feldman Barrett, Lisa et James A. Russell (1998). Independence and bipolarity in the structure of current affect. *Journal of Personality and Social Psychology* 72(4) : 967-984.
- Gehl, Jan (2013). *Cities for people*. Washington, DC : Island press.
- Grêt-Regamey, Adrienne et Marcelo Galleguillos-Torres (2022). Global urban homogenization and the loss of emotions. *Scientific Reports* 12(1) : 22515.

- Hernández, Bernardo, M. Carmen Hidalgo et Cristina Ruiz (2020 [2014]). Theoretical and methodological aspects of research on place attachment. In Manzo, Lynne C. et Patrick Devine-Wright (eds.). *Place Attachment (Second Edition)* (pp. 94-110). London : Routledge.
- Ives, Christopher D., Rebecca Freeth et Joern Fischer (2020). Inside-out sustainability : The neglect of inner worlds. *Ambio* 49(1) : 208-217.
- Ives, Christopher D. *et al.* (2017). Human–nature connection : a multidisciplinary review. *Current Opinion in Environmental Sustainability* 26-27(Open issue, part II) : 106-113.
- Jenkins, Andrew, Arie Croitoru, Andrew T. Crooks et Anthony Stefanidis (2016). Crowdsourcing a collective sense of place. *PloS one* 11(4) : e0152932.
- La Rosa, Daniele, Davide Geneletti, Marcin Spyra, Christian Albert et Christine Fürst (2018). Sustainable Planning for Peri-urban Landscapes. In Perera, Ajith H. *et al.* (eds.). *Ecosystem Services from Forest Landscapes : Broadscale Considerations* (pp. 89-126). Cham : Springer.
- Montgomery, John (1998). Making a city : Urbanity, vitality and urban design. *Journal of urban design* 3(1) : 93-116.
- Naik, Nikhil, Scott Duke Kominers, Ramesh Raskar, Edward L. Glaeser et César A. Hidalgo (2017). Computer vision uncovers predictors of physical urban change. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114(29) : 7571-7576.
- O'Brien, Karen (2018). Is the 1.5 C target possible ? Exploring the three spheres of transformation. *Current opinion in environmental sustainability* 31(April) : 153-160.
- Pang, Jun et Yang Zhang (2017). Quantifying location sociality. *Proceedings of the 28th ACM Conference on Hypertext and Social Media*. HT 2017, pp. 145-154.
- Porta, Sergio et John Luciano Renne (2005). Linking urban design to sustainability : formal indicators of social urban sustainability field research in Perth, Western Australia. *Urban Design International* 10 : 51-64.
- Quercia, Daniele, Neil Keith O'Hare et Henriette Cramer (2014). Aesthetic capital : what makes london look beautiful, quiet, and happy ?. *Proceedings of the 17th ACM conference on Computer supported cooperative work & social computing*. Baltimore, Maryland, USA : Association for Computing Machinery, pp. 945-955.
- Ravetz, Joe, Christian Fertner et Thomas Sick Nielsen (2013). The Dynamics of Peri-Urbanization. In Nilsson, Kjell *et al.* (eds.). *Peri-urban futures : Scenarios and models for land use change in Europe* (pp. 13-44). Berlin, Heidelberg : Springer.
- Raymond, Christopher M., Lynne C. Manzo, Daniel R. Williams, Andrés Di Masso et Timo von Wirth (2021). *Changing senses of place : Navigating global challenges*. Cambridge : University Press.
- Salliou, Nicolas *et al.* (2021). Game of Cruxes : co-designing a game for scientists and stakeholders for identifying joint problems. *Sustainability Science* 16(5) : 1563-1578.
- Schalbetter, Laura, Nicolas Salliou, Ralph Sonderegger et Adrienne Grêt-Regamey (2023). From board games to immersive urban imaginaries : Visualization fidelity's impact on stimulating discussions on urban transformation. *Computers, Environment and Urban Systems* 104 : 102003.

- Seto, Karen C., Susan Parnell et Thomas Elmqvist (2013). A Global Outlook on Urbanization. In Elmqvist, Thomas *et al.* (eds). *Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services: Challenges and Opportunities: A Global Assessment* (pp. 1-12). Dordrecht : Springer.
- Switalski, Michal et Adrienne Grêt-Regamey (2021). Operationalising place for land system science. *Sustainability Science* 16(1) : 1-11.
- Switalski, Michal, Marcelo Galleguillos Torres et Adrienne Grêt-Regamey (2023). The 3P's of place-making : Measuring place-making through the latent components of person, procedures and place. *Landscape and Urban Planning* 238(October) : 104817.
- Talmage, Craig A., Bjoern Hagen, David Pijawka et Cara Nassar (2018). Measuring neighborhood quality of life : placed-based Sustainability indicators in Freiburg, Germany. *Urban Science* 2(4) : 106.
- Voinov, Alexey et Francois Bousquet (2010). Modelling with stakeholders. *Environmental modelling & software* 25(11) : 1268-1281.
- Voinov, Alexey et al. (2018). Tools and methods in participatory modeling : Selecting the right tool for the job. *Environmental Modelling & Software* 109(April) : 232-255.
- Wei, Yehua Dennis et Reid Ewing (2018). Urban expansion, sprawl and inequality. *Landscape and Urban Planning* 177(May) : 259-265.
- Weibel, Raphael P. *et al.* (2018). Virtual reality experiments with physiological measures. *JoVE (Journal of Visualized Experiments)* Aug 29(138) : e58318.
- Whyte, William Hollingsworth (1980). *The social life of small urban spaces*. Washington, D. C. : Conservation Foundation.
- Williams, Daniel R. et Jerry J. Vaske (2003). The measurement of place attachment : Validity and generalizability of a psychometric approach. *Forest science* 49(6) : 830-840.
- Wyckoff, Mark, Brad Neumann, Glenn Pape et Kurt Schindler (2019). *Placemaking as an Economic Development Tool: A Placemaking Guidebook*. Michigan : MSU Land Policy Institute.

Mobilités attentives aux différences

Vincent Kaufmann

Dans sa vision de la sociologie, à la fois radicale et provocante, John Urry propose de substituer l'analyse des mobilités à l'étude des sociétés comme objet de la sociologie. Ce changement de paradigme est rendu indispensable pour John Urry (2000) par le fait que les sociétés, définies comme des entités correspondant aux frontières des États, sont tellement reliées entre elles par des flux de différentes natures qu'il n'est plus possible, ni même pertinent, de considérer qu'il existe une société suisse, différente de la société allemande, française ou encore italienne. En poursuivant son raisonnement, Urry propose alors de considérer que l'ensemble des mobilités – soit celle des personnes, des objets, mais aussi des capitaux et des idées – constitue la substance de ce qui fait le social. Ce faisant, il renverse le mouvement consistant à partir de ce qui est institué, institutionnalisé et statique pour aller vers ce qui bouge et change, pour partir de ce qui flue pour aller vers le solide. Cette approche a parfois été comprise comme une apologie du mouvement et de la liquéfaction qui nie l'immobilité. Pour nous, il n'en est rien, il s'agit d'un changement de regard sur le monde, un changement qui recèle un potentiel critique à ne pas négliger et peut constituer une base très stimulante pour penser les rapports entre mobilités et différences.

Considérer la constitution du social à partir du mouvement place au cœur de la réflexion la question du rythme des transformations. Le rythme que l'on peut définir avec Pascal Michon (2013) comme « une manière spécifique de fluer » traverse en effet l'existence humaine, qu'il s'agisse de la vie quotidienne, des vacances, du parcours résidentiel, du parcours professionnel et plus généralement du parcours de vie. Il en est également ainsi pour penser les rapports entre mobilité et différences : les contrastes de rythmes constituent un indicateur très puissant.

Décrire la diversité des rythmes de la mobilité quotidienne

Dans une recherche récente, nous avons cherché à identifier les journées rythmiques de la vie quotidienne de l'ensemble de la population Suisse. Cet exercice a été réalisé sur la base de l'échantillon national du micro-recense-

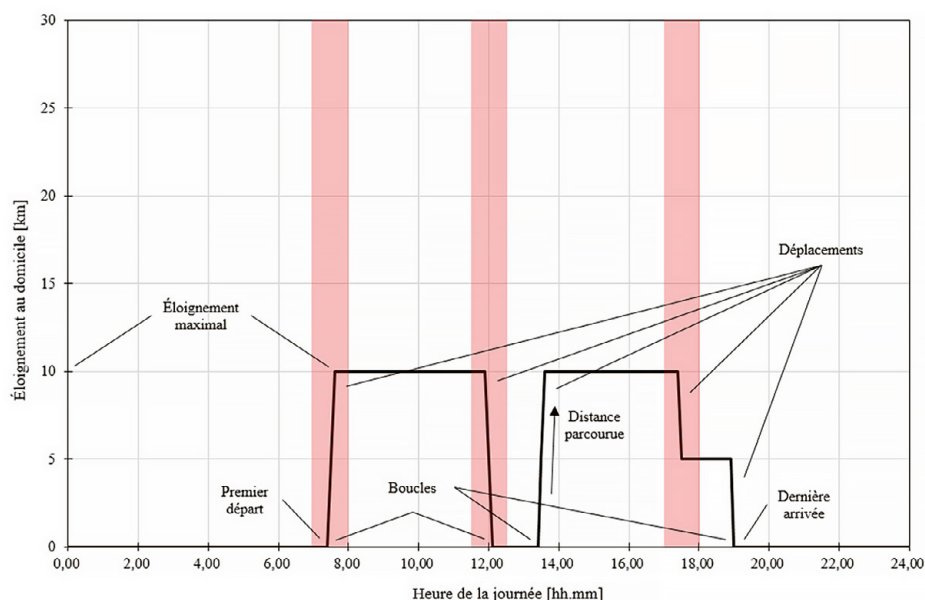


Figure 5 : Indice de mesure des journées rythmiques de la vie quotidienne.

Source : Micro-recensement mobilité et transport (MRMT), 2015.

ment mobilité et transport (MRMT) de 2015. Dix profils de journées de mobilités sont ainsi ressortis, mettant à jour une grande diversité de pratiques et des liens forts avec le genre, l'âge, la composition du ménage, l'activité professionnelle et le revenu (Drevon *et al.* 2021).

L'approche retenue pour ce travail a été de mesurer les rythmes de vie quotidiens à partir de trois indicateurs (voir Figure 5) : 1) La densité des programmes d'activités à partir des fréquences d'activité et de déplacement, ainsi que leur complexité en considérant le nombre de boucles de déplacements entre départ et retour au domicile ; 2) L'ancrage temporel des rythmes quotidiens. Il s'agit notamment de leur positionnement par rapport aux périodes de synchronisation de la mobilité quotidienne qui correspondent aux heures de pointe du matin, du midi et de la fin de journée ; 3) La dimension spatiale. Cette troisième dimension prend à la fois en compte l'éloignement par rapport au domicile qui témoigne de la dispersion et la distance totale parcourue au cours de la journée qui renvoie à la quantité d'espace parcouru.

La figure 6 présente les dix profils identifiés. En rouge, le rythme médian du groupe. Ces profils permettent d'emblée d'affirmer que les pro-

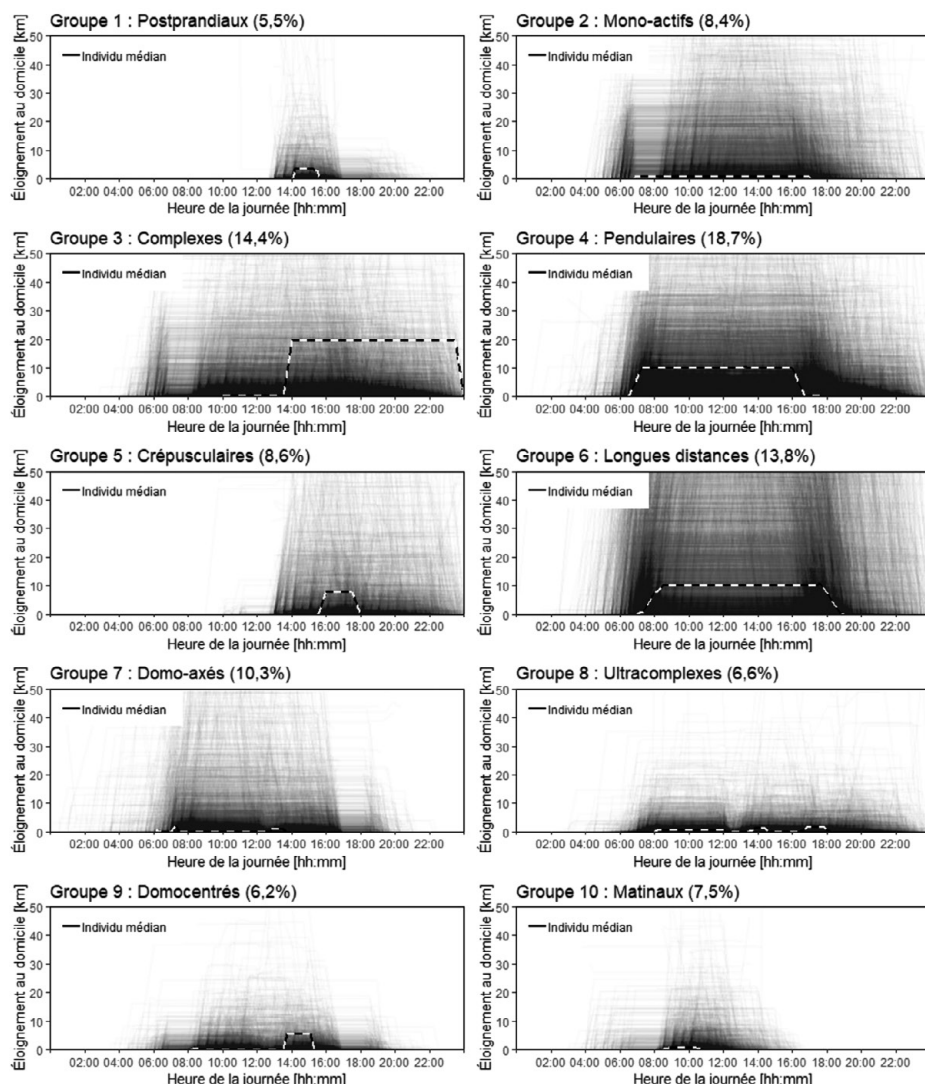


Figure 6 : Typologie des journées rythmiques de la vie quotidienne.

Source : MRMT 2015.

grammes d'activité quotidiens contrastent très clairement avec l'image d'Épinal des déplacements domicile-travail pendulaires qui se déploieraient dans des configurations spatio-temporelles similaires : un seul des profils identifiés y correspond, nous l'avons nommé « Pendulaires » (18,7 % des journées). Pour le reste, les profils de journées rythmiques sont très contrastés, allant

des « Grands mobiles » (14,9 %) qui se caractérisent par une longue boucle lointaine, aux « Domo-axés » (9,4 %) qui se caractérisent par une faible dispersion spatiale des activités et une importante proximité par rapport au domicile, en passant par les journées « Crépusculaires » (8,7 %), dont les adeptes ne sortent de leur domicile qu'à partir de la fin de l'après-midi, et les journées « Ultracomplexes » (6,6 % des journées) qui se singularisent par de très nombreuses activités extérieures au domicile, rythmées par des retours au domicile en cours de journée. Le tableau 1 illustre que les dix profils de journées sont fortement associés aux différentes dimensions de la position sociale, illustrant ainsi l'ancrage des types identifiés dans des différences sociales structurelles.

L'observation de la diversité des profils de journées rythmiques de la vie quotidienne est d'autant plus remarquable que, jusqu'à récemment, les recherches en socio-économie des transports sont restées concentrées sur les déplacements domicile-travail, donc un « motif » bien précis de la mobilité quotidienne ne représentant que 20 % de l'ensemble des déplacements, et même plus précisément encore sur l'heure de pointe du matin, soit le moment de la journée des plus grandes congestions. Cette focalisation extrême atteste d'une vision à la fois très fonctionnaliste des déplacements (l'enjeu n'étant que d'assurer que les travailleurs puissent se rendre sur leur lieu de travail) et monolithique de la population, résumée à des actifs se déplaçant aux heures de pointe.

Au-delà de ces quelques constats statistiques, quelles sont les différences sociales que laissent transparaître ces contrastes dans la mobilité quotidienne ?

Comprendre les différences de mobilité quotidienne

Pour répondre à cette question, revenons sur les résultats d'une recherche financée par le Forum Vies Mobiles sur la mobilité de personnes sans permis de conduire – et donc a priori sans accès à l'automobile, ayant effectué un diagnostic d'aptitude à se mouvoir – de motilité, dans la perspective d'une meilleure insertion sociale et professionnelle et, plus précisément même, sur un terrain qualitatif réalisé dans le cadre de ce travail par Antoine Rode et Stéphanie Vincent-Geslin (Vincent-Geslin *et al.* 2018).

L'enquête a eu lieu dans deux associations qui accompagnent à la mobilité les personnes ayant des difficultés d'insertion sociale et profession-

Tableau 1 : Analyse des liens entre position sociale et typologie des journées rythmiques de la vie quotidienne

	Postpandiaux (Ref. autres profils rythmiques)		Prépandiaux (Ref. autres profils rythmiques)		Crépuscu- laires (Ref. autres profils rythmiques)		Monoactifs (Ref. autres profils rythmiques)		Domocentrés (Ref. autres profils rythmiques)		Domo-axés (Ref. autres profils rythmiques)		Complexes (Ref. autres profils rythmiques)		Grands mobiles (Ref. autres profils rythmiques)		Pendulaires (Ref. autres profils rythmiques)		Ultracomplexes (Ref. autres profils rythmiques)	
	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.	OR	Sig.
Genre, Ref = Femme																				
Homme	0,57	***	0,81	***	0,67	***	1,22	***	0,76	***	0,95		0,90	***	1,48	***	1,43	***	0,90	***
Age, Ref = 45 à 64 ans																				
6 à 17 ans	1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
18 à 24 ans	0,81	***	0,28	***	1,71	***	1,30	***	0,35	***	0,80	**	0,89	*	1,56	***	1,10	*	0,62	***
25 à 44 ans	0,87	*	0,62	***	1,03	***	1,14	**	0,71	***	0,72	***	1,07	*	1,30	***	1,11	***	0,87	**
65 à 74 ans	2,35	***	2,37	***	1,59	***	0,66	***	1,77	***	0,93		1,14	**	0,42	***	0,34	***	0,65	***
75 ans et +	3,73	***	3,62	***	1,48	***	0,60	***	1,97	***	0,73	***	0,88	*	0,18	***	0,20	***	0,31	***
Type de ménage, Ref = En couple avec enfants																				
Seul	0,76	***	0,72	***	0,79	***	0,84	***	0,72	***	0,71	***	0,86	***	0,84	***	0,85	***	0,62	***
En couple sans enfants	0,51	***	0,66	***	0,63	***	0,66	***	0,59	***	0,65	***	0,66	***	0,65	***	0,66	***	0,43	***
Famille monoparentale	0,69	***	0,75	***	0,72	***	0,73	***	0,70	***	0,81	***	0,87	***	0,79	***	0,88	***	0,85	***
Autre	0,79	***	0,70	***	0,79	***	0,71	***	0,73	***	0,67	***	0,84	***	0,89	***	0,90	***	0,68	***
Taille du ménage, Ref. = 2 personnes																				
1 personne	0,67	***	0,72	***	0,79	***	0,84	***	0,72	***	0,71	***	0,86	***	0,84	***	0,85	***	0,62	***
2 personnes	0,60	***	0,59	***	0,61	***	0,54	***	0,68	***	0,63	***	0,73	***	0,53	***	0,68	***	0,73	***
4 personnes	0,69	***	0,75	***	0,72	***	0,73	***	0,70	***	0,81	***	0,87	***	0,79	***	0,88	***	0,85	***
5 ou plus	0,79	***	0,70	***	0,79	***	0,71	***	0,73	***	0,67	***	0,84	***	0,89	***	0,90	***	0,68	***
Niveau de revenu, Ref = Intermédiaire																				
Modeste	1,67	***	1,34	***	1,16	**	0,61		1,20	***	0,99		0,91	*	0,55	***	0,64	***	0,89	
Aisé	0,55	***	0,65	***	0,72	***	0,04	**	0,63	***	0,99		0,83	***	1,69	***	1,28	***	1,05	

Source: MRMT, 2015 Méthode: Régression logistique multinomiale Seuils de significativité: *** < 0,001; ** < 0,05; * < 0,1

nelle (Plateforme mobilité 63 et Roue de secours). L'enquête de terrain s'est déroulée à Clermont-Ferrand pour la Plateforme mobilité 63 et à Besançon pour l'association Roue de secours. Elle a consisté en des échanges avec la direction et des intervenant-es des associations, des entretiens individuels, une observation d'un atelier mobilité à Clermont-Ferrand et des entretiens complémentaires par téléphone auprès de personnes ayant été en contact ou suivies par la Plateforme mobilité 63.

Le terrain qualitatif réalisé, focalisé sur une population en situation de vulnérabilité vis-à-vis de la mobilité, a permis de mettre en relief plusieurs facteurs permettant de comprendre les différences en matière de mobilité. Ces facteurs ne sont naturellement pas exhaustifs dans la mesure où ils ont été repérés sur une population bien spécifique, mais le fait même de leur identification met en relief les « arts de faire », la créativité en situation hostile et plus généralement la profondeur sociologique qui se cache derrière les différences de mobilité observables statistiquement¹.

L'injonction à la mobilité pour l'insertion professionnelle

Depuis une trentaine d'années, l'emploi en France comme dans la plupart des pays occidentaux s'est profondément transformé. La précarisation du travail, avec la multiplication des statuts instables (CDD, intérim ou autres), concernait en 2023 13,3 % des emplois en France, soit 3.7 millions de personnes et cette tendance est croissante selon l'Observatoire des inégalités (2023). Le nombre de travailleur-ses indépendant-es a nettement augmenté ces dernières années en France et la tertiarisation des emplois se poursuit (Insee 2015). En parallèle, la déconnexion spatiale entre emploi(s) et lieux de vie tend à augmenter (François 2010). Entre ces deux tendances, l'enjeu de la mobilité est progressivement apparu comme un enjeu social, dans la mesure où la mobilité constitue un facteur déterminant d'entrée et de maintien dans l'emploi, nécessitant même le recours à des formes intensives de mobilité (Ravalet *et al.* 2015). En matière d'insertion professionnelle, une véritable injonction à la mobilité existe dans la mesure où un-e demandeur-se d'emploi inscrit depuis plus de six mois à Pôle Emploi ne peut refuser – sous peine de radiation – une offre d'emploi accessible en une heure

¹ L'ensemble des verbatim figurant dans les sections suivantes sont tirés de Vincent-Geslin *et al.* (2018).

depuis son domicile ou nécessitant de parcourir jusqu'à trente kilomètres. La mobilité apparaît alors comme une nouvelle grille de lecture des inégalités. Elle est même considérée par certains chercheur-ses comme une « nouvelle question sociale ».

Dans ce contexte, de nombreuses initiatives d'aide à la mobilité se sont développées en France auprès de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Souvent portées par des associations et soutenues par des collectivités territoriales, elles mobilisent différents leviers comme l'auto-école sociale, le garage social, la location de véhicules à des tarifs bas, etc., pour favoriser l'entrée ou le retour à l'emploi. Tout en prenant au sérieux les questions de mobilité, en les plaçant au cœur des processus de réinsertion, le développement de ces initiatives témoigne d'un glissement vers une approche individuelle du droit à la mobilité et de l'insertion, en partant de la mobilité individuelle pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale des personnes – et non plus seulement en agissant sur des politiques de désenclavement par l'offre de transports notamment (Bacqué et Fol 2007 ; Féré 2013). Alors qu'elles ont tendance à se multiplier sur tout le territoire français, ces initiatives manquent aujourd'hui encore de recul pour juger leurs apports en termes d'insertion sociale et professionnelle.

Les inégalités en matière d'accessibilité depuis le domicile

L'accessibilité du lieu de travail ressort des entretiens réalisés comme étant un facteur de différenciation important de l'aptitude à se mouvoir, car celle-ci définit largement le potentiel de mobilité quotidienne, en particulier pour les personnes ne disposant pas d'accès à l'automobile, ce qui est le cas des personnes interrogées.

Les personnes interrogées résident dans quatre types de quartiers. Pour certaines d'entre elles, le lieu de résidence se trouve dans un quartier central de Besançon ou de Clermont-Ferrand qui offre toutes les ressources de la proximité : commerces, services, mais aussi transports et possibilité de se déplacer à pied. Ce type de localisation résidentielle vient compenser l'absence d'accès à la voiture.

Donc, je suis bien située. Parce que quand on n'a pas le permis, c'est vrai qu'on a tous les commerçants à côté. Il y a le marché, pour faire le marché, c'est à côté. Pour moi, c'est très pratique. Parce qu'il y a des coins de Besançon où il y en a qui prennent la voiture pour aller à la boulangerie. (Elise)

Pour d'autres, le quartier de résidence est un quartier proche du centre, qui permet de rejoindre rapidement celui-ci en marchant. C'est ainsi le cas de Aymeric à Besançon ou de Mathieu à Clermont-Ferrand :

[Je n'habite] pas le centre-ville même, mais à un quart d'heure à pied. (Aymeric)

Outre les questions de proximité avec le centre, les personnes résidant dans de tels quartiers semblent être à la recherche d'une certaine tranquillité de voisinage et possèdent les ressources suffisantes pour y accéder.

Ce n'est pas le cas de toutes, et en particulier de celles – il s'agit principalement de femmes – qui résident dans des quartiers classés Zones Urbaines Sensibles (ZUS), tels les quartiers de La Planoise et Clairs-Soleils à Besançon ou St Jacques à Clermont-Ferrand. Ces quartiers possèdent l'avantage d'offrir des logements à bas coûts, mais souffrent de dégradations et d'une mauvaise réputation :

Il y a des problèmes et tout ça. Parce qu'à Besançon, Planoise, il n'y a personne qui veut aller habiter là. (Nassima)

Il y a toujours la police. Il y a toujours des problèmes. Les enfants doivent toujours rester à la maison. (Nadia, à propos de Clairs-Soleils)

Enfin, le quatrième type de quartiers habités par nos enquêtés est celui qui se situe en périphérie, hors du périmètre des communes de Besançon et Clermont-Ferrand.

Quels que soient les quartiers de résidence, les personnes interrogées font toutes état de lignes de transports publics existantes. Cependant, si un accès aux transports publics existe, la qualité de la desserte est sensiblement différente selon les quartiers, les lignes et le type de transport en commun (bus/tram). Ainsi, les enquêtées résidant dans les quartiers défavorisés soulignent la lenteur des bus et donc le temps important passé à se déplacer. Cependant, la qualité de la desserte est bien différente selon que les personnes se trouvent à proximité du tram – dont les deux villes sont équipées – ou ne bénéficient que d'un accès aux lignes de bus.

La connaissance des possibilités de mobilité offertes par les différents moyens de transport

La connaissance des possibilités offertes par les différents moyens de transports pour se déplacer apparaît également dans l'enquête qualitative comme étant un facteur à l'origine des différences de mobilité.

Certaines des personnes interrogées ont une connaissance résolument multimodale des offres de transport. Elles sont ainsi très à l'aise, tant dans les usages des transports collectifs, du covoiturage que du vélo ou de la marche. Elise a notamment développé des connaissances et des usages experts des réseaux de transports collectifs en zones périphériques et utilise régulièrement du « transport à la demande » :

Maintenant, il y a le tramway. Donc, quand je vais sur certains lieux de travail, comme dans les écoles de Besançon, quand je travaille en périscolaire, je prends le tramway, et j'en ai pour vingt minutes, donc c'est très pratique. Mais après, moi, le mercredi, je travaille dans le Jura. Je travaille à Montfaucon aussi. C'est en dehors de Besançon. Mais j'ai de la chance que cette année, ça tombe sur des, j'ai un bus, mais c'est sur réservation, un taxi-bus pour le retour.

Question : Il faut planifier à l'avance, en disant qu'on a besoin de monter sur cette ligne-là.

Elise : Oui, 18 heures avant, il faut appeler pour réserver. Ce qui est bien, c'est qu'on peut réserver pour plusieurs semaines, comme ça je suis sûre de ne pas oublier. Mais c'est toute une organisation, parce que comme je travaille dans différents lieux. (Elise)

À côté de ce groupe aux compétences multimodales, d'autres personnes interrogées ont des connaissances fortement focalisées sur un mode de transport précis. C'est notamment le cas pour les transports collectifs qui constituent le seul recours modal de plusieurs femmes interrogées. Ces femmes sont véritablement captives des transports en commun, dans la mesure où elles se déplacent peu, voire pas du tout, en modes doux (marche ou vélo) et ne disposent pas d'accès à la voiture, même en tant que passagères.

Le repérage dans l'espace et la gestion du temps

Quatre profils de compétences spatio-temporelles sont ressortis des entretiens. Le premier est celui de personnes très à l'aise dans la gestion du temps comme de l'espace. Ce profil recoupe du reste en grande partie les personnes possédant des compétences multimodales :

J'ai toujours su me diriger, faire des itinéraires par moi-même, en utilisant des plans, Google Maps ou en connaissant moi-même le tracé en lui-même. (Aymeric)

D'autres, moins à l'aise dans les repérages spatiaux et la gestion du temps, mettent en œuvre des repérages, anticipent leurs déplacements et préparent méthodologiquement leurs itinéraires. Il en est ainsi de Nassima :

Question : Est-ce que globalement vous diriez que vous arrivez à trouver facilement votre chemin ?

Nassima : Non, il faut que j'y aille avant. Par exemple [...], je vais aller à cette adresse pour voir, et après, demain, j'y vais pour mon rendez-vous. (Nassima)

Et de Mathieu :

Question : Comme là, par exemple, quand vous êtes allé derrière la maison la culture, comme vous ne connaissiez pas l'endroit, comment vous vous repérez ? Comment vous vous organisez ?

Mathieu : Avec un plan sur Internet, et puis ensuite, comme ils disent dans les casinos, je compte les cartes, à savoir que je sais que je vais à telle rue, et qu'ensuite, il faut tourner trois fois à droite, deux fois à gauche, faire 100 m ... je fais ça en vrai. S'il y a eu des changements entre la réalité et le plan, ça ne se passe pas bien [Rires].

Question : Ça arrive ?

Mathieu : Oui, ça arrive, malheureusement. C'est pour ça que maintenant j'ai pris l'habitude de vérifier les dates sur les plans. Parce que tout ce qui est Google Images pour repérer la façade du bâtiment, on se rend compte que ça a été pris en 2011 et qu'il n'y a plus rien qui est à l'endroit. [Rires] Du coup, on cherche à l'ancienne. Mais sinon, je prépare, je prépare tout méthodiquement. (Mathieu)

Ce repérage anticipé des lieux permet ainsi aux personnes concernées de mieux se repérer dans l'espace, mais aussi de mieux gérer le temps et d'être ponctuel.

D'autres encore n'ont pas besoin d'anticiper leurs déplacements, dès lors qu'ils utilisent des chemins connus, mais aussi et surtout leurs modes de transports habituels. Il en est ainsi de Lyna par exemple, dont les compétences spatio-temporelles s'organisent autour de sa connaissance des transports en commun et de leurs horaires. Même si cela n'a pas été évoqué en entretien, on peut légitimement imaginer que, sortie de ses habitudes spatio-temporelles, Lyna serait perdue et trouverait difficilement son chemin, étant donné qu'elle ne dispose pas d'autres compétences modales :

Lyna : Oui, c'est un peu ... Et ça prend plus de temps. Je m'organise par rapport à l'école des enfants dans les périodes d'école. Sinon, il faut courir, comme là, voilà, on est rythmé.

Question : C'est ça, il faut prendre le bus.

Lyna : Voilà. On connaît les heures de bus, oui, c'est un peu. (Lyna)

Enfin, pour d'autres personnes encore, à l'image de Monique, il s'agit véritablement d'apprendre à se repérer dans l'espace et à suivre des itinéraires. En effet, Monique fait partie des femmes qui se retrouvent en situation de nécessité de passer le permis et de retrouver un emploi suite à un divorce ou une séparation. Elle doit ainsi développer des compétences spatio-temporelles qu'elle n'avait pas – ou ne mettait pas en œuvre – dans la mesure où elle se faisait, toujours ou presque, accompagner en voiture par son ancien compagnon :

Oui, parce qu'avant, je ne me préoccupais pas trop de la route et tout, parce que c'est lui [son ex-mari] qui conduisait, donc je n'en avais rien à faire. Maintenant, je suis obligée de me concentrer à chaque fois pour savoir les trajets. Puisque les plans et tout ça, avant, je ne savais pas les lire, puisqu'il conduisait, donc je ne voyais pas l'intérêt de savoir où j'allais. Maintenant, je suis obligée de m'intéresser un peu plus et à m'orienter. (Monique)

L'analyse des compétences spatio-temporelles montre que les personnes les plus à l'aise du point de vue des repérages dans l'espace et de la gestion du temps s'avèrent être plutôt ceux disposant des compétences modales les plus larges. Ceux qui ne disposent pas ou disposent de peu de compétences spatio-temporelles mettent en œuvre de façon consciente ou non des stratégies pour faciliter leurs mobilités, soit en se fiant au mode de transports et aux horaires qu'ils connaissent et maîtrisent, soit sous la forme de repérage et d'anticipation extrêmement méticuleuse, autant de pratiques qui semblent avoir une fonction de réassurance face à l'inconnu. Enfin, des stratégies d'apprentissage peuvent également se mettre en place afin d'acquérir de meilleures compétences spatio-temporelles.

Les peurs et les appréhensions à l'égard des déplacements

L'enquête qualitative réalisée auprès des personnes suivies par les associations confirme que certaines personnes en situation de réinsertion professionnelle montrent des peurs, des angoisses ou des blocages en lien avec la mobilité. Si des peurs s'expriment, les compétences mobilisées ici relèvent alors plutôt de la confiance en soi et en autrui.

Plusieurs ordres d'appréhension sont repérables dans les entretiens. Certaines personnes évoquent des peurs relatives au fait de se déplacer seul, comme Nassima :

Question : Est-ce que vous avez déjà essayé, depuis la formation, tout ce qui est covoiturage, bla-bla car ?

Nassima : Non. [...].

Question : Pourquoi vous n'utilisez pas ce genre de transport, si vous voulez aller ailleurs ?

Nassima : Je ne peux pas y aller toute seule. Si j'ai ma copine qui m'accompagne, c'était bien. Mais me promener toute seule, non. (Nassima)

Excepté cette mention relative au covoiturage, la question de la peur dans l'usage des transports en commun par exemple ou de la marche à pied n'a pas été mentionnée dans les entretiens.

La peur renvoie également à la peur des autres qui rend cette fois l'usage des transports collectifs dissuasif. Mathieu va même jusqu'à se définir comme « sociopathe » :

Question : Principalement, vous, en termes de déplacements, vous utilisez quoi, alors ?

Mathieu : Mes pieds. Je suis venu à pied. Comme je disais, je ne suis pas associable au point que, je n'aime pas les transports en commun, enfin, je n'aime pas les gens, voilà. [Rires] Je suis ce qu'on appelle un sociopathe, à savoir [...]. Dans le sens où je ne suis pas à l'aise avec les gens. [...] C'est plus une gêne [d'être avec les autres]. Disons que quand je peux m'en passer, je m'en passe. Maintenant, s'il faut y aller, j'y vais. Ce n'est pas une phobie comme je sais que certaines personnes ne peuvent pas sortir de chez elles. Moi, je n'ai pas ça. Si je peux éviter, j'évite. (Mathieu)

Mais, les associations dans lesquelles évoluent les personnes rencontrées travaillent surtout autour des peurs relatives à la conduite et à la voiture. Ainsi, plusieurs des enquêté-es évoquent la peur de passer le permis ou la peur de conduire qui peut être directement liée à des expériences automobiles traumatisantes de l'enfance, comme pour Olivier qui dispose par ailleurs de compétences multimodales fortes. Cette peur focalisée sur certains modes de transport n'est pas propre à la voiture :

Oui, j'ai peur de prendre le train. [Rires] C'est idiot, mais c'est comme ça. Il y en a qui ont peur de l'avion. Moi, j'ai peur du train. (Monique)

La peur du permis renvoie également à des appréhensions relatives au fait de passer un examen, d'être jugé et ceci s'avère particulièrement vrai en cas de difficultés linguistiques.

Le soutien offert par les relations sociales

Les entretiens montrent le rôle crucial que joue la mobilisation du réseau social pour se déplacer, notamment sous la forme d'accompagnement en voiture. Il s'agit bien là de compétences sociales dans la mesure où ces personnes ont la capacité de mobiliser le réseau social, amical ou familial, dont elles disposent. En faisant le lien avec d'autres travaux sur l'enjeu de l'entraide dans les milieux populaires, nous pourrions également parler de ressources sociales (Bacqué et Fol 2007).

Pour autant, la sollicitation de ces ressources n'est pas univoque pour les personnes interrogées. Certaines personnes, comme Sébastien, sollicitent aisément leur entourage amical dans leurs déplacements. Sébastien a même fait le choix délibéré de vivre en colocation afin de profiter de la motorisation de ses colocataires :

J'ai mes colocs qui ont le permis, donc on prend la voiture et on va faire les courses. [...] C'est une des raisons pour lesquelles j'ai choisi la collocation, comme mes colocs ont le permis, on peut se véhiculer un peu comme on veut du coup. (Sébastien)

D'autres sollicitent également leur entourage – ami·es, conjoint·e, ex-conjoint·e – mais ces sollicitations leur donnent le sentiment d'être à la fois redevables et dépendants. En effet, le service rendu oblige celui qui le reçoit et appelle au contre-don. L'échange de services sous la forme de don/contre-don peut alors devenir un vrai système de débrouille, à l'instar de l'arrangement mis en place entre Olivier et la propriétaire de son appartement. Cette dernière véhicule Olivier pour faire des courses tandis que, en échange, il l'aide à porter les siennes. Malgré le système d'échange que constitue cet arrangement, Olivier se sent pourtant dépendant de l'aide de sa propriétaire et infantilisé. Le service rendu par l'accompagnement en voiture peut également faire l'objet d'une rétribution financière qui va alors annuler l'obligation de rendre le service. Ainsi, lorsque Soumia a besoin de se faire conduire à l'aéroport, elle sollicite une personne de son entourage à qui elle va payer la course, car elle refuse de se sentir obligée, dépendante de son accompa-

teur. Enfin, certaines des personnes rencontrées sollicitent leur entourage pour des accompagnements sans arrangement préalable ou régulier, ni rétribution financière. Il en résulte alors pour elle un fort sentiment de dépendance et d'aliénation :

Je ne suis pas si handicapé que ça, mais je le suis quand même, c'est sûr, de plus en plus [...]. Dans le sens où les gens ne sont pas des taxis, d'une part, ou parfois j'aimerais rentrer chez moi, mais je suis tributaire de quelqu'un qui me ramène, donc je dois attendre que cette personne soit prête à rentrer, elle. (Olivier)

Voilà, on est toujours tributaire de quelqu'un ou des horaires. (Aymeric)

D'autres personnes enfin choisissent de solliciter le moins possible, voire pas du tout, leur entourage pour éviter précisément de se sentir dépendantes ou obligées. Si le mari de Lyna sollicite assez facilement ses ami-es, elle-même essaie de le faire le moins possible. Monique, quant à elle, met un point d'honneur à prouver qu'elle n'a pas besoin des autres pour se déplacer :

Maintenant, j'essaie de dire : « Tu es capable de le faire toute seule ». Parce que bon, je n'ai pas envie qu'on dise : « La pauvre fille, elle est toute seule, elle n'y arrive pas ». [Rires] Je ne veux pas qu'on s'apitoie sur mon sort. Du coup, je leur prouve que, même si je suis toute seule, je peux y arriver, comme toutes les autres. (Monique)

Malgré cela, l'entourage peut également proposer de l'aide, une aide qui peut être acceptée, mais très souvent perçue comme de la pitié. La figure de la pitié est véritablement perçue comme un repoussoir ultime, en particulier par les mères de famille :

Surtout que moi, je vais dans les trucs où ce n'est pas cher. Je vais à Aldi, par exemple. Et puis après, vous les portez ... Moi, j'ai huit sacs, à Aldi. Je ne peux pas les porter. Même quand j'étais juste derrière, à chaque fois, je galérais tellement, qu'il y a des gens qui s'arrêtaient en voiture pour me prendre. La honte ! Du coup, je faisais tellement pitié qu'il y a même une fois quelqu'un qui a quitté son travail pour m'emmener en me voyant passer devant son travail. La honte ! (Nora)

Sentiment de honte, de dépendance, de situation de handicap ou d'infantilisation, le fait de ne pas pouvoir se déplacer en voiture seul-e fait l'objet d'images fortement négatives de la part des personnes rencontrées et montre en creux la norme que constitue encore aujourd'hui le permis de conduire qui rend possible l'autonomie du déplacement. Nous y reviendrons ci-dessous. Malgré la créativité dont certain-es font preuve dans leurs arrangements pour être véhiculés, ne pas être autonome, c'est-à-dire avoir besoin des autres

pour se déplacer en voiture, donne l'impression aux enquêtés d'être privés d'une dimension essentielle de leur autonomie et de leur liberté.

Conclusion

La mobilité n'est pas réductible à une routine pendulaire, mais elle est porteuse de différences. Elle constitue même un analyseur puissant, sinon incontournable, des différences au sein de la population, en particulier lorsqu'on l'associe au concept de rythme. La typologie des journées rythmiques de mobilité de la vie quotidienne permet d'illustrer la diversité des pratiques spatiales et temporelles de la population et montre également que cette diversité est associée à la structure sociale dans ses différentes dimensions. L'enquête qualitative de terrain, réalisée auprès des personnes suivies par deux associations visant l'insertion sociale et professionnelle par l'acquisition de motilité, montre que la diversité des mobilités se déploie dans un contexte inégalitaire et contraint au plan des accessibilités au sein duquel les répondant-es développent pour la plupart une grande créativité dans leurs déplacements, déployant ruses et tactiques pour arriver à réaliser l'ensemble des activités de leur vie quotidienne, sans permis, ni voiture.

Références bibliographiques

- Bacqué, Marie-Hélène et Sylvie Fol (2007). L'inégalité face à la mobilité : du constat à l'injonction. *Revue suisse de sociologie* 33(1) : 89-104.
- Drevon, Guillaume, Alexis Gumy et Vincent Kaufmann (2021). Pour une approche rythmique des modes de vie et de la mobilité. *Espaces et sociétés* 182(1) : 165-186.
- Féré, Cécile (2013). Vers un droit au transport ciblé et un droit à la mobilité conditionnel. L'évolution de la prise en compte des inégalités de mobilité dans les politiques urbaines. *Flux* 91(1) : 9-20.
- François, Dominique (2010). Se rendre au travail : distances et temps de transport s'allongent. *La revue du CGDD* 10(décembre) : 83-98.
- Insee, Institut national de la statistique et des études économiques (2015). *Emploi et revenus des indépendants*. Paris : INSEE.
- Michon, Pascal (2013). Rythme, rythmanalyse, rythmologie : un essai d'état des lieux. *Rhythmos* 13(Janvier) : [en ligne].
- Observatoire des inégalités (2023). *L'emploi précaire en France*. Paris : Observatoire des inégalités.

- Ravalet, Emmanuel, Stéphanie Vincent-Geslin, Vincent Kaufmann, Gil Viry et Yann Dubois (2015). *Grandes mobilités liées au travail, perspective européenne et longitudinale*. Paris : Economica.
- Urry, John (2000). *Sociology Beyond Societies. Mobilities for the twenty-first Century*. London ; N.Y. : Routledge.
- Vincent-Geslin, Stéphanie, Emmanuel Ravalet, Antoine Rode et Vincent Kaufmann (2018). *La motilité pour l'insertion professionnelle et sociale. Des besoins des populations sensibles aux modalités d'évolution de leur motilité. Rapport final à l'attention du Forum Vies Mobiles*. Lausanne : Mobil'Homme.



Quatrième partie

Revendiquer la ville des différences

De la difficulté d'un urbanisme ouvert à la différence

Laurent Matthey

Au début, il y a un souvenir. Celui du témoignage d'une collègue urbaniste m'expliquant être parfois circonspecte devant la lisibilité des supports mobilisés par certains confrères ou consœurs lors de la présentation de projets. « Je me demande comment on peut être urbaniste sans se soucier des autres ». Et puis un deuxième souvenir. Celui d'une réponse faite par un urbaniste alors qu'on lui demandait comment il arrivait à dire qu'une proposition d'aménagement est plus qualitative, aux regards de considérations sociales, qu'une autre : « Parce que c'est mon métier ». Ces deux souvenirs, qui à présent se télescopent, disent quelque chose de la pratique urbanistique : pour un certain nombre des personnes qui en font profession, l'altérité en constitue le cœur. On s'y attache ainsi, le plus souvent, à produire la ville en conscience, c'est-à-dire au plus près d'une éthique intériorisée durant une socialisation professionnelle au long cours, une conscience qui incline à anticiper les attentes d'autrui en termes d'habitabilité ou d'usage de l'espace.

C'est du point de vue de cette socialisation professionnelle que j'aimerais, ci-après, discuter la question d'une planification attentive aux différences. Plus précisément, j'entends réfléchir à la manière dont la question de l'altérité se pose aux praticien·nes face aux questions d'urbanisme opérationnel, alors que ce qui a été planifié doit être réalisé et que les faits commencent à devenir « têtus », pour détourner une expression de Lénine. La question que je me pose est donc plutôt celle de la *réalisation* d'une ville attentive aux différences que celle de sa *planification* au sens le plus strict, même si, anticipant les usages, l'urbanisme opérationnel peut être considéré comme « planificateur ».

J'aborderai cette socialisation professionnelle en creux. Plus que le curriculum de formation ou le parcours scolaire patiné par les années d'expériences, ce qui m'intéresse dans le cadre de cet essai, ce sont les modèles activés alors que l'on est confronté à des problèmes d'aménagement contrariant la réalisation du plan. Je discuterai des modèles qui accompagnent l'action, que ceux-ci soient d'ordre scientifique ou lié à une discipline. Mon postulat est que ces modèles informent (au sens où ils sont performatifs) puissamment l'action, notamment parce qu'ils conduisent à voir ce que le

modèle prédispose à voir. En ce sens, ils sont à l'origine de biais d'interprétation ou de lecture (déjà abondamment documentés par ailleurs), qui se retrouvent dans la manière dont on sélectionne les différences légitimes, c'est-à-dire celles qui doivent disposer d'un porte-parole lors de la production de la ville. J'aimerais, pour résumer, discuter la séquence suivante, pour comprendre ce qu'est une « planification » attentive aux différences : *sensibilité à l'altérité – modèle urbain – intégration des paradigmes – biais de cognition – porte-paroles légitimes*.

L'aspiration de l'urbanisme à une ville appropriée aux besoins de tous·tes et de chacun·ne est cadrée par des modèles urbains qui correspondent à des paradigmes, des schèmes de pensée et d'action, métabolisés durant les années de formation ou d'activité. Ces modèles sont à l'origine de biais cognitifs qui limitent la perception des différences. Cette limitation du champ se traduit dans l'extension donnée au champ des porte-paroles requis par le projet.

Quand le modèle fait habitus

La question des modèles a été abondamment commentée dans le champ de la recherche urbaine. De Choay (1966) à Fainstein (2019), on a tenté de clarifier la question de savoir ce qu'est précisément un modèle, insistant tour à tour sur la puissance imaginaire des propositions d'aménagement propres à corriger les désordres sociaux d'une époque (Choay 1965), la simplification du réel dont il procède (Racine 2006), la dimension normative qui l'anime (Derycke *et al.* 1996), sa puissance de reproduction, en dépit de la diversité des lieux (Choay 1966), sa circulation (Peck et Theodore 2010 ; Robinson 2013), l'assemblage de références dont il procède (Devisme et Dumont 2011), bénéficiant en cela de supports externes, d'un instrumentaire en somme. L'analyse « bonnes pratiques » (Devisme *et al.* 2007 ; McCann 2011) – notamment du point de vue des modes de gouvernance, que l'on parle des politiques de la nuit (Pieroni 2022), de participation citoyenne (Crot 2010) ou de partenariat public-privé (Dupuis 2010) – a été ainsi un terrain important permettant d'explicitier la manière dont un modèle se reproduit, en agrégeant des références à la fois globales et locales (Béal *et al.* 2015 ; Coralli et Palumbo 2011).

Des monographies ont éclairé le rôle des labels dans la diffusion et l'appropriation du modèle de la ville durable par les professionnels de la ville

(Gaillard et Matthey 2011), alors que d'autres ont montré comment des dispositifs sociotechniques tels que la smart-city (Söderström *et al.* 2014) participent de la mise en mouvement des principes d'un nouvel urbanisme (Dupuis 2009 ; 2017). Dans le prolongement de ces travaux, le modèle a été abordé comme un ensemble de références participantes à la mondialisation des formes urbaines (Söderström 2014), tant du point de vue des villes « mondialisantes » (Lévy *et al.* 2008) et « mondialisées » que de la génération des formes architecturales (Ferrari 2010). Plus récemment, la réflexion sur les modèles urbains s'est élargie à la fabrique des espaces publics, montrant tout à la fois la circulation des références et leur resémantisation dans un autre contexte (Curnier 2018). Enfin, la recherche a également cherché à mieux identifier les conditions de la réception d'un modèle (Mullon 2018), montrant que les contextes juridique et économique contrarient parfois la possibilité d'émuler un environnement propre à accueillir certains modèles de production de logement (Bolzman *et al.* 2020).

Dans le cadre de la présente réflexion, je considère qu'un modèle est d'une part un ensemble de concepts et préceptes appliqués, de manière spontanée, à une situation donnée. Un modèle, d'autre part, représente des solutions à des enjeux ou problèmes qui ont progressivement été portées à l'état de normes auxquelles on se réfère pour agir (Carriou et Ratouis 2014 ; Gaillard et Matthey 2011). Je postule donc (et c'est discutable) qu'un modèle est à la fois dans le sujet agissant et à l'extérieur de celui-ci. Expériences instituées en normes, il peut s'imposer à nous. Ainsi, les outils d'aide à la décision, les labels agrégeant différents objectifs et indicateurs de durabilité participent-ils d'une certaine orthopédie qui conduit les acteurs à se poser certaines questions à certains moments d'un projet de manière à être conforme à des principes de durabilité, agençant des schèmes de pensée et d'action (Gaillard et Matthey 2011). Logiciels d'aides à la décision, chartes, feuilles de routes, etc. sont des instruments de diffusion des modèles. Travaillant la cognition des acteurs, ils incarnent la raison urbanistique et favorisent l'intériorisation et la métabolisation des modes de penser et de faire. Mais le modèle est aussi toujours déjà en nous, à l'état potentiel. Une situation-problème l'actualise. Lorsqu'un urbaniste affirme que la ville se construit par le vide, qu'il insiste sur la nécessité de « refaire la ville sur la ville », qu'il promet des indices de verdure, c'est un modèle normatif intériorisé qu'il active, même s'il semble instituer une posture singulière, un art tout personnel de se prononcer sur la ville idéale.

À la fois intérieur et extérieur, le modèle travaille en effet les corps des différents acteurs de la production urbaine. Une fois intériorisé, il active des habiletés techniques (une manière d'approcher un site de projet, une méthodologie de travail), des normes morales (une préconception de ce que doit être la ville juste et bonne) et des jugements esthétiques (un mode spécifique d'identification de ce qui est beau ou pas). En somme, ces modèles ont quelque chose des *habitus* bourdieusiens. Le sujet urbaniste, confronté à des problèmes de planification, réactive une socialisation professionnelle, en interprétant subjectivement une partition.

Ainsi, cette conception du modèle – qui en fait une structure à la fois informée et informante, au sens où elle enregistre des expériences et organise les actions dans le sens d'une reproduction des modes d'intelligibilité (Piveteau 1995) – justifie l'hypothèse voulant qu'il ne puisse y avoir de planification sensible aux différences qu'à la seule condition qu'une diversité des vues participe au projet. Si la socialisation disciplinaire favorise l'internalisation de paradigmes théoriques, des schèmes à dimension normative qui se traduisent en postures, on peut postuler qu'il en résulte une série de biais cognitifs, notamment de confirmation, conduisant à voir dans le réel ce que le modèle nous a incités à voir, penser, transformer.

Faire parler un projet par ses archives

Pour répondre à la question de la ville des différences, cet article focalise ainsi sur la difficulté, pour les professionnel·les de l'aménagement et de l'urbanisme, de voir ce qu'ils n'ont pas été formés à voir ; de penser ce qui n'est pas pensable parce qu'échappant au modèle urbanistique d'une époque donnée. Empruntant les voies de la description, je vais tenter de montrer comment, en dépit des meilleures intentions possibles, on peut parfois ignorer des publics et des usages insaisissables, parce qu'indéfinissables. Cette description se déploie à partir d'un cas spécifique, celui de l'opérationnalisation d'un Plan localisé de quartier dans le canton de Genève, en Suisse. Elle s'appuie pour cela sur les archives du mandataire retenu par les principaux opérateurs du projet. Celles-ci regroupent, outre l'appel d'offres auquel répond le mandataire et le contrat signé, des comptes-rendus de séances, diverses correspondances, différents schémas ou études intermédiaires, divers supports de communications institutionnelles, des schémas d'organisation du mandat qui lui est attribué, des notes personnelles, des croquis ou encore des brouil-

lons de courrier. Leur diversité permet d'entrer dans les coulisses du projet ; elle est aussi le support d'une herméneutique, lorsque l'observateur s'attache à interpréter ce que l'architecte-urbaniste pensait alors qu'il dessinait, par exemple, deux personnages sur le coin d'une feuille durant une séance.

Ce matériau a été soumis à trois questions. Premièrement, quelles habiletés techniques mobilisent le mandataire dans la conduite de son projet. Par habiletés techniques, j'entends des façons de faire, des gestes pratiques et mentaux, des méthodologies propres à l'exercice du métier d'urbanisme. Deuxièmement, quelles représentations de la ville idéale active-t-il pour diriger son action ? Par ville idéale, je fais référence à une matrice normative déclinée en grands principes définissant ce que la ville doit être. Troisièmement, quels sont les porte-paroles sollicités par le mandataire pour faire parler le périmètre du projet, mettre le Plan à l'épreuve des potentialités du site. Cette troisième question est un moyen d'aborder plus frontalement la question de l'altérité, puisqu'il s'y agit de voir comment, au fil du projet, on compose avec les différences.

Ce travail sur archives a été complété par des entretiens auprès de personnes habitant le quartier réalisé, de focus groups, de conversations de terrain, mais aussi d'enquêtes réalisées par des étudiantes et étudiants du Bachelor en géographie et environnement de l'Université de Genève (Jolmay *et al.* 2021)¹.

Exécuter la politique du logement d'un gouvernement

Le Plan localisé de quartier (PLQ) en question est adopté en 1997, après le déclassement, en 1991, d'une ancienne campagne détenue par une famille de l'aristocratie locale. Le projet, dont les origines remontent au Plan directeur cantonal de 1964, doit beaucoup à la possibilité de prolonger une ligne de bus, dont le terminus se situait alors à moins d'un kilomètre.

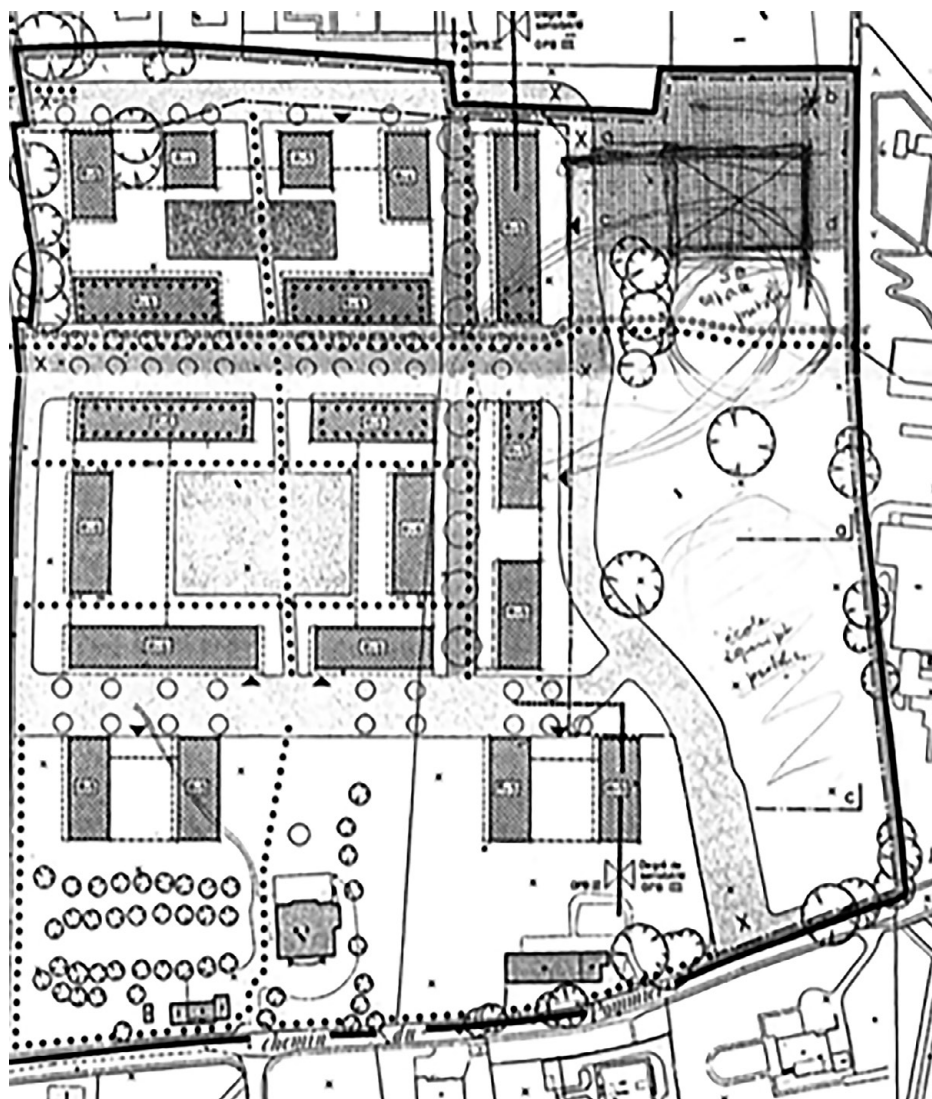
¹ J'ai fait ici le choix d'anonymiser le quartier et le nom des acteurs concernés. Il ne fait aucun doute qu'un-e expert-e de l'urbanisme genevois-e les identifiera. En revanche, une recherche internet portant sur le quartier ou les acteurs concernés ne mènera pas mécaniquement sur ce texte.

Être mandaté

Dans les années 1980, une étude d'aménagement teste les capacités du site, proposant dans ses croquis un tissu tout en façade continue et îlots, que le PLQ adopté transposera avec une certaine fidélité, si l'on s'en tient aux marqueurs patrimoniaux (la ferme, l'historique villa de la famille propriétaire), à l'arborisation et à l'orientation des bâtiments – sauf en ce qui concerne le secteur A.

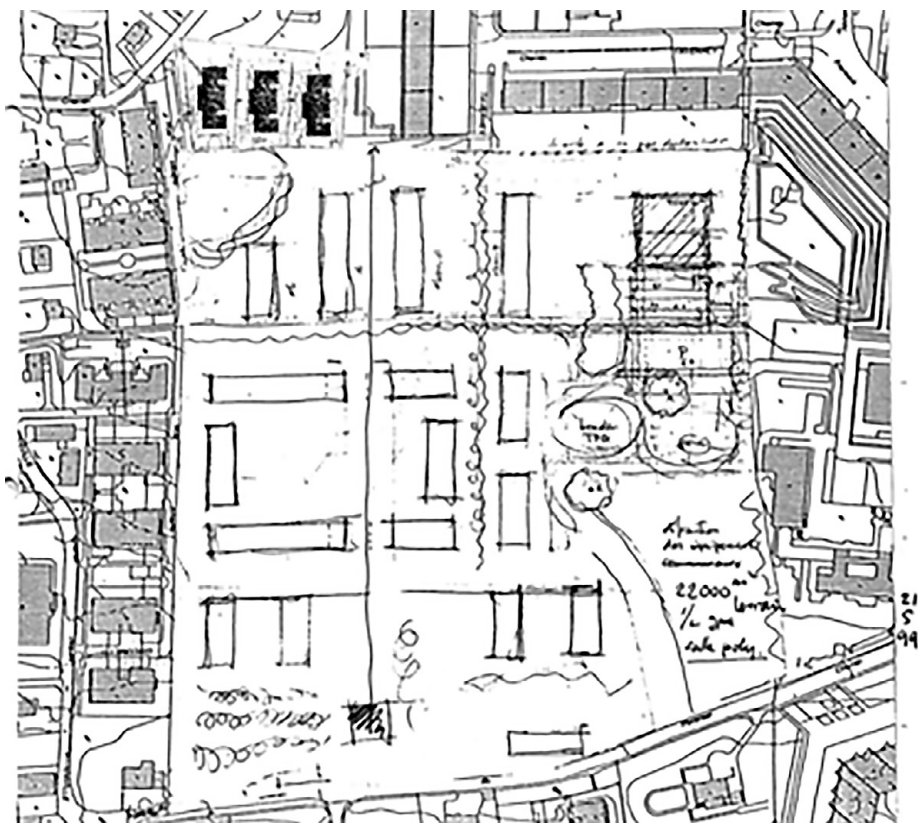
Fin 1998, l'État et la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du Canton de Genève (CIA) acquièrent, pour 30 millions de francs, les terrains nécessaires à la réalisation de l'opération. Dans sa déclaration du 11 février 1999 (Campagne Gardiol. Déclaration du Conseil d'État), le Conseil d'État rappelle le « bon investissement » que constitue l'acquisition de l'ancienne campagne, qui permettra de « mettre en pratique la politique du logement du gouvernement ». L'opération est appelée à être « exemplaire dans la défense de l'intérêt public, de la qualité de l'habitat et de son environnement » (page 2). La « qualité » doit se traduire dans une équation simple : « préserver l'accessibilité aux espaces ouverts », valoriser « la végétation », « les cheminements piétons », « la desserte des transports publics », « les espaces pour les enfants », « les équipements collectifs », « les relations avec les quartiers contigus », tout en « veillant à la réalisation d'un concept global d'aménagement » soucieux d'assurer la « réalisation [...] d'un programme de logements » diversifié (Campagne Gardiol. Déclaration du Conseil d'État).

Cette opération, qui doit être « modèle », est placée sous la supervision d'un groupe de pilotage, composé de représentant-es de la CIA, de l'État et de la commune, dont la délégation tarde toutefois à être connue. Un architecte urbaniste est mandaté pour assurer le « suivi des opérations », « garantir une exécution [du PLQ] conforme à la volonté de qualité des autorités mandantes », coordonner « les interventions des diverses administrations et fournisseurs de services » (Cahier des charges du mandataire). Il assumera de fait un travail d'AMO (assistant à maître d'ouvrage), dans lequel il engagera *des compétences techniques*, mais aussi *une conception de la ville*. Assez rapidement, les résultats des études techniques complémentaires conduiront en



Plan 8 : Plan localisé de quartier initial (en haut) et une des variantes proposées, dès 1999, pour le secteur A (en bas).

Source : Plan localisé de quartier, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson.



Plan 9 : Une des variantes proposées au plan localisé de quartier initial, dès 1999, pour le secteur A.

Source : Schémas de réflexion pour la séance du 21 mai 1999, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson.

effet à la conclusion que le PLQ, relativement rigide², nécessite d'être amendé, voire révisé dans son secteur A : tant la préservation de certains arbres que la programmation commerciale ou l'implantation du terminus de bus nécessitent une réflexion plus poussée sur ce périmètre.

² Le PLQ doit composer avec le nécessaire prolongement de la ligne de transport public, à la fois condition de possibilité et source de contraintes, puisqu'elle influe sur la distribution des flux de mobilité à l'intérieur du quartier. La voie d'accès des pompiers complique également la réflexion des urbanistes.

Passer le Plan à l'épreuve du site

L'étude des archives permet de comprendre comment le mandataire désigné travaille à donner de nouvelles orientations au Plan localisé de quartier, de manière à le rendre plus conforme à la fois aux possibilités du site et à une certaine idée de la ville. Pour ce faire, il recourt à un art de faire parler le lieu de l'intervention, un art qui s'inscrit dans une socialisation professionnelle et mobilise de nombreux « récitants » du projet (Linossier et Jatton 2004), lesquels sont parfois non humains.

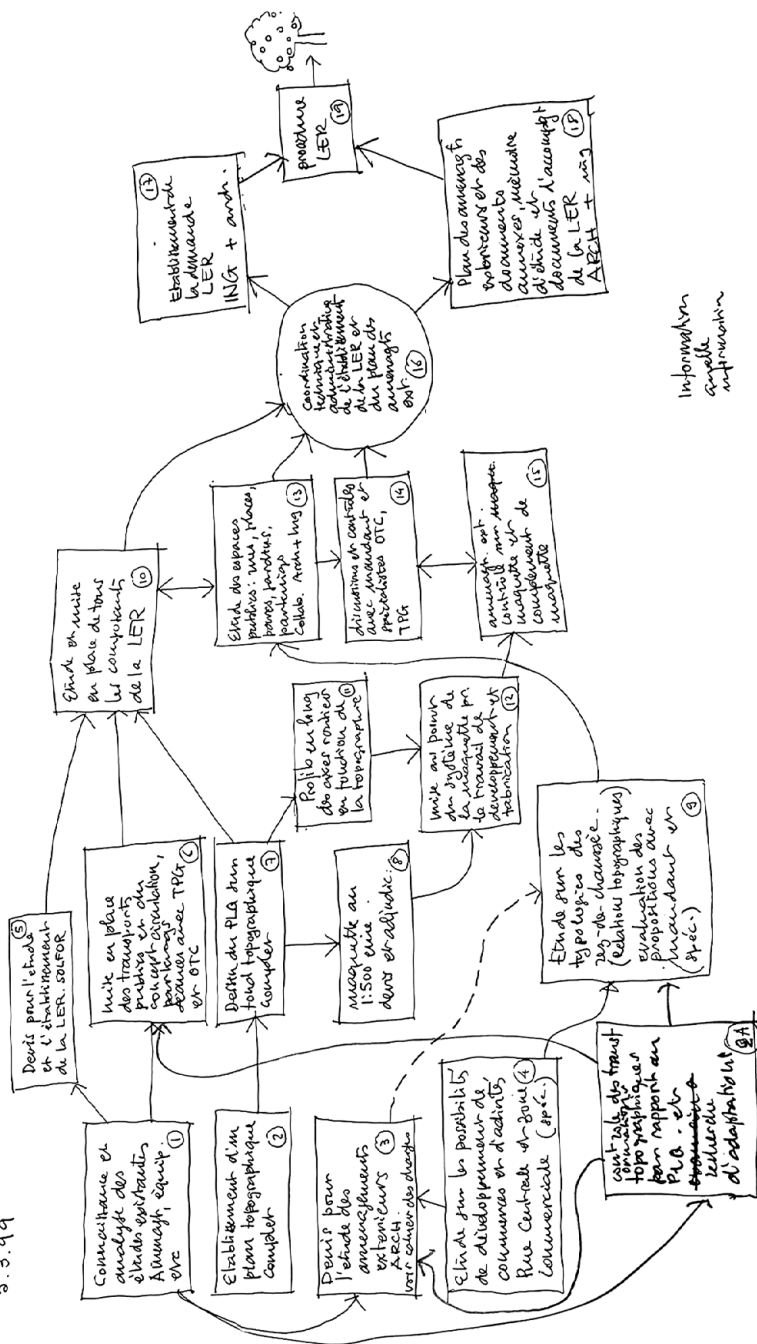
Le graphe logique de l'organisation de la mission, élaboré par le mandataire, est intéressant de ce point de vue ; il permet en effet d'approcher les premières épreuves que doit traverser un plan avant d'être opérationnalisé.

Le mandataire s'attache dans un premier temps à vérifier que les orientations du Plan localisé de quartier soient conformes aux aptitudes du site. L'analyse des études existantes, l'établissement d'un plan topographique complet et le contrôle des transformations du relief nécessaires constituent une première façon de vérifier le PLQ en force, de le vérifier finement. L'étude des potentiels d'activité, puis l'établissement d'une typologie des rez-de-chaussée en lien avec les opportunités commerciales et la forme du terrain doivent également permettre de comprendre comment le PLQ en question fait sens au regard des espaces publics. Enfin, l'établissement des profils longitudinaux des axes routiers en fonction du relevé topographique est une troisième manière de tester la possibilité et la vraisemblance du PLQ afin de déposer la LER³, ce qui est précisément le premier objectif du mandat. On prend ici la mesure des opérations techniques nécessaires pour passer le programme à l'épreuve du site. Il s'y agit de s'assurer que le Plan tient le choc du réel, qu'il peut se déployer au vu des caractéristiques, tant géomorphologiques que topographiques ou végétales, préalables à l'action ; qu'il permet le développement des potentialités de vie que la forme urbaine est supposée soutenir.

Ce travail de mise à l'épreuve du plan (qui ne figure pas explicitement au cahier des charges du mandataire, mais fait implicitement partie du travail de l'urbaniste – à la fois de sa culture et de sa conscience professionnelles) conduit ainsi à repenser le PLQ.

³ L'autorisation LER (l'abréviation renvoie à la Loi sur les eaux et les routes) est une spécificité du droit de l'aménagement genevois. Elle est généralement requise pour une intervention sur domaine public ou le tracé des routes. À l'heure où est écrit ce chapitre, l'autorisation en question n'existe plus. Elle a été remplacée par une procédure unique, la demande définitive (DD).

Graphique logique III organigramme 5.3.99



chemin critique
22.3.99

Figure 7 : Graphe logique du mandataire, version 3 du 22.03.1999.

Source : Graphe logique III. Organigramme, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson.

Faire parler les arbres

Les arbres jouent ici un rôle important ; ce sont en effet eux qui offrent, en grande partie, l'opportunité d'une révision partielle du PLQ. Les arbres participent en l'occurrence de ce que la sociologie des controverses a appelé des actants. Diverses opérations permettent de les faire parler : singulièrement, une étude technique que le mandataire orchestre ensuite dans une note de synthèse.

Si la question du transport, de la topographie et des réseaux techniques prend une place importante dans la réflexion, l'étude du « patrimoine arboricole du périmètre » (soit une cartographie des arbres existants, de leur essence et leur état de santé) a en effet une influence importante sur l'orientation des bâtiments du secteur A. *L'aide-mémoire de la visite du site du 28 mai 1999* donne un exemple de cet usage de l'arbre dans une stratégie discursive. Il est ainsi des arbres (« le séquoia » par exemple) qui, identifiés dans le relevé sollicité par le mandataire, sont non conservés par le PLQ, ce qui paraît justifié au regard de la proximité d'un bâtiment à venir et de l'état de santé de l'arbre en question ; d'autres (un « chêne » par exemple) qui, en dépit de leur bon état sanitaire, ne peuvent pas être sauvés parce que le déplacement de la route rognerait trop sur une surface d'équipements communaux impératifs à la diversité du programme ; d'autres encore (« le bouquet en ligne de pins ») qui, maintenus par le PLQ, « posent d'énormes problèmes » pour la voirie et les cheminements et que, par conséquent, il faudrait donc en partie supprimer ; il y a encore, « à la limite nord-ouest du périmètre », « huit arbres » que le représentant du Service nature et paysage encourage à considérer avec une « attention particulière dans le développement des projets d'architecture » ; enfin, dans le crescendo organisé par l'aide-mémoire, il y a « des platanes [...] magnifiques » qui, conservés par le PLQ, entrent, comme le remarque le représentant de la Nature et du paysage, en conflit avec les « immeubles prévus », de même que « deux chênes [...] magnifiques », dont la préservation nécessite une « adaptation de la voirie ».

La visite de site de mai 1999 participe ainsi d'un tournant. Elle valide *in situ* les contradictions d'une planification susceptible d'amoindrir ce que l'existant est susceptible d'apporter à l'avenir. La convocation des arbres à titre de récitants du projet fonctionne, ici, comme un puissant outil de remise en question des orientations (au sens le plus littéral) du PLQ, ouvrant la voie à une possible révision. Mais les arbres seuls ne suffisent pas, il faut également mobiliser la topographie, pour montrer en quoi la localisation du

centre commercial est susceptible de déstabiliser une « limite morphologique » (Schémas de réflexion pour la séance du 21 mai 1999). Il faut également discuter de la souplesse du principe d'affectation de la zone commerciale. Il faut enfin disposer d'une patience toute tactique, puisque cinq longues années sont nécessaires à la modification du secteur A du plan localisé de quartier. Le temps de convaincre la CIA et le conseiller d'État de la justesse des amendements proposés, puis de sécuriser les potentiels de recours qui pourraient résulter d'une nouvelle mise à l'enquête.

Cette éthique appliquée du projet conduit à un résultat salué par les professionnel·les de la ville. On se félicite de ce que le mandataire et le chef de projet soient parvenus à pivoter de 90 degrés l'orientation des bâtiments se trouvant sur le secteur A, ce qui crée une tout autre sensation lorsqu'on marche dans le quartier, ouvrant d'autres vues sur le grand paysage. On note que, sans cet engagement, la mixité fonctionnelle du quartier aurait été tout autre, que le quartier n'aurait sans doute pas cette urbanité (architecte-urbaniste, cadre, administration communale).

Plus largement, les arbres sont régulièrement convoqués par le mandataire pour mettre en discussion les choix faits par la CIA, singulièrement en ce qui concerne l'architecture du mail. Le mandataire, dépité par les conséquences de la construction d'un parking souterrain sous la promenade, note par exemple sur son bloc, lors de la séance du 8 décembre 2000 avec la CIA (Notes de séance CIA 8.12.00) : « Je rappelle que je ne suis fondamentalement pas d'accord avec la construction d'un parking sous le mail et [le chef de projet du DAEL⁴] non plus. » Dans le prolongement de cette séance, le mandataire adresse, en date du 22 février 2001, un fax au responsable de la division immobilière de la CIA pour manifester sa contrariété. Il y rappelle : « Nos points de vue sont divergents sur des aspects importants de l'aménagement, notamment sur le traitement du mail piétonnier » (Fax. No. 809.16.00). Il accuse : « Dans le cadre du comité de pilotage animé sous votre responsabilité, je constate que mes conseils ne sont plus pris en considération et que des orientations essentiellement économiques prévalent sur des aspects qualitatifs » (Fax. No. 809.16.00). Enfin, il prévient : « La perte d'une plantation en pleine terre de beaux et grands arbres dans le mail piétonnier constituerait une diminution de qualité très grave pour l'aménagement du [quartier] » (Fax. No. 809.16.00).

⁴ Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

Il reprendra ce même argument dans une note qu'il adresse, en date du 4 juin 2001, au groupe de pilotage cette fois, l'adossant à un long exergue, mentionnant notamment que :

Les arbres pour beaucoup vivent considérablement plus longtemps que les hommes et plus longtemps que les réalisations des hommes. Utilisés pour nos besoins matériels et notre agrément, les arbres doivent être respectés, soignés, entretenus et ne pas devenir victimes de notre ingéniosité sans limites. (Courrier du 04.06.2001)

Raisonner à la place des enfants

Le mandataire responsable de l'élaboration du Plan d'aménagement des espaces extérieurs engage donc dans son travail une vision de la ville ; il conduit son mandat « en conscience », c'est-à-dire qu'il met à l'épreuve la cohérence du PLQ, conformément à des savoirs métiers et une éthique professionnelle. Il est soucieux de la topographie, il vérifie les tracés des routes, multiplie les visites de sites, s'inquiète de la santé des arbres, travaille la planification des rez-de-chaussée. Partageant la même conception de ce que doit être un quartier de ville en ce début de XXI^e siècle que le chef de projet du DAEL, il vérifie, expertise, argumente, négocie, bataille. L'étude des archives du projet atteste de cet engagement. Les compiler permet de prendre la mesure de la complexité du projet en urbanisme. On y prend conscience du nombre de porte-paroles mobilisés pour faire parler le site, avancer et corriger le projet : les inventaires commandés, figurant à son cahier des charges, par le bureau mandataire sont une manière de donner la parole aux arbres ou au patrimoine ; les interactions avec l'Office cantonal des transports et les TPG sont une manière de donner la parole aux transports publics ; les rencontres sur site pour envisager la place optimale des mâts nécessaires à l'alimentation électrique des trolleybus font parler l'infrastructure. Ces différents récitants du projet urbain sont régulièrement convoqués par le groupe de pilotage qui décide de ce qui est pertinent ou non, désignant, en somme, le légitime.

Or, paradoxalement, dans cette profusion de récitants, les enfants sont absents. Si le Conseil d'État en faisait une dimension de l'exemplarité du projet, ils restent dans la tache aveugle du projet mis en œuvre. Tout au plus apparaissent-ils comme la source de complications inutiles, pour lesquels il existe des expédients. Faut-il un espace public généreux qui permette aux

enfants de jouer en sécurité ou tout simplement de se déplacer sans surveillance dans la ville, pour y gagner une autonomie ? Faut-il plutôt prioriser les trolleys ? Les notes du mandataire qui font suite à une visite sur site le 12 octobre 1999, relayant la déclaration d'un représentant des TPG, permettent de répondre :

Zone 30 km/h -> toutes les priorités à droite sont restaurées. Les TPG ne sont pas gênés, mais ils doivent conserver leur priorité. Tout le monde croit que l'on peut laisser les enfants dehors ! Les passages piétons sont maintenus dans la zone 30 km/h. (Notes de visite du 12.10.1999)

L'implicite de la remarque est sans ambiguïté. La ville n'est pas un espace construit pour que des enfants y jouent sans un minimum de cadre. C'est à partir de ce postulat qu'il convient de mettre en œuvre les règles d'urbanisation, de hiérarchiser les usages de la voirie, de peser les intérêts.

On retrouve le même schème mental alors que le comité de pilotage réfléchit à l'aménagement du square central du quartier. Celui-ci fait l'objet de plusieurs discussions dans le cadre des séances de coordination du comité de pilotage. Le *Procès-verbal de la séance du 22 février 2002* rend compte d'un échange relatif aux coûts de son aménagement :

[...] la pente de la surface est conservée en pleine terre [...] Un problème se pose en effet à l'angle est, le muret projeté par les architectes atteignant une hauteur de 2 m. avec des implications au niveau de la sécurité, des coûts et de l'esthétique. (Notes de visite du 12.10.1999)

« Le bassin » de rétention est particulièrement problématique, notamment en raison du coût important. Le président du comité insiste pour que « des recommandations contraignantes soient données aux architectes » (Notes de visite du 12.10.1999).

Le représentant du DAEL en profite alors pour « souleve[r] la question du statut du square et s'interroge sur la façon dont il sera utilisé par les habitants » (Notes de visite du 12.10.1999). La CIA explique, en réponse, qu'« il s'agira d'un espace de loisirs informels, un certain nombre de jeux étant prévu dans le parc public situé à proximité » (Notes de visite du 12.10.1999). Il est entendu en somme que de vastes espaces étant prévus non loin, les enfants du quartier iront y jouer, ménageant la tranquillité du voisinage.

Le 22 mars, le comité revient sur la question du square pour un point d'avancement qui ne fait état que de questions relatives à la topographie et aux coûts. Le 12 octobre, on évoque des questions de réglages avec les

immeubles riverains. Des considérations financières, mais aussi l'anticipation d'usages supposés cloront définitivement la discussion.

On avait ce qu'on appelle un portique [...], une surface qui aurait été abritée [...] qui permettait d'éviter cette espèce de descente abrupte de la façade et qui aurait effectivement [...] unifié tous les immeubles, avec des locaux communs et des activités ... [Et] malheureusement, le maître d'ouvrage ne nous a pas laissé la possibilité de faire ce qu'on avait proposé [...] pour des raisons financières ... et ça c'est important ... ils avaient peur que des locataires balancent des mégots de cigarette [...]. (Architecte-urbaniste)

Dans la pesée spontanée des intérêts entre tranquillité des riverains et autonomisation des enfants ou entre circulation et appropriation enfantine de la voirie, les arbitrages sont faits au regard d'une pyramide de besoins collectifs conforme aux standards du métier, une hiérarchie qui, normalisée, est difficile à remettre en question. On a beau rappeler l'existence des enfants, on ne leur trouve pas de porte-parole. Pourtant, je l'ai évoqué, de nombreux actants du projet ont été portés au statut de récitants.

Si l'on traduit cela dans un langage qui est celui de la qualité, on peut dégager certains principes qui expliquent l'espace produit : une ville de qualité priorise la bonne desserte d'un quartier et la tranquillité du voisinage, c'est pourquoi les enfants y joueront sous surveillance ou dans l'espace spécifiquement créé à cet effet. Ce même principe de tranquillité du voisinage semble d'ailleurs avoir joué au moment de l'aménagement des espaces publics entre les immeubles de la CODHA⁵ et de la SCHG⁶, puisque le choix des aménagements semble s'être fait en grande partie « pour éviter que les enfants y jouent » (cadre, coopérative d'habitation). L'important ici est que ces arbitrages se fassent toujours au regard d'une conception du bon fonctionnement de l'espace urbain, d'une expertise assurée qui conduit à saisir immédiatement le « besoin » au regard d'une expérience et d'une socialisation professionnelle. Il ne s'agit aucunement de discriminer les enfants. Ils ne font tout simplement pas partie des dimensions prioritaires de la planification et de la réalisation. Malgré la bonne volonté manifeste des acteurs, le résultat se révélera insatisfaisant au moment de la mise en service du quartier, avant que les aménagements ne se développent progressivement par la suite (Dessin 2 et Photo 11).

⁵ Coopérative de l'habitat associatif.

⁶ Société coopérative d'habitation de Genève.

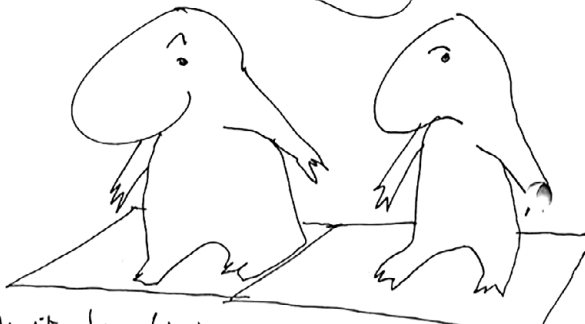
proposition

o Bouquet équip. communautaire 26 mars 17h.

Pis les
jeux hein!

o Poubelles implantations
Jeux implantations

Dames ♡♡



o Plaque : corriger plan de situation février 2004
et le communiquer au parti civiste

Dessin 2 : Notes personnelles du mandataire, séance du comité de pilotage du 27.02.2004.

Source : Séance du 27.02.2004. Coord. pilot., Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson.

JAMEDI-DIMANCHE
14-25 JUIN 2006
TRIBUNE DE GENÈVE

GenèveActualité

25

Le quartier qui ne laisse pas jouer les enfants dehors

Interdiction
Le [] un sanctuaire où jeux et rencontres sont bannis.

ISABEL JAN-HESS

Faites des enfants mais gardez-les dedans, devant la télé. Absurde au premier abord, c'est pourtant la devise des bailleurs du nouveau quartier du []. Mille sept cents personnes vivent aujourd'hui dans ce qui ressemble plus à un sanctuaire qu'à un lieu de vie. Huit longs bâtiments de six étages, bâtis en carré, avec un square central. Pas un bruit, hormis celui des jets qui arrosent un gazon coupé à ras. L'isolement des petites fontaines résonne dans la cour. Pas un papier ne jonche le sol. Il est 15 heures, le silence est roi. Pourtant plusieurs centaines d'enfants vivent ici.

municipal du 19 juin, plusieurs voix se sont élevées avec virulence. Comment pouvons-nous admettre que lorsqu'un cortège traverse la commune, tous les enfants sont dans la rue, sauf au [], d'insurgissait le radical Robert Détraaz.

«On assiste à des scènes irrationnelles, avec des concierges sommés de courir après les enfants pour les faire rentrer». Les élus ont fait part de leur agacement, rappelant que, «pour la population c'est la

Certains souhaiteraient ne subir aucune nuisance, d'autres aimeraient voir le quartier animé de cris d'enfants.

La responsable se dit prête à rencontrer les locataires afin de trouver rapidement une solution. «La configuration du quartier n'est pas non plus simple. Des fontaines, des plates-bandes, une cour qui résonne, et, surtout, une diversité de population aux attentes différentes.»

«Les pelouses sont faites pour les habitants»

Une circulaire qui irrite John Latro, responsable de la division bâtiment de la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du canton de Genève (CIA), propriétaire de la majorité des immeubles. «La réglementation ne nous a pas soulevés de texte et certaines restrictions sont discutables.

Les locataires doivent pouvoir investir les pelouses et profiter du square, dans la mesure où ils adoptent un comportement

rappelle que tout projet d'aménagement dépend d'un plan localisé de quartier (PLQ) qui intègre, entre autres, les places de jeux.

«Tout constructeur a donc

l'obligation de respecter les exigences du PLQ.»

La conseillère administrative Elisabeth Böhrer a également précisé lundi soir qu'un groupe de travail planchait sur les différents points d'achoppement dans le quartier du [].

LIRE L'ÉTO EN PAGE 27
«Quand l'urbanisation de masse atteint ses limites»

Un bus des TPG prend feu

C'est aux alentours de 14 h 38, hier que le conducteur d'un bus de la ligne E, qui relie Rive à Hermance, remarque une fumée blanche qui s'échappe de sa cabine.

Il prend les mesures nécessaires pour évacuer les usagers

pompiers ont constaté que des flammes sortaient du dessous du véhicule, au niveau du moteur. Le feu a aussitôt été rapidement maîtrisé. Les causes du sinistre ne sont, pour l'instant, pas encore connues.

La circulation a été inter-

Photo 11 : « Le quartier qui ne laisse pas les enfants jouer dehors » (Tribune de Genève, 24-25 juin 2006).

Les enfants finissent par devenir des jeunes

Ainsi, plus de quinze ans après l'inauguration du quartier, on retrouve ce même motif lorsque l'on questionne les habitants (Jolimay *et al.* 2021). Si l'on s'y sent globalement bien, si l'on se félicite de pouvoir « laisser aller les enfants seuls à l'école » (habitant-e), si l'on estime rétrospectivement qu'« avec des enfants en bas âge, c'était le quartier idéal » (habitant-e), on relève toutefois qu'on

a [dû] insist[er] avec les régies pour mettre un petit parc pour les enfants. Ils étaient très réticents, ils ont dit : « Non, non, c'est pas notre rôle ». Et on a dit : « Oui, oui, vous avez construit une sorte de carré au milieu, un bâtiment, maintenant il faut un emplacement pour les enfants ». (Habitant-e, cadre association)

Certains ménages avec enfants proposent d'ailleurs diverses autres améliorations du quartier, tant du point de vue « des jeux pour les enfants » – notamment pour « les enfants de plus de 5 ans » (habitant-e, cadre association) – que des aménagements pour les adultes, tels que « terrasses communes », « espaces pour les grillades », « couverts » (habitant-e, cadre association). Mais, à bien choisir, les espaces pour les enfants leur semblent prioritaires, ce à plus forte raison que les adultes ont la possibilité de passer plus de temps hors du quartier, alors que la mobilité des enfants subit plus de contraintes.

Ce motif se prolonge dans les réflexions actuelles sur la place « des jeunes » dans le quartier. Le quartier compte en effet parmi ceux qui ont la plus grande densité d'adolescent-es dans le canton (cadre, administration communale). L'occupation de l'espace public par les « jeunes » est proportionnée à cette densité, ce qui n'est pas sans susciter des conflits d'usages. La figure discursive des « groupes de jeunes », bruyants ou visibles (trop, selon certains) est un invariant des récits recueillis auprès des adultes. De fait, si les usages d'un quartier par des enfants avaient peu été thématiques lors de l'élaboration du Plan d'aménagement des espaces extérieurs, ceux des adolescent-es – qui étaient un jour les enfants en question – n'ont pas plus donné lieu, selon les informations recueillies, à une élaboration lors de ces phases préliminaires.

En deçà des bonnes intentions, le retour du refoulé normatif

Le cas de ce quartier genevois est intéressant. Les objectifs politiques sont ceux d'une réalisation de qualité. Le mandataire retenu pour mettre en œuvre le plan travaille effectivement à ce que le quartier soit une réalisation modèle. Le chef de projet délégué par l'État poursuit les mêmes objectifs. Les archives attestent de leur connivence et entente. Ils partagent une vision similaire de ce que doit être la ville. Souvent, ils doivent négocier ensemble contre le principal opérateur du projet. Or, sur un point la réalisation est en deçà de la planification. On peine à saisir le point de vue d'un quartier, les besoins, les usages qui sont ceux des enfants. Cela conduit à une controverse d'aménagement dont le canton a le secret et qui animera la presse locale. De manière plus hypothétique, on peut lire une conséquence dans cette insensibilité au point de vue des enfants dans les débats actuels (au tournant des années 2020) sur la place des jeunes dans le quartier.

Mon interprétation est que, en dépit des meilleures intentions, quelque chose du syndrome Modulor⁷ se réinvente dans la planification et la conception de la ville. Non pas que l'on soit resté moderniste, mais simplement parce qu'on pense la ville à venir à partir de préconceptions – héritées d'une formation, d'une socialisation professionnelle au long cours, de plus de « trente ans de métier » parfois (architecte-urbaniste, collaborateur·trice, administration communale) – de ce que doit être l'urbain. On y esquisse une manière de vivre en ville qui est déterminée par des préceptes issus des théories de la ville. Or, ces préconceptions et ces préceptes nuisent parfois à la bonne saisie de la diversité des modes de vie. D'ailleurs, la question d'un « urbanisme des modes de vie » est récente dans la programmation urbaine (Thomas 2014).

Cette résurgence du syndrome du Modulor (au sens ici d'une difficulté à penser ce qui est dans un entre-deux, à la fois proche et distant) est, de mon point de vue, susceptible de nuire à ce que certains appellent

⁷ Le Corbusier pensait son architecture à partir d'un référentiel spécifique, le Modulor, être masculin de 1 m 83, dont le nombril culminait à 1 m 13 du sol. Le Modulor déterminait les proportions des unités d'habitation corbuséennes de la même manière que des besoins standardisés (produire, reproduire, consommer, circuler) définissaient le zonage des activités dans la ville. Par syndrome Modulor, j'entends une manière de penser l'espace par abstraction, en homogénéisant les usages attendus. Il s'agit bien entendu d'un abus littéraire que j'assume le temps d'un texte, sans prétendre que la vision corbuséenne de la ville fût aussi simple.

aujourd'hui la « qualité urbaine et sociale des quartiers », car elle rend imperceptibles les façons de vivre et d'habiter non anticipées par les modèles en cours à un certain moment de l'histoire de l'urbanisme. Peut-être est-ce un peu pour cela que les habitant·es et usager·ères rencontré·es, tout en manifestant les bons côtés de la vie dans leur quartier, sont en demande d'un urbanisme moins sûr de lui, ouvert à ce que Thierry Paquot (2000) a appelé l'« accueil », c'est-à-dire une capacité à ménager une place à l'inattendu, au non concevable.

Une planification attentive aux différences comme solution aux apories de l'entre-soi ?

J'ai tenté, dans ce chapitre, d'identifier les modèles urbains qui président à l'action des professionnels de l'urbanisme pour comprendre comment les différences sont appréhendées dans le cadre d'un projet d'aménagement. L'hypothèse sous-jacente était que ces modèles sont à l'origine de biais, expliquant que, tout en travaillant à faire de son mieux, on néglige certains usages spécifiques. Je me suis intéressé aux différents-portes paroles activés dans le cadre d'un projet emblématique de l'histoire genevoise de l'urbanisme, me demandant : qui fait-on parler ? Comment le fait-on parler ?

Le postulat était ici qu'il ne peut y avoir une planification aux différences qu'à la seule condition d'un pluralisme linguistique au sens de Mikhael Bakhtine (1978) : la ville des différences ne peut être produite qu'à partir d'une polyphonie des voix. Le présent ouvrage plaide en tout cas pour une ouverture plus généreuse au débat interdisciplinaire et interprofessionnel. En l'espèce, c'est l'absence de porte-parole des enfants qui conduit à ce que leurs besoins soient mésestimés. De ce point de vue, ce chapitre rejoint, dans sa conclusion, l'une des préconisations de la clinique d'analyse sociale du Département de sociologie de l'Université de Genève (Waeber *et al.* 2023), celle de « renforcer la représentativité des différences dans les pratiques décisionnelles de l'urbanisme ».

Ce renforcement pourrait s'adosser aux compétences des différents services concernés par le projet urbain. Mais elle bénéficierait sans doute de l'activation, dans tout projet d'aménagement et d'urbanisme, des divers délégué·es qui, dans les administrations cantonales ou communales, ont pour métier de se soucier des « autres », saisis dans leurs différences, c'est-à-dire de tout le monde. Plus généralement, c'est proprement une nouvelle culture

aménagiste qu'il s'agit d'impulser qui permette d'éviter une certaine misère de l'entre-soi, qui s'insinue dès lors que des personnes socialisées dans un même contexte pensent de concert aux bien-être de tous-tes et de chacun-e.

Références bibliographiques

- Bakhtin, Mikhaïl Mikhaïlovich (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- Béal, Vincent, Renaud Epstein et Gilles Pinson (2015). La circulation croisée : modèles, labels et bonnes pratiques dans les rapports centre-périphérie. *Gouvernement & action publique* 4(3) : 103-127.
- Bolzmann, Claudio, Slim Bridji, Nicola Cantoreggi, Émilie Guibert et Laurent Matthey (2020). 'Faire comme là-bas ?' : Tentative de transposition en contexte français d'un modèle suisse de logement d'utilité publique. CBS Working Paper 9, Universität Trier et Université Grande Région.
- Carriou, Claire et Olivier Ratouis (2014). Quels modèles pour l'urbanisme durable ? *Métropolitiques* 25(en ligne).
- Choay, Françoise (1965). *Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. Paris : Gallimard.
- Choay, Françoise (1966). *La règle et le modèle*. Paris : Seuil.
- Coralli, Monica et Maria Anita Palumbo (2011). Entre singularité et similitude : Cotonou, une ville en changement. *Lieux Communs-Les Cahiers du LAUA* 11(14) : 68-93.
- Crot, Laurence (2010). Transnational urban policies : « relocating » Spanish and Brazilian models of urban planning in Buenos Aires. *Urban Research & Practice* 3(2) : 119-137.
- Curnier, Sonia Monique (2018). *Espace public comme objet per se ? Une analyse critique de la conception contemporaine*. Lausanne : Thèse de doctorat en architecture, École polytechnique fédérale de Lausanne.
- Derycke, Pierre-Henri, Jean-Marie Huriot et Denise Poumain (éd.) (1996). *Penser la Ville. Théories et modèles*. Paris : Anthropos.
- Devisme, Laurent et Marc Dumont (2011). Des modèles urbains, pour quoi faire ? *Lieux Communs-Les Cahiers du LAUA* 11(14) : 10-21.
- Devisme, Laurent, Marc Dumont et Élise Roy (2007). Le jeu des 'bonnes pratiques' dans les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale. *Espaces et sociétés* 131(4) : 15-31.
- Dupuis, Blaise (2009). Le mouvement du New Urbanism et le paysage urbain. La circulation d'une doctrine urbanistique. *Articulo-Journal of Urban Research* Special issue 2(en ligne).
- Dupuis, Blaise (2010). Gouvernance urbaine et modèle néo-traditionnel : le partenariat public-privé du Val d'Europe. *Géo-Regards. Revue neuchâteloise de géographie* 10(3) : 39-53.

- Dupuis, Blaise (2017). *La nouvelle ville traditionnelle : géographies d'un modèle urbain mobile*. Neuchâtel : Thèse de doctorat en Lettres (géographie), Université de Neuchâtel.
- Fainstein, Susan S. (2019). Urban planning. *Encyclopaedia Britannica*. [En ligne].
- Ferrari, Béatrice (2010). 'Pékin n'a plus rien à envier aux villes européennes' : Descriptions du monde en mouvement, vu de Pékin. *Géo-Regards. Revue neuchâteloise de géographie* 10(3) : 105-120.
- Gaillard, David et Laurent Matthey (2011). La norme et le label, production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers. *Lieux Communs-Les Cahiers du LAUA* 11(14) : 112-129.
- Jolimay, Quentin, Emma Jouval, Joachim Guelpa, Maria Paramonova et Elisa Very (2021). *Le quartier du Pommier : diagnostic territorial*. Genève : Travail de bachelier réalisé dans le cadre du cours Géographie de la métropole de l'Université de Genève.
- Lévy, Jacques *et al.* (2008). *L'invention du monde*. Paris : Presses de Sciences Po.
- McCann, Eugene (2011). Urban policy mobilities and global circuits of knowledge : Toward a research agenda. *Annals of the Association of American Geographers* 101(1) : 107-130.
- Mullon, Rachel (2018). *La réception des modèles urbains dans la pratique urbanistique : une entrée par les références en situation de conception*. Paris : Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace, urbanisme, Université de Paris Est.
- Paquot, Thierry (2000). De l'accueil. Essai pour une architecture et un urbanisme de l'hospitalité. In Paquot, Thierry et Chris Younès (éd.). *Éthique, architecture, urbain* (pp. 68-83). Paris : La Découverte.
- Peck, Jamie et Nik Theodore (2010). Mobilizing policy : Models, methods, and mutations. *geoforum* 41(2) : 169-174.
- Pieroni, Raphaël (2022). *Politiques urbaines de la nuit : Entre cultures festives et nuisances sonores à Genève*. Neuchâtel : Alphil.
- Piveteau, Jean-Luc (1995). Le territoire est-il un lieu de mémoire?. *L'Espace géographique* 24(2) : 113-123.
- Racine, Jean-Bernard (2006). Entre pluralisme et complexité : le rôle des valeurs dans la pratique et l'apport de la géographie humaine. Chronique d'une écriture errante. *Revue européenne des sciences sociales* XLIV(134) : 231-245.
- Robinson, Jennifer (2013). Arriving at urban policies/the urban : traces of elsewhere in making city futures. In Söderström, Ola *et al.* (eds.). *Critical mobilities* (pp. 1-28). London : Routledge.
- Söderström, Ola (2014). *Cities in Relations : Trajectories of Urban Development in Hanoi and Ouagadougou*. Oxford : Wiley-Blackwell.
- Söderström, Ola, Till Paasche et Francisco Klauser (2014). Smart cities as corporate storytelling. *City* 18(3) : 307-320.
- Thomas, Marie-Paule (2014). Les choix résidentiels : une approche par les modes de vie. In Fol, Sylvie, Yoan Miot et Cécile Vignal (éd.). *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques* (pp. 97-117). Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Waeber, Olivier, Sandro Cattacin et Fiorenza Gamba (2023). *Urbanisme sensible aux différences de genre. Recommandations à l'attention des acteurs/trices de l'urbanisme à Genève*. Genève : Université de Genève (SocioBrief n°8).

Sources primaires

- Aide-mémoire de la visite du 28 mai 1999*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Cahier des charges du mandataire*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Campagne Gardiol. Déclaration du Conseil d'État*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL -Commune Gd-Saconnex).
- Courrier du 04.06.2001*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Fax. No. 809.16.00*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL -Commune Gd-Saconnex).
- Graphie logique III. Organigramme*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Notes de séance CIA 8.12.00*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Notes de visite du 12.10.1999*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Plan localisé de quartier*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL Commune Gd-Saconnex).
- Procès-verbal de la séance du 22 février 2002*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL -Commune Gd-Saconnex).
- Schémas de réflexion pour la séance du 21 mai 1999*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL -Commune Gd-Saconnex).
- Séance du 27.2.2004. Coord. pilot.*, Genève, Archives d'architectures de Genève, Fonds Jean-Jacques Oberson, Dossier 78379.001 (correspondance, PV réunions, courrier CIA, Correspondance DAEL -Commune Gd-Saconnex).

La puissance démocratique des différences

Luca Pattaroni

Au début des années 2000, des politiques dites de la diversité sont apparues un peu partout en Europe. Dans le cadre plus général d'une lutte contre les discriminations, il s'agissait sur le plan urbain d'assurer la présence dans les villes d'une diversité de cultures tout en travaillant à la cohésion sociale. Dans ce chapitre, je ne vais pas interroger ces politiques de la diversité, mais je propose de faire un pas en arrière pour réfléchir à la manière dont la question des différences concerne la composition démocratique de la vie en commun. Cet effort doit se comprendre par la volonté d'une sociologie (urbaine) capable de faire place à toute l'épaisseur des engagements humains qui vont bien au-delà et en-deçà des conduites ordonnées et raisonnables attendues des politiques publiques et des modèles libéraux de gouvernement urbain. Il ne s'agit donc pas de se saisir d'une diversité dite culturelle, rapportée la plupart du temps aux origines ethniques des personnes, mais de prolonger l'enquête vers des processus de différenciation qui s'ancrent dans des formes anthropologiques fondamentales, telles que les dynamiques de l'habiter et du créer.

Ainsi, pour penser le lien entre démocratie et différence, je vais considérer, dans un premier temps, une pensée processuelle des différences qui les situent au plus près des corps. Dans un deuxième temps, j'explorerai la manière dont ces processus de différenciation concernent la question démocratique et, en particulier, ce que l'on peut nommer, à la suite de Laurent Thévenot, un « commun au pluriel » (Thévenot 2014). Enfin, après avoir évoqué la réduction des différences à une diversité mesurée et réglée, au travers d'une double *capture*¹ institutionnelle et capitaliste, je conclurai par quelques considérations sur les relances en cours des puissances démocratiques de la différence.

¹ J'emprunte l'idée de *capture* à Mischa Piraud qui l'utilise pour offrir une lecture nuancée et dynamique des processus de mise en valeur capitaliste des formes contre-culturelles (Piraud 2017).

La différence comme principe de différenciation

Pour ouvrir une pensée processuelle de la différence, on peut repartir du geste classique de Derrida, lorsqu'il propose d'écrire différence avec un *a* au lieu d'un *e* (Derrida 1972). Pour le philosophe, en effet, la différence avec son *e* n'arrive pas à rendre compte d'un double horizon essentiel de la notion, d'un côté celui du *différer* comme temporisation et, de l'autre, celui du *différend* comme *polemos* (Derrida 1972). Ainsi, un introduisant le *a*, il cherche à compenser économiquement la « déperdition de sens », contenue dans l'orthographe trop statique du terme.

La *différance* ne revoie pas à un état statique, un résultat ou un simple positionnement dans un système, mais à un processus, à ce qui advient. La *différance* est ainsi à penser en contrepoint d'autres notions, comme *balance* ou *mouvance*, qui ne sont jamais complètement passifs, ni complètement actifs. Ce processus est pour Derrida à la base de tout système d'ordonnement. En d'autres termes, il n'y a possibilité d'ordre que sur la base fondamentale d'un *différer* et d'un *polemos*. Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que pour Derrida, dans ce qu'il appelle temporisation, il est à la fois question de temps et d'espace. La constitution d'une différence, c'est celle d'une présence qui se déploie dans le temps et l'espace, porteuse potentiellement d'une disruption ou encore d'une résistance. Et c'est précisément cette présence en tension qui importe pour la démocratie.

Il se dessine ici une pensée que l'on peut dire processuelle et relationnelle de la différence. Une pensée qui n'est pas seulement temporelle, mais toujours spatiale également. Cette dimension spatiale de la différence nous invite à placer le corps au centre d'une pensée de la *différance*.

Le corps au cœur du pouvoir d'ébranlement des différences

Roland Barthes développe en particulier l'idée que la différence s'initie dans le propre corporel et spatial de chacun-e, au travers de ce qu'il nomme l'idiorythmie ; c'est-à-dire, la possibilité de chacun-e à aller à son propre rythme (Barthes 2002 [1977]). Par-là, il n'entend pas une indépendance abstraite, mais la capacité à déployer sa *règle* de vie comme territoire temporel et gestuel (Barthes 2002). En ancrant la singularité du rythme dans l'intime du corps, Barthes nous permet alors d'associer la question de la différence à celle fondamentale de l'habiter comme maniement du monde où se forment les

attaches, les désirs et les routines qui nous singularisent et donnent du sens à nos vies (Breviglieri 2006).

La *différance* donc, comme affirmation d'une présence singulière, de laquelle surgit le possible d'un ébranlement. Et c'est précisément ce pouvoir disruptif qui prend place dans le corps qu'Henry Lefebvre place au cœur de sa réflexion sur la différence. À l'instar des corps qui se libèrent à la plage, introduisant un « champ différentiel » au sein même de l'organisation hautement réglée des loisirs de masse :

Mais, en même temps, le corps y prend sa revanche ou du moins la revendique. [...] La plage est le seul lieu de jouissance découvert dans la nature par l'espèce humaine. Le corps tend à se comporter comme champ différentiel, avec ses organes des sens, de l'odorat et du sexe à la vision sans privilège du visuel, donc comme corps total. Il brise sa carapace temporelle et spatiale venue du travail, de la division du travail, de la localisation des travaux et de la spécialisation des lieux. (Lefebvre 2000 [1974] : 443)

En s'affirmant et en se déployant, les processus de différenciation font alors advenir un « contre-espace » capable d'ébranler l'ordre établi :

[...] toute proposition d'un contre-espace, le plus insignifiant en apparence, ébranle de la base au sommet, l'espace existant, ses stratégies, ses objectifs. (Lefebvre 2000 [1974] : 441)

Pour Lefebvre, le droit à la différence n'est donc pas un simple droit à la particularité, mais bel et bien un droit à *différer* et par là un « droit à résister » (Dikeç 2001) qui s'initie dans l'expérience située des corps sensibles et les contre-espaces qu'ils suscitent. L'idée de contre-espace nous rappelle que les différences sont toujours des milieux différentiels, à savoir indivisiblement des corps et des espaces, mais aussi tous les équipements matériels et conventionnels qui peu à peu les façonnent et les stabilisent.

Émerge alors la question politique de la place – physique et symbolique – que l'on peut accorder à cette différence qui surgit et vient s'affirmer, celle de la démocratie comme travail d'institution d'un monde en commun.

Différence et démocratie : Les enjeux politiques d'un « commun au pluriel »

On retrouve dans les écrits de Hannah Arendt l'idée que les processus de différenciation sont au cœur de la possibilité du politique. Comme l'affirme Arendt : « La politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les-hommes ». (Arendt 1995 : 43)

En d'autres termes, la politique a besoin, pour advenir comme entre-deux, d'une distance et d'une différence entre les humains, ce que Etienne Tassin nomme « l'impropriété mutuelle » (Tassin 1992 : 3). Cette impropriété mutuelle qui assure la possibilité de l'entre-deux de la politique suppose donc que chacun·e possède un propre qui n'appartient pas à l'autre. Ce propre est précisément cette capacité d'aller à son rythme, à déployer sa présence au monde. Propre des personnes, mais aussi des collectifs, car l'autonomie comme déploiement d'une forme de vie suppose la plupart du temps un travail d'appropriation collective de l'espace, le façonnement des milieux différentiels.

Comment alors faire coexister démocratiquement ces différences ? Pour Arendt, comme pour Jürgen Habermas, la démocratie est avant tout délibérative. Elle part donc de l'espoir que les différences vont pouvoir être communiquées et débattues de manière raisonnable afin de fonder des compositions légitimes. D'autres auteur·es, comme Chantale Mouffe (1999), critiquent cette position car elle sous-estimerait le caractère difficilement réductible des différences. En d'autres termes, on ne sort pas de l'impropriété mutuelle par la seule parole, mais la démocratie se noue dans le conflit, la friction et la confrontation.

Au-delà de leurs oppositions², ces deux positions posent une question similaire : si l'on reconnaît l'importance démocratique de la différenciation des formes de vie (des moyens, des rythmes, des besoins, des convictions, des capacités, etc.), comment arrive-t-on à la construction d'un monde en commun ? La possibilité même d'une vie ensemble suppose toujours des formes de réduction des singularités pour trouver ne serait-ce qu'un langage commun, mais aussi des rythmes collectifs ou encore des convictions partagées.

² Il faut nuancer toutefois l'opposition de Mouffe au libéralisme, car elle cherche plutôt à le défaire du consensus (Cervera-Marzal 2019) qui menace de réduire les différends, pour retrouver ce que l'on nomme ici la puissance démocratique des différences, leur capacité d'exprimer des formes qui diffèrent substantiellement et appellent un travail de recomposition politique.

Dans cette perspective, il n'est pas forcément nécessaire d'opposer Arendt à Mouffe mais, comme le suggère Thévenot (2014), on peut y voir des constructions politiques contrastées de la mise en commun des différences. Il nous invite ainsi à considérer l'existence, historiquement constituée, de diverses « grammaires » présidant à la composition d'un « commun au pluriel » :

Pourtant, l'infinité des différences possibles est canalisée par les diverses grammaires, chacune d'entre elles sélectionnant un type de différence et une manière de différer pertinents. Du fait de cette canalisation, chaque construction offre un mode distinct d'intégration des différences – de composition de la différence au sens ancien de règlement d'un désaccord – et aboutit à la composition d'un socle commun pluriel pour la communauté. (Thévenot 2014 : 17, notre traduction)

Il est important de noter que les grammaires du commun au pluriel n'accueillent pas des différences qui seraient stabilisées en dehors du travail politique. Au contraire, chaque grammaire fait valoir et formate les différences qui comptent dans la construction spécifique du commun qu'elle porte. En d'autres termes, chacune accueille et fait communiquer de manière à différer, offrant des voies de résolution de l'agonisme inhérent à la différence.

Thévenot (2014) identifie trois grandes grammaires du commun au pluriel qui sont autant de traditions politiques de composition des différences :

1. Une première grammaire dite des « ordres de grandeur » renvoie en particulier aux formes politiques enquêtées dans *De la Justification* (Boltanski et Thévenot 1991). C'est une forme que l'on pourrait dire « républicaine » (au sens de son utilisation en France) ou encore social-démocrate. En effet, dans cette grammaire les différences qui comptent sont celles, entre autres, de statut, de positionnement social ou encore de genre ; elles renvoient donc à un travail en amont de canalisation des différences dans de grandes entités collectives (Wagner 1996). On va lutter par exemple pour les droits des travailleur-ses, l'égalité des chances, etc. Il s'agit à partir de là de composer des ordres de grandeur capables d'agender, de manière légitime, les différences de statuts, de positionnement social ou encore de qualification technique.
2. Dans la grammaire dite « libérale », les personnes sont rapportées non plus à leur statut, mais à leurs intérêts ou encore opinions. La composition du commun au pluriel se constitue alors au travers de négocia-

tions et de mise en balance des intérêts et des opinions. Comme pour les statuts, les intérêts et les opinions ne sont pas des catégories inhérentes aux personnes. Au contraire, elles découlent d'un travail important de réduction des attachements et des convictions (Stavo-Debaugue 2012b). Cette grammaire devient de plus en plus prégnante en Europe, mais aussi au niveau international avec le déploiement des modèles participatifs délibératifs – comme des tables rondes ou des forums (Cheyns 2011). De fait, il est possible même d'argumenter que le modèle des grandeurs développé par Boltanski et Thévenot correspondait à la description des formes politiques encore dominantes en France durant les années 1980-1990. Depuis lors, on assiste à la liquidation de ce monde³ et à la montée en puissance des formes privilégiant la composition des intérêts de ce que l'on nomme les parties prenantes dans un « gouvernement par l'objectif » (Thévenot 2015).

3. Une troisième grammaire dite « par affinité » permet, elle, de faire place aux attachements plus substantiels des personnes sans les réduire à des intérêts individuels ou encore à une position sociale. Cette grammaire semble être au cœur de certaines mobilisations écologiques où se politisent et se mettent en commun, par exemple, les divers attachements contrastés à un parc ou une région affectée par une catastrophe (Centemeri 2015) ou encore les collectifs squats qui se rassemblent autour d'une mise en commun des expériences vécues (Breviglieri 2022 ; Pattaroni 2014). Dans une certaine mesure, cette grammaire se rapproche des formes historiques de l'anarchisme. Il est intéressant aussi de la rapprocher d'une forme de mise en commun par « résonance » (Brahya 2019 ; Centemeri et Renou 2014 ; Thévenot 2020) de singularités que l'on pourrait dire « créatives ». On peut songer à la manière dont se compose un commun dans un morceau de free jazz. C'est très différent d'une construction d'un commun au pluriel à partir des différences de statut ou encore des intérêts individuels.

³ Différentes thèses récentes ont montré la montée en puissance de ces grammaires libérales dans les mondes de l'ingénierie et plus largement du projet urbain. Voir par exemple Landon (2022) et Bataille (2020).

On voit donc qu'il s'agit de penser dans un même mouvement les processus de différenciation et les formes du commun qui permettent de les accueillir et les composer. C'est précisément parce qu'elles réclament d'être accueillies et composées dans leur phénoménalité, parfois difficilement réductibles⁴, que les différences creusent le champ démocratique.

Pour donner une consistance empirique à ces questions, je propose de revenir brièvement sur les dynamiques de différenciation qui étaient au cœur des luttes urbaines des années 1970.

Les différences au cœur des luttes urbaines

Sans refaire l'histoire des luttes urbaines⁵, on peut avancer l'idée qu'une de leurs caractéristiques réside dans ce que j'ai appelé ailleurs le changement du vecteur des mobilisations politiques (Pattaroni 2016). Comme l'expriment les militant-es de l'époque, il ne s'agit plus de chercher le « grand soir », mais de changer le quotidien :

Quelques refus salutaires : celui d'imaginer que notre démocratie en est vraiment une, celui de croire qu'un parti quelconque puisse échapper à l'électoratisme et à la démagogie, celui enfin d'espérer en ce 'grand soir' qui fait les lendemains qui chantent. Changeons ce qui est à notre portée, luttons où nous nous trouvons. (Collectif Genève alternative, années 1970, cité in Gros 1987)

Ainsi, lorsque le petit quartier des Grottes à Genève est menacé de destruction en 1975, la lutte va passer en particulier par l'occupation des logements vides. Ces occupations serviront non seulement à loger des familles ouvrières dans le besoin, mais elles seront aussi l'occasion pour les militant-es, issus de ce que l'on nomme la *nouvelle gauche*, de vivre en communauté et de montrer que le quartier peut abriter des formes de vie qui méritent d'être défendues (Cogato Lanza *et al.* 2013).

L'occupation acquiert ainsi un statut de politique « préfigurative » (Leach 2013) où il s'agit d'expérimenter et de donner à voir d'autres possibles. Cet aspect va pouvoir être valorisé dans une brochure relatant en 1979 la mobilisation contre la destruction du quartier :

⁴ Joan Stavo-Debaugue rend attentif au fait que ce qui vient semer le trouble peut parfois être difficile à encaisser, laissant mutique plutôt qu'ouvrant un possible démocratique (Stavo-Debaugue 2012a).

⁵ Le passage qui suit s'appuie sur l'analyse historique des luttes urbaines à Genève que l'on trouve détaillée chez Cogato Lanza *et al.* (2013).

Le juge m'a demandé : « Pourquoi n'êtes-vous pas restée dans votre appartement HLM au Lignon ? Pourquoi préférez-vous habiter aux Grottes dans l'il-légalité ? » [...]. J'aurais bien voulu lui dire les lilas en fleur lorsque j'ai vu la maison pour la première fois. Les repas en commun autour du feu dans le jardin. Tant d'amitié, tant d'affection. [...] Les rires et les larmes des enfants barbouillés de mûres cueillies dans le jardin. Les chambres repeintes, le choix des couleurs, l'attribution des espaces. [...] Je veux vivre aux Grottes car j'y suis bien. (Une occupante citée in *Vive les Grottes* 1979 : 96)

On lit dans cet extrait la valorisation d'une différence dans les formes de vie que l'on oppose à l'alignement des conduites par le droit. Les processus de différenciation en jeu ici sont doubles. D'une part, on valorise le partage du quotidien, les attachements affectifs qui se nouent dans le fait d'habiter ensemble. D'autre part, on met en avant aussi la part créative des occupations, les gestes de réappropriation. On retrouve en filigrane les deux puissances démocratiques que Lefebvre met en avant dans le droit à la ville (Lefebvre 1968), à savoir celle de l'habiter (contre la réduction institutionnelle de l'habitat) et celle de l'œuvre (contre la réduction capitaliste du produit). Les attachements deviennent alors vecteurs de résistance au capitalisme :

[...] c'est pourquoi dans les luttes urbaines en général et en l'occurrence aux Grottes, l'attachement des habitants à leur vieux quartier n'est pas réactionnaire. Il exprime un désir humain qui s'oppose radicalement au matérialisme du capital. (Tout va Bien, juillet 1975 : 9)

On peut avancer plus largement l'idée que, dans ces luttes, on peut observer le croisement de deux grammaires du « commun au pluriel » (Pattaroni 2014). Les luttes urbaines s'ancrent en premier lieu dans une grammaire « des grandeurs » – social-démocrate – où il s'agit d'affirmer les droits à la ville des « ouvriers » et plus largement des « habitants dans le besoin ». On évoque des enjeux d'égalité pour légitimer ce droit qui doit agir comme levier d'une juste distribution. En même temps, contre la réduction au besoin, les occupations sont aussi revendiquées pour pouvoir expérimenter et donner à voir d'autres formes de vie, en rupture avec la société capitaliste. Ces revendications, qui vont devenir centrales dans le développement du mouvement squat, déplacent la question politique et font émerger une grammaire affinitaire du commun au pluriel. S'y jouent des formes de mise en commun par le partage des espaces et des récits, l'accueil d'une diversité de présences et d'engagements qui ont de nos jours toute leur importance. Dans un squat, peu importe si l'on est riche ou pauvre (la question de la

redistribution), ce qui compte c'est l'intensité de l'engagement et des attachements (la reconnaissance).

Au final, les luttes urbaines ont contribué à changer les processus de production urbaine et leurs paysages. Les thèmes de la participation, de la diversité ou encore de l'hospitalité ont été placés au cœur de l'émergence des principes d'un développement urbain dit durable (Cogato Lanza *et al.* 2013). On peut voir dans ces évolutions une relative « victoire » des luttes urbaines et plus largement des mouvements contre-culturels. Ils ont fait travailler en profondeur nos démocraties et, dans une certaine mesure, le capitalisme (Boltanski et Chiapello 1999). Mais cette victoire s'est avérée paradoxale.

Au tournant du siècle, la scène squat européenne va être largement criminalisée et réprimée (Martínez López 2018). À Genève, elle disparaît en moins de dix ans. Les discours sur la diversité des manières d'habiter et sur l'importance de la créativité ne vont toutefois pas disparaître. Au contraire, ils vont devenir le cœur des processus de « mise en garantie »⁶ de la différence au service d'une ville qui se doit désormais d'être créative et attractive. Sans revenir en détail sur ces processus⁷, je voudrais suggérer en dernier lieu les mécanismes d'une double capture institutionnelle et capitaliste de la différence et sa réduction à une diversité réglée. En d'autres termes, il s'agit de réfléchir à l'effacement de la puissance démocratique des différences. Une autre manière de donner à voir ce qui par ailleurs a été pensé comme l'avènement d'une ville « post-politique » (Swyngedouw 2007).

Enquêtes sur la capture institutionnelle et capitaliste des différences

Pour Lefebvre (1974), la « réduction des différences » était essentiellement le fait d'une répression frontale et brutale. Si la répression s'est durcie ces dernières années⁸, la réduction des différences a pris aussi d'autres voies moins frontales. Comme le donnent à voir les travaux de Marc Breviglieri

⁶ L'argument fait fond ici sur le travail de Marc Breviglieri concernant la montée en force d'une « ville garantie », c'est-à-dire marquée par les dispositifs de mise en calcul, la démultiplication des indicateurs, des processus de certification et des expertises devant garantir la qualité de vie en ville (Breviglieri 2013 ; 2019).

⁷ À ce propos, voir les textes rassemblés dans Pattaroni (2020a).

⁸ Les dernières tentatives d'occupation en 2023 à Genève se sont soldées par une répression immédiate et particulièrement musclée.

(2013 ; 2019), la montée en force des systèmes de mise en garantie a conduit en effet à des formes, plus difficiles à cerner et à dénoncer, de capture de la différence pour la mettre au service de l'attractivité des villes et, plus fondamentalement, de les insérer dans la trame de plus en plus prégnante d'une grammaire libérale du commun au pluriel. Associée au travail de mise en garantie, cette grammaire libérale transforme les différences de l'habiter et du créer en diversités de la ville attractive et créative. La reconnaissance et l'institutionnalisation des puissances de différenciation qui ont émergé dans les années 1960 se sont ainsi opérées à travers leur domestication (Pattaroni 2020b : 16).

Les processus d'institutionnalisation de fait ont toujours deux facettes. D'un côté, ils fondent des reconnaissances et ouvrent la porte à des recompositions des formes sociétales. De l'autre, ils opèrent forcément des réductions des différences au risque de faire s'effondrer le pluralisme. Les politiques de la différence sont traversées par cette ambiguïté fondamentale.

Cette ambiguïté est liée en grande partie au fait que, derrière les politiques contemporaines de la différence, se tient tout un ensemble de principes pour lesquels la gauche lutte depuis des décennies (participation, convivialité, solidarité, droit au logement, différenciation des modes de vie), rendant l'exercice analytique et critique difficile. S'il est indéniable que les garanties ouvrent, pour certain-es, la voie à des qualités de vie non négligeables (sécurité de l'espace public la nuit, offre culturelle et festive diversifiée, participation), les processus de mise en garantie portent en eux un fond plus sombre (Breviglieri 2013). Ils rendent plus difficile la participation des personnes qui durablement diffèrent et diminuent les marges de manœuvre. Plus largement, ils tiennent à distance les attachements forts, alors même que la question de ce qui nous attache devient essentielle (Latour 2017), et tendent à réduire le travail politique à un travail d'expertise.

Ce paradoxe invite à développer une sociologie de l'ambiguïté à même de saisir les tensions qui parcourent plus fondamentalement les politiques de la différence. Pour affiner la critique, il faut chercher à rendre compte de formes inédites de capture et à étudier en retour le renouvellement de la puissance démocratique des différences ; c'est-à-dire que les initiatives et expériences qui cherchent à produire des manières de différer capables de susciter un travail de refondation politique plutôt que de négociation des objectifs (Thévenot 2015).

À cet égard, il est intéressant de saisir ensemble des formes que l'on peut dire institutionnelles où les différences sont arrimées à des politiques

publiques, capitalistes, où les différences sont encaissées dans un système de valorisation économique.

Capture institutionnelle des différences habitantes

Pour illustrer la capture institutionnelle, on peut évoquer la montée en puissance de processus participatifs qui tendent à réduire les différences habitantes à des intérêts et des besoins que l'on peut exprimer raisonnablement. Un exemple frappant est le « contrat de quartier » mis en place dans le quartier des Grottes en 2009, quarante ans après le début des luttes urbaines (Cogato Lanza *et al.* 2013). Dans ce processus participatif, il n'était plus question de critiquer les politiques du logement ou les formes du capitalisme – critiques au cœur des luttes urbaines. Au contraire, les habitant-es – y compris les plus militant-es – devaient se contenter d'apporter leur savoir familial sur le quartier pour trouver les bonnes mesures à prendre dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie du quartier. Ils et elles sont devenu-es ainsi des « parties prenantes » devant exprimer leur attachement au quartier et leurs convictions sous forme d'intérêts, de besoins et d'opinions réalistes, voire simplement – dans les « ateliers » participatifs – dessiner et pointer du doigt ce qui ne va pas. Si l'on accueille leurs savoirs familiaux, on leur dénie en revanche une parole politique (Berger 2014)⁹. Il y a ainsi capture de leurs différences par le biais de leur réduction à autant de propositions comptables qui ne remettent pas en cause le « gouvernement par l'objectif ».

Il est intéressant d'observer que, en parallèle de ce processus participatif, les attachements forts au quartier vont mener à toute une série de luttes politiques qui vont se dérouler en dehors du contrat de quartier comme la résistance à l'extension de la gare qui menace la destruction du bas du quartier ou la résistance à l'édification d'un immeuble de dix étages (Cogato Lanza *et al.* 2013). En partie, ces résistances vont être critiquées comme des dogmatismes face aux « nécessités » de la densification et aux besoins de mobilité. Dans cette critique, les habitant-es apparaissent comme insuffisamment libéraux, incapables de se détacher et de mettre en balance leurs convictions avec l'intérêt général. On peut penser au contraire qu'il se joue là une opposition dans les formes de construction du com-

⁹ Cette réduction libérale s'observe à travers le monde (Bhardwaj et Pattaroni 2022 ; Cheyns 2011).

mun au pluriel. Au final, les habitant-es auront gain de cause et leur mobilisation aura conduit ainsi à une reconfiguration de la politique urbaine autour du quartier.

Capture capitaliste (et institutionnelle) des différences créatives

Grâce aux travaux de Leticia Carmo (2020) et Mischa Piraud (2017), nous avons pu thématiser, au travers du cas de *LX Factory* à Lisbonne, une capture capitaliste – et institutionnelle – exemplaire de la puissance démocratique des différences contre-culturelles (Carmo 2020 ; Carmo *et al.* 2023). *LX Factory* est un espace culturel aux allures alternatives qui ressemble, si l'on ne s'en approche pas de trop près, dans son esthétique et ses ambiances à certains espaces culturels alternatifs squattés. Toutefois, *LX Factory* n'est pas le résultat de l'institutionnalisation d'une occupation, ni même d'une initiative citoyenne. Au contraire, c'est le pur produit d'une opération économique réalisée par une entreprise privée appelée *Mainside*. La différence qu'il donne à voir n'a donc pas surgi d'un processus disruptif d'appropriation induisant, comme on l'a vu avec les squats, une esthétique ancrée, qui performe à même le « partage du sensible » (Rancière 2000). Elle est ici une cosmétique¹⁰. Tout est soigneusement mis en place pour reproduire les lignes de forces des esthétiques alternatives : valorisation des objets industriels, graffiti, etc. (Carmo 2020). Et, en même temps, l'espace est strié et contrôlé de manière à assurer la rentabilité et à encadrer les appropriations.

Ce striage n'est pas en soi problématique, on le retrouve aussi dans les squats. Ce qui frappe dans ce cas c'est le fait que *LX Factory* est acquis en 2017 par *KEY REIM*, une succursale de *Key Asset*, un consortium international spécialisé dans l'investissement immobilier¹¹. *Key Asset* précise bien lors de l'achat qu'il ne concerne pas le terrain sur lequel se trouve *LX Factory*, mais bel et bien son « concept culturel » qui viendra enrichir le portefeuille de l'investisseur (Alves 2017). Sur le site de l'époque, *LX Factory* est donc présenté comme un actif prometteur :

L'usine LX est l'un des sites les plus emblématiques et les plus populaires de Lisbonne. L'actif consiste en un complexe immobilier mixte et innovant, une destination pour le tourisme, les affaires et la culture pour les habitants de

¹⁰ Sur la neutralisation des esthétiques alternatives, voir Carmo (2020).

¹¹ *Key Asset* est aussi l'acquéreur de la *Flèche d'Or* à Paris.

Lisbonne ainsi que pour les visiteurs. L'actif dispose également d'un fort potentiel de développement. (lxfactory.com)

En 2022, le site est revendu. La vente est présentée comme un succès démontrant la capacité de *Key REIM* « à participer au développement d'un site et d'un territoire, en accord avec la stratégie Value-Add de ses fonds » (Keys REIM 2022). Le « hub créatif » reçoit désormais 700'000 visiteur-ses par année. On trouve dans ces citations tous les éléments de la capture institutionnelle et capitaliste d'une différence créative.

La différence est, d'une part, captée par les politiques touristiques et culturelles de la ville de Lisbonne qui valorisent le site comme une « expérience culturelle » à protéger (Carmo *et al.* 2023). *LX Factory* participe ainsi de l'alignement par les politiques touristiques d'un ensemble diversifié d'expériences urbaines – allant du château patrimonial aux petites rues pittoresques, en passant par le tiers lieu culturel – facilement accessibles¹².

Comptant sur cette première mise en garantie, la différence peut ensuite être capturée financièrement. On retrouve dans cet exemple, les différentes formes de valorisation économique identifiées par Boltanski et Esquerre dans leur livre sur *l'Économie de l'enrichissement* (Boltanski et Esquerre 2017). En particulier, cette valorisation opère d'abord comme un « enrichissement », faisant fond sur une mise en récit du lieu et la valorisation esthétique de son héritage industriel. Une fois valorisé, le bien peut ensuite subir une deuxième opération de mise en valeur financière, comme un « actif ». La condition même de ces captures capitalistes est précisément la transformation d'une différence créative en diversité culturelle, ce qui suppose aussi de domestiquer ce qu'il pourrait demeurer de subversif ou du moins de disruptif dans le geste créatif.

Dans les deux cas présentés, les différences ne viennent plus guère nourrir le jeu démocratique et sa capacité de refondation politique de la vie ensemble, mais garantissent plutôt la bonne gestion d'une ville diversifiée.

Retrouver la puissance démocratique des différences ?

En guise de conclusion, on peut se demander si les corps habitants et créatifs peuvent être encore la source de différences à même de nourrir une puissance démocratique. Il est intéressant de constater à ce propos que les deux

¹² Pour la mise en garantie de l'expérience touristique à Lisbonne, voir Breviglieri (2019).

thèmes de l'habiter et du créer sont repris dans les efforts militants pour lutter contre le capitalisme et la réduction managériale du travail politique. Ainsi, dans l'ouvrage *Constellations* du collectif *Mauvaise troupe* qui recense en 2014 les initiatives insurrectionnelles du début du XXI^e siècle, le thème de l'habiter et de l'imaginaire constituent deux des entrées permettant de donner à voir le travail critique (Mauvaise troupe 2014). Concernant l'habiter, le collectif défend l'idée que dans les déracinements induits par les logiques capitalistes, le simple fait d'habiter devient politique

Si on entend en effet par habiter une façon de s'enchevêtrer à des mondes singuliers, de se sentir des attaches quelque part, de modeler et créer ses espaces quotidiens, une bonne partie de la population n'habite plus nulle part [...]. C'est le résultat de la façon dont se perpétue aujourd'hui un quadrillage de l'espace qui l'emplit de chantiers, de signaux, de lumières, de bruits et de flux, laissant peu d'interstices [...]. Il en découle un sentiment de vacuité tellement partageable, qu'habiter est devenu un geste directement politique. (Mauvaise troupe 2014 : 287)

La puissance de différenciation des attachements ouvre ainsi un champ de résistance et une possibilité renouvelée de démocratie. Concernant les gestes de création, le collectif – se méfiant de la sémantique de l'art et de sa capture institutionnelle – préfère insister sur le travail de l'imaginaire et sa charge « sensible et politique ». Une charge qui pour le collectif s'est perdue dans l'esthétique qui a été incapable de « réunir vie et art ». Le travail de l'imaginaire doit alors permettre de dessiner un autre rapport au futur (un différer) et ouvrir un « rapport au monde riche et toujours en révolte » (un polemos) (Mauvaise troupe 2014).

Élargissement des temps et des espaces, constitution d'une altérité qui résiste, autant de moyens de retrouver une puissance démocratique des différences. Une puissance démocratique comme horizon possible, mais toujours incertaine, traversant l'ensemble des processus de différenciation contemporains, que ce soit par la résistance frontale (ZAD, occupations), la ré-institutionnalisation des formes alternatives (coopératives post-squat) ou encore l'apologie des disruptions furtives. Aucun collectif n'est de fait jamais assuré de la capacité émancipatrice et démocratique de la différence qu'il cherche à produire. Le travail analytique et critique doit dès lors venir se nicher au plus près de ces expériences, réfléchissant avec elles aux formes possibles de différences.

Références bibliographiques

- Alves, Paula (2017). LX Factory est une ancienne usine transformée et abrite maintenant des restaurants, des librairies et des magasins. *Lisbonne-idée* [en ligne].
- Arendt, Hannah (1995). *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Éditions du Seuil.
- Barthes, Roland (2002 [1977]). *Comment vivre ensemble. Simulations romanesques de quelques espaces quotidiens. Notes de cours et de séminaires au Collège de France de Claude Coste 1976-1977*. Paris : Seuil.
- Bataille, Nicolas (2020). *Experts et consultants au service de l'action publique locale : une approche pragmatique du travail de l'ingénierie privée*. Tours : Université de Tours.
- Berger, Mathieu (2014). La participation sans le discours. *Espaces Temps.net* 15.09.2015 [en ligne].
- Bhardwaj, Richa et Luca Pattaroni (2022). Politics of participation in urban planning : The 'Democratic moment' of the Mumbai development plan 2014–2034. In Pattaroni, Luca, Amita Bhide et Christine Lutringer (éd.). *Politics of Urban Planning : The Making and Unmaking of the Mumbai Development Plan 2014–2034* (pp. 133-158). Singapore : Springer.
- Boltanski, Luc et Eve Chiapello (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Boltanski, Luc et Arnaud Esquerre (2017). *Enrichissement. Une critique de la marchandise*. Paris : Gallimard.
- Boltanski, Luc et Laurent Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Brahy, Rachel (2019). *S'engager dans un atelier-théâtre. À la recherche du sens de l'expérience*. Mons : Éditions du Cerisier.
- Breviglieri, Marc (2006). Penser l'habiter, estimer l'habitabilité. *Tracès-Bulletin technique de la Suisse romande* 06(23) : 9-14.
- Breviglieri, Marc (2013). Une brèche critique dans la « ville garantie » ? Espaces intercalaires et architectures d'usage. In Cogato Lanza, Elena et al. (éd.). *De la différence urbaine* (pp. 213-236). Genève : MétisPresses.
- Breviglieri, Marc (2019). Lisbonne, 21^e siècle. Vers un nouvel espace référentiel du centre urbain : emprise marchande, aménagement certifié, libéralisme multiculturel. *Espaces Temps.net* [en ligne].
- Breviglieri, Marc (2022). Bifurcation squat. Un mouvement militant pris dans les métamorphoses de la ville. *Espaces et sociétés* 186(3-4) : 51-66.
- Carmo, Leticia (2020). Esthétiques de la résistance et du recyclage. In Pattaroni, Luca (éd.). *La contre-culture domestiquée : Art, espace et politique dans la vie gentrifiée* (pp. 149-174). Genève : MétisPresses.
- Carmo, Leticia, Luca Pattaroni et Mischa Piraud (2023). Counterculture as a Financial Asset : The Commodification of LX Factory in Lisbon. *Cultural Policy Yearbook* 2020-2021(1) : 111-125.
- Centemeri, Laura (2015). Reframing problems of incommensurability in environmental conflicts through pragmatic sociology : From value pluralism to the plurality

- of modes of engagement with the environment. *Environmental values* 24(3) : 299-320.
- Centemeri, Laura et Gildas Renou (2014). *Incapacité de raisonner et capacité de résonance. Premiers jalons d'une exploration sociologique*. Paris : Communication à la journée « L'incapacité dans la philosophie et dans les sciences sociales », Fonds Ricœur/EHESS, 16 avril 2014.
- Cervera-Marzal, Manuel (2019). Une « démocratie radicale » pas si radicale ? Chantal Mouffe et la critique immanente du libéralisme. *Raisons politiques* 75(3) : 13-28.
- Cheyns, Emmanuelle (2011). Multi-stakeholder initiatives for sustainable agriculture : Limits of the 'inclusiveness' paradigm. In Ponte, Stefano, Peter Gibbon et Jakob Vestergaard (eds.). *Governing through standards: Origins, drivers and limits* (Pp. 318-354). London : Palgrave.
- Cogato Lanza, Elena, Luca Pattaroni, Mischa-Sébastien Piraud et Barbara Tirone Chabert (éd.) (2013). *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes/Genève*. Genève : MétisPresses.
- Derrida, Jacques (1972). La différance. In Derrida, Jacques (éd.). *Marges de la philosophie* (pp. 1-29). Paris : Minuit.
- Dikeç, Mustafa (2001). Justice and the spatial imagination. *Environment and planning A* 33(10) : 1785-1805.
- Gros, Dominique (1987). *Dissidents du quotidien : la scène alternative genevoise, 1968-1987*. Lausanne : Editions d'en Bas.
- Keys REIM (2022). *Keys REIM cède son actif lisboète LX Factory*. Communiqué de presse. Paris : Keys REIM.
- Landon, Aurelie (2022). *La fabrique de la ville à l'épreuve de l'innovation sociale. Troubles urbains et agencements civico-marchands*. Paris 8 (Thèse).
- Latour, Bruno (2017). *Où atterrir ? : comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.
- Leach, Darcy K. (2013). Prefigurative Politics. In Snow, David A. et al. (eds.). *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements* (pp. 1004-1006). Wiley.
- Lefebvre, Henri (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Anthropos.
- Lefebvre, Henri (2000 [1974]). *La production de l'espace. 4ème édition*. Paris : Anthropos.
- Martínez López, Miguel A. (éd.) (2018). *The urban politics of squatters' movements*. N. Y. : Palgrave.
- Mauvaise troupe, Collectif (2014). *Constellations, Trajectoires révolutionnaires du jeune 21ème siècle*. Paris : L'éclat.
- Mouffe, Chantal (1999). Deliberative democracy or agonistic pluralism ?. *Social research* 66(3) : 745-758.
- Pattaroni, Luca (2014). 'The Fallow Lands of the Possible' : An Enquiry into the Enacted Criticism of Capitalism in Geneva's Squats'. In Squatting Europe Collective (eds.). *The Squatters' Movement in Europe : Commons and Autonomy as Alternatives to Capitalism* (pp. 60-84). London : Pluto.
- Pattaroni, Luca (2016). La trame sociologique de l'espace. *SociologieS Dossiers Penser l'espace en sociologie* [en ligne].
- Pattaroni, Luca (éd.) (2020a). *La contre-culture domestiquée*. Genève : MétisPresses.

- Pattaroni, Luca (2020b). La culture au cœur des transformations politiques et spatiales de la ville contemporain. In Pattaroni, Luca (éd.). *La contre-culture domestiquée* (pp. 11-25). Genève : MétisPresses.
- Piraud, Mischa-Sébastien (2017). *Ambiguïtés de la « ville créative »*. Lausanne : EPFL (Thèse).
- Rancière, Jacques (2000). *La partage du sensible: esthétique et politique*. Paris : La fabrique éditions.
- Stavo-Debaugue, Joan (2012a). Des ‘événements’ difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste. In Cefai, Daniel et Cédric Terzi (éd.). *L'expérience des problèmes publics* (pp. 191-223). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Stavo-Debaugue, Joan (2012b). *Le loup dans la bergerie. Le fondamentalisme chrétien à l'assaut de l'espace public*. Genève : Labor et fides.
- Swyngedouw, Erik (2007). The post-political city. In BAVO (éd.). *Urban politics now* (pp. 58-76). Rotterdam : NAI Publishers.
- Tassin, Étienne (1992). Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité. *Hermès* 10(1) : 23-37.
- Thévenot, Laurent (2014). Voicing concern and difference: from public spaces to common-places. *European Journal of Cultural and Political Sociology* 1(1) : 7-34.
- Thévenot, Laurent (2015). Autorités à l'épreuve de la critique. Jusqu'aux oppressions du “gouvernement par l'objectif”. In Frère, Bruno (éd.). *Le tournant de la théorie critique* (pp. 269-292). Paris : Desclée de Brouwer.
- Thévenot, Laurent (2020). Faire entendre des voix muettes. Un engagement corporel en présence et sa mise en commun politique et critique. *SociologieS* [en ligne].
- Wagner, Peter (1996). *Liberté et discipline. Les deux crises de la modernité*. Paris : Métailié.

L'AFFITO
NON
SI PAGA



Conclusions

Dédifférencier pour différencier

Fiorenza Gamba, Sandro Cattacin et Olivier Waeber

Une ville est le résultat de ses mouvements et de ses différences. S'appliquer à la planification de la ville des différences peut alors sembler un paradoxe, une activité superflue. Si la ville est déjà synonyme de différences, à quoi bon s'en occuper, de se charger de les planifier ? L'on trouve une justification à cette quête dans le fait que, très souvent, les différences, qui présupposent également une ouverture démocratique pour être reconnues, sont sous pression de la part de la ville en quête d'ordre. Pour le dire avec Lefebvre, le droit à la ville, à ses opportunités, à ses bénéfices, est soumis à une lutte entre qui détient le pouvoir de décider quelle différence est plus importante et qui en souffre. Ces décisions engendrant de la souffrance arrivent tant par manque de sensibilité que par une véritable opposition à la démocratie, à l'ouverture. Pourtant, différences et mouvements constituent l'ensemble pulsant qui maintient une ville vivante, ensemble qui, dans le cas contraire – enfermé, immobile et toujours identique à lui-même –, est condamné à disparaître, ainsi que le décrit Italo Calvino dans *Les villes invisibles* (1972) où les villes qui survivent sont celles qui, au fil des années et à travers les changements, donnent encore leur forme aux désirs. Également, mouvement et différences sont les éléments qui produisent l'innovation (Florida 2002), qui favorisent la créativité (Wood et Landry 2008) et l'attention qui leur est portée témoigne de l'habitabilité d'une ville, conçue comme un lieu où il fait bon vivre (Hénaff 2008) et où se déploie un lien d'appartenance réciproque entre la ville et ses habitant-es (Sansot 1973).

Ce lien ne se réalise pas en raison d'une appartenance originelle à la ville, établie par naissance, par un *ius sanguinis*, mais par le fait de pouvoir trouver dans la ville un lieu où se sentir à l'aise, à l'abri. Ainsi, comme l'a décrit Richard Sennett par sa relecture des imaginaires de l'exile dans *Flash and Stone* (1994), la ville des différences est le lieu où nous vivons ensemble en tant qu'exilé-es, tout-es, d'un Eden – et peu importe si l'Eden d'origine est un paradis perdu ou un enfer dont on a fui. La ville des différences est le lieu où chacun-e peut développer son appartenance à la ville par le biais d'une reconnaissance mutuelle des différences, les nôtres et celles des autres. Un lieu où chacun-e peut vivre, pour le dire avec les mots du poète Roger Robin-

son, en gardant son *Paradis portatif* (Robinson 2019), ce qui comprend non seulement l'histoire propre à chaque individu, mais aussi ses différences.

Quand toutefois on passe du plan de la conception au plan de l'application, propre à la planification, le cadre conceptuel se trouve mise à l'épreuve, interpellé directement par les différences, car il ne suffit plus de penser les différences dans la ville, mais de faire de la ville le lieu qui accueille les différences. Autrement dit, la planification doit faire face à des aspects très concrets : une solution valable à un certain moment et pour un groupe très spécifique peut vite être périmée ou inadaptée à d'autres groupes. C'est pour cette raison que la posture réparatoire de la planification, encore très appliquée par les décideur-es publics, s'avère inefficace. Si seulement cette planification voulait se référer à un modèle, elle gagnerait à s'inspirer du principe du PGCD (plus grand commun diviseur) en essayant de trouver l'extension la plus grande, partagée par un large nombre de personnes. Cela signifie trouver l'élément et la solution les plus indifférenciés en mesure de s'accorder avec le plus grand nombre de personnes possible. C'est ce que ce travail collectif s'est donné comme tâche au niveau de réflexion : donner à travers la rencontre des différentes perspectives la possibilité d'en tirer la proposition la plus large et la plus satisfaisante pour orienter les politiques publiques.

Ces quelques lignes en guise de conclusion découlent en partie des perspectives sur la ville des différences et leurs implications pour la planification. Elles ne peuvent sans doute pas répondre à tous les questionnements qu'elles soulèvent toutefois. Elles se limitent à montrer comment ce thème a gagné en puissance dans nos sociétés, ce qui est déjà un acquis énorme à notre sens. En effet, depuis sa thématisation par Jacobs, Sandercock et Young, le thème de penser la ville autrement a fait son chemin. Les analyses complémentaires de ce livre nous invitent – nous l'espérons du moins – à continuer une réflexion critique qui, comme toutes les études urbaines, se veut interdisciplinaire.

L'un des défis de ce livre, c'est justement de faire un pas de plus pour penser la question autrement, de remettre les paradigmes en question, de dépasser l'orientation à des groupes cibles oubliés ou à l'harmonie sociétale, en introduisant notamment des questions par rapport auxquelles nous ne disposons pas en l'état actuel de réponses faciles ou correspondantes à celles qu'on avait escomptées. Comment par exemple répondre à l'augmentation de la quête de reconnaissance de l'unicité de chacun-e par des choix de planification ? Comment intervenir dans une ville construite, pleine de symboles de pouvoir et d'oppression, sans la raser, mais en la transformant plutôt

dans le respect des choix et des formes ? Et aussi, comment savoir ce que les soumis-es aimeraient nous dire quand ils et elles ont déjà depuis longtemps abandonné le dialogue et l'argumentation ?

Les contributions de ce livre abordent ces questions et nous pouvons y identifier un certain nombre de réponses provisoires, sujettes à vérification, à expérimentation, des réponses qui doivent être soumises aux différences. La première réponse, à la fois vague et pourtant concrète, c'est la recherche d'un terrain commun pour tous·tes dans la planification qui est, banalement, mais très provocant, la dédifférenciation : la recherche d'une orientation qui ne focalise pas une caractéristique ou un groupe précis, mais qui mettrait au centre le corps fragile (Bianchetti 2020). Une manière de la rendre possible serait par exemple de réaliser, dans les espaces communs du territoire urbain, des zones, comme Francesco Della Casa l'a montré dans sa contribution, qui d'un côté créent, en raison de leur polysémie sur le plan signalétique et visuel, de l'insécurité parmi les utilisateur·trices quant aux attentes ; d'un autre côté, c'est leur reconfiguration qui induit à porter une attention majeure aux autres et aux différentes utilisations possibles des espaces urbains. À proprement parler, c'est en ce sens que l'on entend la dédifférenciation : dédifférencier l'espace urbain et son usage dans le but de provoquer de l'attention et par là de l'empathie à l'égard de la différence. Considérée sur le plan des résultats, cette approche, orientée aux comportements, est sans doute un pas de civilisation qui porte sur ce que Niklas Luhmann appelle l'orientation aux attentes, à la fois celles de la personne elle-même et celles des autres – les *Erwartungserwartungen* (Luhmann 1984) – ou ce que Norbert Elias décrit par l'idée d'autocensure (Elias 1976).

Si l'astuce de la dédifférenciation dans la planification et l'apprentissage de vivre avec d'autres – le fait de se civiliser – sont des éléments valables dans la création de la ville des différences, ils ne sont pas suffisants pour mener à bien un projet politique de la ville ouverte. Ce projet demande de la part des acteur·trices collectif·ves et des institutions d'avoir conscience d'intervenir dans un processus collectif d'apprentissage d'une lecture autre de la ville, une ville qui n'appartient pas à des intérêts partiels, mais à tous et à toutes – la ville bien commun (Plateforme Globale pour le Droit à la Ville 2021). Ce regard sur la ville en tant que bien commun fait appel à des acteur·trices qui se forment pour mettre l'intérêt collectif au centre, bien avant l'intérêt privé, que ce soit par la reprise de la maîtrise du sol par les autorités publiques, par le soutien de projets coopératifs ou simplement par la promotion d'espaces ouverts à tous et à toutes.

Références bibliographiques

- Bianchetti, Cristina (2020). *Bodies between space and design*. Berlin : Jovis.
- Calvino, Italo (1972). *Le città invisibili*. Torino : Einaudi.
- Elias, Norbert (1976). *Über den Prozess der Zivilisation. Soziogenetische und psychogenetische Untersuchungen, 2 Bände*. Frankfurt M. : Suhrkamp.
- Florida, Richard L. (2002). *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York : Basic Books.
- Hénaff, Marcel (2008). *La ville qui vient*. Paris : L'Herne.
- Luhmann, Niklas (1984). *Soziale Systeme. Grundriss einer allgemeinen Theorie*. Frankfurt a. M. : Suhrkamp.
- Plateforme Globale pour le Droit à la Ville (2021). *La ville comme bien commun. Un pilier du droit à la ville*. Barcelona : Plateforme Globale pour le Droit à la Ville.
- Robinson, Roger (2019). *A portable paradise*. Leeds : Peepal Tree Press Limited.
- Sansot, Pierre (1973). *Poétique de la ville*. Paris : Klincksieck.
- Sennett, Richard (1994). *Flesh and stone : the body and the city in Western civilization*. New York : W. W. Norton.
- Wood, Phil et Charles Landry (2008). *The intercultural city : Planning for diversity advantage*. London – Sterling VA : Earthscan.

Liste des auteur·es

Eveline Althaus, Dr. sc. ETH, directrice d'Archijeune. Ses recherches portent sur le logement des personnes âgées et l'habitat collectif, les tours d'habitation, les quartiers, la diversité et les espaces publics, ainsi que les méthodes qualitatives dans la recherche sur le logement. Elle mène également des recherches de conseil et d'accompagnement pour et avec des partenaires de la pratique.

Sandro Cattacin est professeur de sociologie à l'Université de Genève. Ses thématiques de recherche sont liées aux dynamiques urbaines, les mobilités humaines, ainsi que les risques et situations d'exclusion sociale.

Francesco Della Casa est architecte et critique d'architecture. Il est l'auteur de plusieurs essais sur bâtiments singuliers, sur le processus des mutations urbaines, sur la question des tours et sur celle de l'habitat humain. Il occupe actuellement la fonction d'architecte cantonal à Genève.

Fiorenza Gamba est socio-anthropologue à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Ses recherches portent sur l'inclusion et les fragilités dans la ville, sur la créativité urbaine et sur l'anthropologie et la sociologie des rituels contemporains.

Frédéric Giraut est professeur au Département de géographie et environnement, ainsi qu'à l'Institut du développement territorial de l'Université de Genève. Ses travaux en géographie politique et culturelle portent sur les territorialités dans différents contextes africains et européens. Il dirige la nouvelle chaire Unesco en toponymie inclusive *Dénommer le Monde*.

Adrienne Grêt-Regamey est présidente du groupe de recherche sur la planification des paysages et des systèmes urbains (PLUS, IRL) de l'ETH de Zurich et chercheuse principale du projet ERC Globescape.

Vincent Kaufmann est professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse). Il en dirige le Laboratoire de sociologie urbaine – LaSUR. Depuis 2010, il est en outre directeur scientifique du Forum Vies Mobiles à Paris, un institut de recherche soutenu par la SNCF.

Marylène Lieber est sociologue, professeure en études genre à l'Université de Genève. Ses travaux portent principalement sur les violences de genre dans les espaces publics, notamment sur leur prise en charge ambivalente par les politiques publiques. Elle a travaillé également sur les migrations chinoises, en particulier sur un groupe de travailleuses du sexe à Paris. Plus récemment, ses travaux questionnent les articulations entre violences de genre, espaces publics, sexualité et trajectoires migratoires.

Laurent Matthey est professeur associé à la Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève. Ses recherches, situées au croisement de l'ethnographie et des études littéraires, s'intéressent aux enjeux politiques de la mise en récit de la fabrication de la ville.

Franz Oswald a étudié la philosophie, la littérature et l'histoire de l'art aux universités de Berne et de Zurich, puis l'architecture à l'EPF de Zurich. Après avoir terminé ses études, il a passé plusieurs années à Cologne et à la Cornell University où il a obtenu un diplôme postgrade en architecture et urbanisme. En 1976, il a fondé son propre bureau d'architecture à Berne, spécialisé dans la construction de logements et l'urbanisme. Il a reçu diverses distinctions pour ses projets.

Luca Pattaroni est docteur en sociologie (EHESS, Paris) et professeur titulaire au Laboratoire de sociologie urbaine – LaSUR de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il est membre des comités éditoriaux de la Revue Suisse de sociologie et d'Articulo – Journal of Urban Research et correspondant suisse de Métropolitiques. Ses recherches et publications portent sur les politiques urbaines et culturelles, l'habitat, les mouvements sociaux, l'évolution des modes de vie ainsi que, plus largement, les enjeux relatifs à l'expression des différences et la composition du commun dans les villes contemporaines.

Isabella Pezzini est professeure de Sémiotique et responsable de l'unité de recherche *Études urbaines, créativité et médias* de l'Université Sapienza de Rome. Ses recherches portent sur le développement théorique de la sémiotique, de la narrativité, du langage médiatique, de l'espace urbain et des formes muséales.

Michał Switalski est doctorant au sein du groupe de recherche sur la planification des paysages et des systèmes urbains (PLUS, IRL) de l'ETH de Zurich. Il développe des cadres théoriques et déploie des méthodes de mesure

pour les lieux et la création de lieux, en utilisant des méthodes traditionnelles d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond dans les domaines de la psychologie environnementale et de l'économie spatiale.

Olivier Waeber est doctorant en sociologie à l'Université de Genève. Son travail de recherche s'inscrit dans un projet interdisciplinaire qui a pour objectif d'étudier les effets sur l'inclusion sociale des concepts et pratiques adoptés par les villes pour gérer les différences.

Franco Zagari, architecte et paysagiste. Il a été professeur d'architecture du paysage à l'Université « Mediterranea » de Reggio de Calabre et à l'Université La Sapienza de Rome.

Les villes se caractérisent par leur pluralisme. Ce fait devient pertinent dans la pratique de la gouvernance et de la planification urbaines. Le traitement des différences repose généralement sur une conception qui privilégie une seule caractéristique individuelle (par exemple le revenu) et ne s'adresse qu'à des groupes spécifiques. Il s'agit d'une compréhension restrictive des différences, une compréhension qui impose des caractéristiques exclusives aux individus ou aux groupes et simplifie ainsi les identités complexes. En fait, il est nécessaire d'inclure dans le concept de différences de nombreuses autres caractéristiques existantes telles que l'âge, le sexe, la langue, le handicap ou la religion, afin de comprendre ces caractéristiques dans leur combinaison intersectionnelle et de dissoudre les représentations de groupes supposés homogènes. L'urbanisme orienté vers les différences, au centre de ce livre, est une approche permettant de conceptualiser les différences dans la théorie et la pratique de la planification.

Sandro Cattacin est professeur de sociologie à l'Université de Genève. Ses thématiques de recherche sont liées aux dynamiques urbaines, les mobilités humaines, ainsi que les risques et situations d'exclusion sociale.

Fiorenza Gamba est socio-anthropologue à l'Institut de recherches sociologiques de l'Université de Genève. Ses recherches portent sur l'inclusion et les fragilités dans la ville, sur la créativité urbaine et sur l'anthropologie et la sociologie des rituels contemporains.

Olivier Waeber est doctorant en sociologie à l'Université de Genève. Son travail de recherche s'inscrit dans un projet interdisciplinaire qui a pour objectif d'étudier les effets sur l'inclusion sociale des concepts et pratiques adoptés par les villes pour gérer les différences.

ISBN 978-2-88351-122-4



9 782883 511224